D'autel. J.

John Carter Brown
Library
Brown University

[par COURTILZ de SANDRAS]

Edition originale ???

(1695)

Quérard, Supercheries, II, 956

CS | BOTE

Des Livres de D'autel.

TESTAMENT POLITIQUE DU MARQUIS DE LOUVOIS

PREMIER MINISTRE D'ETAT,

SOUS LE REGNE DE

LOUIS XIV.

ROY DE FRANCE.

OU L'ON VOIT CE QUI S'EST PASSÉ DE PLUS REMARQUABLE EN FRANCE JUSQU'A SA MORT.

A COLOGNE,
Chez le Politique.

M. DC. XCV.

AU ROY.

SIRE,

Voſtre Maieſté ſe trouve engagée dans une guerre ſi perilleuſe, dont il eſt ſi difficile de prevoir la durée, qu'il peut arriver qu'elle ſera plus longue que ma vie. Cette reflexion ma obligé de prendre la plume, & de conſigner ici ce que l'ardeur de mon Zele pour V. M. me fait enviſager comme neceſſaire à luy repreſenter méme aprés ma mort. Je ſay que V. M. aura aſſez de Miniſtres qui ne manqueront ni de fidelité, ny d'experience, mais SIRE, je doute qu'ils puiſſent de long-tems parvenir à la connoiſſance que j'ay des maximes par leſquelles voſtre Royaume eſt gouverné preſentement, & ſe doit gouverner toûjours pour eſtre maintenu

au comble de prosperité où elles l'ont fait monter. J'ay donc jugé à propos de les laisser par Testament, comme en héritage à ceux qui me succederont dans le maniment des affaires, afin d'épargner à V. Majesté la peine de les en instruire, & de les leur faire goûter. Mais je n'ay pas estime qu'il fût moins utile de les remettre devant les yeux de Vôtre Majesté, même avec les grands avantages qu'elles ont procuré à l'Etat, & les grandes choses qu'elles ont donné lieu à Vôtre Majesté d'executer, & qui ont si glorieusement signalé son Regne. Cette precaution, SIRE, me paroit d'autant plus raisonnable que vos nouveaux Ministres pourroient avoir des prejugez contre ces maximes, & tâcher d'en inspirer d'autres à Vôtre Majesté. Renversement qui ne pourroit être que fort prejudiciable aux affaires, & qui deconcerteroit vôtre Politique en la conduisant par des routes qu'Elle ne connoîtroit point. Cependant j'ose asseurer V. M. que c'est là un des plus grands inconveniens où Elle pût

tomber, la supliant de l'éviter autant qu'il luy sera possible, & de considerer que le pouvoir absolu qu'Elle possede en son Royaume, le prodigieux nombre de conquêtes qu'Elle a faites, & la terreur qu'Elle a semée dans toute l'Europe, sont des effets d'une conduite qu'Elle ne peut abandonner sans danger de perdre tous les avantages qu'elle en a retirez. Ce sera cette même conduite qui la fera encore triompher de ses ennemis, qui les forcera à lui demander grace, où qui du moins lui fournira les moyens de se dedommager pendant la paix, si par quelque revers impreveu les suites de la guerre n'étoient pas aussi favorables que les apparences promettent aujourd'huy. Le passé qui ne paroit être un garant certain de l'avenir semble m'autoriser à former ce jugement, & l'interêt que je prens dans cet avenir, plus par l'extrême passion que i'ay pour vôtre service, que par aucune autre veuë, ne me permet pas de rien négliger de ce qui peut servir à le rendre toûjours glorieux à V. M. Voilà, SIRE, le veritable mo-

tif qui m'engage à Vous presenter ces fruits de mon experience & ces temoignages de mon zele. I'ose esperer qu'ils ne seront pas tout-a-fait inutiles à V. M. & je me flatte qu'ils pourront encore apres moy contribuer à la prosperité de vostre Regne, au progrez de vos armes, à l'affermissement de vostre autorité, & sur tout à l'heureux succez d'une guerre qui a deia mis tant de lauriers sur vostre teste. Ce sont les vœux ardens que pousse d'un cœur respectueux & passionné pour vostre gloire,

SIRE,

DE VOSTRE MAIESTE'

Le tres-obeïssant, tres-devoué &
tres-fidele Serviteur & Sujet
FRANÇOIS MICHEL LE TELLIER.

AVERTISSEMENT.

LE genie de Mr. de Louvois a été si connu dans le monde, que je n'aprendrai presque rien de nouveau au Lecteur en lui mettant entre les mains le Testament de ce Ministre que le hazard a fait tomber dans les miennes. Mais comme on ne laisse pas de prendre quelquefois plaisir à revoir les objets qui nous ont paru extraordinaires, i'espere que le Public ne sera pas faché qu'on luy remette celui-cy devant les yeux. On peut dire qu'il n'a rien eu qui fut du commun. Sa fortune, sa faveur, ses maximes, sa conduite, & son bonheur qui a duré iusques à sa mort; & qui peut étre en ce point surpassera celui de son Maistre, tout a été rare & surprenant en lui. Que si quelqu'un trouve mauvais qu'on publie des maximes parmi lesquelles il y en a de si condamnables, on lui répond qu'on ne dit rien que la pratique

n'ait déja fait connoiſtre à toute la Terre, & qui n'ait été écrit pluſieurs fois en des livres qui ont l'eſtime du Public. Toute la diférence qu'il y a entre ceux-là & celui-ci, eſt que les premiers étalent ces maximes par forme de reproche contre le Prince & contre le Favori, & que ce Teſtament les propoſe par forme de conſeil.

TESTAMENT POLITIQUE DE FRANCOIS MICHEL LE TELLIER MARQUIS DE LOUVOIS.

PREMIERE PARTIE.

Contenant ce qui s'eſt paſſé de plus memorable ſous le Regne de Louis XIV. juſques en l'An 1691.

QUelque avantage que j'aie eu en naiſſant Sujet de Vôtre Majeſté, c'eſt à dire, du plus grand Roi du monde, il eſt neanmoins encore au deſſous de celui d'avoir été inſtruit & façoné de ſa propre main. Je ne ſuis point obligé de publier mes défauts, & je pourrois les taire ſans avoir à me reprocher de donner trop à l'amour propre; mais puiſque l'aveu que j'en vais faire, ſert en quelque maniere à rehauſſer l'éclat de vôtre gloire, c'eſt avec tout le plaiſir imaginable

que je sacrifie la mienne au souverain Monarque, dont les interêts ont toûjours été le principe de toutes mes actions, & le premier mobile de ma volonté, depuis que je me suis devoüé d'une façon particuliere à son service.

Je confesse donc hautement que je suis naturellement fier & imperieux, aimant le plaisir, haïssant le travail, & impatient quand on veut contraindre mes inclinations. Toute l'autorité du feu Chancelier mon Pere, jointe à l'habilité qu'il avoit, n'auroient jamais pû me déterminer à suivre ses traces, & à me jetter dans les affaires, si V. M. n'avoit pas eu la complaisance de me prendre comme par la main, & de me tirer de l'assoupissement où j'étois. Ce fut Elle-même qui declara qu'Elle vouloit être mon guide, pour me mettre dans le chemin que je devois suivre, & pour m'en enseigner les routes, mon maître, pour m'instruire dans le fameux art de gouverner les Etats, qu'Elle pratiquoit deja avec tant de succez; & mon soûtient, pour redresser ou pour afermir mes pas lors qu'ils viendroient à chanceler.

Si les entrepriſes les plus dificiles ont toûjours été l'objet des empressemens de V. M. parce qu'Elle y voioit plus de gloire à aquerir, celle de reformer un mauvais naturel confirmé par d'assez longues habitudes, n'étoit pas une des moins pénibles à executer. *Je veux prendre soin de former moi-même mon gros brutal de Louvois & je pretens le rendre habile.* C'est un jeune Roi qui parle

A peine V. M. eſt-elle plus âgée que celui qu'elle ſe propoſe de régler, & dont Elle a ſi bien penetré le genie. Elle connoit le fonds de ſa brutalité : Elle ſait juſques où vont ſa pareſſe & ſon atachement aux plaiſirs ; & cependant Elle ſe propoſe de ſurmonter tous ces obſtacles. Effort plus grand ſans doute que celui de vaincre ſes ennemis avec l'aide de cent mille bras, & de leur impoſer des loix qu'ils ne reçoivent que par force, & ſous la contrainte deſquelles ils gemiſſent ſouvent : mais de changer le cœur, de reformer l'eſprit & les inclinations, c'eſt l'ouvrage le plus extraordinaire dont on ait jamais oüi parler, & qui juſques au Regne de V. M. deſtinée à produire des miracles, ſembloit être reſervé à la Divinité ſeule.

Je ne crains pas toutefois de dire que c'eſt un chef-d'œuvre qui a été fait par V.M. & il n'y a perſonne qui le puiſſe nier, ou qui doive m'acuſer de me venter trop & de ſortir des bornes de la modeſtie, puiſque V.M. dont la penetration eſt au deſſus de celle de tout le reſte des hommes, en paroit Elle-même perſuadée, en agréant les ſervices que j'ai l'honneur de lui rendre. D'un autre côté ces ſervices n'étant éfectivement & en eux-mêmes que des ſimples executions de ſes ordres, ou des éfets des lumieres qu'Elle me prête ſur l'heure, ou de celles qu'Elle m'a déja auparavant communiquées, c'eſt à Elle ſeule qu'il faut attribuer tout ce qu'ils ont d'avantageux, & je ne pretens nullement en faire rien rejaillir ſur moi.

En effet ce ne fut qu'aprés avoir oüi cette puissante voix qui charme les oreilles & qui passe jusques dans les cœurs pour en triompher ; ce ne fut qu'aprés qu'elle m'eut reproché mes defauts, & fait entendre à quel haut degré d'honneur elle m'apeloit, que je me sentis comme inspiré d'un nouveau genie, qui me porta à prendre une ferme resolution de répondre à des bontez dont le premier de tous les Mortels auroit deu se tenir honoré. L'éclat de tant de grandes actions, par lesquelles V. M. s'étoit déja signalée, vint dans cet instant désiller mes paupieres, & fraper mes yeux, & me representer l'indolence & l'inaction dans lesquelles je vivois, tandis qu'un si grand Monarque, qui étoit arbitre de ses volontez, & de qui personne au monde n'avoit droit de rien exiger, s'emploioit de lui même avec tant d'ardeur aux nobles occupations que fournit la possession d'une Couronne ; mais dont la plûpart des Rois aiment à se décharger, pour se donner tout entiers à leurs plaisirs.

Le veritable état où j'étois se dévelopa alors à mes yeux. Je ne pûs envisager sans confusion que je vivois en Roi oisif & voluptueux, pendant que mon illustre Maître, par des soins qui n'etoient pas moins assidus que surprenans à son âge, soutenoit déja presque seul tout le poids d'un Sceptre ; & que mon Pere, qui dans cette glorieuse fonction avoit l'honneur de lui prêter la main, se rendoit si agreable à V. M. & si recommandable dans tout le Roiaume par le zele qu'il témoignoit pour vôtre service.

Je repassai dans mon esprit l'indignité de ma conduite precedente, & je benis l'heureuse influence de mon étoile qui me forçoit à y rénoncer. Il est vrai que la crainte de ne pouvoir répondre à l'atente de V. M. m'aréta encore quelques jours. Mes panchans funestes, mon peu d'experience, mon éloignement pour le travail & pour la soûmission, les pretenduës douceurs de la vie qu'il me faloit quiter, les penibles engagemens de celle qu'il me faloit embrasser, tout cela vint en foule ataquer & tâcher de détruire une resolution que je ne formois pas sans me faire beaucoup de violence. Mais en même tems la loi que sembloit m'imposer V. M. pour laquelle au plus fort de mes égaremens, je conservois un respect inviolable, balançant le pouvoir de ces mouvemens imperieux, & les empêchant de m'entrainer, l'idée des miracles de vôtre vie qui me répondoient du pouvoir de V. M. à operer en ma personne le plus grand de tous ceux qu'Elle avoit déja faits, acheva ce que vôtre voix avoit commencé, & demeura entierement victorieuse de mes inclinations.

Il me sembla que tout ce qui avoit du raport à V. M. & à son service, ne devoit être produit que par des voies extraordinaires & hors des regles communes que la nature & l'art ont acoutûmé de suivre, & je conclus que le changement qui devoit se faire en moi, pour me mettre en état de répondre à ses intentions, n'étoit pas plus impossible que tous les autres évenemens, dont

presque chacun des jours de son illustre vie avoit été marqué.

Je considerai d'abord le jour de sa naissance, & toutes les circonstances qui l'avoient precedée ou acompagnée: la longue sterilité de la Reine; les vœux de tout le Roiaume; les predictions éfectivement faites à peu prés au moment de sa conception; la vigueur extrême d'un enfant, qui venant au monde paroissoit plus robuste que les plus vigoureux ne le sont d'ordinaire à deux mois; la joie du Roi, ce le du Cardinal de Richelieu, ce grand genie afectioné au bien de l'Etat, laquelle étoit presque immoderée, nonobstant la langueur où se trouvoit alors sa Niéce la Duchesse d'Eguillon, celle d'entre ses proches qui possedoit toute sa tendresse. Ces reflexions me firent juger que le Ciel n'avoit pas resolu de rien refuser à un Heros qu'il avoit fait naitre avec des marques si évidentes de sa faveur, & qui avoient été suivies d'autant de nouveaux témoignages de sa protection, qu'il s'étoit presenté d'ocasions de la lui acorder.

Car V.M. ne fut pas plutôt montée sur le Trône, qu'on vit ses armes prosperer entre les mains du jeune Duc d'Enguien, que son âge & sa trop grande vivacité devoient faire exclure du commandement. Il avoit été choisi d'abord contre toutes les regles de la Politique, & il fut confirmé General d'une Armée, du salut de laquelle semboit dependre celui de la France. S'il arrive souvent qu'on mette le bâton en main à de jeunes Princes, ou par des raisons qui les

regardent eux-mêmes, ou pour donner plus de poids aux entrepriſes, ou pour éviter les jalouſies qui ſont entre d'autres concurrens; c'eſt lors qu'on eſt bien aſſuré que ces Commandans de titre auront un eſprit de docilité & de ſoûmiſſion; que par leur propre inclination, ou par deference pour les ordres de la Cour, ils ſuivront les Conſeils des Adjoints qu'elle met à leurs côtez. Mais c'étoit riſquer beaucoup de s'abandonner au feu & aux imperieux mouvemens du Duc d'Enguien.

Cependant ce choix, qui vrai-ſemblablement devoit être funeſte, fut ſuivi d'un bonheur qu'on ne peut trop admirer. Tout autre que le Duc d'Enguien auroit laiſſé prendre Rocroi, parce qu'il n'auroit point vû de jour à le ſecourir. Tout autre auroit craint de faire paſſer ſes troupes par deux defilez, où il y avoit aparence qu'elles devoient être defaites, ſi les Eſpagnols euſſent pris ſoin de les garder. Mais le genie de V.M. avertiſſoit le Duc que rien ne s'oposeroit à ſon paſſage. Le vaillant Gaſſion ala ſe poſter ſur une hauteur avec un gros de Fuſeliers & de Cavalerie, qui avoient paſſé les defilez aſſez long-tems avant le corps d'armée, & qui auroit été mille fois taillé en pieces, ſi quelque puiſſance inviſible n'avoit charmé les yeux & retenu le bras de l'énemi.

Ces precipices étant une fois évitez, le grand courage & l'ardeur du Duc firent le reſte. Il fut plus vaillant ſoldat que General prudent. Il ala au feu avec une intrepidité guerriere, & ſi le ſang & le carnage ne

lui ont jamais inspiré assez d'horreur, on ne peut lui reprocher qu'il se soit tiré du pair, ni qu'il ait moins exposé sa personne que celles de tant de braves gens qu'un autre General auroit peut-être épargnez.

Ce fameux succez, si considerable dans la conjoncture de vôtre avenement à la Couronne, & du commencement d'une Regence encore mal affermie, fut un avant-coureur illustre de tous ceux qui devoient rendre vôtre Regne le plus autorisé & le plus glorieux qu'on eût jamais veu. Les ennemis sentirent alors l'ascendant d'un Astre superieur, vos peuples en connarent la force, & la Reine vôtre mere en éprouva les benignes influences.

Cette grande Princesse, par sa seule conduite, & sans y rien contribuer par des paroles de dissimulation, avoit sçû tromper les yeux du peuple, & lui cacher son intelligence avec le Cardinal de Richelieu: Adresse qui avoit été si necessaire, que sans cela tous les desseins les plus salutaires pour le bien du Roiaume & pour le soûtien de la Maison Roiale auroient sans doute échoüé. Mais ce sage Politique, qui a sceû mieux que personne du monde de quelle maniere il faloit mener une multitude aveugle & stupide qu'entraînent les plus foibles aparences, avoit pris de si justes mesures sur ce point, comme dans tout le reste des afaires qu'il a maniées, qu'on a veu tres-peu de gens qui ne s'y soient laissé abuser.

Cependant V.M. sait qu'il y avoit une parfaite union entre la Reine & lui, j'entens par raport aux afaires d'Etat & aux interêts

de la Famille Roiale; car il faut avoüer qu'à l'égard des interêts personnels, il y avoit quelquefois entre eux des differences de sentimens, & que tout le desavantage étoit presque toûjours du côté de la Reine. La disgrace de la Ducheſſe de Chevreuſe en eſt une preuve trop convaincante. L'état où étoit le Cardinal ne ſe trouvoit point à la portée ni des chagrins, ni des ſoupçons, ni des autres mouvemens de la Reine; mais l'état de cette Princeſſe étoit expoſé à mille atteintes de la part du Cardinal, quoi que dans le fonds ce Miniſtre ne fût pas tout à fait blâmable. C'étoit par une neceſſité fatale qu'il ſe voioit obligé d'obſerver juſques aux moindres demarches de la Reine, & forcé de la contraindre plus qu'il n'auroit voulu, puiſque s'il eût pû s'en diſpenſer, il ſe ſeroit épargné à lui-même des ſoins extrêmement fâcheux & des chagrins fort acablans.

Ces démêlez particuliers & ſecrets étoient neanmoins étoufez par la prudence de la Reine. Elle avoit compris qu'il lui étoit abſolument impoſſible de ſe paſſer du Cardinal dans les veuës qu'elle avoit avant la naiſſance de V. M. & que peut-être il lui inſpiroit lui-même. Mais depuis que la tendreſſe de Mere fut jointe à ſa penetration naturelle, elle vit qu'il n'y avoit plus moien de ne pas s'abandonner aux bonnes intentions & aux ſoins de ce Miniſtre, qui ne tendoient effectivement qu'à la conſervation de la Famille & de l'autorité roiale; & qui ſemblant alors être devenus

entierement neceſſaires, pouvoient toutefois le devenir plus encore par la mort du Roi.

Quelque avantageux que fût le miniſtere du Cardinal, il eſt toujours bien rude de ſe voir dans la dépendance. La Reine ne s'y étoit pas miſe d'elle-même; les conjonctures du tems & des afaires l'y avoient jettée : mais combien y a-t'il eu de Princes qui ont été par leur imprudence ou par leur foibleſſe les auteurs de leur eſclavage, & par combien de baſſeſſes ou de violences leur a t'il fallu chercher les voies d'en ſortir? Ce n'eſt donc pas un des moindres miracles du Regne de V. M. qu'elle ait été toujours en état d'agir en maître; qu'on ne l'ait jamais veu forcée à careſſer un Sujet, qu'elle ait été libre dans le choix ou dans le rebut qu'Elle a fait de ſes Miniſtres; & que ſes faveurs aient été capables de produire la reconnoiſſance & l'amour dans les cœurs de ceux ſur qui elle les a repanduës, parce qu'ils les ont tenuës de ſes ſeules bontez, & qu'on les a regardées comme des preuves inconteſtables d'un merite qui lui étoit connu.

Mais ces ménagemens que la Reine avoit pour le Cardinal de Richelieu, dans la veuë des ſervices qu'elle en devoit attendre aprés la mort du Roi, devinrent infructueux par celle de ce Miniſtre qui arriva la premiere, & qui fut bien-tôt ſuivie de celle de ſon Maître. Ce fut alors que cette Princeſſe fit connoître toute l'étenduë des grandes qualitez qu'elle poſſedoit. Abandonnée à elle-même, ſans ſecours, ſans conſeil, & environnée de Princes du ſang, qui ne manquoient

ni de merite, ni d'ambition, elle se soutint neanmoins par sa conduite & par sa fermeté, & fut declarée Regente, avec autant & plus de pouvoir qu'aucune Reine n'en avoit jamais eu.

C'étoit la force du genie de V. M. qui commençoit déja à regner dans les esprits, & qui leur faisoit comprendre qu'un pouvoir divisé est necessairement affoibli ; que le repos, la gloire & le salut d'un Etat, dependent de l'autorité suprême & sans bornes. En éfet, tant qu'elle demeura telle entre les mains de la Reine, on ne vit que d'heureux succez dehors, & de la tranquillité au dedans : mais dés qu'un esprit de faction & de jalousie eut saisi les Princes, & fait écarter plusieurs d'entre vos Sujets de leur devoir, la face des affaires changea absolument, & les ennemis seurent profiter des divisions intestines qui déchirerent alors le cœur de l'Etat.

Ce fut le choix que la Reine fit du Cardinal Mazarin pour vôtre premier Ministre, qui donna aux esprits turbulens occasion d'éclater, & de faire éclore les mécontentemens qu'ils couvoient. Le Duc d'Orleans par la sugestion de certaines gens qui n'avoient pas été consultez lors qu'il avoit consenti à la Regence, se repentit d'avoir fait son devoir, & conçût en même tems de la jalousie contre le Duc d'Enguien qui continuoit à se signaler.

Aprés la bataille de Rocroi ce jeune Prince enflé de ce succez, comme s'il eût été deu à sa conduite plutôt qu'au bonheur qui accompagnoit les armes de V. M. avoit assiegé

quelques autres Places qu'il ne pouvoit pas manquer de prendre. Ces nouveaux progrez le porterent à proposer le siege de Thionville, & quoi qu'il fût alors assez delicat, de former une entreprise dans laquelle il étoit fort douteux de reüssir, le credit du Duc & à la Cour & parmi les gens de guerre, avec cet air d'autorité qu'il commençoit déja à se donner, l'emporta sur les plus prudens avis, & força la Cour à lui permettre ce qu'elle auroit bien voulu empêcher.

C'est sur les circonstances des tems qu'on doit regler ses desseins & ses actions. Aujourd'hui qu'il n'y auroit rien à risquer que de ne pas reüssir, affront leger & qui pourroit être aisement pallié par mille raisons plausibles, il ne faudroit point balancer dans une pareille occasion. Mais comme un malheureux succez auroit en ce tems là influé sur l'état de la Regence, & porté coup dans toutes les affaires qui se tramoient à la Cour, & dans celles qu'on avoit à soûtenir contre les Etrangers, il n'y avoit rien de plus opposé aux veritables interêts de la Couronne que le projet du Prince.

Il en vint neanmoins à bout. Son ardeur naturelle lui tint lieu de prudence. Il courut avec tant de rapidité devant Thionville, qu'il prévint l'entrée du secours qu'on y envoioit, & ce fut cette diligence qui lui fit emporter la place, & qui garantit l'Etat des revers dont il étoit menacé, si l'on eût été contraint de lever ce siege aprés l'avoir entrepris. Que les froids Peuples du Nord condamnent tant qu'ils voudront l'activité des François, on a vû par plus d'une experience que la lenteur

de l'execution aneantit souvent l'effet des plus sages conseils, & que des projets, sinon temeraires au moins fort hardis, ont heureusement succedé par la prompte vigueur avec laquelle ils ont été poussez.

Les armes de V. M. ne prospererent pas moins en Piemont & en Catalogne que du côté de l'Allemagne, & ce qu'il y eut de plus avantageux encore, fut qu'elles n'eurent pas de moindres succez sur mer où vous triomphâtes de vos ennemis en deux rencontres.

La reputation des forces de la France sur cet element n'étoit pas fort bien établie : on avoit pris trop peu de soin de les entretenir sous les precedens Regnes jusques à celui du feu Roi vôtre Pere de gl. m. Mais pendant ce dernier on avoit déja si bien travaillé à les augmenter, qu'au commencement du vôtre elles se trouverent en état de remporter des victoires, & de faire connoître à vos Voisins, que s'il arrive qu'en quelque point les François se laissent surpasser par les autres Nations, c'est manque d'aplication, & non d'adresse ou de pouvoir.

Il est vrai que sur la fin de l'Année les succez furent plus partagez. Il y eut quelques petites places prises & reprises, quelques rencontres favorables aux ennemis & d'autres où ils furent mis en fuite. Il n'est pas possible que tous les évenemens soient également heureux, ni qu'on soit maître de toutes les circonstances dont ils dependent : il suffit qu'on prenne bien ses mesures dans les principaux, parce qu'ils entraînent infail-

siblement tous les autres qui ne sont pas assez importans pour rien decider.

Il y a toutefois beaucoup d'aparence que dans la superiorité où étoient alors les armes de la France sur celles de ses ennemis, ceux-ci n'auroient jamais remporté aucun avantage sur elle, si les Commandans François n'eussent été plus atentifs aux mouvemens qui se faisoient à la Cour, qu'à ceux des armées qu'ils avoient à combattre. Ils agissoient chacun selon ses preventions. Il y en avoit même qui n'étoient pas fâchez de se voir battus, & qui pretendoient relever par la diminution de leur propre gloire les forces du parti qu'ils avoiét pris dãs les afaires d'Etat.

Tant que la chaleur du zele & que les devoirs de la soumission avoient demeuré maîtres des esprits, & s'y étoient soutenus dans le même dégré où les avoient d'abord produits les considerations de la mort du Roi vôtre Pere, de la minorité de V. M. des justes droits que la Reine avoit à la Regence, & des desseins des ennemis de l'Etat, que la moindre broüillerie pouvoit beaucoup favoriser; tout avoit reüssi & au dehors & au dedans. Mais dés que le zele eut fait place à l'ambition, la deference à la mutinerie; dés que les mouvemens des cercles inferieurs se furent dereglez, & qu'ils commencerent à interrompre le cours du premier mobile, on s'aperçut des changemens que ce trouble causoit dans l'ordre naturel, & on en ressentit bien-tôt les funestes effets.

Si le Regne de V. M. eût été absolument exemt de traverses, si rien ne se fût oposé au cours de ses prosperitez, on auroit bien moins

remarqué toute l'étenduë de son bon-heur, & la superiorité de l'Astre qui preside à sa destinée.

Le premier éclat de l'orage qui se formoit dans les regions inferieures de l'air, se fit sentir par la retraite de l'Evêque de Beauvais. Petite étoile qui croioit que le Soleil empruntoit d'elle la meilleure partie de sa lumiere, & qu'il seroit obligé de décendre de sa sphere pour courir aprés elle ; mais qui s'éloignant de ce grand Astre, & demeurant destituée de la portion des feux qu'il lui communiquoit, beaucoup plus éclatant que ceux dont elle étoit naturellement composée, ne brilla plus que foiblement & dans l'obscurité de la nuit qu'elle avoit choisie.

Le Comte de Chavigni né simple Gentilhomme, & heureux d'avoir été voisin de Richelieu, ami & allié de la maison du feu Cardinal, & qui s'étoit toûjours tenu dans une parfaite dependance de ce Ministre, dont il ne possedoit pas les talens, se méconnut jusques au point d'aspirer à remplir sa place. Il s'aperçut neanmoins bien-tôt qu'elle ne lui étoit pas destinée, & sans considerer que le poste où il se trouvoit déja, étoit beaucoup au dessus de celui qu'il devoit occuper par sa naissance ; qu'il seroit trop heureux de pouvoir s'y maintenir par une fidelité accompagnée d'une parfaite soumission ; il entra dans les cabales qui se formoient, ou plûtôt il contribua à les former, & par sa mauvaise conduite il se fit confiner dans une prison où il demeura plusieurs années, & d'où il ne sortit encore que trop-tôt, puis qu'il abusa de cette grace de

V. M. & qu'il continua toûjours à entretenir les Princes dans des sentimens éloignez de la parfaite soumission qu'ils vous devoient.

Ces deux aspirans à la faveur, & quelques autres premiers Ministres d'Etat comme eux, c'est à dire par imagination, se voiant frustrez d'une si agreable esperance, & ne pouvant rien par eux-mêmes, furent les boutefeux qui animerent les Princes & les autres Seigneurs avec qui ils avoient des liaisons particulieres. L'élevation du Cardinal Mazarin servit de pretexte aux murmures. Le choix de la Reine ne fut pas du goût des Princes. Son autorité ne se trouva pas assez forte pour leur imposer silence. Ils pretendoient l'avoir fait Regente ; que c'étoit de leur liberalité qu'elle tenoit ce rang avec le pouvoir qui y étoit ataché ; que qui avoit eu droit dans le plus en avoit encore davantage dans le moins, & que par consequent c'étoit à eux d'établir tous les Ministres qui devoient être en quelque sorte Regens sous sa Majesté.

C'est ici une ocasion qui ne permet pas de méconnoître les avantages du pouvoir absolu, lequel ne se trouvoit pas encore assez affermi. Il n'y avoit point de Prince qui ne se crût en droit de choisir lui-même un premier Ministre: il n'y avoit point de Ministre, quelque peu de merite qu'il eût, qui aiant l'oreille & la protection d'un des Princes, ne fût assez osé pour pretendre à ce haut emploi ; & lors que la fermeté & le discernement de la Reine eurent fait cette élection, il n'y eut personne qui ne se donnât la liberté de la controller. Hardiesse dont la

Cour n'auroit peut-être pas encore fait semblant de s'apercevoir, si les Mécontens n'en fussent venus jusques au point de vouloir vanger l'outrage qui leur avoit été fait en ne recevant pas le joug de la dependance qu'ils croioient avoir droit d'imposer.

Si la Reine soutenuë par le bon heur de V. M. n'eût pas pris & executé une resolution digne de son courage, elle auroit été soumise à une tutele insuportable. Le plus grand avantage de l'Etat est, que le Prince fasse lui-même le choix de ses Ministres. C'est l'administration de son propre bien, de son heritage, qu'il s'agit de confier. Tous ceux qui s'ingerent dans une afaire si importante, qui ne les regardent point du tout en particulier, ont leurs veuës & leurs interêts. Il n'y en a point qui n'espere qu'à la faveur du silence, que ne peut sans ingratitude s'empêcher de garder l'Administrateur qu'ils ont fait, ils étendront les bornes de leurs possessions en arrachant celles du domaine du Prince, & en les transportant plus loin. Maintenant il ne se trouve plus en France de ces doubles Esclaves qui servent deux Maîtres. La prudence de V. M. est à l'épreuve de ces surprises, & le respect que ses vertus inspirent, ne permet pas seulement d'examiner s'il y a au monde des engagemens capables de contrebalancer ceux qu'on a pris pour Elle.

Le Cardinal Mazarin fut dans ce même principe à l'égard de la Reine. Il répondit à ses bontez autant qu'il étoit possible : il fit connoître qu'il n'étoit pas indigne de la

confiance que S. M. avoit en lui. Mais l
Princes mécontens ne pouvoient soufr
qu'un Etranger fût preferé à tant de fidel
Sujets qu'ils croioient meriter mieux que l
d'ocuper une place où l'on l'avoit apelé sa
leur participation. Ils craignoient qu'il n
fût moins affectionné aux interêts de l
Couronne qu'à ceux du Pape, avec lequel
n'arrive que trop souvent qu'on est forcé d'a
voir des démêlez. Il pouvoit n'avoir pa
assez d'aversion pour l'Espagne dont il éto
né Sujet, ou du moins il ne faloit pas dou
ter qu'il ne detournât les coups qui pour
roient être trop funestes à un Roiaume si Ca
tolique, s'il se trouvoit ocasion de lui e
porter. On s'imaginoit qu'il transporteroi
les finances dans son païs pour enrichir s
Famille. Il ne connoissoit point le genie de
François, qui bien que dociles, ont toute
fois un grand éloignement pour tout ce qu
sent la domination étrangere.

Mais si l'humeur des François n'eût pas ét
encore connuë à ce nouveau Ministre, l
Reine, qui s'étoit sans doute consultée plu
d'une fois avant que de l'apeller au Miniſte
re, en avoit une parfaite connoissance. Il es
constant que les François surpassent toute
les Nations du monde dans la fidelité qu'il
ont pour leur Monarque & dans leur atache
ment pour Sa Personne sacrée; & c'est pa
cette raison qu'ils auroient sans doute aprou
vé un choix fait au nom de V. M. si des es
prits mal-intentionez n'eussent pas tâché d
le leur faire envisager d'une autre maniere
La Reine elle-même étoit une Etrangere, &

reanmoins on lui avoit confié la Regence. Ils savent trop bien distinguer entre la dependance où l'on doit être à l'égard des Ministres, & celle qui regarde le Souverain même : ils n'ont point coûtume de prendre l'ombre pour le corps.

Quelque transport de finances que le Cardinal eût pû faire hors du Roiaume celà n'auroit pas été capable d'incommoder un Etat si grand & si riche : mais il est à croire qu'on avoit pris des precautions sur ce point, puis qu'on fit venir sa Famille en France pour y posseder les biens qu'il pourroit acquerir par ses services & par vôtre liberalité.

Ses ménagemens pour l'Espagne étoient bien moins à redouter que ceux des mauvais François, qui la regardoient comme un apui toutes les fois qu'il leur prendroit envie de troubler l'Etat, & comme un azile s'ils venoient à manquer leur coup. Ce n'est pas au tems d'une minorité qu'on se prepare à pousser à bout les ennemis de la Couronne, & à les aterrer par des coups mortels : on se contente de leur faire tête & de remporter sur eux quelques legers avantages, reservant au Prince, lors qu'il sera plus âgé, de les mettre lui-même à la raison.

Il y auroit eu plus à se defier des atachemens du Cardinal au S. Siege, & depuis que V.M. est devenuë majeure & qu'Elle a pris en main les rênes de l'Etat, Elle a eu beaucoup de raison de tenir un Ministre mitré pour suspect, & Elle a prudemment fait de n'en point admettre, quelque passion

qu'on ait eu de lui en donner : mais pend
la Regence de la Reine il n'y avoit auc
danger. Le Pape n'auroit pas entrepris
faire un procez à un Mineur qui étoit con
me en sa garde, puis qu'il est naturellemen
le Tuteur & le Pere de tous les Princes C
toliques. Au contraire il paroissoit obli
de répondre d'un Ministre qui faisoit profe
sion d'être dans sa dependance. Le S. Sieg
aime à faire tomber le poids de son autori
sur ceux qui sont en état de la sentir ; il éten
ses droits avec prudence & ne s'empresse à
exiger un plein aquiescement que lors qu'
le peut obtenir acompagné des formalite
& des conditions requises pour les valide
Il tâche de domter les contredisans, mai
il veut garder des aparences de justice &
mettre son honneur à couvert.

Pour la preference qui fut donnée à u
Etranger au prejudice des Sujets de V. M
elle étoit alors aussi necessaire qu'elle le se-
roit peu aujourd'hui que toutes les volontez
sont reünies sous un seul Chef, & qu'il n'y
a personne qui ne se pique de faire son de-
voir, ou qui ne tienne ses pensées bien secre-
tes, s'il est assez imprudent pour en conce-
voir qui ne partent pas de ce principe.

Il n'y avoit pas un de ceux qui pouvoient
pretendre au Ministere qui n'eût des liaisons
particulieres avec les Grands de la Cour. Il
y en avoit peu qui eussent de l'experience
dans les affaires étrangeres, & chacun van-
tant son zele & ses bonnes intentions, &
les vantant peut-être de bonne foi, n'au-
roit pas laissé de suivre sa prévention, &

faire des demarches tres-prejudiciables à Regence en s'imaginant en faire de tres-iles à l'Etat.

Mais ce qui determina plus la Reine en veur du Cardinal, fut la recommandation n'en avoit faite le Cardinal de Richelieu vant que de mourir. Le feu Roi de gl.m. étoit déja servi de ses conseils, & il ne faut as douter que la Reine qui sur le sujet des faires d'Etat avoit eu une parfaite confian-e au Cardinal de Richelieu, n'eût reçû ses vis sur ce point. On peut même l'assurer ardiment, & dire que cette sage Princesse si clairée, si patiente, & si prevoïante, auroit nfin renoncé aux services d'un homme qui ui causoit tant de troubles & de chagrins, elle n'eût pas été persuadée par un conseil ussi fidele que bien apuié qu'il étoit le seul ur qui elle pût jetter les yeux, & de qui lle deût attendre les secours importans dont lle avoit besoin.

Cependant comme la clemence est une ertu que les Têtes Couronnées doivent uelquefois mettre en pratique pour se faire imer & admirer des peuples, tous ceux qui voient été exilez ou disgraciez sous le pre-edent Regne furent rapelez sous la Regen-ce, & retablis dans leurs charges. Les recom-penses furent aussi distribuées à ceux qui s'é-toient signalez par leurs services, ainsi que es châtimens afligez à ceux qui s'étoient de nouveau rendus coupables.

Le Duc de Beaufort fut arrêté prisonnier. Il étoit dans le fond un des moins capables de conduire une grande affaire, & néan-

moins il étoit un des esprits les plus broüi
lons, & un de ceux qui se ménageoient
moins avec la Cour. Comme sa prison fu
juste & necessaire, il auroit été bon qu'ell
eût duré encore plus long-tems, & qu'il n
s'en fût pas échapé lors qu'il y eut pour lu
plus d'ocasion que jamais de se mêler dan
des cabales, de tâcher de se rendre Chef d
parti. Cependant on peut remarquer pa
l'exemple de ce Duc, & encore plus pa
celui du Prince de Condé, combien il es
avantageux à un Etat que le Souverain pos-
sede une autorité absoluë, puisque c'es
presque l'unique moien capable de pacifier
tous les troubles, & de ranger les plus mu-
tins à leur devoir : car, quels que fussent les
panchans & du Prince & du Duc, on n'a
rien veu de plus soûmis que le dernier de-
puis que l'âge eut permis à V. M. de pren-
dre la conduite des affaires, & qu'il eut re-
connu la vigueur de vôtre Gouvernement ;
ni de plus réduit que le Prince depuis que
l'experience lui eut apris à quel Maître il
avoit afaire.

Pendant qu'on travailloit ainsi à étoufer
les factions & à maintenir la paix au dedans
du Roiaume vôtre autorité ne servoit pas
moins à la faire regner au dehors. Vous pri-
tes la protection du Duc de Parme, qui ne
pouvant pas de lui même resister au Pape,
auroit infailliblement alumé le feu de la
guerre en toute l'Italie, si la Reine qui
veilloit aux interêts de vos Alliez autant
qu'à ceux du Roiaume, n'eût pas ménagé
une paix si équitable, qu'elle auroit sans

ute été solide sans quelques accidens par-
uliers qui vinrent la rompre quelque tems
rés ; mais elle fut bientôt rétablie par un
uveau Traité.

L'autorité de V. M. fut aussi emploiée
ur apaiser les desordres qui s'étoient éle-
z en Angleterre, & si vos Ministres n'y
üssirent pas comme on avoit fait en Italie,
s y firent au moins tous les éforts imagina-
es. Il est à croire qu'il n'y eut que l'aveu-
e fureur de l'esprit de rebellion qui regnoit
cette Isle qui fut capable de renverser
effet de vôtre mediation.

Les cabales qui se formoient tous les jours
vôtre Cour, vôtre minorité, & la propre
clination de la Reine la porterent aussi à
ntendre à des propositions de paix avec l'Es-
gne, dans un tems où la prosperité de vos
mes devoit en procurer les conditions a-
ntageuses pour l'Etat. Mais comme les Es-
gnols, quoi que fort afoiblis, ne pouvoient
as encore se defaire de leurs anciennes chi-
eres, & qu'ils esperoient que vôtre jeu-
esse & les troubles qui menaçoient le Ro-
ume leur donneroient enfin ocasion d'e-
ecuter leurs injustes desseins, les conferen-
es furent sans fruit, & on se prepara à con-
nuer la guerre.

Les Traitez avec la Holande aiant été re-
ouvellez le Duc d'Orleans eut le comman-
ement de vôtre Armée en Flandre, & com-
ne la reputation que le Duc d'Enguien s'é-
oit aquise l'année precedente avoit donné
le l'émulation à ce Prince, il n'oublia rien
our se rendre maître de Gravelines dont il

entreprit le siege, & secondé de la Meil-
raie, de Gallion, de Rantzau, & de plu
sieurs autres Commandans d'une experien
ce consommée & d'une valeur extraordinai
re, il en vint heureusement à bout.

La gloire du Regne de Vôtre Majest
commençoit alors à remplir toute la Terre
Des commencemens ou des préludes si favo-
rables sembloient promettre des suites enco-
re plus surprenantes. C'est ce qui obligea le
Grand Seigneur d'écrire à V. M. & de vous
donner dans sa Lettre des titres qui mar-
quoient la haute opinion que la Porte avoit
conçûë de vôtre puissance, de vôtre autori-
té, & de vos vertus.

Ce n'est pas que la fortune ne partageât
encore quelquefois ses faveurs entre Vôtre
Majesté & ses Ennemis, mais au moins on
peut dire que les avantages qu'elle acordoit
à ceux-ci n'étoient que de purs effets de son
caprice, & non du manque de soins ou de
prudence de vos Ministres & de vos Gene-
raux. La mort du Marechal deGuebriant, qui
n'avoit pas pû être prevûë, exposa l'armée
qu'il commandoit aux éforts du celebre Jean
de Vvert qui en étoit tout proche, & qui la
maltraita à Teutelingen avant qu'on pût y
envoier un autre General.

Si le Duc d'Enguien malgré toute son
activité ne put pas secourir Fribourg, la
cause n'en doit être attribuée qu'au peu de
resistance que fit cette Place, dont les Ha-
bitans & quelques Officiers avoient le cœur
Alemand. Sa perte fut bien recompensée par
le gain de la bataille qui la suivit imme-
diatement,

fiatement, & qui dura trois jours; & enſuite par les progrez que firent les armes de V.M. qui ſans compter pluſieurs places de moindre importance reduiſirent ſous vôtre pouvoir Philisbourg & Vvormes, aprés que le Vicomte de Turenne eut defait le ſecours qui marchoit vers cette derniere Ville. La ſoûmiſſion de Maience qui ouvrit les portes à vôtre armée, malgré les promeſſes qu'on lui faiſoit de la ſecourir, fut encore le fruit de ſes victoires; & enfin la Campagne de l'Année 1644, ſe termina par la priſe de Landau, de Manheim, & de pluſieurs autres Châteaux & petites Villes.

La Reine d'Angleterre perſecutée par ſes Sujets, qui ſous le fameux pretexte de religion que preſque tous les Rebelles font entrer dans leurs deſſeins ambitieux, tachoient de s'emparer de l'autorité roiale, vint chercher un aſile dans le Païs de ſa naiſſance. Elle ſe jetta entre les bras de V. M. qui commença dés-lors à être le recours des Princes oprimez, & elle fut reçuë avec cette generoſité qui vous eſt naturelle, & qui a ſignalé vôtre Regne autant & plus qu'aucune des autres vertus qu'on voit reluire & qu'on admire en vous.

Il ne ſe fait preſque jamais de cabale dans un Etat, il ne s'y forme point de factions, il n'y a pas la moindre menée ſecrete que la religion ne ſoit apelée pour s'en mêler. Cette Mere des Societez Politiques qui ſe devroit contenter de les careſſer, & de les élever doucement, aprés leur avoir donné la forme, laiſſant à l'interêt ou à la neceſſité

laquelle eſt comme le Pere qui a fourni la matiere pour les engendrer, le ſoin de les conduire & de les défendre, ou de les châtier lors qu'il en eſt beſoin, ſe donne ſouvent la liberté d'étendre ſes fonctions, & de s'ingerer dans celles qui ne regardent que le Pere de famille.

Les ſemences de rebellion que les Miniſtres exclus avoient jetté dans l'eſprit des Grands de vôtre Cour contre la Regence de la Reine, ne receurent pas peu d'acroiſſement du ſecours qu'un pretendu zele de religion leur prêta. Les changemens de mode ſont agreables, & ont leur utilité en toutes choſes hormis en cette matiere à laquelle l'uniformité eſt neceſſaire, afin que la Politique puiſſe marcher ſeurement, & apuier ſes deſſeins ſur des fondemens ſi fermes, que tout ce qu'on a tant de peine à édifier pour le bien d'un Etat, ne ſe trouve pas ſujet à être renverſé ou ébranlé par leur ruine.

Quelques Docteurs s'étant aviſez de faire des Ecrits qui contenoient de certaines nouveautez leſquelles n'étoient pas du goût de la Cour de Rome, & qui furent toutefois aprouvées de la Sorbonne, V. M. qui veut avec raiſon qu'on s'en tienne aux anciennes pratiques, & qui a toûjours fort bien compris que les pointilleries des diſputes ne ſont bonnes à rien qu'à échaufer les eſprits, interpoſa ſon autorité pour faire ceſſer les diferens qui s'élevoient ſur ce ſujet. Ce devoit être aſſez & trop que de vôtre autorité & de celle du ſaint Siege pour tenir la Sorbonne dans les bornes du reſpect. Cependant il

n'y eut pas moien d'arrêter la fougue de ces esprits imperieux, qui se sont entêtez d'être autant de Souverains dans les choses qui relevent de leur ressort, & que l'Empire des Maîtres du Monde doit en ce point être soumis au leur.

Le tort que leur faisoit la Cour en leur imposant silence, en leur défendant de rien innover, & en leur ordonnant de suivre les pratiques de Rome comme du centre de tout le Christianisme, les aigrit si fort, qu'ils resolurent de ne point deferer à ses ordres, & de ne reconnoître ni vôtre autorité ni celle du Pape.

Ils s'adresserent au Parlement comme au veritable Conservateur des droits de l'Eglise Gallicane. Bons Sujets & bons Légistes, peut-être aussi savans dans le Droit Canon que dans le Droit Commun, & d'une conscience aussi délicate dans les matieres de l'un que de l'autre. L'autorité du Parlement est-elle originale? N'est-elle pas toute entiere empruntée de la vôtre? S'il est le Défenseur des libertez de l'Eglise Gallicane, n'est-ce pas un titre & un droit qui vous apartient en propre aussi-bien que tous les autres droits de la Roiauté, & que vous lui avez mis entre les mains comme à un Commissaire qui ne peut rien faire contre vos sentimens, & que vous revoquerez quand il vous plaira, soit à cet égard, soit sur tous les autres chefs, de l'autorité que vous lui avez commise?

Quelle audace n'étoit-ce donc point à la Sorbonne de se pourvoir au Parlement aprés que vous aviez parlé, & quelle temerité

n'étoit-ce point au Parlement de prendre connoissance d'une afaire decidée par vôtre autorité souveraine ? d'oser vous remontrer que cette afaire étoit commune à toute la France, comme si la France avoit des interêts separez des vôtres & communs avec ceux de certaines Societez qui ne relevassent point de vôtre empire ?

Ce sont ces atentats des Corps qui inspirent la desobeïssance aux Membres, ou qui la fomentent. Ces Ecrivains ou plûtôt ces Disputeurs qui se voioient autorisez de l'Université, & qui sont d'ordinaire les plus savans & les plus rares esprits, aïant accez ou en cette qualité, ou à cause de leur caractere auprés des Grands qui les considerent trop, ils ne manquét presque jamais d'abuser de la confiance qu'on a en leur probité ou en leurs lumieres, ni d'engager insensiblement ceux qui les ecoutent à se livrer tout entiers à leurs conseils & à leur direction.

Ainsi les Novateurs mécontens de la Cour, qui bien loin de les couvrir de sa protection les arrachoit à celle que leur donnoit le Parlement pour les renvoier au Pape, alerent chercher des Patrons ailleurs. Ils se tournerent du coté des Grands, dont ils avoient l'oreille en qualité de Directeurs de conscience & de gens d'un merite distingué. La Duchesse de Longueville qui se piquoit de bel esprit, & qui par sa beauté aussi bien que par sa naissance s'attiroit les hommages de presque toute la Cour, se declara en leur faveur. Entrée de son merite elle crut qu'une liaison particuliere avec les

Auteurs les plus polis & les plus estimez la rendoit encore plus recommandable, & que l'apui qu'elle leur donneroit feroit par tout éclater son pouvoir.

Dans cette prevention elle se trouva toute disposée à goûter leurs nouveaux sentimens, & elle n'eut pas de peine à les faire passer dans les esprits des Princes ses proches & de tous les Courtisans que ses charmes & son rang atachoient à sa personne, & qui avoient déja reçû de mauvaises impressions de la part des Ministres exclus.

Ils regarderent les sentimens de V. M. & ceux de la Reine à l'égard de la Sorbonne, comme des inspirations du Cardinal Mazarin. Seduits par les raisonnemens des Sophistes qui les obsedoient, ils se persuaderent que la doctrine du saint Siege & celle de l'Eglise Gallicane pouvoient bien diferer l'une de l'autre, & qu'elles diferoient en efet, parce qu'il y avoit quelque diference entre l'étenduë des droits de la Cour de Rome sur le reste des Eglises de la Chrétienté, & ceux qu'elle possedoit sur l'Eglise de France, qui s'est maintenuë dans quelques privileges que les autres n'ont pas.

C'est justement comme si les Parties, qui ont leurs causes commises devant les Cours Conservatoires de vôtre Roiaume, croioient que la pratique de ces Cours fut essentiellement diferente de celle des autres Justices, & que les fondemens de leurs decisions ne fussent pas les mêmes Loix & la même Jurisprudence qui reglent vos autres Sujets.

Ainſi les Grands pretendirent prendre l
parti de la Sorbonne, du Parlement, & d
l'Egliſe Gallicane oprimée en ſes libertez
contre un Cardinal, que ſon nom même acu
ſoit d'être à la devotion du ſaint Siege, &
qui à l'ombre de vôtre autorité & de celle
de la Reine, étoit en toutes manieres l'in
juſte opreſſeur de la France.

C'eſt ainſi que les paſſions ſe traveſtiſſent,
& ſe font même quelquefois méconnoître
aux cœurs qu'elles poſſedent. Les Grands ſe
vouloient perſuader ou ſe perſuadoient en
effet, qu'ils n'étoient animez que du deſir
de vanger l'affront fait aux Miniſtres Fran-
çois, par le choix d'un premier Miniſtre
étranger, moins digne de l'être qu'eux, &
moins affectionné au bien de l'Etat, ainſi
qu'il le faiſoit déja paroître en prenant hau-
tement le parti de la Cour de Rome. Mais
s'ils ſe fuſſent examinez à fond, ils auroient
trouvé que le Miniſtre ne leur plaiſoit pas,
parce qu'il ne tenoit pas ſa place de leur
main, & que quelque grande que fût la part
qu'il leur faiſoit, tant de l'autorité, que
du maniment des afaires & de la diſtribu-
tion des emplois, ils s'imaginoient qu'ils y
en auroient encore eu davantage ſous le
Miniſtere d'une de leurs creatures.

Le Parlement ſe crut auſſi dépoüillé d'une
autorité qui lui apartenoit ou en propre &
à juſte titre, ou du moins en vertu d'une
poſſeſſion immemoriale par indivis avec la
Couronne. Violence qu'il n'atribuoit ni à
ſon Roi encore trop jeune, ni aux volontez
abſoluës de la Reine; mais aux ſugeſtions,

aux artifices, & aux attentats d'un Supôt de la Cour de Rome, d'un Etranger, qui usurpoit une place laquelle ne lui étoit pas dûë, & d'où il osoit étendre sa tirannie sur tout le Roiaume.

Ce furent là les funestes sources de tous les desordres qu'on vit naître dans la suite; les étincelles qui causerent enfin un embrasement general, & qu'il n'y eut pas moien de prevenir. Le veritable remede à de semblables maux ne se trouve que dans l'autorité absoluë. C'étoient des maladies du printems de vôtre âge, qui n'aiant pû être gueries que dans son été, le sont enfin si parfaitement, qu'il n'en reste maintenant aucune trace, & qu'il leur a succedé une vigueur que ni l'automne ni l'hiver ne pourront jamais amortir.

Mais il survint de nouveaux incidens qui auroient été capables de détruire ces prejugez, & de faire ouvrir les yeux aux moins clair-voians, si on ne les avoit pas eu volontairement fermez, & si l'on n'eût pas pris auparavant la resolution de ne rien voir: car alors que les Barberins persecutez par le Pape, vinrent chercher un asile en France, le Cardinal fut-il d'avis de le leur refuser? se montra-t'il en cette ocasion aussi attaché au saint Pere qu'à la gloire & aux interêts de vôtre Couronne? ne logea-t'il pas lui-même les Fugitifs? ne fut-il pas d'avis qu'on apellât comme d'abus des Bulles de la Cour de Rome? & l'Apel n'en fut-il pas fait par une Declaration de V.M. aussi bien qu'au nom de vôtre Procureur General?

procedure qui est une preuve manifeste de l'union & de la subordination tout ensemble de l'autorité du Parlement à la vôtre, & en même tems de vos sentimens à l'égard de Rome, à laquelle vous ne deferez qu'autant qu'il est juste & avec mesures, lui resistant lors qu'il est absolument necessaire, sans que vos Sujets aient droit de vous faire rendre compte de cette conduite.

A mesure que toutes ces intrigues se mettoient en train à la Cour, les progrez de vos armes devenoient plus lens qu'à l'ordinaire. Il ne se pouvoit pas faire que tant de feux étrangers, tant de nouveaux Phenomenes qui paroissoient dans le Ciel, n'influassent sur les armées, & n'y fissent sentir leur malignité. Vous perdites Lerida, & vos Generaux furent obligez de lever le siege de Tarragone; mais vous prites Pouson en Italie, & conservates presque tout le reste de vos conquêtes.

Cette gloire & celle même de les avoir faites, étoit neanmoins encore au dessous de l'honneur que vous eutes de procurer la liberté à l'Electeur de Treves, detenu depuis dix ans prisonnier par l'Empereur, pour avoir recherché la protection de la France. C'est cette constante generosité que vous faites paroître en faveur de vos Aliez, qui doit vous aquerir de leur part un atachement aussi constant. Seurs de n'être point abandonnez, & que V.M. ne laissera point passer un seul moment favorable d'emploier sa puissance pour leurs interêts; ils doivent, s'ils sont bien conseillez, s'abandonner tout

ntre ſes bras, & lui garder la même fide-
té qu'ils en atendent, & dont ils ont vû ſi
ouvent des exemples.

Le Roi de Portugal leur en a fourni un
ort glorieux ſous le Regne precedent &
ous celui de V. M. C'eſt par les ſecours
edoublez de la France que ce Prince a été
établi, & qu'il s'eſt maintenu ſur le Trône
e ſes Anceſtres, d'où l'ambition des Eſpag-
ols l'avoit exclus. Comme il n'a jamais
mploré vôtre aſſiſtance qu'il ne vous ait
rouvé prêt à la lui acorder, ce bien-fait n'a
as demeuré ſans retribution, la Fortune
lle-même s'étant quelquefois chargée du
oin de vous en recompenſer.

Car les Eſpagnols ſe trouvant forts en
Catalogne, où ils avoient batu le Maréchal
le la Mothe Hodancourt, qui avoit voulu
ecourir Lerida, & s'étant encore rendu mai-
res de Balaguier, ils auroient aparemment
econquis toute cette Province, s'ils n'euſ-
ent point perdu une grande bataille en Por-
ugal, où ils furent obligez d'envoier la
lûpart des troupes qui ſervoient en Cata-
ogne : diverſion qui donnant à vôtre armée
e loiſir de reſpirer, afoiblit tellement la leur,
qu'il lui fut depuis impoſſible de faire de
ouveaux progrez.

Les avantages que la Suede remporta en
Alemagne par le moien de vôtre allian-
ce, & les conquêtes qu'elle y fit, de la
lûpart deſquelles la paix lui aſſura enſuite
la poſſeſſion, ne ſont pas des preuves
moins certaines & moins illuſtres du ſuport
que V. M. eſt capable de donner à ſes Alliez;

que des soins qu'elle prend de leurs interêts aussi-bien dans les negociations que dans la guerre.

Ces considerations avoient engagé depuis peu le Prince de Monaco à quitter le parti des Espagnols pour se mettre sous vôtre protection. Mais si les affaires qu'ont fait susciteés par les revoltes de vos Sujets, ne vous permirent point de faire pour lui tout ce qu'il auroit pû esperer de V.M. dans une autre conjoncture, il eut tort de s'impatienter, & de n'attendre pas que vous eussiez calmé les troubles de vôtre Etat, pour jouïr des avantages que vôtre alliance lui auroit enfin procurez, & qu'il a trouvé depuis lors qu'il s'est de nouveau jetté entre vos bras.

La Campagne de l'Année 1645, fut si avantageuse pour V. M. que bien loin d'en faire ici le detail, je ne sai s'il ne sera point trop long de nommer toutes les Places qui furent emportées par vos Generaux, ou qui leur ouvrirent les portes. Les Forts de Vandreval, Guescha, & Dringen; de Montcassel, Mardic, & Bourboug; les Villes de Menin, Armentieres, Bethune, Saint Venant & la Motthe en Lorraine. Il est vrai que Mont-cassel fut repris bien-tôt aprés, mais on repara cette perte par la défaite d'un grand nombre de troupes Espagnoles qui furent battuës par le Maréchal de Gassion.

J'avouë qu'au commencement de la Campagne le Vicomte de Turenne avoit été surpris & maltraité à Mariendal par le General

lerci : mais la France eut sa revanche à
journée de Nortlingen, où vos troupes
ommandées par le Duc d'Enguien, & sous
ui par les Maréchaux de Turenne & de
ramm'ont, remporterent une victoire
autant plus illustre qu'elle fut opiniâtre-
ent disputée. Vos Generaux penserent alors
ccombet par leur ardeur acoutumée, faute
avoir bien reconnu le terrain, & de savoir
u'il y avoit un large fossé qui ne se pou-
oit franchir, entre un Village, d'où une
artie de leurs troupes avoit chassé les enne-
is, & un Château où ceux-ci étoient en-
ore postez, & où il faloit les aler forcer;
ais le bon-heur ordinaire des armes de
. M. avec les éforts extraordinaires que
t le Duc d'Enguien, qui receut quelques
lessures, contribua de nouveau à le tirer
e ce mauvais pas, & livra prisonnier entre
os mains Gleen General des Imperiaux,
ui en fut quitte à meilleur marché que
lerci, General de l'Armée de Baviere, lequel
erdit la vie dans le combat.

L'Alliance qui avoit été renouvellée entre
.M. & le Duc de Savoie, ne produisit pas
s effets si promtement qu'on se l'étoit pro-
is. La Campagne s'ouvrit tard de ce côté-
, & il n'y a presque jamais de grands suc-
ez à attendre d'une expedition tardive.
Tous les exploits se terminerent à la prise
e quelques petites places du Milanois, uel-
ues unes de celles dont on s'étoit rendu
naître furent aussi reprises par les Espagnols.
Mais la conquête de Rose dans le Rous-
llon fut un coup important, aussi-bien que

la bataille de Liorens que gagna le Comte de Harcourt, & la prise qu'il fit de Balaguier. Les Espagnols qui avoient toujours tâchez d'éloigner d'eux la guerre, & de la porter dans le sein de vôtre Etat, la sentirent alors dans le leur. Toujours prêts à faire des tentatives sur la France, aux dépens du repos des peuples des Païs-bas & d'Italie, & aux risques communs de vôtre Roiaume, & de ces mal-heureuses Provinces soumises à leur domination, pourveu qu'ils ne risquent rien eux mêmes, ils se trouverent alors surpris, inquiets, & embaraſſez à detourner par la voie des conspirations, comme par celle des armes, les coups qui les menaçoient de si prés.

Cette Campagne qui avoit été si glorieuse, ne se termina pas moins avantageusement, puisque la Ville de Treves se rendit à composition, & que vous eutes le plaisir d'y rétablir l'Electeur. La Campagne de 1646 s'ouvrit de même par un vigoureux exploit du Maréchal de Gassion, qui aiant surpris dans leur marche les troupes destinées pour la defense des Villes maritimes des ennemis, en enleva la plus grande partie, & tailla l'autre en pieces.

Elle continua par la prise que vous fites de Courtrai, ville alors bien fortifiée, qui vrai-semblablement devoit être secouruë d'une armée presque égale en forces à la vôtre, proche des lignes de laquelle elle se trouvoit. Mais intimidée par les prosperitez dont vos armes étoient acompagnées en tous lieux, elle n'osa se hazarder à en venir aux mains.

Si les Holandois, comme Aliez de V.M. & des Rois vos Predeceſſeurs, ont quelquefois aſſiſté la France de leurs forces maritimes, elle n'a pas manqué de ſa part de leur fournir dans les occaſions des ſecours ſi conſiderables, que cette Republique auroit bien dû n'en perdre jamais le ſouvenir. En ce tems-là vous envoiates le Maréchal de Grammont à la tête de ſix mille hommes joindre leurs troupes, que commandoit le Prince Guillaume d'Orange, qui avoit deſſein d'aſſi-ger Anvers.

Le Duc d'Orleans, alors Chef de vôtre Armée, s'étant ſaiſi de Berg Saint-Vinox, & aiant repris Mardic, dont les Eſpagnols s'étoient de nouveau rendus maîtres, crut avoir aſſez fait pour ſa gloire. Il finit là ſa Campagne & retourna à la Cour, où il pretendoit aler travailler pour vos interêts comme pour les ſiens; confondant ces deux choſes qui étoient fort eſſentiellement diſtinctes & dont V. M. n'agréoit point du tout le mêlange.

Mais le Duc d'Enguien plus avide de combats, & en ce tems-là moins engagé dans les intrigues du cabinet, entrepris le fameux ſiege de Dunquerque, dont tous les éforts que fit Picolomini pour y jetter du ſecours, ni la reſiſtance opiniâtre des Aſſiegez, ne purent empêcher la priſe. Ce fut un ſi grand ſurcroit de gloire pour les armes de V.M. que tous vos voiſins commencerent à prévoir quelles devoient être les ſuites d'un Regne, dont les premieres années étoient marquées de tant de proſperitez.

La reduction de Dunquerque sous vôtre pouvoir, fut suivie de deux défaites des ennemis, l'une proche de Coutrai, & l'autre entre cette même Ville & Ypres; si bien qu'ils ne se trouvoient pas moins afoiblis par la perte de leurs troupes, que par celles de leurs places, & que vos armees demeuroient également victorieuses au pied des remparts de leurs forteresses & au milieu des chams de bataille.

Longvi, seule ville qui restoit au Duc Charles de Lorraine, & avec laquelle il avoit l'imprudence d'oser faire tête à V.M. fut contrainte de subir vôtre joug, comme toutes les autres Places du même Etat, & de se rendre à composition, quelque bien munie & fortifiée qu'elle eût été, par les soins du Duc de qui elle faisoit l'unique ressource.

La mort du Duc de Brezé, qui avoit si courageusement soutenu les efforts de l'Armée Navale d'Espagne devant Orbitelle, & qui lui avoit donné la chasse, vous fut d'autant plus sensible, que les Commandans & les bons Officiers de Marine étoient encore rares en ce tems-là. Les honneurs que vous fites rendre à sa memoire, & les marques de vôtre bonté pour tous ceux qui tâchent de les meriter par leurs services, sont des aiguillons si puissans, qu'il ne faut pas s'étonner que vous soiez le Prince du monde le mieux servi. Ce funeste accident & le secours qui vint à Orbitelle, obligerent le Prince Thomas de lever le siege qu'il avoit mis devant cette Place.

Mais cette disgrace fut éfacée par les conquêtes que vous fites de Portolongone & de Piombino ; dont la premiere étoit d'autant plus considerable, qu'elle incommodoit fort les ennemis dans la navigation; parce que leurs galeres, qui avoient coutume d'y relâcher en venant d'Espagne, furent depuis contraintes de continuer leur route tout d'une traite, & privées d'un port qui leur étoit fort commode pour aborder dans le Milanois.

La prison du Maréchal de la Mothe Hodancourt étoit necessaire, pour arrêter par son exemple, les plaintes indiscretes & les discours injurieux que la licence de ce tems-là faisoit répandre contre le Gouvernement.

La jalousie des Espagnols éclata à Rome d'une maniere, qui n'aiant point démenti toutes leurs anciennes bravades, n'eut pas aussi des suites moins honteuses qu'à l'ordinaire. Leur Ambassadeur aiant premedité d'insulter le Cardinal d'Este, Protecteur des affaires de la France, pretendit qu'au lieu de faire arrêter son carrosse devant celui du Cardinal dans une Calvacade qui se faisoit, c'étoit au carosse du Cardinal à s'arrêter devant le sien. Leurs gens en étant venus aux prises, ceux de l'Ambassadeur, quoique preparez de longue-main, furent battus & mis en fuite. Il lui falut chercher un Estafier à la place de son Cocher pour le ramener dans son Hôtel, & il fut ensuite obligé d'aller rendre visite au Cardinal, & de se soumettre à s'arrêter devant lui en le rencontrant par

les ruës. Satisfaction qui se fit avec tant d'éclat, & avec tant de reputation pour V. M. que lorsque cette Eminence sortit pour aller visiter le Pape, on entendit dans toutes les ruës des aclamations du peuple, & des cris de Vive France, Vive le Cardinal d'Este.

Les merveilleux progrés des armes de V. M. pendant les années precedentes engagerent ses ennemis à faire leurs derniers éforts, afin d'en interrompre le cours dans la Campagne de 1647. Pour mieux reüssir en leur dessein ils joignirent la ruse à la force, la trahison de quelques-uns de vos Sujets à la pretenduë bravoure des leurs : encore avec toutes ces precautions eurent-ils bien de la peine à en venir à bout. Ils s'étoient flatez d'emporter au premier assaut la Ville d'Armentieres, dont les Habitans étoient d'intelligence avec eux, cependant elle leur coûta tant de fatigues & tant de pertes qu'ils la trouverent trop cherement achetée, & qu'à la reputation prés, dont ils sont idolatres, ils auroient bien voulu ne l'avoir point aquise à ce prix.

La conquête de Landreci leur fut plus facile par la perfidie du Commandant qui leur livra la Place sans se défendre, les desordres qui commençoient à éclater à la Cour augmentant la licence des gens de guerre, & rendant les Oficiers plus hardis à écouter les sollicitations qui leur étoient faites. Il y en eut neanmoins tres-peu qui suivissent un si lâche exemple, & il sembloit qu'à mesure que le Peuple & les Grands s'engageoient dans la revolte ; les armées se signaloient par leur fidelité.

La perte de la Bassée, qui ne fut pas en-
vée par artifice, mais de vive force, &
algré les tentatives des ennemis pour la se-
ourir, les couvrit de beaucoup plus de
onfusion que leurs conquêtes ne leur a-
oient aporté de gloire. C'est ce qu'ils sen-
rent si bien, qu'abandonnant les autres
himeres qu'ils s'étoient déja forgées, ils
ournerent tous leurs desseins à la reduction
e cette Place, où on les vit s'échoüer par
n éfet du bonheur qui acompagnoit vôtre
egne & par la valeur de vos Generaux.

Ceux-ci de leur côté ne manquerent pas
'emporter Dixmude, & de s'emparer de
lusieurs Forts. Ils obtinrent même en diver-
es rencontres particulieres des avantages si
onsiderables, qu'ils durent faire connoître
ux Espagnols que desormais le cours des
rosperitez de la France ne pouvoit plus
tre interrompu; que le genie qui la gou-
ernoit étoit superieur à celui de ses enne-
nis; & que leurs intrigues ni leurs éforts
'étoient plus des digues assez fortes pour
poser à ce torrent qui aloit les inonder.

Cependant ils tâcherent toûjours de lui
esister, & ils se trouvoient de tems en
ems rechaufez par quelques raions d'espe-
ance, qu'il leur sembloit voir reluire pour
ux dans ce qui se passoit de moins avan-
ageux pour vous. Ils ne plaignirent point
a perte de la Ville de Lens que vous n'a-
viez gagnée qu'aux prix de la vie du brave
Gassion, & qu'ils crurent reparée par celle
que vous fites de Dixmude dont ils se ren-
dirent maîtres.

La mort du Maréchal de Gassion vo
aiant obligé de rapeler en Flandre le Vicom
de Turenne, qui étoit alors en Allemagne
il desoloit la Baviere & portoit par tout
terreur de vos armes, il ne pût executer v
ordres qu'en combattant contre ses propr
troupes; puisque les Suedois, qui refusere
de le suivre & qui se mirent en posture
s'opposer à son dessein, étoient à vôtre sol
& obligez de lui obeir. Le châtiment qu'i
reçurent fut digne de leur mutinerie, l
quelle ne porta neanmoins aucun prejudice
vos interêts, car le reste de vos troupes n
laissa pas de ravager le Luxembourg,
passant, & de s'emparer de quelques Ch
teaux.

Le Duc d'Enguien, devenu Prince de Co
dé par la mort du Prince son Pere, ne fit p
si heureusement la guerre en Catalogn
où il commanda pendant cette Campagn
qu'il l'avoit faite en Flandre, parce qu'il n
croioit pas trouver en cette Province de
ennemis dignes de lui & contre lesquels
eût besoin de tant de precautions. Il donn
même un si grand effort au feu de son tem
perament devant Lerida qu'il tenoit assie
gée, & morgua le Gouverneur de cette Plac
d'une façon si dédaigneuse, que son courag
aigri & animé par ce mépris, fit des effort
extraordinaires pour repousser ce Prince
qui fut obligé de lever le siége honteuse
ment pour lui, mais non pas pour V. M
qui n'avoit point de part à sa conduite
qui la desaprouvoit, & qui soufrit en cett
Province des pertes qu'un autre Genera

ns prudent lui auroit sans doute épargnées.

Lors que l'Electeur de Baviere avoit envoié des Deputez à Ulme pour ouvrir des egociations de paix, il avoit prétendu u'elle se devoit faire à peu prés conforme ux instructions qu'il leur avoit données, & 'est ce qui avoit fait resoudre les vôtres à e retirer. Mais enfin la force de vos armes ictorieuses & l'état où la Baviere se vit eduite, forcerent ce Prince à changer de angage. Vos Deputez furent priez de demeurer, & les siens contrains de recevoir es justes & raisonnables conditions qu'il ous plût de leur imposer. Prudence tout fait grande quoi que tardive, mais qui auva d'un embrasement entier un édifice ont tous les ornemens étoient deja reduits en cendre.

Les Suedois aiant pris mal à propos quelques ombrages, & paroissant n'avoir plus en V. M. la même confiance qu'ils avoient auparavant, vous ne fites point de dificulté de les ramener avec douceur & par des éclairciſſemens que vous voulutes bien leur donner. Ce n'est pas pour des amis dont on connoît le fond du cœur qu'il ne faut point avoir d'indulgence, ce n'est pas à ceux qui rendent un culte ordinaire au Soleil que cet Astre doit refuser ses regards lors que l'épaisseur d'un nuage qui s'éleve est prêt de le dérober à leur veuë: au contraire leurs tenebres meritent qu'il en ait pitié, & pour dissiper les vapeurs qui se sont interposées, entre lui & eux, il leur lance ses raions

favorables, tandis qu'il embraſe de ſon
deur les temeraires qui oſent tirer leu
fléches contre lui, ou qu'il laiſſe dans l'ob
curité qui les environne, ceux qui ſe dér
bent à ſa lumiere de peur d'être obligez
lui rendre des actions de graces.

Enfin l'éfuſion de tant de ſang aiant fa
rentrer la plûpart des Princes vos énemis
eux mêmes, ils jugerent en l'année 164
qu'il étoit tems de l'arrêter, puis qu'il n'
avoit pas d'aparence que quand on cont
nueroit à le répandre à grands ruiſſeaux o
pût interrompre le cours des proſperite
de vos armes ; & on choiſit Munſter pou
y traiter de la paix. Les Plenipotentiaire
des Puiſſances intereſſées s'y étant rendus
elle fut concluë entre V. M. & l'Empire
des conditions ſi honorables & ſi avanta
geuſes, qu'elles ne laiſſoient rien à ſouhai
ter à la France, ni pour Elle ni pour ſe
Aliez. Vos Droits ſur Mets, Toul, & Ver
dun, & ceux du Parlement de Mets furent
connus : Brifac, Philisbourg & l'Alſace en
tiere demeurerent ſous vôtre domination.

Mais la fierté des Eſpagnols ne put en
core être abatuë ni par les revers que leurs
armes avoient eſſuiez ni par l'abandonne
ment que l'Empereur faiſoit de leurs inte
rêts. Se confiant ſur leurs anciennes fineſ
ſes, quoique uſées ; ſur les avis qu'ils rece
voient de ce qui ſe paſſoit dans l'interieur du
Roiaume ; ſur l'eſperance qu'ils avoient
que les broüilleries qui étoient prêtes à écla
ter dans vôtre Cour entraineroient vos Gene
raux en des factions contraires à vôtre ſervi-

, & afoibliroient vos forces, ils aimerent
eux hazarder encore leur gloire en renon-
t à leur repos, que de renoncer à leurs
igues & à leurs chimeriques esperances.
Ils avoient encore une raison secrete sur
uelle ils faisoient beaucoup de fonde-
nt : c'est que les Holandois las de la
erre, qu'ils haïssent naturellement, &
nt perdu le Prince d'Orange leur fameux
neral, souhaitoient la paix, & comme ils
soient une puissante diversion des forces
pagnoles, on avoit resolu de traiter avec
x afin de la faire cesser, & de n'avoir plus
faire qu'à la France, dont on ne pouvoit
s comprendre que le genie deût être su-
rieur à celui de l'Espagne.

Toutes ces raisons furent alleguées à
mpereur employant les derniers éforts
ur l'empêcher de conclure un Traité par-
ulier. Mais l'Empire qui ne se gouverne
s tout-à-fait par les preventions de l'Es-
gne, & a les yeux de tant de Princes ou-
rts pour veiller à ses interêts ne laissa
s d'achever cet ouvrage si necessaire à
n repos ; & ensuite vos Plenipotentiaires
iant le peu d'inclinations des Espagnols à
paix, se retirerent de Munster, & aban-
nnerent ces superbes courages à leurs
auvais destins.

Mais comme de tout tems ils savent fai-
s des distinctions inconnuës à tous les
tres Peuples, & qu'ils ordonnerent autre-
is des prieres publiques pour la deliverance
Pape, laquelle ils lui devoient en qualité
Pape, tandis qu'eux-mêmes le retenoient

prisonnier en qualité de Prince, la p
ne fut pas plûtôt concluë avec l'Emper
qu'ils lui firent demander du secours, i
en qualité d'Empereur, puisque sous ce ti
il s'étoit engagé à ne leur en point donn
mais en qualité d'Archiduc d'Autriche.

Les craintes & les alarmes de vos Peup
firent connoître pendant que V.M. eut
petite verole, combien ils avoient d'amo
pour vôtre sacrée Personne. De toutes pa
on n'entendoit parler que de leurs inqu
tudes, qui furent presque suivies du desc
poir, quand ils aprirent que vôtre vie étc
en danger; mais lors que la force de vôt
temperament & la vigueur de la jeuness
si ce n'est le pouvoir de vos Destins, vo
eurent rendu à leurs vœux, on ne vit j
mais tant d'aclamations ni de marques
rejoüissance.

Les Espagnols ne voulurent pas laiss
passer une ocasion qui leur paroissoit si fa
vorable par le trouble où devoient être l
Cour & les armées; ils formerent le dessei
de surprendre Courtrai, & aiant fait mettr
leurs troupes en marche pour aler de c
côté-là, elles eurent le tems de s'en apro
cher sans être découvertes. Mais ils éprouve
rent que le genie qui gouvernoit la Franc
ne s'étoit pas encore retiré, car ils trouve
rent toutes choses si bien disposées à la dé
fense, qu'ils furent obligez de s'en retour
ner pleins de confusion.

S'il y eut jamais de conjoncture qui ai
fait paroître, combien il est importan
pour l'avantage d'un Etat, que l'autorité

uveraine se maintienne dans toute sa for-
, & combien il est impossible d'executer
grands desseins lors qu'elle se trouve
ntrecarrée & afoiblie par l'insolence des
ujets de qui la premiere gloire consiste
ns celle de la soumission, ce fut au tems
: la revolte de la Ville de Naples, qui se
ouva si generale & si vive, qu'il n'y avoit
oint de suretez qu'on ne s'en deût pro-
ettre en l'apuiant. Le Duc de Guise fit son
evoir en y courant dés qu'il y fut apellé;
ais il eu tort de s'en prendre à vos Minis-
es, & d'imputer le manque de secours à
ur mauvaise volonté. Il faloit qu'il fût
erriblement aveuglé ou malin de ne l'attri-
uer pas à sa veritable cause, aux factions
es Grands & des Societez du Roiaume,
ont il avoit eu connoissance avant que
'en partir, & dans lesquelles il n'avoit
eut-être que trop trempé.

Ce furent les traverses que tous ces
Conjurez aporterent à vos desseins, qui vous
mpêcherent de profiter d'une si belle oca-
ion. A peine pouviez vous recouvrer des
inances pour entretenir les armées qui
toient necessaires à conserver vos conquê-
es, bien loin de penser alors à en faire une
ui les auroit si fort épuisées. La malice
es Espagnols, toûjours prête à déchirer la
France, l'éternel objet de leur haine & de
eur envie, leur a fait dire que vous crai-
gniez que le Duc de Guise ne fit à vos dé-
pens cette conquête pour lui. C'est un soup-
çon dont V.M. a été assez lavée par la suite
continuelle des actions genereuses & desinte-

reſſées qu'on lui a veu faire depuis. Quand ce Duc auroit aſpiré à la Couronne de Naples, & qu'il vous auroit demandé vôtre apui pour ce deſſein, vous n'auriez jamais refuſé d'aider à la lui mettre ſur la tête. Les ſoins que vous avez pris de faire des Reines & des Souveraines de pluſieurs de vos Sujettes répondent aſſez de vos intentions pour faire couronner vos Sujets, & ce qui s'eſt paſſé en Pologne à l'égard du feu Duc de Longueville en répond auſſi. Peut-être même que comme ce n'auroit pas été une action illuſtre que d'avoir cette bonté pour un Sujet de la Maiſon duquel vos auguſtes Predeceſſeurs n'avoient pas lieu de ſe loüer, le ſceptre n'en auroit pas été plus mal pour vous entre ſes mains ; puis qu'un ſi grand bienfait, dont ſa naiſſance & ſes propres démarches le rendoient indigne, l'auroit ſans doute abſolument gagné, & que lui étant impoſſible de ſe maintenir ſans vôtre protection, il auroit été neceſſairement obligé de dependre de vous. Quoiqu'il en ſoit, & quoiqu'il y eût à atendre du Duc, ſoit que vous euſſiez voulu garder cette conquête pour vous ou lui en faire un noble preſent, ſoit qu'il eût voulu vous la ravir & qu'il eût reuſſi, il étoit de vôtre interêt d'arracher ce fleuron de la Couronne d'Eſpagne, ſauf à decider enſuite ſur quel chef il auroit deu être poſé.

Mais les factions de vos propres Sujets, plus dangereux ennemis de vôtre gloire que les Eſpagnols, & que toutes les Nations du monde enſemble, ne s'ocupoient qu'à vous

lier

er les mains, & arrêter les mouvemens aturels du corps de l'Etat, qui ne ſe ont que par le moien des finances. Ce ont les nerfs qui rendent ce corps roufte ; c'eſt le ſang qui circulant tour à our dans toutes les veines, doit toûjours e rendre au cœur comme à ſon centre, & ui en paſſant d'une extremité du corps à 'autre doit venir voir en quel état eſt cette ource de ſon mouvement, & lui aider à enretenir la vigueur qu'il reçoit d'elle, toûours prêts à s'y retirer pour la défendre uſſi-tôt qu'il la ſent ataquée de quelque acident externe.

Ce mouvement étant donc interrompu par les opoſitions du Parlement & par ſes refus de verifier vos Edits, il ne fut pas poſſible de vous prevaloir des avantages que la fortune vous preſentoit. Il falut y renoncer. Et V.M. le pouvoit-elle faire ſans chagrin & ſans indignation ?

Pouvoit elle ſans un déplaiſir extrême & ſans un vif reſſentiment ſe voir enlever des lauriers qu'il lui auroit été ſi glorieux & ſi facile de cueillir. Mais par quelles mains lui étoient-ils arrachez ces lauriers ? c'eſt ce qui abſorde les eſprits, & qui fait mieux comprendre que toutes les raiſons du monde, de quelle neceſſité il eſt pour le bien d'un Etat qu'il ſoit gouverné par une autorité abſoluë. Par quelles mains, par quelles voies vous furent retranchez ces nouveaux triomphes qui ſe preparoient pour V.M. ce fut, à reprendre la choſe dans ſon principe, par les intrigues de ceux d'entre

les Ministres qui étoient mécontens du peu de justice que la Cour avoit rendu à leurs merites ; & plus encore par le pieux dépit de deux ou trois Docteurs, dont les chagrins passant dans le cœur de chacun de leurs Sectateurs, alerent saisir toute la Sorbonne. Cette Faculté poussée d'un zele à peu prés égal à celui qui la fit agir au tems de la Ligue contre Henri III. à peu prés avec la même impetuosité & le même aveuglement, & voulant, à quelque prix que ce fût, faire admettre des doctrines dont elle avoit entrepris d'apuier la nouveauté, elle arma l'autorité du Parlement contre l'autorité roiale, aida à surprendre les esprits des Grands par les artifices des Directeurs de conscience, & acheva d'envenimer les plaies que les Ministres exclus avoient commencé de faire. Voilà la fidelité du Parlement & du Clergé. Voilà l'usage que ce dernier fait faire du secret des consciences, & de l'empire qu'il exerce sur elles. Voilà les fruits de cet esprit de religion, qui ne pretendant point relever de son Roi, s'érige des fantômes d'autorité, ausquels, parce qu'ils sont de sa façon, il se soumet bien plus volontiers qu'à ses propres Souverains, dont il ne regarde l'autorité que comme subordonnée, quoique ce soit la premiere & peut-être la seule legitime autorité du monde pour le gouvernement des Societez politiques.

Il y avoit déja plusieurs années que ce feu couvoit sous les cendres, & que peu à peu il prenoit des forces & commmençoit à éclater

mais il ne s'étendit qu'à mesure qu'on lui aprocha des matieres combustibles. Les Edits que vous étiez obligé de faire, afin de lever les fonds necessaires pour l'entretien de vos armées, pour celui de vos Agens & de vos Pensionaires dans les Cours étrangeres, & generalement pour l'execution de tous vos desseins, étoient des démarches dont vous ne deviez rendre compte à personne, & qu'il vous étoit libre de pousser ou d'arrêter à vôtre gré. Le Parlement neanmoins par une temerité digne du châtiment le plus severe, refusa de faire l'enregistrement de ces Edits, & se servit de ce vain pretexte pour couvrir ses mauvaises intentions.

L'éfet en ala si loin, que presque toutes les Compagnies Souveraines de Paris eurent l'audace de faire une union par laquelle elles se mettoient en état de contrebalancer vôtre roiale autorité, & qui auroit peut-être intimidé tout autre courage que le vôtre. Mais quelque suite qu'il y ait à craindre d'une conduite si déreglée & si outrageante, vôtre fermeté ni la vigueur du gouvernement ne se démentirent point. Vous fites arrêter quatre des principaux d'entre ces Rebelles, & vous cassates par un Arrêt de vôtre Conseil l'union de ces seditieuses Compagnies, comme étant un atentat à vôtre absolu pouvoir, & une suite de leur mutinerie.

Au prejudice de cet Arrêt ces factieux Corps ne laisserent pas de s'assembler, & quoi que l'Avocat General Talon, par une fidelité & un devouement pour son

Maître, dont il y avoit alors peu d'exemples, leur remontrât que les énemis étrangers tireroient avantages des desordres qu'ils aloient faire naître ; qu'une autre premiere Ligue ayant déja causé tant de desolation dans le Roïaume, il ne comprenoit pas comment on pouvoit seulement penser à en faire une seconde ; qu'il n'y avoit à suivre en France, que la voie de la plus parfaite soumission pour son Monarque. On n'eut point d'oreilles pour écouter des raisons à quoi on ne pouvoit pas repliquer.

Au contraire on proposa la revocation des levées de deniers qui se faisoient au nom de V. M. & qu'il fût établi une Chambre de Justice, pour connoître des abus & des malversations commises par vos Officiers dans les finances, avec quantité d'autres insolentes demandes, pour ne pas dire extravagantes, qui meritoient qu'en éfet il y eût une Chambre de Justice érigée pour connoître de tant d'outrages, & pour faire punir de si hautes temeritez.

Ce ne fut pas assez que de demander, on voulut obtenir, & à ce défaut on se fit justice à soi-même. On donna des Arrêts, par lesquels on revoquoit les Intendans que vous aviez dans les Provinces : on ordonna qu'il seroit informé des exactions & des concussions qu'ils y avoient commises. Enfin on poussa les atentats si loin & en tant de manieres, que non seulement on usurpa veritablement le Ministere du Cardinal, & les droits de la Regence de la Reine,

mais vôtre propre autorité dans toutes ſes parties.

C'étoit là, dans le fond, le but de chacun des Rebelles, & ſe felicitant d'y être parvenus, il n'y eut point d'eſſai qu'ils ne vouluſſent faire de leur pouvoir. Ils decidérent donc que ce n'étoit pas Vôtre Majeſté qui expliquoit ſes volontez dans ſes Declarations; qu'on n'y devoit reconnoître que les volontez de vos Miniſtres, qui ſe prevaloient de vôtre Minorité, & qui n'étoient point ſi atachez à vos interêts, ni ſi affectionnez au bien public que le Parlement; on pouvoit ajouter encore, ni ſi diſpoſez à uſurper le droit de la Regence, & à s'en approprier les plus eſſentiels, afin de les garder toujours, & de ne vous laiſſer à l'avenir que l'ombre de la Roiauté.

Il n'étoit pas poſſible que ces troubles domeſtiques ne relevaſſent le courage de vos énemis étrangers, qui contre leur coutume, ſe tinrent tout l'Hiver en mouvement pour en profiter. S'ils ne peurent d'abord s'emparer de Courtrai, à cauſe de la vigilance du Gouverneur, ils ne le manquerent pas dans la ſuite, non plus que Furnes, Ettres, & Lens; ils auroient ſans doute pouſſé bien loin leurs progrez, ſi le bonheur de Vôtre Majeſté qui ſe manifeſtoit dans les avantageux ſuccez des temeritez du Prince de Condé, ne les eût arrêtez par le gain d'une bataille.

Ce Prince s'étant trop avancé, pour ſecourir Lens, que les Eſpagnols tenoient aſſiegé, & n'aiant pas pris aſſez de ſoin de

s'informer de l'état du siege, se trouva si proche de leur camp, après qu'ils eurent emporté la place, que n'aiant ni eau, ni fourrage, il se vit obligé de penser à faire retraite sous les yeux des ennemis. Ils ne manquerent pas aussi de prendre leur tems pour le charger, & ils l'auroient entierement défait, si ce Prince, voiant sa perte inévitable à poursuivre son dessein, n'eût pas fait de necessité vertu, en prenant la resolution de livrer la bataille pour se tirer du mauvais pas où il s'étoit engagé.

C'est dans cette occasion que les bons Destins de V. M. & la seule valeur des François, destituée de prudence & ne comptant que sur elle même, l'emporterent sur tous les avantages que les énemis avoient de leur côté. Une armée victorieuse qui venoit de prendre une place considerable; qui étoit couverte de cette place; qui en tiroit abondance de vivres; qui avoit pour Chef l'Archiduc d'Autriche, Prince brave & experimenté, qui étoit plus forte que la vôtre qu'elle ataquoit dans sa retraite, fut neanmoins battuë & absolument défaite, & perdant en même tems sa nouvelle conquête elle perdit encore Furnes, dont vos Generaux se rendirent maîtres. Si l'on eût pû voir dans les cœurs des ingrats Parisiens, & lire ce qui s'y passoit, on auroit connu sans doute que cet avantageux & inesperé succez ne leur étoit pas moins insuportable qu'aux Espagnols, puis qu'il relevoit au dehors l'éclat de vôtre Puissance qu'ils tâchoient d'obscurcir. Vous

leur fistes paroître vôtre juste ressentiment, en ordonnant qu'à l'issuë du *Te Deum*, on le saisît des plus obstinez d'entre les factieux, & qu'une partie des autres eût à se retirer de Paris.

Ce remede si necessaire au mal qui affligeoit cette grande Ville, & dispensé si conformement aux regles de l'Art, fit toutefois un éfet contraire à celui qu'on en devoit naturellement atendre. Les humeurs peccantes de ce corps étoient si abondantes, & dans un si prodigieux mouvement qu'elles surmonterent la vertu du remede, & qu'elles en tirerent un nouveau secours pour entretenir leur déreglement.

Toute la Ville se mit en émotion. On rendit les chaînes, on fit des barricades, on s'arma ni plus ni moins que si l'on eût atendu son plus cruel énemi. Il parut cet énemi, qui meritoit éfectivement ce nom, par raport à l'horreur qu'il avoit pour un procedé si opose à la fidelité & à l'amour des François pour leur Monarque. Ce fut le Chancelier & Vôtre Majesté même en la personne de ce premier Ministre de Justice, puis qu'il vous representoit & qu'il portoit vos ordres. Mais il fut aussi receu d'une maniere digne de l'idée sous laquelle on le regardoit, & sans compter les injures qu'on vomit contre lui, il eut toute la peine imaginable à se sauver des coups de mousquets qui lui étoient tirez de toutes parts, & des mains parricides qui étoient prêtes à l'égorger.

Il falut donc rendre à ces Furieux les objets de leurs affections, les Peres de la Patrie, les grands Liberateurs qui s'immoloient pour sauver le peuple de la tirannie de la Cour, & de l'oppreſſion où le jettoit une legere augmentation de quelques droits, qu'elle étoit obligée d'impoſer par la neceſſité d'entretenir des forces capables de reſiſter aux énemis de V. M.

Attentat inoüi ! inſolence digne d'un éternel châtiment ! & dont il ne faut pas s'étonner que V. M. ait gardé un ſi vif reſſentiment dans le cœur, que quoi qu'Elle en arrête les éfets, & que par une bonté qui n'eut jamais d'exemple, Elle ne s'en ſouvienne qu'autant qu'il eſt neceſſaire pour ſe mettre en état & ſes Succeſſeurs aprés Elle, de n'être plus expoſez aux accez d'une ſi criminelle fureur.

Elle fut ſi grande cette fureur, que la Reine & tout ce qu'il y avoit de gens fideles auprés de vous, jugerent à propos de vous faire ſortir d'une Ville où l'on ne ſavoit pas ſi vous étiez en ſeureté. La ſuite fit bien connoître qu'on ne pouvoit trop ſe tenir ſur ſes gardes. Si l'impunité fait croître l'audace, la reüſſite ne manque pas de la porter à ſon dernier comble. Le Parlement s'étoit fait rendre les priſonniers qui étoient de ſon Corps ; mais afin que tous les Auteurs des pratiques ſecretes & des factions publiques puſſent ſe liguer enſemble, & ſe prêter mutuellement du ſecours, il oſa encore demander la liberté de Chavigni.

Ainſi il ſe declara le Protecteur generalement de tous ceux qui vous avoient ofenſé ou mal ſervi. Vôtre autorité ne devoit plus même s'étendre juſques a châtier vos Miniſtres lors qu'ils manquoient à leur devoir, & qu'ils faiſoient un mauvais uſage de leur adminiſtration. Il faloit attendre l'agrément de vos Superieurs pour toutes vos démarches, & conſequemment ménager ſans ceſſe chacun d'entre-eux afin de vous les rendre favorables.

A la faveur de ces nouvelles conſtitutions dans vôtre Roiaume, il y a beaucoup d'aparence qu'il n'auroit pas manqué de devenir plus floriſſant que jamais. C'étoit ſans doute le grand chemin d'étendre les bornes de la France; de la rendre redoutable à ſes énemis; d'y faire regner la paix, l'abondance, le commerce, & les beaux arts. Il n'y auroit eu qu'à aler conſulter tous les Senats qui ſe feroient atribué l'autorité d'y pourvoir; qu'à mettre le ſecret des afaires entre les mains de tant de perſonnes ſi diſcretes; qu'à travailler à les entretenir toûjours dans une bonne intelligence avec Vôtre Majeſté & entre elles-mêmes; qu'à leur inſpirer un eſprit d'activité & de zele pour agir dans les afaires publiques avec plus d'ardeur que dans les leurs propres; qu'à veiller à ce que le nombre infini des places qui viendroient à vaquer dans ces auguſtes Corps ne fuſſent remplies de gens mal-intentionnez, broüillons, ou aſez à corrompre, d'ames viles & mercenaires.

On doit donc regarder comme un miracle, & comme un éfet de l'influence de vôtre Aſtre, que pendant ces deſordres, non ſeulement vos pertes n'aient pas été plus loin que vos premieres conquêtes, mais que vous aiez conſervé la plûpart de ces conquêtes, formé des ſieges, gagné des batailles, ſecouru vos Aliez, & contraint une partie de vos énemis à vous demander la paix. Ce fut le fruit de la celebre journée de Sommerhauſen, où les troupes de l'Empereur aiant été defaites, il fut reduit à acepter les propoſitions dont j'ai ci-deſſus parlé, qui étoient ſi avantageuſes à Vôtre Majeſté & pour tous ſes Aliez, qu'il ne parut point que ce qui ſe paſſoit au dedans de vôtre Roiaume, eût aporté au dehors la moindre diminution à vôtre credit. Car, ſans compter ce qui regardoit la Couronne de Suede, & vos autres Aliez d'Alemagne, qui tous eurent lieu d'être ſatisfaits de la paix, ſans parler de l'Electeur de Treves, que vous fites rentrer en poſſeſſion de tous ſes biens & de ſes dignitez, vous demeurates maître & poſſeſſeur en propre de Pignerol, de l'Alſace, & de pluſieurs autres Païs qui vous furent cedez.

Vous ſecouruttes même encore ceux de vos Aliez qui demeuroient en guerre. Vous eutes des armées en Italie, pour apuier les droits du Duc de Savoie, & pour y ataquer les Etats du Roi d'Eſpagne, ſur lequel elles gagnerent une bataille proche de la Riviere d'Oglio. Celles que vous aviez en Flandre & en Catalogne firent lever quelques-uns

des sieges que les énemis y avoient entrepris & en formerent à leur tour. Elles s'emparérent de Furnes, de Chasté en Lorraine, d'Epinal, & de Bar. Tortose fut contrainte de subir la même loi. Elles défirent le Comte de Ligneville, & vôtre armée navale, quoique presque de la moitié inferieure à celle d'Espagne, lui donna neanmoins la chasse proche de Naples & lui fit perdre plusieurs vaisseaux. On peut conclure de ces exploits quels auroient été les progrés de vos armes si vous eussiez pû les pousser avec toute la vigueur que vous auriez fait dans un autre conjoncture : mais l'interruption qui étoit survenuë aux levées des finances ; & les ocupations qu'on donnoit à vos Ministres, ne permirent pas d'entreprendre tout ce qu'on auroit facilement executé en un autre tems.

Il ne faut pas douter que les atentats du Parlement d'Angleterre ne fournissent de dangereux exemples à ceux de France, qui sembloient encore un peu plus excusables que celui-là, si toutefois le manque de soumission à son Souverain en quelque cas que ce soit peut être excusé. Vous étiez mineur ; on s'en prenoit à des Ministres ausquels on vouloit que la Reine eut trop de confiance. Mais quel afreux procedé ne tint point le Parlement d'Angleterre contre son Roi dans la plus grande vigueur de son âge ? Abandonné, trahit, livré, & renvoié de Caiphe à Pilate ; il fut enfin jetté dans une étroite prison, d'où il ne sortit plus que pour perdre la vie sur un échafaut.

On ne peut trop admirer la fermeté de la Reine & celle du Ministre, de n'avoir point

été intimidez par ce pernicieux & detestable exemple ; ni leur bonne conduite d'avoir fu éviter le danger qui pendoit sur la tête de V. M. & sur celle de la Reine & encore plus sur celle du Cardinal & de vos autres fidelles Serviteurs.

L'Espagne qui dans toute autre circonstance de tems auroit regardé avec horreur l'atentat des Peuples d'Angleterre, & l'usurpation des droits de la Couronne, fut la premiere à reconnoître cette nouvelle République, à la naissance de laquelle elle n'avoit aucun lieu de prendre un si grand interêt. Son but étoit de faire connoître aux Factieux de France quel acueil elle feroit à des voisins qui suivroient les traces d'Angleterre, & de confirmer par cette démarche éclatante les assûrances de sa faveur & de son secours, qu'elle leur faisoit promettre en particulier.

Cependant ces avances pour ce nouveau Gouvernement ne produisirent pas des éfets fort avantageux pour ceux qui les avoient faites ; lors qu'aprés tous les autres Etats la France qui vit qu'elle ne pouvoit plus faire autrement, envoia des Agens & ensuite des Ambassadeurs en Angleterre, ils furent traitez avec une distinction qui ne devoit pas être agréable à l'Espagne. Mais ce qu'il y eut de plus essentiel est, que sur un different qui s'éleva à l'ocasion du salut des pavillons, on convint que les vaisseaux de France & d'Angleterre ne seroient tenus de faire aucune soumission les uns aux autres, à moins que les Oficiers Generaux de l'Amirauté s'y trouvassent en personne, condition qui devoit être également observée des deux côtez.

Quelques soins que pussent prendre vos Generaux, & quelque courage qu'ils fissent paroître, il leur fut impossible de parer à toutes les entrepriſes des énemis. Les levées des gens de guerre étoient interrompuës par l'interruption de celles des finances. Vos armées ne recevoient point de renfort, les pertes n'étoient point reparées, les recruës ne se pouvoient faire. Ces desordres qui sembloient devoir cauſer la ruine entiere de vos troupes, & donner lieu à vos énemis de faire des grands progrez, ne furent pourtant acõpagnez ni de l'un ni de l'autre de ces malheurs, puiſque les pertes que vous fiſtes furent assez legeres & peu proportionées aux craintes qu'on avoit, vos Oficiers entretenant les armées avec tant de soin & les ménageant si bien, qu'elles se maintinrent dans un état floriſſant.

Comme la ſanglante Tragedie qui venoit de se joüer en Angleterre, étoit capable de faire ouvrir les yeux aux plus aveugles, il ne faut pas s'étoner que la Reine & vos Miniſtres, qui veilloient avec tant d'afection & de prudence à la conſervation de vôtre ſacrée Perſonne, ne priſſent alors leurs meſures pour la faire ſortir de Paris. Démarche d'autant plus neceſſaire, qu'il étoit impoſſible de faire ſentir le poids de vôtre autorité à cette ville rebelle, pendant qu'elle vous tenoit renfermée dans ſon ſein. Vôtre ſalut auroit aparemment dépendu de la diminution ou de la perte entiere de vôtre pouvoir, & l'on n'auroit jamais oſé s'oppoſer à l'uſurpation que pretendoient faire

de vos droits ceux qui auroient eu entre les mains un gage si precieux pour leur répondre du succez de leurs desseins.

Mais lors que vous fûtes hors de leurs ateintes, & que vous eutes pris l'avis de vôtre Conseil, vous recommençates à reprendre vôtre ton naturel, & à faire entendre la voix d'un Maître qui pretendoit se faire obeïr. Soleil auparavant obscurci par un nuage épais & noir, qui ne sembloit pas moins menacer que de tenebres éternelles; mais qui perçant enfin au travers, revint paroître sur l'horison de la France, & la tirer de l'obscurité où elle se voioit plongée.

Ce n'étoit pas toutefois assez que d'illuminer cette sphere, il faloit que la force de vos raions dissipât entierement l'afreux nuage qui s'étoit formé dans la region de l'air, & qui y subsistant toûjours avec sa malignité, se trouvoit par ses mouvemens continuels interposé sans cesse, entre vous & les cercles inferieurs. Cette operation ne se fit pas sans de fracas épouvantables. Vôtre chaleur venant à combatre ces froides vapeurs, qui s'étoient élevées du fond des cloaques de la malice humaine, & qui avoient transi la plûpart des cœurs qu'on auroit deu voir brûler d'ardeur pour vôtre service, elle excita des tonnerres & des foudres, qui roulans avec une impetuosité terrible, fraperent, détruisirent, desolerent une infinité d'endroits, & ne cederent à l'ardeur de l'Astre qui les rechaufoit, qu'en se fondant en une pluie si

violente, qu'il sembla que tout le Roiaume en deût être inondé.

Le premier choc fut une Declaration de M. V. qui transportoit le Parlement de Paris à Montargis. Châtiment propre à faire sentir aux Rebelles l'étenduë de vos droits & de vôtre pouvoir, si leur endurcissement ne les avoit pas rendu insensibles. Mais loin de se mettre en état d'obeissance & de soumission afin de vous fléchir, cette mutine Compagnie s'empara de vos magasins, s'assura de vos forteresses, rendit plusieurs Arrêts concernans les finances, les charges, les ofices du Roiaume, & tous les autres droits, prerogatives & revenus de la Couronne, & declara vos Ministres perturbateurs du repos public.

On vit alors les mauvaises semences qui de longue main avoient été jettées dans les cœurs des Grands, & qui n'y avoient que trop germé commencer à produire des fruits amers & empoisonez. Il y en eut plusieurs qui alerent ofrir aux rebelles Compagnies les services qu'ils devoient à Vôtre Majesté, achevant ainsi de leur persuader qu'elles étoient éfectivement montées à vôtre place, que toute vôtre autorité leur étoit devoluë, & que tout le monde la croioit avec justice entre leurs mains, & l'y voioit avec joie.

Enfin la guerre fut hautement declarée entre le Souverain & les Sujets, entre V. M. & le Parlement de Paris, qui entraîna aprés lui la plûpart des autres Parlemens de Fran-

ce. Lors qu'on veut repreſenter le dernier degré de folie on raporte l'exemple d'un Nain qui ſe meſure à un Geant. Qu'on juge à preſent que l'ordre naturel eſt rétabli, ſi cette comparaiſon peut jamais avoir une aplication plus juſte qu'au Parlement à l'égard de ſon Roi, & ſi les échaſſes ridicules & demeſurées ſur leſquelles ce pretendu Coloſſe ſe guindoit, pouvoient manquer d'être aperçuës de tous ceux qui n'étoient pas tombez dans une extravagance pareille à la ſienne.

On ne put pas auſſi s'empêcher des-lors d'en juger à peu prés de même, quand on vit que toutes ces troupes de ſeditieux, au ſeul blocus de Paris, qui aloit ſans doute être afamé, furent obligées d'entrer en des conferences & de rechercher une paix qu'ils ne meritoient pas d'obtenir, & que vôtre clemence leur acorda. Elle fut ſuivie d'une circonſtance remarquable, c'eſt qu'elle ne fut pas aprouvée des Grands du parti, qui ne s'étant declarez que les derniers n'étoient pas toutefois les moins à craindre : car on peut dire que la revolte des Parlemens n'étoit que comme un embraſement ſoudain, qui jetoit à la verité une grande lueur, mais qu'on prévoioit bien ne devoir pas être de durée ; au lieu que la jonction des Grands à ce parti étoit l'éfet d'un feu qui couvoit depuis long-tems dans les fondemens de l'édifice, & qui s'y étoit ataché peu à peu avec tant d'opiniâtreté qu'on pouvoit craindre qu'il ne le conſumât entierement.

C'eſt à quoi travailloient puiſſament ceux qui n'avoient pas pû être vaincus par vos

bontez, parce qu'ils desiroient avec une pas-
sion aveugle de s'agrandir à vos dépens, &
d'entrer à quelque prix que ce fût en posses-
sion d'une partie de vôtre autorité. Celle que
le Pr. de Condé s'étoit aquise par le bonheur
dont ses exploits avoient été acompagnez,
leur sembla alors la plus propre à contreba-
lancer la vôtre. On avoit voulu l'embarquer
cent fois dans les projets des Factieux, mais
ses ocupations guerrieres le tenoient trop a-
taché, il n'avoit pas eu de goût ni de loisir
pour les intrigues, & il s'étoit laissé posseder
tout entier par son avidité pour la gloire.

Ce foible qu'on connoissoit fut l'endroit
par lequel on sut enfin le prendre. Il avoit
déja assez souvent prêté l'oreille aux sollici-
tations des autres Princes & de la D. de L.
mais il avoit été autant de fois entraîné par
son ambition au commandement des armées
qu'il tenoit de V.M. & de son Conseil. Il
n'aspiroit donc qu'à se le conserver en vous
demeurant toûjours fidele. Content de lui-
même & de l'éclat de sa reputatiõ il oublioit
dans les bras de la victoire ces engagemens
de faction moins charmans pour lui, & qui
convenoient moins à ses inclinations. Mais
depuis qu'on eut trouvé le secret de lui per-
suader que cette gloire dont il étoit idolâ-
tre, recevoit de vives ateintes de la part de
vos Ministres, & qu'ils n'avoient pas pour lui
les égards dûs à un Prince de son rang & en-
core plus à un Heros de son caractere, il fut
facile de pousser son impetuosité aussi loin
qu'on desiroit. On lui fit faire des deman-
des dont on savoit bien qu'il seroit refusé, &

les refus furent autant d'outrages qu'il ne put pas digerer.

C'eſt ainſi qu'un air contagieux ſe communique & infecte tous ceux qui le reſpirent. La mode étoit venuë de ne devoir plus rien à ſon Souverain. C'étoit lui témoigner aſſez de reſpect que de ne tâcher point d'empieter ſur ſes droits ; & lors qu'on lui rendoit ſervice ce n'étoit plus par les devoirs de la naiſſance, ni pour lui paier les legitimes tributs qui lui étoient aquis, c'étoit lui faire grace & il ne pouvoit ſans injuſtice ne pas acorder toutes les recompenſes qu'on ſe mettoit en tête d'exiger de lui.

Ces dangereux exemples ne pouvoient pas manquer d'être ſuivis des Seigneurs de la Cour, & de cauſer de terribles deſordres. Le Comte d'Alais forma des projets ſur ces modéles, & penſa troubler toute la Provence en commençant par Aix : audace qui en un autre tems ne lui eût jamais monté dans l'eſprit. Mais pour la Ville de Bourdeaux, il eût été ſurprenant qu'elle n'eût pas joüé ſon rolle dans cette ſcene où tant d'autres Villes commençoient déja à paroître.

Durant ces cruelles traverſes qui ſurvenoient de toutes parts à V. M. on ne pouvoit point eſperer de plus grand avantage pour ſes armes que celui qu'elles avoient de ſe maintenir ; de prendre du côté des Païs-Bas pour le moins autant de places ſur les énemis qu'ils en prenoient ſur vous : de les batre plus ſouvent qu'ils ne batoient vos troupes ; & de faire avorter la plûpart de leurs deſſeins en Catalogne. Ce bonheur

sera regardé comme une merveille par tous ceux qui feront reflexion sur l'état où étoient alors les afaires de vôtre Roiaume.

Il est aisé de juger combien étoit violent cet état, puis que vous fûtes obligé de faire arrêter au commencement de l'année mil six cens cinquante, trois Princes dont il y en avoit deux de vôtre sang roial. Ce coup fit paroître vôtre autorité en toute sa force dans un tems où on la regardoit comme plus de demi partagée & foulée aux pieds. Cependant on étoit tellement prevenu de cette pensée, & l'exemple de la catastrophe d'Angleterre avoit si fort frapé les esprits, qu'il y eut des gens qui regarderent cette vigueur comme le dernier éfort d'une autorité mourante, & comme la lueur que pousse tout d'un coup une lumiere qui va s'éteindre.

Le Vicomte de Turenne fut de ce nombre, car il se seroit bien donné de garde de prendre les armes contre V. M. s'il ne se fût point si lourdement mépris. Cet esprit ploiable, toûjours prêt à prendre le parti le plus fort, toûjours atentif aux ocasions de faire valoir ses ruses à la Cour comme à la guerre, toûjours en mouvement pour se trouver où l'on croioit qu'il n'étoit pas, & pour emporter par surprise ce qu'il n'osoit ataquer à force ouverte, ne manqua pas de s'aprocher de Paris avec ce qu'il avoit pû obtenir de troupes alemandes & espagnoles, & ce qu'il avoit pû en débaucher de françoises, dans le dessein de forcer la prison des Princes. Un service si grand, si éclatant,

& qui portoit sans doute le dernier coup à l'autorité roiale, s'il eût pû reüssir, auroit merité une reconnoissance proportionné à sa grandeur. C'étoit le moins que ce Liberateur eût pû exiger pour sa part que de faire restituer Sedan à sa Famille avec toutes les annexes sur lesquelles elle avoit autrefois étendu ses pretentions.

Il ne lui fut pas toutefois si facile d'executer son dessein qu'il se l'étoit imaginé. Il se vit obligé de reculer, & par malheur pour lui, dans l'ocasion qu'il croioit la plus importante de sa vie, & où il ne s'agissoit pas de moins que de recouvrer une Principauté perduë, il ne trouva point de jour à faire une secrete contremarche, & à revenir surprendre ses énemis, c'est à dire les fideles Serviteurs de son Roi. En un mot il connut qu'il s'étoit trompé en prenant les François pour des Alemans.

Il fut donc reduit à revenir tambour battant à la tête de ses troupes mandiées chez les Espagnols, ou achetées des pierreries que lui fournirent les Grands de sa cabale; & de l'argent qu'ils emprunterent de toutes parts, s'imaginant qu'au moins il alloit se saisir de Damvilliers, que le Gouverneur avoit promis de lui livrer. Mais ni ce dessein ni ceux qu'il fit sur diverses autres Places ne lui réüssirent pas. Le succés de la bataille de Rhetel lui fut encore moins favorable: il ne servit qu'à rehausser l'éclat de vôtre gloire, à faire triompher vôtre bonheur entre les mains du Cardinal Mazarin qui étoit present, & à donner au General revolté plus d'associez au bâton

Maréchal de France qu'il n'en souhaitoit.
insi toutes les esperances de ce fameux Ge-
eral s'évanoüirent peu à peu dans la suite.
es disgraces lui firent connoître la vanité
e ses projets. Tant de preparatifs pour met-
re le feu aux quatre coins de la France se
issiperent en fumée, & malgré toutes les
himeres qu'il s'étoit formées il demeura
implement le Vicomte de Turenne pour lui,
x Maréchal de France pour qui le voulut,
spirant toute sa vie, aprés être decheu d'une
i haute esperance, à d'autres grandeurs aus-
quelles la prudence de V. M. n'a pas jugé à
ropos de l'élever.

Le châtiment des Princes aiant paru assez grand par l'éclat & par la rigueur de leur prison, & tous leurs amis, à la tête desquels se mit le Duc d'Orleans, vous sollicitant de leur rendre la liberté comme à des gens qui étoient tout à fait mortifiez, & qui aiant une bonne fois connu que vous étiez leur Maître, vous garderoient à l'avenir une fidelité inviolable, & demeureroient parfaitement soûmis à vos volontez, V. M. se laissa fléchir & fit ouvrir les portes de leurs prisons. Elle receut aussi en grace la plûpart de ceux qui avoient pris leur parti, entre lesquels le Vicomte de Turenne, qui s'en étoit tres-mal trouvé, acepta de bonne foi l'amnistie, dans l'esperance que quoi qu'il en fût & qu'apparemment il deût toute sa vie demeurer Prince sans Principauté, il auroit toûjours plus d'avantage à recevoir les influences des raions du Soleil que celles des autres Planettes, qui n'ont de feux à communiquer que ceux qu'elles empruntent de cet Astre.

Il n'en fut pas de même des Princes élargis. Vos bontez fomenterent leur orgueil & enhardirent leur audace. Ils demanderent la retraite de vôtre Miniſtre qui avoit été déja auparavant propoſée par leurs amis & par le Parlement. V. M. n'y auroit neanmoins jamais conſenti, ſi le Miniſtre même, qui ne vouloit pas qu'il lui fut imputé d'avoir ralumé dans la France le feu de la guerre civile, ne ſe fût retiré à Cologne.

Ce devoit être aſſez à tous ces temeraires ambitieux que d'avoir frapé à ce but auquel ils marquoient viſer depuis ſi long-tems, ſans que cette contrainte, fût encore acompagnée de toutes les circonſtances les plus capables d'exciter vôtre reſſentiment. Mais on ne s'en tint pas là. Le Parlement voulant triompher juſques au bout, donna divers Arrêts contre le Cardinal pour le noircir & pour lui ôter toute eſperance de retour dans le Roiaume, & regardant le Prince de Condé comme l'énemi irreconciliable d'un Miniſtre qui lui avoit fait un afront ſi ſanglant, il recommença à flater ce Prince, & à lui inſpirer l'envie de ſe rendre de nouveau Chef de parti.

Il ne falut pas beaucoup l'en ſolliciter. Tout l'y pouſſoit, ſes premieres preventions, ſon humeur inquiete, le reſſentiment qu'il avoit de ſa priſon, ſon nouveau credit, & l'ocaſion de l'âge de V. M. deſtituée de ſon Conſeil ordinaire, & qui ne devant pas encore avoir beaucoup de fermeté & d'experience, ſembloit être livrée entre ſes mains. Il y étoit encore excité par une partie des

Grands, comme le Duc de Beaufort & le Coadjuteur, qui sous son ombre & par le besoin qu'il auroit d'eux esperoient avoir quelque part au commandement qui lui demeureroit, à quoi ils avoient pris goût durant les troubles précedens.

Chavigni qui avoit aussi été mis hors de prison, & qui neanmoins n'étoit pas content d'avoir repris sa place au Conseil, parce qu'il connoissoit que la Reine ne lui acorderoit jamais celle où il ne cessoit pas d'aspirer, fut un des plus dangereux artisans du trouble. Il obligea le Prince de rompre les Traitez qu'il avoit faits avec la Reine, dans l'esperance que de nouvelles broüilleries lui donneroient peut être moien d'obtenir ce qu'il voioit bien que la Cour lui refuseroit toujours tant qu'elle seroit libre, & qu'on ne la feroit point agir par contrainte.

Enfin la Ducheſſe de Longueville par des motifs encore moins raisonnables, le Prince de Conti, le Duc de Rochefaucout, le Duc de Nemours, & presque tous les amis du Prince l'entraînoient dans un parti auquel il n'avoit que trop de panchant; & le Coadjuteur, esprit malin & dangereux, qui avoit de nouveau rompu avec lui, & qui vouloit le perdre, aida à l'y precipiter par ses intrigues.

Ainsi il sortit de Paris & se retira en son Gouvernement de Guienne, où il se croioit toutpuissant. Il ne comptoit pas moins sur l'Anjou, & sur le Duc de Rohan, qui en étoit Gouverneur. Le Comte de Doignon qui l'étoit de Broüage & de la Rochelle prit aussi son parti. Tavanes & Marsin qui comman-

doient, l'un sur les frontieres de Champagne, & l'autre en Catalogne, débaucherent une partie de vos troupes & les lui menerent; ce dernier abandonnant la Catalogne dans un tems où Barcelonne assiegée par Don Juan d'Autriche, avoit besoin d'un secours qu'il pouvoit aisément lui donner.

On fut obligé de recourir aux armes pour s'opposer à une si grande revolte, qui faisoit connoître qu'on en vouloit plus à vôtre autorité qu'à vôtre Ministre, & qu'on n'avoit employé tant d'éforts, tant d'intrigues, & tant de violence pour l'éloigner, qu'afin de vous priver de ses conseils & de vous oprimer plus facilement. Cette même consideration engagea V. M. à le rapeller, n'y aiant aucun de ses Sujets qui fût capable de lui rendre les services dont Elle avoit besoin, & s'en trouvant à peine un seul qui lui parut entierement afectioné, s'il y en avoit encore quelques-uns qui lui demeurassent fideles.

Le Duc de Boüillon se mettoit à si haut prix que V.M. vit bien qu'il faloit se passer de lui. Le Comte de Harcourt, auquel vous aviez confié vôtre armée, pensoit à se rendre maître de l'Alsace & à s'y établir une Souveraineté, & le Duc d'Orleans lui même favorisoit la revolte.

Le Cardinal ne se fut pas plutôt rendu auprés de V.M. qui étoit à Poitiers, qu'elle sentit les éfets de sa presence & de ses sages conseils. L'Anjou fut reduit en tres-peu de tems, & les afaires auroient sans doute fort promtement changé de face, si tous ceux qui

qui aſpiroient à partager vôtre puiſſance ne ſe fuſſent ſoulevez à la fois contre celui qui vous aidoit à la maintenir, & qui faiſoit ce qu'ils étoient eux-mêmes obligez de faire au prix de tout leur ſang.

Le Duc d'Orleans ſollicité par Chavigni & par ſes autres confidens, aiant déja aprouvé les demarches du Prince de Condé, ſe declara en ſa faveur, & mit ſur pied une armée pour combatre la vôtre. Le Parlement qui étoit bien aiſe de voir ſur les épaules des Princes le fardeau de la guerre, qu'il étoit ſi peu capable de porter, vous la fit d'une autre maniere qui lui convenoit mieux. Il rendit des Arrêts contre vôtre Miniſtre; il fit vendre ſes meubles & ſa Biblioteque; il mit ſa tête à prix; il adjugea vos propres revenus & vos finances à ceux qui portoient déja les armes contre vous, & il excita le reſte du peuple à les ſuivre.

Il n'y eut que trop d'infideles Sujets qui préterent l'oreille à ces ſollicitations. Bourdeaux & ſon Parlement, toûjours d'intelligence avec celui de Paris auquel il ne cedoit en rien pour l'eſprit de rebellion, embraſſerent avec ardeur le parti du Prince de Condé. Ils receurent dans leur port la flote d'Eſpagne qui venoit pour les aſſiſter dans leurs funeſtes deſſeins & il ſe trouva quantité de Villes des autres Provinces qui ſuivirent leur exẽple.

Il y en eut neanmoins quelques unes qui vous garderent la fidelité qu'elles vous devoient, & qui vous fut fort neceſſaire. Car lors que le Prince eut mis S. Luc en déroute devãt Miradoux & qu'il ala ſe preſenter devãt Mõ-

tauban, si les Habitans lui eussent ouvert les portes, il y a toute aparence qu'il auroit pousſé ses desseins aussi loin qu'il auroit voulu.

Toulouse qui n'étoit pas plus affectionnée à V.M. que les autres Villes où il y avoit des Parlemens, & qui avoit déja veu rendre par le sien des Arrêts contre vôtre Ministre, n'atendoit que Montauban pour se declarer tout-à-fait, craignant de se trouver opoſée à celle-ci qui étoit fort animée contre elle: car on jugeoit que le parti que Toulouse auroit embrassé seroit aussi-tôt rejeté par Montauban, afin d'avoir sujet de prendre les armes contre le Parlement, & de se vanger des injustices qu'il étoit acusé de lui avoir faites. On atendoit donc avec impatience que le Prince se fût rendu maître de Montauban, & on ne doutoit pas qu'il n'y fût receu aprés la rencontre de Miradoux où il avoit été victorieux.

Ainsi Mõtauban auroit entraîné Toulouse, qui ne souhaitoit rien plus fortement que de se voir par ce moien remiſe en bonne intelligence avec son énemie, afin de se joindre ensemble contre V. M. & leur exemple auroit sans doute été suivi de tout le Languedoc, ce qui auroit porté un si grand coup à vôtre autorité que je ne sai pas si elle eût jamais pû s'en relever.

Mais les P. Reformez qui étoient les maîtres dans Montauban, & auſquels le Prince de Condé fit representer les services que ses Prédeceſſeurs avoient rendu à leur parti, ne se trouverent pas d'humeur à écouter ses remontrances ni à favoriſer ses deſ-

seins. Joüissant alors paisiblement de leurs privileges à l'ombre de l'autorité roiale à laquelle ils s'étoient sounis, & se souvenans qu'avec la protection de tous les Princes qu'ils avoient veus à leur tête, ils n'avoient jamais obtenu d'établissement si avantageux que celui où ils se voioient par leur soumission, ils trouverent à propos d'y joindre la fidelité dans une conjoncture si pressante, où il sembloit qu'il s'agissoit de tout pour V. M. afin qu'en cette consideration ils fussent toûjours maintenus dans le même état où ils étoient alors.

Leurs secours avoit déja aidé à enlever la Rochelle à son Gouverneur par le moien des Habitans qui s'étoient declarez contre lui, & qui avoient assisté les troupes que V.M. avoit envoiées pour l'en chasser: de sorte que dans un si grand soulement auquel on faisoit servir de pretexte la faveur d'un Cardinal, nom qui ne devoit pas être agreable aux P. R. ils se tinrent neanmoins en repos, & donnerent des marques de fidelité pour le Gouvernement qui ne lui furent pas inutiles.

En éfet aprés cette resistance de Montauban le parti du Prince de Condé commença à s'afoiblir peu à peu, & on l'auroit veu bientôt détruit si le Duc d'Orleans aussi aveuglé dans ses interêts que facile à se laisser surprendre, n'eût point armé dans le cœur du Roiaume pour le soûtenir.

Cependant le Prince qui abandonnant la Guienne vint avec beaucoup de peril se mettre à la tête de l'armée que S. A. R. avoit pris soin de former, fit connoître par la

route où il mit vos troupes à Bleneau, que l'imprudence du Duc d'Orleans avoit penſé perdre & V.M. & ſon Alteſſe même, puiſque ſi vous fuſſiez tombé entre les mains du Prince, il n'y a pas d'aparence que S.A. eût pû ſe ſoûtraire au pouvoir du vainqueur. On ne peut donc trop admirer l'amour des François pour leur Monarque, laquelle dans cette dangereuſe conjoncture leur fit faire des éforts ſurprenans pour la conſervation de V.M. & qui va au delà de tout ce qu'on peut s'imaginer quand ils ne ſont ſeduits par les artifices des Grands, dont l'adreſſe fait ſouvent déguiſer les mauvaiſes intentions ſous l'aparence du bien public.

Neanmoins la plûpart des Rebelles commencerent à ouvrir les yeux, & à apercevoir qu'ils avoient entré en des engagemens contraires aux obligations naturelles où ils étoient envers leur Souverain. Ainſi nonobſtant l'autorité dont le Prince paroiſſoit revétu; & celle des Arrêts du Parlement, ils ſe retirerent peu à peu, & laiſſerent extrêmement afoiblie l'armée où ils étoient. Pour parer à ce revers on eut recours aux dernieres extremitez. On apella les Etrangers dans le cœur du Roiaume. L'Archiduc y fit marcher le Duc de Lorraine avec ſes troupes, dont V. M. crut ſe délivrer par les ſommes qu'Elle lui fit ofrir; mais le Duc toûjours trompeur prit l'argent & ne tint point parole juſques à ce qu'on lui en eut encore compté davantage, & tant qu'il en eut aſſez pour le ſatisfaire.

On ne trouvera point étrange que les armes des énemis aient fait quelques progrés pendant de si furieux desordres ; on s'étonnera plûtôt qu'elles n'en aient pas fait davantage. Les principaux d'entre vos Sujets vous refusoient leurs bras & leurs bourses, & aportoient des obstacles invincibles aux secours que vous auriez pû tirer des mieux intentionnez. Les Chefs de vos armées se declaroient contre vous, ils débauchoient vos troupes & les faisoient joindre à celles d'Espagne, pour les amener toutes ensemble au milieu de leur Patrie où elles portoient le fer & le feu, & desoloient un Roiaume qui au gré de ces Rebelles n'aidoit pas assez à détruire son Roi.

Il faut donc laisser faire les énemis sur les frontieres & s'en tenir à combatre & à vaincre au dedans ceux qui auroient dû faire triompher V.M. au dehors. Vôtre armée s'étant mise en marche pour aler ataquer celle des Rebelles, le Prince de Condé voulut se retirer à Charenton. Mais comme il n'avoit pas beaucoup ménagé les esprits des Parisiens, & que le Parlement, qui vouloit avoir la premiere & la plus grande partie de l'autorité, voioit que ce Prince l'usurpoit toute entiere, on lui refusa le passage dans la Ville.

Lors qu'il fut dans le Fauxbourg, où il se trouvoit obligé de passer, vos troupes fondirent sur lui avec une ardeur qui ne se peut exprimer, & il ne les receut pas moins courageusement. On peut dire à la gloire des deux partis qu'il se fit alors des actions d'une bravoure signalée

& dignes d'une éternelle memoire, si le sujet d'un si terrible combat ne meritoit pas d'être enseveli dans un oubli éternel.

Enfin la victoire auroit sans doute demeuré toute entiere à V. M. & la rebellion s'en aloit éteinte par ce combat, si les Parisiens qui craignoient de vous voir triomphant & d'être punis de leur revolte, n'eussent ouvert au Prince les portes de leur Ville, & si Mademoiselle fille de S. A. R. ne fût alée elle-même à la Bastille faire tirer le canon sur vos troupes.

V. M. irritée de tant d'audace en fit éclater ses justes ressentimens. Elle lança ses foudres contre la temeraire Compagnie qui dirigeoit les mouvemens de cette Ville rebelle. Elle donna un Arrêt par lequel le Parlement étoit transferé à Pontoise, où Elle tenoit alors sa Cour. Elle défendit à tous ses Sujets de reconnoître pour Lieutenant General du Roiaume & pour General de ses armées le Duc d'Orleans & le Prince de Condé qu'il avoit revêtus de ces titres. Elle declara vacantes & impetrables les Charges de tous les Oficiers qui ne se rendroient pas à Pontoise pour les exercer.

Ces marques de vôtre indignation ébranloient de plus en plus les esprits de vos Sujets, & les alienoient de la guerre qui les y exposoit avec le Parlement. Ils sentoient une secrete confusion de voir vos énemis & les leurs aux portes de Paris & cherchoient les voies de s'en delivrer & de rentrer dans leur devoir, lors qu'une fausse demarche du Vicomte de Turenne, qui commandoit vos troupes, pensa jetter tous les afaires du Ro-

raume dans un nouveau desordre, & vôtre Personne même dans le danger de tomber au pouvoir de vos énemis.

Il ala se poster entre les rivieres de Seine & de Hieres, où il fut renfermé par trois corps d'armées que commandoient le Prince de Condé, le Duc de Lorraine, & le Duc Vvitemberg. Toute sa prudence si vantée qui n'avoit pas été capable d'éviter ce precipice, ne l'auroit pas été non plus de l'en retirer: toutes ses ruses ne lui auroient servi de rien; & V.M. se seroit trouvée seule & sans troupes dans une Bicoque, exposée à ses plus mortels énemis, si un coup du Ciel n'eût trompé l'ardeur & les desirs du Prince de Condé par une maladie qui l'arrêta dans Paris, & qui donna moien à vôtre General de se dérober & d'échaper à la vigilance des Ducs de Lorraine & de Vvitemberg, & du Comte de Tavanes, qui n'avoient ni les qualitez du Prince pour pousser à bout une si grande entreprise, ni le même interêt à ne la laisser pas manquer.

C'est ainsi que souvent la fortune contribuë à la reputation des Capitaines autant & plus que le merite. On ne peut pas exprimer combien le Vicomte de Turenne fut alors loüé dans vôtre Cour, parce qu'un pur éfet du hazard l'avoit tiré d'un pas où il n'avoit jamais deu s'engager, & où il auroit sans doute demeuré si le Prince de Condé n'avoit pas été lui-même contraint de demeurer à Paris. Mais la joie qu'on eu de voir V.M. délivrée d'un peril presque certain, fit oublier que c'étoit son propre bonheur qui la sauvoit, & que le General à qui on attri-

suoit la gloire, ne meritoit que le blâme de s'être laissé surprendre ; qu'il ne devoit son propre salut qu'à la maladie que les bons Destins de V.M. avoient envoïée au seul énemi qui fût capable de profiter d'une si dangereuse faute.

Comme il n'y avoit plus qu'une fausse honte qui retenoit la plûpart des Factieux, & qui les empêchoit de rentrer dans l'obeissance, V.M. voulut leur donner le loisir de penser serieusement à leurs actions, & leur faciliter un retour auquel rien ne s'opposoit plus que la seule presence du Cardinal. Pour lever cet obstacle V. M. consentit une seconde fois à l'éloignement de ce Ministre, & par ce moien Elle ramena à leur devoir avec la Ville de Paris, un si grand nombre de ceux qui l'avoient trop legerement abandonné, que le Prince de Condé se vit reduit à se jeter entre les bras des Espagnols, aimant mieux aler essuïer leurs hauteurs qu'implorer vôtre clemence.

Il vint aussi-tôt à la tête de ces énemis declarez de la France assieger & prendre Rhetel, tandis que vos troupes fatiguées des travaux de la guerre civile n'étoient pas encore en état de s'y oposer. Cependant on peut dire que V.M. en faisant arrêter le Cardinal de Rets gagna encore une victoire domestique qui servit beaucoup à afermir le repos où l'Etat commençoit à se trouver au dedans: car cet ingenieux Artisan des brigues, des factions, & des cabales, auparavant connu sous le nom de Coadjuteur, n'étoit pas moins à redouter qu'une puissante armée. Comme il avoit aussi toujours envié le poste du Car-

dinal, & qu'il n'en avoit pû soufrir la presence, vous voulutes lui épargner le chagrin de voir le triomphe de cet heureux Concurrent qui étoit sur le point de revenir auprés de V.M. Mais le déplaisir qu'il eut de perdre une liberté dont il savoit user si finement ne fut pas moindre que celui qu'il auroit eu en voiant le Cardinal entrer en possession de vôtre faveur & de son administration.

Dés que ce Ministre fut de retour il s'apliqua à reprendre Bellegarde, seule Place de Bourgogne qui tenoit contre V.M. Rhetel ne demeura pas non plus entre les mains des énemis, car dans la Campagne suivante, qui fut celle de 1653, vos Generaux le reprirent aussi, & enfin la Ville de Bourdeaux avec toute la Guienne rentra sous vôtre obeïssance.

Par ce moien la guerre civile étant tout-à-fait éteinte, & le germe de la rebellion n'aiant demeuré que dans bien peu de cœurs, on ne sauroit exprimer de combien de rejoüissances & d'aclamations fut acompagnée la ceremonie de vôtre Sacre, qui en quelque sorte, & selon que l'usage le requeroit, confirmoit vôtre possession de la Roiauté. Sortant alors de tutele, & prenant en mains les rênes de vôtre Etat, il ne s'agissoit plus du vain pretexte de reprimer les injustices de vos Ministres. S'en prendre desormais à eux c'étoit s'en prendre à V. M. même. Si tous ces mouvemens déreglez n'eussent procedé que du desir de ne laisser pas vôtre jeunesse maitrisée par des gens qui abusoient de vôtre autorité en vôtre nom,

ou les auroit veu cesser dés ce moment. Dans l'assurance que c'étoit le vrai Pilote qui tenoit le timon du gouvernail on se seroit laissé prêt conduire par sa direction, & on auroit été d'obeïr à ses ordres.

Comme chacun de ceux qui avoient suivi le Prince de Condé avoit des veuës bien opposées à un si legitime retour, vous entreprites de les ramener à leur devoir par la force, & vous fites en même tems connoître, que la conduite qui avoit été tenuë pendant vôtre Minorité, n'étoient point l'éfet de la volonté ou du caprice de vos Ministres. Vôtre Majesté ratifia tout ce qu'ils avoient fait, particulierement pour le maintien de son autorité, & poussa même avec plus de vigueur ce qu'ils n'avoient encore osé que foiblement entamer. Les mouvemens de vôtre cœur, qui ne se mesuroient pas à ceux des cœurs d'un ordre inferieur, quelques élevez qu'ils fussent, vous suggererent le parti que vous aviez à prendre pour faire voir que vous étiez né Roi & Monarque absolu, & que vous saviez vous faire rendre ce qui étoit deu à vôtre Dignité suprême.

Vôtre Majesté ordonna au Parlement de Paris de faire le procez au Prince de Condé. Elle disposa des Gouvernemens & des Charges qu'il avoit possedées. Elle confisqua ses biens, & le fit declarer criminel de Leze-Majesté, aussi-bien que tous ceux qui avoient continué à suivre ses traces. Exemple capable d'intimider des Sujets qui n'auroient pas encore été dans le dernier aveuglement, & par lequel le Comte de Harcourt convié ou forcé à rentrer en lui-

même, dans un tems où il chanceloit & où il avoit déja fait les premiers-pas pour ternir par une infame desobeïssance la gloire qu'il s'etoit aquise à vôtre service, fut empeché de se precipiter dans des abimes de disgraces qu'il voioit que les Princes mêmes de vôtre Sang ne pouvoient pas éviter.

A cette fermeté que vous êûtes pour vous faire obéïr, & qui marquoit que vous étiez né pour commander, vous joignites celle que les Heros ont acoutumé d'avoir dans les combats. Preuve éclatante & inconteſtable des droits que le sang héroïque, dont vôtre cœur étoit formé vous donnoit de pretendre à ce titre. Vous vôlates devant Stenai, où vôtre presence animant vôtre armée la remplit en même tems d'admiration pour vôtre assiduité à visiter les travaux, & à soûtenir des fatigues capables de rebuter des gens déja rompus au métier; & vous causâtes tant d'étonnement aux Officiers qui composoient vôtre Conseil de guerre, qu'ils furent obligez d'avouër que malgré toute l'experience qu'ils avoient aquise aux dépens de leurs sueurs & de leur sang vous en saviez déja du moins autant qu'eux.

Il ne faut pas douter que ce ne fût l'efet de vôtre présence qui reduisit cette Place, qu'on avoit regardée comme imprenable, & qui en fit tomber les murs & les fortifications. Ce fut encore par l'influence qu'elle répandoit dans tout ce climat que les Espagnols, qui esperoient se dédommager de la perte de Stenai par le succez du siége qu'ils mirent devant Arras, aiant été attaquez juſ-

ques dans leurs lignes, furent batus & entierement mis en fuite. Déroute qui aprit au Prince de Condé que les prosperitez qu'il avoit euës autrefois, & qui l'avoient rendu si fier, étoient bien plus des éfets de l'Astre qui présidoit au Regne de V. M. & de la valeur des François en général, que de sa propre conduite & de la force de son genie, lequel ne se trouva pas même alors capable de garantir le Quénoi, ni de sauver la ville de Clermont confié à la garde des ses gens, quo qu'ils la défendissent avec autant d'opiniâtreté qu'il leur fût possible.

Vos cõquêtes ne se terminerét pas aux lieux où elles étoient éclairées de vôtre presence, & faites par la force de vôtre bras; elles s'étendirent en Catalogne où vos Generaux se signalerent à l'envi, pour avoir part à l'estime de leur Monarque. Un des plus puissans aiguillons qui portent les hommes aux actions héroïques, c'est lorsqu'ils sont assurez de servir un Prince qui possedant lui-même toutes les vertus en connoît le prix & saura leur rendre la justice qui leur est deuë.

La Campagne de l'année 1655, s'étant ouverte par le siége de Landreci, qui se rendit à composition, elle continua par la prise de Mardbuges, & de plusieurs autres Villes & Châteaux qui ne pouvoient pas manquer d'être emportez, puisque vous les araquiez vous-même. Vôtre Etoile, qui sans doute est celle de la victoire, ne produisit pas moins son éfet ordinaire dans vos armées, sous le commandement de vos Maréchaux, qui se rendirent Maîtres de toutes les Places qu'ils eurent le tems d'assieger.

Quelques grande que fût la gloire de ces conquêtes elle étoit neanmoins encore au dessous de celle de voir tous les Princes maltraitez & persecutez de la fortune se jeter entre vos bras, & avoir recours à vôtre protection. Le Prince François de Lorraine outré de la prison du Duc son Frere, que le Roi d'Espagne avoit fait arrêter, vint vous amener ses troupes & vous demander un azile qu'il ne pouvoit trouver nulle part qu'en vôtre puissance & en vôtre generosité.

Le Duc de Modene plus maltraité des Gouverneurs du Milanois qu'il n'auroit pû être de leur Roi même, aiant trouvé le Conseil d'Espagne sourd à ses plaintes, rechercha à son tour vôtre apui, comme le seul qui fût capable de le mettre à couvert des insultes de cette orgueilleuse Nation.

Les soins que vous prîtes de faire des Reglemens utiles au dedans de vôtre Roiaume, ne furent pas moins glorieux à V. M. que les victoires qu'Elle remportoit par la force de ses armes. Ils firent connoître l'étenduë de vôtre genie, qui rempliſſoit déja tous les devoirs de la Roiauté. Vos Ordonnances contre les blasphêmes, contre les duels, & contre plusieurs autres violences qui se commetoient tous les jours, furent des témoignages de vôtre équité, aussi bien que de la moderation de vôtre ame, laquelle n'étoit pas moins un exemple à suivre qu'une Reine à reverer; tandis qu'elle exerçoit doucement son empire en refrenant les mouvemens indiscrets de la langue & les brutales passions du cœur.

Les jalousies qui s'élevent entre les Officiers sont souvent la cause des desordres qui troublent les armées, & qui renvèrsent les desseins les mieux concertez. On en vit une preuve dans le fâcheux succez du siege de Valenciennes, qui fut entrepris au commencement de la Campagne de 1656. Le Maréchal de Turenne en rejetta la faute sur le Maréchal de la Ferté, & la Ferté se plaignit de Turenne & lui imputa tout le malheur de cette entrepriſe. Comme il est impossible de savoir ce qui se passa dans le cœur de ces Generaux ni même dans leur conduite, on ne peut en juger que par les aparences. Elles furent alors favorables au Maréchal de Turenne; mais depuis qu'un long tissu d'actions & d'intrigues a donné le moien de penetrer plus avant, son caractere a fait découvrir sa passion dominante, de s'élever au dessus de ses pareils & de les maîtriser, instruit tout le monde du plaisir qu'il prenoit à en médire en secret, pendant qu'il les acabloit de civilitez en leur presence, & manifeste les autres obliquitez de son ame, & l'on a commencé à douter que tout le tort fût du côté de l'autre Maréchal.

Vos armes ne manquerent pas de prospérer par tout ailleurs où elles ne furent point arrêtées par la malignité de cet obstacle. Elles emporterent Valence en Italie, la Chapelle en Flandre, & firent lever le siege que les Espagnols avoient mis devant Saint Guillain.

Ce fut en ce tems-là que la Reine de Saba vint visiter Salomon. La fameuse Christine,

qui pour monter au plus haut degré de la gloire par un sentier peu battu, avoit renoncé à sa possession de la Couronne de Suede, qu'elle avoit bien la force de porter, si elle n'en eût pas fui l'embarras, se rendit à Paris, pour connoître par elle-même, si vos vertus roiales répondoient à vôtre reputation. Elle y fut receuë par vos ordres, avec une magnificence convenable à vôtre grandeur & à la sienne, & avec les honneurs deus à son haut rang, dequoi elle parut extrêmement satisfaite.

Mais lors qu'elle eut veu ce qui se passoit à vôtre Cour & dans vôtre Roiaume, les soins que V. M. se donnoit du Gouvernement, qui n'interrompoient point ses plaisirs, l'abondance qui regnoit par tout, la politesse de vos peuples aussi bien que de vos Courtisans; lors qu'elle eut bien examiné vôtre roiale personne avec les charmes dont elle étoit pourveuë; cette Majesté douce & fiere tout ensemble, capable d'inspirer l'amour & la crainte; elle demeura convaincuë que la renommée n'avoit pas encore publié ce qui se trouvoit de grandes & extraordinaires qualitez en vous. Elle en parut si surprise & si enchantée, que ceux qui l'aprochoient ne doutoient point, que si le siecle eût permis de suivre toutes les coûtumes des Amazones, comme il permettoit d'en porter quelquefois l'habit, qui étoit celui que cette Reine avoit choisi pour faire son entrée à Paris, & qu'elle mettoit le plus souvent; elle n'eût encore, à leur exemple, demandé à V. M. une posterité digne de Vous & d'Elle.

Les armes sont journalieres. Il n'y a point eu de Heros qui n'ait essuié quelques revers de la Fortune; ce qu'elle semble faire exprés, afin de leur donner un plus grand goût pour les victoires qu'elle leur prepare. C'est ce qui arriva en Flandre au commencement de l'An 1657, où Saint Guillain & Condé furent repris par les Espagnols, & la prise de Cambrai manquée par le Vic. de Turenne.

Mais cette fiere & capricieuse Fortune n'a pourtant jamais osé s'en prendre en face à V.M. ni se distinguer de tous les autres Genies de l'Univers qui vous ont toûjours constamment rendu leurs hommages. Vous n'eûtes qu'à paroître devant Montmidi & elle vint vous y offrir ses tributs. Elle vous y ouvrit des passages au travers des chemins couverts, des bastions, & des demi-lunes, qu'elle s'étoit auparavant engagée de rendre inaccessibles. Elle vous livra St. Venant, Bourbourg, la Mothe aux bois, & Mardic, & refusa cette derniere forteresse aux éforts que firent vos énemis pour la reconquerir. Ils n'en avoient pas moins faits pour surprendre Ardres & Calais, & ils n'y avoient pas été moins vigoureusement repoussez. A mesure que l'âge ajoûtoit de nouveaux degrez à vôtre experience & à vos lumieres, il prêtoit aussi un nouveau lustre à vôtre gloire par la multiplication de vos conquêtes. Apas trop capable sinon d'aveugler au moins de charmer un jeune courage. Le vôtre toutefois ne s'en laissa pas transporter. Toûjours moderé & maître de vous-même, nonobstant les boüil-

lons d'un jeune sang & les acclamations de tout l'Univers ; toûjours disposé à épargner le sang humain & à accepter les retours de ceux qui vous avoient ofensé, comme à domter les orgueilleux & les rebelles, vous prêtâtes favorablement l'oreille aux Puissances qui vous proposerent la paix.

Cette facilité qu'on esperoit moins de la France que de l'Espagne, ce genereux renoncement aux conquêtes & aux victoires qui vous atendoient, fut le sujet de l'admiration de tous les Princes, tandis qu'ils voioient avec pitié que les Espagnols aussi foibles que temeraires, ne pouvoient se resoudre à profiter des efets de leur mediation.

Mais enfin le consentement que vous aviez donné à entrer en negociation aiant été éludé par vos énemis, vous songeâtes à recourir aux armes par lesquelles vous aviez déja tant de fois abatu ces superbes courages. Ils avoient recherché avec empressement l'aliance de l'Angleterre ; mais avant que de se resoudre à s'engager avec eux elle vous ofrit cette même aliance qu'ils demandoient avec tant d'ardeur, & vous ne jugeâtes pas à propos de mépriser les avances d'un Voisin qui auroit pû leur être d'un grãd secours, & qui ne vous étoit pas inutile.

Ils commencerent à sentir les efets de ce nouveau Traité par un exploit aussi avantageux pour vous qu'acablant pour eux. Vous alâtes ataquer Dunquerque par terre pendant que les Anglois le tenoient investi par mer. Ce siege que tant de circonstances remarquables rendirent fameux, fini par le gain d'une bataille & par la victoire la plus

complete dont on ait jamais oüi parler. L. Prince de Condé en fut quitte à bon marché de n'y avoir perdu que son cheval. Heureux d'avoir retrouvé celui du Capitaine de ses Gardes, qui demeurant demonté paia pour son Maitre; mais malheureux d'avoir causé la perte de tant de braves gens que son exemple ou ses sollicitations avoient entraînez, & qui moururent ou furent faits prisoniers les armes à la main contre leur Roi. Le Maréch. d'Hoq. fut un de ceux qui y laissérent la vie.

Les Espagnois ayant perdu cette bataille, Dunquerque capitula le 24 de Juin 1658, & sa reduction, qui fut le fruit de la victoire, la fit tomber entre les mains des Anglois, suivant les conditions du Traité que vous aviez fait avec eux. Berg Saint Vinox ne put pas non plus resister à vos armes triomphantes: sa garnison se livra prisoniere entre vos mains, & toutes les autres petites Places du voisinage vinrent d'elles-mêmes se ranger sous vôtre obeïssance.

Ce sujet de joie que donna la prosperité de vos armes, se trouverent interrompus par les aprehensions où l'on fut pour vôtre sacrée Personne. V. M. s'étoit si souvent exposée aux fatigues les plus violentes, aux injures de l'air, & sans doute infecté par les maladies des soldats, que vôtre santé en fut enfin alterée, & que vous tombâtes dans une maladie qu'on jugea perilleuse. Ce fut alors qu'on vit éclater les témoignages de l'amour de vos Peuples, par leurs craintes, par leurs empressemens, & par leurs vœux; & qu'on connut qu'ils étoient pleinement persuadez que leur salut étoit ataché au vôtre.

Le retour de vôtre santé fut acompagné de plusieurs nouveaux triomphes. Furnes, Dixmude, Gravelines, Audenarde, Menin, Ypres, le Château de Commines, furent rangez sous vos loix, & on défit les Espagnols qui vouloient sauver Menin.

Le grand feu, qui pendant les dernieres revoltes avoit pensé embraser vôtre Roiaume, n'étoit pas si bien éteint qu'il n'en parût encore de tems en tems quelques étincelles en divers endroits où les faisoit voler le vent de l'inconstance de l'esprit humain, qui se lasse aussi-bien de son bon heur que de sa mauvaise fortune. Le plus seur moien d'écarter ces nuages, avant qu'ils eussent le tems de s'épaissir, étoit d'en faire aprocher le Soleil. Vous y courutes, & produisant aussi-tôt l'éfet qui vous est naturel, vous dissipates par la vertu de vôtre aspect les froides vapeurs qui rendoient la plûpart des cœurs glacez pour vôtre service, & celles qui avoient commencé à se durcir, & qui étoient déja prêtes à former des foudres, furent dissoutes par l'ardeur de vos raions.

Aprés que vous eutes donné vos ordres dans la Province de Bourgogne, où s'étoit formé cet orage, V.M. se rendit à Lion, pour y voir la Princesse de Savoie, dont on lui avoit vanté les charmes. Mais ceux de l'illustre naissance de l'Infante d'Espagne qui vous fut alors proposée, secondez des droits qui la pouvoient un jour acompagner, & des douceurs de la paix que promettoient cette aliance, avec l'inclination de la Reine vôtre Mere, qui panchoit de son côté, l'emporte-

ter sur tout ce que la Princesse de Savo
avoit pû vous inspirer de sentimens avan
geux pour elle.

C'est ainsi que vous avez toûjours sû do
ter vôtre propre cœur. Vous n'impos
point de joug, auquel vous ne vouliez vo
soumetre vous-même. Les plus vifs mouv
mens de vos passions cedent aux éforts de
raison & à l'amour de la gloire. Ce q
vous aviez déja une autrefois gagné s
vous en laissant partir la Connétable Co
lomne, fit trouver cette seconde victoi
beaucoup moins surprenante, que si l'o
n'avoit point connoissance de ce premi
essai de vôtre vertu.

Pendant que vous faisiez des conquêt
en Flandres, vos armes triomphoient égal
ment en Italie où le Duc de Modene sent
les éfets de vôtre protection. Mais ni tou
ces grands progrez, ni ceux que des espe
rances presque certaines vous promettoien
encore, ne furent pas capables de vous se
duire, & de vous faire preferer les avanta
ges que vous ofroit la guerre, au plaisir d
donner la paix.

Outre vôtre propre inclination les desir
de la Reine ne contribuoient pas peu à vous
y porter. Cette Princesse, qui ne pouvoi
oublier qu'elle étoit Fille d'Espagne, avoi
à cœur de terminer une guerre qui aloit trop
abaisser cette Monarchie à laquelle elle de-
voit sa naissance : mais le vehement desir
qu'elle avoit de vous marier avec l'Infante
sa Niece l'entraînoit encore avec plus de
passion du côté d'une paix qui devoit être le
premier fruit de ce mariage.

Le plus grand obſtacle qui s'y trouva fut ne ſuite des deſordresque vous avoiés cauſé os propres Sujets. Si l'on y fait de ſerieuſes eflexions on connoîtra que les énemis de la rance n'ont preſque jamais eu d'avantage ur elle par leurs propres forces & qu'il ne ui eſt point arrivé de deſordres que par ſa aute, lors que les peuples ont manqué de oumiſſion au Souverain; ou par le relâchenent des Rois qui ne ſavoient ou ne vouoient pas ſe ſervir de leur legitime autorité.

Le Roi d'Eſpagne fit donc ſon premier ineret de rétablir le Prince de Condé. C'eſt un oint que vous n'euſſiez jamais acordé ni dû acorder s'il ſe fût agi d'une paix à faire avec n Roi vôtre énemi. Mais cet odieux nom 'étant déja évanoüi pour faire place à celui e Beaupere par la promeſſe qui vous avoit été faite de l'Infante, vous n'eutes plus rien à refuſer à un Monarque auquel vous veniez de vous unir par un lien ſi étroit.

Les magnificences de la ceremonie de vôtre mariage & celles de vôtre entrée avec la Reine vôtre Epouſe dans la Ville de Paris, tous les divertiſſemens & tous les ſpectacles dont cette entrée fut ſuivie, ne marquerent pas moins la grandeur & la puiſſance de V.M. & les Richeſſes de ſon Roiaume, que la delicateſſe de ſon goût dans le choix de ſes plaiſirs, & l'exactitude de ſes ordres pour les faire diriger ſelon ſes intentions.

Sous un autre Regne le retour du Pr. de Condé dãs le Roiaume auroit été ſans doute d'une dangereuſe conſequence. Son ambitiõ, ſon feu, ſa qualité, ſa reputation, ſes premiers

mécontentemens, peut-être pas éteins quoi qu'assoupis, tout sembloit être à craindre. L'exemple de ce qui s'étoit passé depuis sa sortie de prison n'avertissoit que trop de se défier de sa soûmission & de ses promesses. Cependant l'experience a fait voir que comme les vagues les plus impetueuses se brisent contre un rocher élevé, un Roi qui sait le veritable art de regner ne manque jamais de ranger ses Sujets à leur devoir, & de rendre impuissantes toutes les ateintes qu'ils osent lui porter.

Il ne fait pas moins parer aux revers qui lui viennent par les voies du cours ordinaire de la Nature. Le Cardinal Mazarin mourut au mois de Mars 1661, & tout l'Univers voiant V. M. privée d'un si grand & utile secours eut les yeux sur Elle pour examiner sa conduite aprés cette perte.

Elle fut prudente cette conduite, elle fut ferme, solide, & active. V. M. prit sur soi-même une partie du poids des afaires que le Cardinal avoit acoûtumé de soûtenir; Elle fit un choix judicieux de ceux qu'Elle vouloit charger du reste, dans la vûë neanmoins d'avoir toûjours à l'avenir une inspection particuliere sur toutes les démarches de ses Ministres; & Elle éloigna de son service avec le Sur-intendant Fouquet ceux qui ne s'aquitoient pas bien de leur devoir.

Pour connoître de leurs malversations dans le maniment des finances, vous établites une Chambre de Justice composée de quelques Conseillers tirez de la plûpart des Cours Souveraines du Roiaume, à laquelle

vôtre Chancelier préſida. En procedant de cette maniere vous donnâtes des preuves manifeſtes de vos intentions à faire rendre une juſtice exacte & deſintereſſée. Les abus qui s'étoient auparavant commis furent reformez par cette voie, & les Financiers qui s'étoient ſervis de la facilité qu'on trouve pendant une Regence, & des ocaſions que leur avoient fourni les troubles du Roiaume, furent punis avec une douceur & une moderation qu'on ne peut trop admirer, n'aiant été obligez que de reſtituer une partie des ſõmes qu'ils vous avoient ſoûtraites, ou qu'ils avoient fauduleuſemẽt exigées ſous vôtre nõ.

Si le châtiment des crimes eſt neceſſaire, la recompenſe des fideles ſervices ne l'eſt pas moins. Il eſt vrai que tous vos Sujets, quels qu'ils ſoient, vous doivent leurs perſonnes, leurs biens, leur ſang, ſans avoir droit d'en rien pretendre. En vous ſacrifiant tout ce qu'ils ont, ils font leur devoir & ne vous donnent rien, puis que tout eſt à vous. Cependant ces marques de bonté dont vous daignez les favoriſer, ces degrez d'honneur où vous les faites monter, d'autant plus élevez que vos graces ſont des preuves auſſi certaines qu'illuſtres du merite des objets ſur leſquelles elles ſont répanduës, ces magnifiques preſens dont vous les enrichiſſez, ſont des aiguillons preſſans qui les excitent à vous conſacrer encore avec plus d'ardeur tous les mouvemens d'une afection qui ne laiſſeroit pas quelquefois de demeurer lãguiſſante & froide, ſi elle n'étoit pas animée & rechaufée de ces raions benins que vous dardez ſur eux.

Vous fites donc alors soixante Chevaliers de vos Ordres, & huit Commandeurs. Faveur d'autant plus considerable pour ceux qui la receurent, qu'ils entroient dans une Confrairie militaire dont vous êtes le Chef, & à laquelle tous les plus grands Princes du monde se font un honneur d'être admis. Aussi ne sont-ils point en danger de se voir en societé avec des personnes d'une naissance vile, puisque vous n'y en recevez point qui ne soient distinguez par la noblesse de leur sang aussi-bien que par leur merite, & que l'un & l'autre ne vous soient bien connus.

Les nouveaux liens dont vous vous étiez uni avec l'Espagne par vôtre Mariage, qui vous rendoit comme son Enfant, ne furent pas neanmoins capables de retenir cette insolente Nation dans le respect qu'elle vous devoit, parce qu'elle croit n'en devoir à personne du monde. Vôtre Ambassadeur aiant envoié son carosse & ses livrées au devant de l'Ambassadeur de Suede le jour de son entrée à Londres, le Baron de Batteville y envoia aussi les siens, quoi que les Espagnols s'abstiennent ordinairement d'y faire rencontrer les leurs, lors qu'ils savent que ceux de France y doivent être. Outre ses Domestiques il avoit encore aposté quantité de gens, qui tous ensemble insulterent les François, les chargerent & en tuerent quelques-uns.

Ce fut par un outrage si sanglant & fait avec tant d'éclat, que cette superbe Nation continua à manifester le fonds de son cœur à l'égard de la France. Elle fit voir qu'elle étoit irreconciliable, que les aliances les plus sacrées,

sacrées, ni les nœuds les plus étroits, n'étoient pas capables d'éteindre sa haine ni d'adoucir sa fierté; vous comprites aisément que le plus seur moien d'en venir à bout, étoit de ne vous relâcher à l'avenir d'aucun de vos droits contre elle, & de les porter en toutes ocasions aussi loin que la justice & l'équité le pourroient permettre.

Vôtre Majesté ne voulut pas toutefois pousser d'abord son ressentiment aussi vivement que meritoit la grandeur de l'outrage. Le respect que vous eutes pour la personne du Roi vôtre Beaupere, & le déplaisir qu'il vous témoigna de ce qui s'étoit passé; les lettres qu'il vous écrivit sur ce sujet & les assurances qu'il vous donna de n'y avoir aucune part, suspendirent pour un tems les éfets de vôtre juste vengeance. Mais ces déferences, qui ne tendoient qu'à lui donner du tems, afin de se resoudre à vous faire les satisfactions que vous ne pouviez vous dispenser d'exiger, n'étant pas pour continuer toujours, l'Espagne prit enfin le parti qu'elle ne pouvoit s'empêcher de prendre sans injustice & sans ingratitude. Elle vous envoia un Ambassadeur extraordinaire, pour vous témoigner son déplaisir de ce qui s'étoit passé à Londres. Le Baron de Batteville fut rapellé de son Ambassade, & le Marquis de Fuentes vous declara de la part de son Roi, en presence de tous les Ministres des Puissances étrang. que ce Prince avoit envoié ses ordres à ses Ambassadeurs & Ministres dans toutes les Cours & autres lieux où ils residoient, & dans lesquels il pouroit se presenter

des dificultez pour raison de pr'seance, afi
qu'ils s'abstinssent de s'y trouver & d'entre
en concurrence avec les vôtres dans toute
les fonctions & ceremonies publiques où il
assisteroient.

Comme ce Monarque avoit obtenu par l
paix le rétablissement du Prince de Condé
beaucoup plus coupable envers V. M. qu
le Duc de Lorraine n'étoit envers le Ro
d'Espagne; vous n'aviez pas manqué de fair
sortir ce Duc de la prison où il languissoit en
Flandres. Cette faveur l'aiant ataché à la
France, il jugea qu'il étoit tems de lui ren-
dre le dépôt que les anciens Monarques de
ce Roiaume avoient mis entre les mains des
Ducs ses Predecesseurs, & de restituer à la
Couronne les Duchez de Lorraine & de Bar.
Il n'avoit point d'enfans, & son Néveu dans
les interêts duquel il n'avoit aucune obliga-
tion d'entrer, n'aiant eu ni pour V. M. ni pour
son Oncle toutes les deferences qu'il auroit
deu avoir, n'eut pas raison de se plaindre que
vous ne fissiez pas pour lui ce que vos augu-
stes Predecesseurs avoient fait pour les siens,
en les laissant en possession de ces deux Du-
chez. Ces Princes qui ont toûjours été re-
muans avoient trop souvent harcelé la Fran-
ce: on peut même dire qu'ils n'en avoient ja-
mais laissé passer aucune occasion. Ils avoient
eu beau échoüer dans leurs desseins, ne rem-
porter que des pertes & de la confusion de
toutes leurs intrigues & de leur felonie, être
obligez de recourir à la bonté des Rois, tou-
tes les fois qu'ils les avoient ofensez, & qu'ils
avoient pris les armes contre eux, rien n'avoit
été capable de les contenir dans leur devoir.

Ce dernier Duc autant & plus entreprenant qu'aucun autre s'étoit plusieurs fois attiré la disgrace du feu Roi & là vôtre;& ce fut par une juste connoissance des faveurs que vous lui aviez faites en lui pardonnant toutes les démarches obliques, & en le délivrant de la prison où il s'étoit lui-même précipité, qu'il vous fit une cession utile à ses Sujets puis qu'elle assuroit leur repos.

Quelque legitime que fût cette reconnoissance, vôtre ame grande & roiale, qui ne peut pas soufrir qu'on fasse rien pour vous sans y répondre d'une maniere qui l'emporte encore au dessus de tout ce qu'on a pu faire, accorda aux Princes Lorrains l'avantage d'être reputez du Sang de France. Honneur infiniment plus grand & plus solide que la possession d'un petit Etat dans laquelle ils ne se trouvoient afermis qu'autant qu'il plaisoit à la France,& où étant expose à la jalousie de leurs Voisins contre lesquels ils ne pouvoient se maintenir par eux-mêmes, ils en étoient sans cesse insultez, maltraitez, empriſonnez,& leurs Sujets se voioient acablez de miseres dont il n'y avoit que V.M. qui pût les garantir.

L'exemple de ce qui étoit arrivé à Londres au sujet de l'entrepriſe de l'Ambassadeur d'Espagne contre le vôtre, & des satisfactions à quoi il avoit falu se soûmetre pour éviter vôtre juste ressentiment, ne fut pas capable de prevenir les outrages, qu'on vous préparoit à Rome. La jalousie qu'on avoit de vôtre grandeur & de vôtre puissance regnoit par tout & ne pouvoit s'empêcher d'é-

éclater. Ce qu'on n'atendoit ni du caprice d
la fortune ni de la superiorité des armes o
du courage, on vouloit l'obtenir à force
d'injures, & au moins par cette basse & im-
puissante voie vous faire sentir des atteinte
que tout l'Univers n'étoit pas dans le pou-
voir vous porter autrement.

Le Cardinal-Gouverneur de Rome aian
lâché la bride aux Sbires, & aux Corses qu
leur servent d'écorte, cette canaille en usa
avec toute l'insolence dont elle étoit capable
Il n'y eut ni insulte ni mauvais traitemen
qu'elle ne fit au Duc de Crequi vôtre Am-
bassadeur, à la Duchesse son Epouse, & à se
gens, dont ils n'épargnerent pas la vie.

Ce ne fut pas simplement un démêlé de
Ministres pour la préseance dans une Cou
étrangere; ce fut une veritable insulte de la
propre Cour de Rome qui fait parade de
tant d'équité. Ce fut un attentat de la part de
ceux-là-même, à qui les personnes des Am-
bassadeurs en general ne devoient pas être
moins sacrées que sont les leurs propres, &
à qui celles des Ambassadeurs de France en
particulier devoient être aussi cheres & aussi
precieuses, que les bien-faits qu'ils ont
reçeu de la Couronne sont grands, & ont
contribué à l'augmentation & à l'afermisse-
ment de leur autorité.

Le caractere des Lieutenans des Dieux
de la terre, merite des égards assez apro-
chans de ceux qu'on a pour le Lieutenant
du Dieu du Ciel. Ces premiers Dieux étant
les Fils du Dieu Suprême, qui les a visible-
ment revétus de son pouvoir, il n'y a entre

ces deux especes de leurs Lieutenans qu'un degré de superiorité d'ordre. Chacun d'entre eux a ses fonctions à faire de la part de son Maître, à laquelle se borne tout son pouvoir. Celui du Lieutenant ou de l'Ambassadeur du Souverain Maître ne s'étend qu'à être l'interprete de ses volontez au monde, & sur tout à ses Fils, qu'il a établis Rois & Souverains sous lui, & auprés desquels il tient cet Ambassadeur pour leur parler de sa part, mais non pas pour agir, ni pour vanger son autorité, s'il arrive qu'elle soit violée, a encore moins le pouvoir d'insulter les propres Fils de Dieu, qui lui sont sans doute plus chers que son Lieutenant, & desquels il se reserve le châtiment, lors qu'ils n'écoutent pas la voie de celui qui leur remet devant les yeux leur devoir en des termes convenables au caractere d'Ambassadeur. Mais comment doit on regarder un Ministre du Souverain Maître, qui passant les bornes de sa commission, s'en prend à ses propres Fils & immediatement, & dans les personnes de ceux que par respect pour leur Pere & pour aprendre sa volonté ils entretiennent auprés de lui, afin de recevoir par ce canal ce que le Ministre est chargé de leur dire de la part de son Maître? Qu'en doit-on penser lors qu'il use à la fois de surprise & de violence? qu'il agit avec plus d'injustice & de hauteur que ne font les Puissances de la terre?

C'est ce qui se pratiqua alors à Rome dans l'outrage qui fut fait à V. M. L'action se commit dans un lieu où les agresseurs étoient les maîtres, & où l'on avoit lieu de se croire

sur leur bonne foi & sur la connoissance des devoirs de leur caractere, autant en seureté qu'eux mêmes. Cependant ils ne craignirent pas de s'attaquer à un Prince qui étoit d'autant plus en état de s'en ressentir, qu'outre sa grande puissance, dont ils devoient redouter les éfets, il savoit par lui même & par ses propres lumieres jusques à quel point il étoit obligé de porter ses égards pour leur Dignité.

La Cour de Rome sentit la force de ces raisons, quoi que trop tard. L'éclair de vos menaces n'eut pas plûtôt paru, qu'il dessilla les yeux, & qu'on chercha des asiles pour se mettre à couvert de la foudre. On employa tous les moiens communs, l'Eau benite, les Rameaux de Pâques, les Agnus Dei. On s'adressa à tous les Saints qu'on a coûtume d'invoquer quand il tonne. Mais ces menuës devotions n'étoient pas capables de conjurer la tempête, tandis qu'on nourrissoit toûjours dans le cœur la malignité qui avoit exhalé les vapeurs dont elle étoit formée. Il falut une bonne fois renoncer aux frivoles esperances de se pouvoir soûtraire à l'ardeur du Soleil; il falut mettre bas le masque, paroître dans une forme bien reconnuë, & acompagner sa devotion d'une veritable humilité.

La même raison qui vous avoit obligé d'associer les Anglois à vos conquêtes, & de prendre Dunquerque pour eux afin d'afoiblir l'Espagne, vous engagea à retirer cette importante Place de leurs mains, pour ne les laisser pas eux mêmes devenir puissans au delà de la mer. Ils furent rembourcez des frais qu'ils

avoient faits pour la guerre, & vous entrâtes heureusement & sans éfusion de sang en posſeſſion d'une forteresſe qu'il auroit fallu acheter au prix de plusieurs milliers de vies, ſi elle n'avoit été à vendre qu'à ce prix là. Le concours de toutes les circonſtances neceſſaires pour reüſſir en ce deſſein, & la prudence avec laquelle vous les ſites ménager, ne ſont pas deux des moindres preuves & des careſſes que la fortune vous fait & de l'adreſſe que vous avez à vous prévaloir de ſes faveurs.

Si vous trouvates un innocent ſecret d'étendre les limites de vôtre Empire durant la paix que vous aviez avec toute la Chrétienté, vous n'eûtes pas moins celui de porter vôtre gloire au delà des mers, & de la faire éclater parmi les Turcs & les Barbares. Les Corſaires d'Alger qui font profeſſion de ne s'enrichir que de captures ſur les Sujets des Etats Chrétiens, avoient ainſſi pris la coûtume de maltraiter les vôtres, & de ne les pas diſtinguer d'avec ceux des autres Puiſſances inferieures qu'ils n'avoient pas lieu de redouter ſi fort. Il étoit à propos de les châtier, & vos vaiſſeaux leur aiant donné vivement la chaſſe, ils furent reduits à la raiſon, & forcez de porter à vôtre pavillon le reſpect qui lui eſt deu.

Puiſque les Puiſſances les moins afectionnées à vôtre Couronne recherchoient à l'envi vôtre aliance & tâchoient de s'aſſurer vôtre protection, il ne faut pas s'étonner que les Suiſſes, vos anciens Aliez, ſe ſoient empreſſez à renouveller avec V.M. des Traitez par le moien deſquels ils ſe ſont mis à couvert

des pretentions que l'Empire a contre eux, ils trouverent en vous la même facilité qu'ils avoient éprouvé dans les Rois vos Predecesseurs, & plus satisfaits encore d'avoir été si favorablement reçûs, que des avantages qu'ils avoient conservez à leurs Païs, ils s'en retournerent pleins de l'idée de vôtre grandeur, & de cette Majesté qui reluit en vôtre Personne & en toutes vos actions.

Il n'y a pas plus de sujet d'être surpris que les Bourgeois d'Avignon, qui ont toûjours le cœur François, & qui ne sont les Sujets du Pape, que parce qu'il a pleut aux Rois de France de les lui donner, & qu'autant qu'il leur plaît de ses lui laisser, aient été prêts à secoüer le joug de Rome en voiant son ingratitude pour ses bienfaiteurs. S'ils sont portez d'une inclination naturelle à se voir reünis à la Monarchie Françoise d'où ils ont été démembrez sans necessité, la prudence ne doit pas moins les convier à se retourner de ce côté-là lors qu'il naît des diferens entre les Rois & les Papes, puisque ceux-ci sont dans l'impuissance de les défendre; & qu'ils trouvent leur seureté sous la protection de leurs anciens Maîtres.

La nouvelle metode dont on se servoit pour lever les finances, en abandonnant les Peuples à la discretion des Traitans, causa un soulevement dans le Boulonois, qui fut bien-tôt apaisé par vôtre prudence. C'est peut-être la seule ocasion de cette nature où V.M. se soit laissé absolument surprendre. Vous aviez raison de regarder l'argent comme le nerf de la guerre, & la guerre, ou du

moins le pouvoir de la faire avantageuse-ment, comme la force de l'Etat & le fonde-ment de sa prosperité ; & dans cette veuë vous ne peutes pas vous defendre d'acepter le parti que vous faisoient les Traitans, le-quel montoit si haut, que vos revenus s'en trouvoient extrêmement augmentez.

Mais ces gens, qui n'avoient pas dessein, de se ruiner, & qui avoient en même tems promis d'enrichir leur Patron, lequel ne fai-soit presque que de naître, aiant besoin de lui fournir, comme de prendre eux-mêmes une prodigieuse quantité d'alimens pour par-venir promtement à la grandeur de la taille où ils aspiroient tous, ne manquerent pas de tendre à leur but & d'y fraper. Ils user-ent de main-mise sur les biens du peu-ple qui étoient abandonnez à leur discretion; & aiant étendu sans rien ménager & autant qu'ils purent les droits qu'on leur avoit permis de lever, ils firent bonne part du bu-tin à leur Protecteur.

Les biens, les personnes, la vie de vos Su-jets vous apartenant, comme il a été déja dit, ils ne peuvent sans ingratitude & sans crime vous refuser aucune de ces choses, lors que V.M. les exige d'eux. Ce n'est point aussi à eux de raisoner, ni d'examiner si l'ocasion qui vous engage à user de tous vos droits est assez pressante pour requerir un si parfait sa-crifice. Ce seroit peut-être ce qu'ils n'avoue-roient jamais. Convenant de leurs devoirs en general ils ne trouveroient point de circons-tance particuliere assez forte pour se deter-miner à les remplir dans toute leur étenduë.

Il est donc certain qu'ils n'ont que le parti de la soumission à prendre, à moins que de vouloir troubler l'ordre naturel de la Monarchie & renverser les fondemens de l'Etat. Ce refus de paier les impôts qui étoient exigez sous vôtre nom; ces pretextes du bien public, qui ne reside que dans les soins paternels que vous prenez de regler cette grande famille, & non dans les capricieuses imaginations de ceux qui la composent, étant des éfets d'irreverence qui meritoient des châtimens exemplaires, pour contenir dans le devoir ceux qui auroient pû pancher encore à s'en écarter, vous voulutes neanmoins par des mouvemens admirables de clemence & de tendresse épargner des Sujets desobeissans, & ne pas faire tomber sur eux la moitié des peines qu'ils avoient meritées.

Cependant comme rien n'échape à vôtre penetration, Vous connutes bien que les Habitans du Boulonois n'avoient pas remué sans y avoir été excitez par quelque cause extraordinaire qui ne pouvoit proceder de vos ordres équitables & si justement compassez. C'est ce qui vous fit prendre la resolution d'aprofondir ce mistere & de découvrir la source du desordre. Mais aprés l'avoir entrevuë, vous ne jugeâtes pas à propos d'aler plus avant, afin de ne ruiner pas pour peu de chose des établissemens dont vous esperiez retirer dans la suite beaucoup d'utilité.

Quelques tours de soupleſſe qu'eût faits la Cour de Rome, quelques diverses formes qu'elle eût revétu pour échaper des mains

du vigoureux Hercule qui la ſerroit ſi fort, elle fut contrainte de ceder & de ſe reconnoître vaincuë. Les armes temporelles qu'elle fit mine de vouloir mettre en uſage, ni les ſpirituelles dont elle eût bien voulu ſe ſervir ſi elle eût oſé, & ſi elle les eût crut aſſez bien apuiées des temporelles, tout cela n'y fit rien. La reparation à laquelle il falut ſe ſoumettre fut ſi éclatante & ſi glorieuſe pour V.M. qu'il lui fut avantageux d'avoir été ofenſee; & la mortification des audacieux qui avoient oſé s'en prendre à Elle fut ſi grande qu'ils euſſent voulu au prix de tout leur ſang n'avoir jamais penſé à un deſſein dont les ſuites leur étoient ſi honteuſes & ſi dures à digerer. Mais il n'y avoit pas moien de s'en dedire. Quelque reſpect que V.M. ſe ſoit toûjours propoſé de garder pour une Puiſſance qui s'eſt renduë venerable à toute la terre, & que mille raiſons doivent faire venerer, il s'en trouve neanmoins quelquefois d'eſſentielles qui s'opoſent à ces reſpects volontaires. Ce ſeroit le moien de détruire les avantages qu'on en tire que de porter ſes deferences trop loin, en ſoufrant que ce qui n'eſt que volontaire devint neceſſaire.

C'eſt à quoi vous avez toûjours bien connu qu'il étoit à propos de parer. Comme les armes ſpirituelles ont une étroite ſimpatie avec les temporelles, & qu'elles ſe prêtent la main les unes aux autres, il n'y a qu'à ſe ſaiſir des dernieres pour ſe rendre les premieres favorables; celles ci n'étant que comme l'éclair qui ébloüit les yeux, & celles-

là renfermant les foudres qui batent, qui terrassent, & qui seules font aprehender ce trait passager de feu qui les precede.

Ces égards qui doivent être mutuels entre les Lieutenans de Dieu & les autres Puissances, quoique gardez avec diferentes mesures & sous les titres diferens dont il a été parlé, aiant cessé entre le Pape & la France par l'imprudence de la Cour de Rome, il faloit absolumẽt ou que cette Cour soûtint son atẽtat par la force des armes, ou qu'elle descendit aux humiliations pour n'en venir point à cette extremité. Si ce dernier parti étoit le plus mortifiant il fut toutefois le plus facile à prendre pour les ofenseurs, & la plus agreable à l'ofensé.

Le commerce que les Etats voisins font dans les Indes Orientales devoit avoir donné depuis long-tems une juste émulation à vos Sujets, qui n'ont pas moins de qualitez essentielles pour y reussir, & à qui la situation du Roiaume ne fournit pas moins de facilitez. Cependant on n'avoit encore fait que de foibles éforts pour un établissement si avantageux. Les guerres continuelles aiant trop travaillé l'Etat, & donné trop d'ocupation aux François, ils n'avoient eu ni le loisir ni les moiens de s'y aplíquer. Mais depuis que cet obstacle a cessé, & que ce Peuple naturellement actif s'est veu déchargé des fatigues des armes, il n'a pas manqué de retourner les yeux de ce côté-là.

La proposition qui en fut faite à V.M. lui étoit trop agréable pour n'être pas favorablement reçuë. Elle tendoit à faire entrer dãs

vôtre Roiaume une partie des Richeſſes de l'Orient, qui paſſoient toutes chez vos Voiſins. Mais ce qui vous paroiſſoit encore plus conſiderable eſt qu'on aloit former de bons matelots par un frequent exercice de l'art de navigation ſi neceſſaire & trop peu connu à la France.

Ainſi vous acordâtes librement tous les privileges qu'on pouvoit deſirer, & même des prérogatives à ceux qui entreroient dans la Compagnie, à condition que ce qui avoit été mis ſur le tapis ſeroit promptement executé. Clauſe qui n'étoit pas l'éfet d'une prudence commune, puiſque plus le genie d'une Nation eſt actif plus il eſt propre à faire naître des embaras quand il s'agit de Societez, & à cauſer des retardemens aux afaires que naturellement il devroit avancer.

Mais tous les differens Ordres de vos Sujets n'étoient pas également diſpoſez à ces ſortes d'entrepriſes. Il y en avoit qui ne pouvoient s'acommoder que de la guerre. Le cœur martial de vôtre Nobleſſe s'impatientoit de demeurer oiſif, & vous n'étiez pas faché de la tenir toujours en haleine.

Il ſemble que V. M. n'a qu'à ſouhaiter pour trouver les ocaſions qui ſe font ſi ſouvent rechercher, & qui laiſſent quelquefois ſi long-tems languir aprés elles. En éfet on diroit que les Turcs batirent exprés les Imperiaux pour obliger l'Empire de recourir à vôtre protection. Vous envoïates à ſon ſecours de ſi bonnes troupes & de ſi braves Commandans qu'ils releverent les eſperances de l'Empire, en rapellant la victoire dans ſon parti d'où elle s'étoit retirée depuis

long-tems. Les Turcs sentirent au passage de la riviere de Raab qu'ils avoient desormais à faire à des guerriers d'une autre trempe que ceux auſquels ils s'étoient jusques alors mesurez, & prenant sagement conseil de leur défaite, ils acepterent avec joie des propositions de paix qu'ils avoient auparavant rejettées avec hauteur.

Ce fut une grande gloire à V.M. que d'avoir si à propos secouru l'Empereur dans son preſſant besoin, & celle de vos Sujets ne fut pas mediocre d'avoir arrêté avec un petit nombre de troupes la furie d'un tres puiſſant ennemi, auquel tant de Legions d'Alemans n'avoient pas eu le courage de resiſter. Mais ce fut un avantage dont les suites ont été d'une grande conſequence, que d'avoir fait connoitre aux Turcs dequoi les François étoient capables, & de leur avoir fait faire un eſſai de ce qu'ils devoient en craindre ou en atendre, selon les mesures qu'ils prendroient à l'avenir avec vous.

Il eſt vrai qu'un eſſai à peu pres égal sembloit avoir dû contenir la brutalité des Algeriens, qui oubliant bien-tôt la chaſſe qu'ils avoient euë, recommencerent leurs courſes & leurs brigandages sur vos Sujets. Vous recommençâtes auſſi à leur faire sentir la force de vos armes. Vos vaiſſeaux retournerent dans les mers où ils exerçoient leurs pirateries, ils les batirent, ils les chaſſerent, ils s'emparerent de la Ville & du Port de Gigeri malgré leur reſiſtance; ils coulerent quantité de leurs Armateurs à fond sous le Fort de la Coulette, & gagnerent sur eux une autre victoire sous celui de Serſilles.

Tant de disgraces & de pertes aiant étoné ces Corsaires, ils prirent le parti de se contenir pour un tems dans leur devoir : mais ce tems ne fut pas de longue durée. Il est comme impossible que ces oiseaux de proie se tiennent renfermez dans leurs nids. Excitez par leur rapacité naturelle autant que par leur besoin, il faut à quelque prix que ce soit qu'ils aillent chercher curée, quoi que par un instinct naturel ils sentent la poudre du Chasseur qui les atend.

Le dessein de détruire ces Barbares seroit digne des Princes de l'Europe s'i s y vouloient tous concourir. Il ne faudroit même que V.M. pour les pousser à bout, si l'utilité qui en peut revenir ne regardoit autant plusieurs autres Nations que les François. Mais il ne seroit pas juste d'épuiser vos Sujets pour soûtenir les frais d'une si onereuse expedition, non plus que d'exposer leurs vies afin d'en faire profiter les autres Etats, dont la jalousie seroit peut être assez forte pour s'en prendre à vous pendant que vous travailleriez pour eux, ou après que vous auriez consumé la meilleure partie de vos finances & de vos forces maritimes à les affranchir de la tirranie d'Alger & des autres Villes de Barbarie.

V.M. ne se proposa donc d'agir qu'en faveur de ses Sujets. Elle fit ses nouveaux preparatifs contre les Algeriens, qui intimidez d'un si puissant armement dont ils eurent connoissance, & n'aiant pas encore tout-à-fait oublié ce qu'il leur en avoit coûté pour vous avoir manqué de foi, remirent en liberté les Esclaves François, rendirent les bâti-

mens qu'ils avoient enlevez, abandonnerent celui qu'on avoit pris sur eux, & receurent les conditions de paix qu'il vous plut de leur prescrire.

Il n'y a rien au monde de moins suportable dans un Etat que ces disputeurs broüillons, qui souvent autant par pointillerie & par opiniatreté que par mauvaise intention excitent, sous pretexte de religion, des desordres qu'on a bien de la peine à apaiser. La foiblesse des hommes est si grande de ce côté-là qu'ils se livrent eux mêmes à cette indigne espece de petits Souverains, qui d'abord n'avoient pas seulement pensé à faire de si grandes conquêtes. On ne sauroit donc être trop exact à les reprimer & à faire cesser leurs chicanes dés qu'ils sont assez temeraires & assez étourdis pour instruire des procez en forme, sur lesquels ils ont resolu de ne recevoir point de jugement que le leur.

La part que le Jansenisme avoit eu aux troubles de l'Etat pendant la Regence est une preuve trop convaincante & trop funeste de cette verité, comme la maniere dont vous vous êtes pris à éteindre cette faction en est une de vôtre clemence & de vôtre prudente conduite. Tous les Patriarches de cette Secte & tous leurs principaux Emissaires ou Adherans, qui sont entretenus ou pourvûs de Benefices pour contribuer par leurs persuasions à maintenir la tranquillité de l'Etat, n'auroient dû atendre que des châtimens exemplaires pour recompense de tant de soins & de tant de veilles qu'ils avoient employées à le broüiller. Vôtre aversion naturelle pour ces sortes de gens vous auroit même assez

portée à leur faire sentir les éfets de vôtre indignation, & à les flétrir autant qu'ils avoient pretendu s'aquerir de credit & d'honneur.

Mais cette prudence qu'on admire dans toutes vos démarches, & qui est acompagnée d'une penetration surprenante, vous fit surmonter vos ressentimens & prendre le plus seur parti. Les foudres que vous auriez lancées sur de si basses têtes les auroient fait paroître trop élevées. En tombant ils seroient montez à la gloire où ils aspiroient. On les auroit jugé dignes de vôtre colere, & sans doute qu'une credule pitié les faisant regarder, sinon comme innocens, au moins comme malheureux on seroit encore plus entêté de connoître la cause qui les auroit exposé à vôtre disgrace, & on auroit multiplié les disputes au lieu de les faire cesser.

V.M. convint seulement avec le Pape de faire tous deux ensemble des défenses d'agiter les questions que ces Novateurs mettoient sur le tapis. Le Pape y trouvoit son compte & V.M. y trouvoit le sien. En méprisant ces gens si passionez de se faire considerer, vous les rendîtes l'objet des mépris du Public. La foi qu'on avoit pour leurs sentimens s'évanoüit avec leur credit, & la plûpart de ce grand nombre de Sectateurs qui n'étoient échaufez que par la dispute se tranquiliserent encore plus vite qu'ils n'avoient pris feu. Le Pape n'auroit eu garde de ne pas concourir au dessein de fermer la bouche à ces esprits inquiets & turbulens qui s'en prenoient à lui-même. Il est vrai qu'ils avoient contribué à exciter des troubles dans vôtre Cour, quoi que ce ne fût que par acident &

pour s'en prévaloir en faveur de leur entêtement & de leur ambition. Cependant ce n'étoit point à vôtre autorité qu'ils en vouloient. Ils auroient été contens de vous la laisser toute entiere, pourveu que vous leur eussiez permis de regner à leur mode sous elle. Mais il n'en étoit pas de même de celle du Pape ; ils étoient en train de l'attaquer directement, & le Saint Pere sait ce qu'il lui en a couté toutes les fois qu'on s'est mis en tête de lui declarer la guerre. Ce n'est donc pas une legere obligation qu'il doit vous avoir de ce que vous avez apuié son parti dans une ocasion si importante, & où il n'y avoit plus rien à risquer pour vous.

Mais comme c'étoit un mal qu'il s'agissoit de déraciner jusques dans son principe, & que vous ne vouliez plus à l'avenir être importuné de ces querelles qui ne sont bonnes à rien, & qui peuvent quelquefois beaucoup nuire, il fut dressé par vôtre ordre un Formulaire pour être signé de tous les Chefs de ce Parti. C'est une chose pitoiable que de voir l'amour que tous ces Novateurs ont pour leurs propres sentimens, ou plutôt pour une vaine & chimerique gloire, puisque la veritable pour eux, comme pour le reste de vos Sujets, consiste dans une promte obeissance à vos commandemens. Il n'y eut point de resistance, il n'y eut point de manége qu'ils ne fissent pour s'en exempter. Cependant vous le vouliez, le Pape le vouloit aussi, qu'est-ce qu'il y avoit à dire ? à quel autre Saint auroient-ils pû se voüer ?

L'experience du passé vous avoit apris

qu'un dés plus utiles soins que vous puissiez prendre du dedans de vôtre Roiaume étoit de reprimer les violences, & de ne permettre à personne de se faire soi-même justice, & encore moins de vexer sous ce pretexte des inferieurs ou d'autres gens incapables de se défendre. C'est ce qui vous obligea d'envoier des Commissaires tenir le grands jours en Auvergne, où les excez, les injustices les outrages furent punis, & où l'on aprit à ces esprits imperieux qui veulent s'eriger en de petits Tirans dans leur canton, qu'il ne s'exerce aucune sorte de tirannie sous vôtre Regne.

La fierté des Anglois qui s'imaginent que leur Isle est inaccessible à leurs voisins, & qui ne voiét que d'un œil d'envie les prosperitez de la France, vous engagea à prendre parti contre eux dans la querelle qu'ils faisoient aux Holandois qu'on croioit les plus foibles, & que vous ne vouliez pas laisser acabler. Ce ne fut neanmoins qu'aprés avoir emploié les voies de la mediation, & tâché de retablir la paix entre les deux partis. Mais comme l'Angleterre ne fait jamais les éforts qu'elle pourroit faire, s'il y avoit plus de vigueur dans son Gouvernement, ou que sa constitution le permît, il se trouva que ces deux Nations se batoient à peu prés à armes égales. Vous les laissates faire, & ne crûtes pas devoir consumer vos forces maritimes à faire triompher une Republique qui de son côté ne manquoit pas de ménager tous ses avantages contre vous-même, quoi que son Alié, son suport, & son

bienfaiteur, autant & plus que contre tous les autres Voisins.

Cependant vos armes étoient victorieuses dans un nouveau Monde. Les Habitans de la Nouvelle France aiant de la peine à s'accommoder des manieres des Europeens, & à se soumettre à leur Gouvernement; on connut, aprés avoir essaié toutes les autres voies, qu'il étoit impossible de les domter que par la force. Vous y envoiates vôtre Flote, & une armée plus capable encore de reduire ces Peuples sauvages par son intrepidité & par son ardeur à executer vos ordres, que par le nombre des troupes. L'éfet répondit à vôtre atente. Les François firent de si merveilleuses actions, que leurs énemis en demeurerent étonné, & vos armes aquirent en ce Païs-là une reputation qui n'a pas peu contribué à y afermir vôtre puissance.

Ce fantôme de la reputation est un des plus grands avantages du Gouvernement des Etats. Il y a des Particuliers qui font consister leur vertu dans le mépris de cette fumée qu'on debite dans le monde, & qui s'achete si cher. Il faut les en laisser croire ce qu'il leur plaira; mais leur point d'honneur à cet égard ne doit pas être celui d'un bon Politique, qui tâche toûjours de faire marcher devant lui cet illusoire objet, & de le faire paroître d'une taille démesurée, afin qu'il surprenne les yeux & étonne les esprits. Ce n'est le plus souvent qu'à proportion qu'on est frapé de cette avantageuse idée, & non par des raisons solides & réelles que le respect s'entretient & s'acroit au dedans d'un Etat, & que la crainte se répand au dehors.

Mais lors que ce charme de l'esprit humain n'est pas produit par un simple efet de prevention, ni par la seule vertu des Talismans; lors qu'il y en a une autre plus réelle qui influë dans cette operation, que le pouvoir, le bonheur, & la prudence sont les principes éfectifs sur lesquels la reputation s'établit, il n'est rien qu'on ne puisse se promettre & à quoi on n'ose aspirer. A la faveur de ces grandes idées, qui lient les bras & les mains de ceux dont elles ont surpris l'imagination, un Prince se trouve en état de pousser bien loin ses projets. Il ne doit donc jamais manquer de profiter des dispositions favorables que le tems & sa bonne fortune aussi-bien que son merite ont pris soin de former dans les esprits, puis qu'elles ne sont pas moins capables de contribuer à son agrandissement que les forces mêmes qu'il se voit en main.

Cet heureux concours de circonstances s'étant trouvé en la personne de V. M. lors que le Roi d'Espagne mourut, ce qui arriva au mois de Septembre 1665, & que vous fûtes obligé de disputer à la pointe de l'épée les droits de la Reine vôtre Epouse qu'on ne vouloit pas reconnoître, il fut acompagné de tous les avantages qui le suivent ordinairement. Aprés avoir établi vos raisons par un Manifeste qui en faisoit connoître l'équité, vous partites pour aler vous mettre en possession de ce qui apartenoit legitimement à la Reine dans la succession du feu Roi son Pere, & pour vous faire une justice que vous ne pouviez demander à personne qu'à vous-même.

On ne manqua pas de se récrier sur vos pretentions & d'y opoſer une renonciation, Mais la condition des Princeſſes ſeroit bien malheureuſe ſi le Droit Commun qui eſt en vigueur parmi tous les Particuliers depuis le plus grand juſques au plus petit, perdoit ſa force à leur égard. D'autant plus dépendantes des volontez d'un Pere qu'elles ſont plus élevées, & d'autant plus ſujetes à n'être pas mariées qu'il ſe trouve peu de partis ſorcables pour elles, ou que les raiſons d'Etat s'y opoſent, elles doivent être preſumées plus que toutes les autres filles avoir fait par crainte & par une eſpece de violence les renonciations qu'on a exigées d'elles, & par conſequent elles ſont plus dans le cas de la reſtitution. C'eſt une choſe ſi claire que je m'étone qu'il y ait des gens qui oſent ſoûtenir le contraire. La ſeule raiſon plauſible qu'on puiſſe aleguer en faveur de la renonciation, eſt qu'elle ſe pratique generalement parmi les Nobles, & que pour conſerver la grandeur & l'éclat des Maiſons, les Peres ſont autoriſez à faire paſſer la plus grande partie de leurs biens entre les mains de leur aîné : qu'en cette conſideration ils peuvent obliger leurs filles, & même leurs cadets, à faire dans leurs contrats de mariage des renonciations qui ſont preſque par tout tenuës pour valables.

Mais outre qu'il demeuroit au nouveau Roi d'Eſpagne des Roiaumes, des Principautez, & des Titres plus conſiderables & plus ſufiſans à proportion pour ſon droit d'aineſſe & pour maintenir ſa grandeur, que ne ſont aux Nobles ordinaires tous les avantages

procedans de leurs droits successifs, ou que leur aquierent les Actes de renonciation faits par leurs Coheritiers ; il s'ensuivroit encore que si la renonciation de la Reine étoit valable en faveur du Roi son frere, elle devroit l'être aussi en faveur de l'Imperatrice, au cas que Philipe V. vint à mourir sans enfans ; puis qu'un Acte qui est revétu de toutes ses formes, & qui a déja commencé à sortir son éfet, se trouvant encore validé de la fin de non recevoir, aquise par la prescription & par un consentement tacite, ne peut plus raisonablement dans la suite être debatu de nullité, ni sujet à cassation.

Cependant cette derniere consequence détruit absolument, dans le fait dont il s'agit, celle qu'on voudroit établir à l'égard des Souverains, comme elle est établie à l'égard des simples Nobles, qui font faire à leurs cadets des renonciations en faveur d'un aîné : car si c'est en faveur de l'aîné qu'elles se peuvent faire, c'est la Reine qui devient l'aînée, la mort du Roi son frere survenant, & neanmoins il se trouveroit qu'elle auroit renoncé en faveur de sa cadete, ce qui est inoüi : & si c'est pour conserver le nom & l'éclat de la maison que de semblables renonciations sont tolerées, la Reine ne portoit pas moins ce nom que l'Impeeatrice, & l'éclat de la maison paternelle ne se manifestoit & ne residoit pas moins en sa Majesté Roiale.

On voit donc qu'une renonciation par laquelle la Reine a été dépoüillée de ses droits, pour en revétir non seulement son

frere comme aîné, mais encore sa sœur cadette ; disposition dont on n'a jamais oüi parler, ni entre Souverains, ni entre Particuliers, est une renonciation nulle de Droit, qui porte visiblement les caracteres de la contrainte avec laquelle on l'a exigée, & qui n'a été faite que par la crainte de l'autorité paternelle, au poids de laquelle autorité étoit sans doute ajoutée la menace de ne consentir jamais à aucun mariage qu'à cette condition. Dureté qui est mise par tous les Jurisconsultes au rang des violences, & contre laquelle les Loix ont toujours acordé le benefice de la restitution.

Ainsi V. M. pleinement informée des droits de la Reine son Epouse, & persuadée de la justice de ses pretentions, fit marcher ses armées en Flandres pour les apuier. Elles s'emparerent d'abord de Bergue & de Furnes, & vous prites vous même Tournai & Doüai. Courtrai, l'Isle, Audenarde & Aloste, furent ensuite rangées sous vôtre obeissance, le secours qui marchoit vers l'Isle aiant été défait par vos troupes.

Aprés cela vous alâtes vous mettre en possession, plutôt que conquerir la Franche-Comté, puisque ce n'étoit que recouvrer vôtre propre bien, & reünir à vôtre Etat une Province qui n'avoit pas pû être démembrée, & qui en éfet vous couta si peu de sang, au prix de ce qu'il en auroit falu répandre, si elle avoit fait toute la resistance dont elle étoit capable, qu'on ne peut pas dire que vous l'aiez prise comment on prend un pais ênemi.

La

La rapidité avec laquelle vous fites ces conquêtes, eſt encore une plus grande preuve de la ſuperiorité de vos forces & de la terreur que le bruit de vôtre nom ſemoit devant vous, que de l'équité des raiſons qui vous portoient à faire la guerre, cette derniere conſideration demeurant preſque toûjours inutile lors que ces premieres circonſtances ne marchent pas avec elle pour la faire valoir.

Les Eſpagnols connoiſſant qu'ils n'étoient pas en état de reſiſter & à la juſtice & à la force jointes enſemble eurent recours à la ſoûmiſſion. Ils vous demanderent une ſuſpenſion d'armes que vous leur acordâtes, & enſuite ils obtinrent la paix, V.M. aiant bien voulu relâcher de ſes droits áfin d'épargner les Peuples ſur qui le faix de la guerre devoit tomber, & aiant conſenti par une generoſité peu commune à borner des conquêtes, qui ſelon les aparences ſe ſeroient étenduës auſſi loin qu'il lui auroit plû.

Le ſecours que vous aviez autrefois donné à l'Empereur contre les Turcs, & qui lui avoit été ſi avantageux, obligea les Venitiens qui étoient preſſez en Candie par cette même Nation, de tourner enfin les yeux ſur vous comme ſur le Protecteur de toute l'Europe. Ils ne furent pas trompez dans leur atente. Vos bras ſont toûjours ouverts à ceux qui vous reclament. Vous envoiâtes une puiſſante eſcadre dans cette Iſle. Mais comme les Venitiens s'étoient aviſez trop tard de recourir à un remede qui auroit ſans doute produit ſon éfet, s'il eût eté apliqué dans un

tems convenable, il ne fut pas possible de guerir un mal desesperé. Vos Guerriers ne purent faire autre chose que de soûtenir admirablement & au prix de leur sang la gloire de la France, & de procurer à vos Alliez une capitulation beaucoup plus avantageuse qu'elle n'auroit été.

Ces diferens essais de vôtre pouvoir & de la valeur des François que les Turcs venoient encore d'éprouver ne firent pas peu d'impression à la Porte. Tout y retentit du bruit de vôtre nom; & comme les sentimens qu'on a des autres Puiss. & les honeurs qu'on leur rend ne s'y mesurent que par raport aux interêts de l'Etat & à ce qu'elles peuvent avoir de relation avec la Cour, l'estime qu'on avoit pour V. M. ne manqua pas d'augmenter à proportion de ce qu'on vous voioit en état de marcher du pair avec le Grand Seigneur. Ainsi ce Monarque jugeant qu'il devoit s'entretenir en bonne intelligence avec un Prince assez puissant pour lui faire tête par tout, il vous envoia un Ambassadeur pour renouveler la paix entre les deux Nations, & vous fit des avances dont il n'a point acoûtumé d'honorer ceux qu'il n'a pas lieu de craindre.

Ce fut encore entre vos bras, qui sont le refuge ordinaire des Princes maltraitez de la fortune, & le recours des Etats acablez de la guerre, que le Roi Casimir vint chercher une retraite. Il ne manqua pas de les trouver ouverts pour le recevoir, & vos mains pleines de liberalité pour adoucir ses disgraces. Cet asile que tant d'illustres malheureux trouvent auprés de vous, & qui

n'eſt pas un des moindres éfets de ces rôyales vertus qui vous atirent aujourd'hui les reſpects de l'Univers, ſera encore le ſujet de l'admiration des ſiecles à venir.

Tout ce qui ſe paſſa depuis la guerre de la Holande contre l'Angleterre, dans laquelle V. M. n'avoit pris parti en faveur des Holandois qu'Elle croioit les plus foibles, qu'afin de tenir la balance égale & de ne les laiſſer pas oprimer, fut une preuve manifeſte de vôtre prudence exquiſe. Ils ſe ſoûtinrent beaucoup mieux qu'on avoit penſé, ſi vous euſſiez fait agir vos forces avec les leurs auſſi vigoureuſement qu'elles auroient pû faire, vous auriez ſans doute acablé les Anglois en faveur d'une Republique déja trop ambitieuſe, & qui cherchoit à s'élever au deſſus de tous les Roiaumes qui l'environnent. Sa bonne fortune en cette guerre lui enfla extraordinairement le courage. La plûpart de ſes Bourgeois crurent pouvoir marcher du pair avec un Roi, & quelques-uns de ſes Miniſtres à l'exemple des Conſuls de Rome comencerent à s'imaginer qu'ils pourroient bien auſſi ſe mettre au deſſus des Têtes Couronnées.

Pendant que la Maiſon d'Orange avoit été à la tête de cette Republique, il ne s'étoit rien paſſé qui dût abſolument alterer l'afection que V. M. ou les Rois ſes Predeceſſeurs avoient eu pour elle. Les Princes de cette Maiſon, auſquels V. M. rend la juſtice qui leur eſt dûë, nonobſtant les afaires que les conjonctures des tems lui ont ſuſcitées avec leur Succeſſeur; ces Princes

qui sentent encore le sang de Empereurs couler dans leurs veines, & qui savent quels respects on doit à la Majesté Roiale, avoient toujours pris soin d'entretenir une bonne intelligence entre leur Etat & vôtre Monarchie, & de rendre à vôtre Dignité suprême les deferences qu'elle exige.

Mais depuis qu'une faction d'ingrats, qui s'éleva contre l'autorité moderée qu'ils possedoient dans l'Etat, & qui étoit à peine proportionnée à la grandeur de leurs services, se fut mise à leur place, & eut foulé aux pieds leur Maison, on ne garda plus de mesures à l'égard des Puissances étrangeres. Le Chef de cette faction, qui étoit le Pensionaire de Vvit, s'étant emparé du Gouvernement de la Republique, pretendit en même tems regler les interêts de toutes les Cours de l'Europe, se rendre l'arbitre des Rois, & disposer à son gré de la fortune des Souverains, comme il fit de celle du Prince d'Orange.

L'abaissement de V. M. & la destruction de sa grandeur, qui lui étoit la plus importune, étant un des principaux objets de ses vastes soins, le hazard lui fit trouver dans l'un de vos Sujets un instrument qu'il crut propre à ses desseins. La Religion qui se mêle par tout où elle n'a que faire, & qui ne sert que d'un beau pretexte à ceux qui la font entrer dans les afaires d'Etat, fut emploiée à seduire les François, & avec lui les Princes que de Vvit vouloit surpendre. Jamais on ne fut plus content de soi même que le fut alors ce Republicain. Il fit à peu prés dans

le même tems jurer à tous les Magistrats de la Province, l'observation d'une certaine loi qu'il établit sous le titre d'Edit Perpetuel, par laquelle il renversoit toute la grandeur de la Maison d'Orange dans l'Etat, pour s'élever lui-même peu à peu sur ses ruines ; & aprés cela il conclut de son autorité privée la Triple Aliance avec le Roi d'Angleterre en si peu de jours, qu'on n'a jamais oüi qu'un Traité de cette importance se fût negocié dans un tems si court.

Il est vrai qu'il en avoit déja auparavant fait aplanir les plus grandes dificultez par son Agent François ; & comme il n'aspiroit pas à moins qu'à se rendre l'arbitre general des afaires de la Republique & de celles des puissances voisines, & que le Ministre Anglois avec lequel il traitoit, avoit aussi ses vuës particulieres, il eut l'ocasion aussi belle qu'il la desiroit pour conclure avec lui promtement & secretement, afin qu'aucun autre Ministre des Etats des Provinces Unies ne pût avoir part à l'honneur d'un si fameux Traité.

L'exemple tient souvent lieu de raison: il entraîne avec un empire dont on ne s'aperçoit pas, & avec une rapidité dont on ne peut trop s'étonner. Le Roi de Suede entra aussi dans cette Aliance, persuadé d'y trouver de grands avantages pour son Etat & pour sa Religion; & aprés qu'il eut été receu, de Vvit crut avoir si bien lié sa partie, que desormais il ne pouvoit plus manquer de gouverner les Princes ses aliez, & de tenir en bride les Puissances qu'il vouloit humilier.

Quoi que les choſes violentes ne ſoient pas de durée, elles peuvent neanmoins au moment de leur plus vive impetuoſité produire des éfets qu'on n'en atendroit jamais ſi elles agiſſoient dans l'ordre de leurs forces naturelles. Il eſt donc de la prudence de s'ôter quelquefois du chemin & de faire place au torrent, qui en ſortant des bornes où il étoit reſſerré & s'étendant au long & au large, perd infailliblement dans ſa courſe la rapidité que lui donnoit le premier éfort de toutes ſes eaux jointes enſemble.

Vous étiez alors le même que vous êtes aujourd'hui. Seul vous tenez contre tout l'Empire, l'Eſpagne, l'Angleterre, la Holande, & la Savoie. Leur union ne vous empêche ni de gagner des batailles ni de faire des conquêtes. On doit preſumer que vous n'auriez pas moins fait contre la Triple Aliance deſtituée de la diverſion de la Savoie & des forces de la plûpart des Princes de l'Empire, peut-être même celles de l'Empereur, qui n'auroient pas été ſupleées par la Suede, puiſque cette Couronne, comme faiſant partie de la Triple Aliance, n'en auroit pû fournir beaucoup plus qu'elle en fournit mainrenant à la ligue des Aliez pour leur argent.

Cependant V.M. voulut prendre la voie la plus douce & la moins onereuſe pour ſon Roiaume, qui fut celle de la negociation. Aprés la ſuſpenſion d'armes dont j'ai parlé, les Eſpagnols vous firent demander la paix, & les Miniſtres Holandois au nom des trois Puiſſances de la Ligue vinrent s'interpoſer pour la leur faire obtenir. Fiers de la complaiſance, qu'avoient pour eux les deux Rois

qui s'étoient livrez entre leurs mains, ils oserent parler à un grand Monarque avec autât de vigueur qu'ils lui auroient temoigné de soûmission, si les deux autres Princes n'avoient point été enrolez sous leurs enseignes.

V.M. consentit à la paix quoi que personne ne doutât alors qu'elle ne fût en état de faire la guerre, & qu'on en ait été depuis pleinement convaincu. En suite vous jugeâtes à propos de dissiper l'aveuglement du Roi d'Angleterre qui avoit causé celui du Roi de Suede à l'égard de la Triple Aliance, & vous fistes vôtre grande afaire de ruiner ce Traité conclu à la hâte par ce Prince, mais bien medité par la ruse de son Ministre & par l'ambition de celui de la Holande.

Une des marques les plus évidentes de la justesse de vôtre discernement est le choix que vous savez faire des Agens qui sont propres à être envoiez aux Cours étrangeres. Il s'agissoit ici de relever l'autorité des Têtes Couronnées qu'une Republique tâchoit de ravaler, vous emploiâtes un cœur roial & rempli des nobles sentimens qu'inspire une si haute naissance pour aler ranimer ceux qu'un Prince trop facile laissoit amortir.

Madame passa en Angleterre auprés du Roi son Frere & lui fit sentir le tort qu'il faisoit à sa Dignité. Elle lui fit comprendre de quelle importance il étoit à deux grands Monarques qui avoient à peu prés mêmes interêts & mêmes droits à soûtenir, & qui n'avoient rien à démêler ensemble, de demeurer parfaitement unis. Elle lui fit connoitre que les Ministres de la Republique de

Holande ne tâchoient qu'à le mettre aux mains avec vous pour profiter de vôtre division ; pour enlever aux Anglois leur commerce, ou l'aneantir, ou du moins l'interrompre beaucoup ; & pour s'opoſer aux progrez des armes de V.M. de peur qu'étant devenu trop leur voiſin vous ne fuſſiez en état de les contenir dans leur devoir, & de les forcer à reſpecter les Rois, ſans oſer, plus rien atenter par mer à leur préjudice, & ſans s'ériger plus en arbitres de leurs interêts ſur terre.

Elle lui remit devant les yeux l'afront de Chattam & le triomphe que de Vvit avoit fait d'une ſurpriſe qui vous regardoit autant que l'Angleterre. Car comme vous aviez ofert auſſi bien que la Suede vôtre mediation pour la paix, parce que vous n'aviez point d'interêt formel dans la guerre, & que des deux côtez on n'en avoit pas paru fort éloigné, vous aviez lieu d'être perſuadé par les diſcours des Miniſtres de la Holande, qu'elle n'armeroit qu'autant qu'il ſeroit neceſſaire pour ſa ſeureté, & vous en aviez à vôtre tour ſi bien perſuadé le Roi d'Angleterre, que ne ſongeant plus qu'à atendre l'efet d'une mediation, qu'il croioit ne pouvoir pas manquer de reüſſir, il ne fit pas plus d'armement que s'il eût été déja en paix.

Ainſi ce fut une pure ſurpriſe qui fit triompher de Vvit, & il triompha avec tant d'arogance, qu'il n'y eut rien au monde de plus étonnant, que de voir que le Roi d'Angleterre oublia ſi vite un ſi ſanglant afront pendant que le Penſionaire de Holande prenoit tous

les soins imaginables à en perpetuer le souvenir, & de dresser des monumens pour en faire passer la memoire à la Posterite.

Le Vaisseau Amiral d'Angleterre qui avoit été pris en cette expedition, étoit conservé dans un des Ports de Holande, où les Peuples aloient le visiter, comme un trophée élevée à leur puissance & au merite de leur Ministre. On le montroit aux Anglois par insulte. On frapa des medailles si injurieuses à cette Nation, qu'aprés de plus meures reflexions il fut jugé à propos de les retirer. Mais ce qu'il y eut de plus singulier, & qui marquoit plus le genie du Triomphateur, est qu'il fit faire un tableau où étoit peint son Frere, Bourguemaistre de Dordrecht, lequel avoit assisté à l'execution de ce grand dessein, & à côté du portrait on voioit toutes les circonstances de ce rare exploit, la prise d'un Fort, des vaisseaux en feu, d'autres qui se retiroient, la flote de Holande qui les chassoit, & qui prenoit son tems pour barre une fois des gens hors d'état de se défendre, parce qu'ils n'avoient pas pensé qu'on dût les ataquer.

Ce ne fut pas pour parer la sale du Pensionaire ou du Bourguemaistre qu'on fit cette superbe peinture. Elle auroit été veuë de trop peu de gens, & n'auroit pas assez hautement publié la gloire de l'Original. Elle fut mise dans la sale de la Maison de Ville de Dordrecht, & exposée aux yeux des peuples, comme un monument du plus signalé service qui eût été jamais rendu à l'Etat.

Cette maniere de braver les Rois devint à la mode parmi ces Republicains. Van Beuning qui n'avoit point d'exploits de guerre faits à la dérobée pour en remplir un tableau, y fit au moins representer les vœux de son cœur, dont il pretendoit que la seule force avoit été capable d'arrêter vos conquêtes. Comme il ne s'est jamais rien veu de plus insultant, on n'a peut-être jamais oüi parler d'un plus grand châtiment que celui dont ces insultes furent suivies.

L'origine de cette maladie qui avoit saisi le Pensionaire de Holande, & tous ceux qui se faisoient honneur de marcher sur ses traces, pouvoit être atribué à la Cour d'Angleterre, & à la foiblesse de son Roi, qui n'écoutant que de mauvais conseils, avoit abandonné sa gloire entre les mains de ses Ministres. Tant de cruels affronts qui lui avoient été faits incontinent aprés la conclusion de la paix, & qui auroient deu l'empêcher de la conclure s'il avoit pû les prevoir, lui furent si bien palliez, adoucis, & deguisez par ceux qui avoient son oreille, que non seulement il ne pensa point à s'en ressentir, ni à vanger la M.R. qui étoient si vivement outragée, mais qu'il fut presque prêt à baiser la main qui le frapoit, & qu'il donna aveuglement dans toutes les propositions qui lui furent faites de la part de celui qui le maltraitoit si fort.

Je ne veux point penetrer quels furent les motifs qui engagerent les Ministres de ce Monarque à lui faire prendre des mesures si

préjudiciables à son honneur, mais je sai bien quelles furent les raisons qui porterent quelques-uns des vôtres à vous conseiller de soufrir à peu prés avec la même patience des injures à peu prés égales. Si vôtre cœur n'eût pas été d'une autre trempe, si vous n'eussiez pas été par vos propres lumieres & par vos sentimens capable de distinguer ce qui étoit veritablement de vôtre gloire & de vôtre interêt d'avec ce qui vous étoit presenté sous cette idée, quoi qu'il en fût tres éloigné, on vous auroit aussi veu donner dans le même piege, & conspirant avec le Roi d'Angleterre à avilir la M.R. vous l'auriez presque toute entiere livrée en proie à l'ambition d'un simple Bourgeois d'une République.

Ceux qui manioient vos finances & qui auroient bien voulu ne les voir emploier qu'à des usages où ils eussent pû trouver leur utilité particuliere, ne furent point d'avis que V.M. deût faire de si grandes dépences pour vanger des affronts qu'ils pretendoient pouvoir être dissimulez à son égard. Bons ménagers du sang du Peuple dans une ocasion où le Peuple même n'auroit point voulu l'épargner, & ils savoient neanmoins sucer le plus pur de ce sang par mille autres voies, tandis que prodigues des interêts de vôtre gloire ils la vouloient sacrifier au dehors, & ne la faire plus consister que dans le repos de vos Sujets; dans l'aise & l'abondance où vous les faisiez vivre; & dans les soins de cultiver les arts, les métiers, & les manufactures, qu'on pretendoit faire fleurir par tout sous les auspices de ces genereux Conseillers.

C'eſt avec de ſemblables vûës que les de Wits gouvernant la Republique de Holande à leur mode, ſe perſuaderent que les richeſſes dont elle ſe verroit comblée par ce moien avec le ſecours de leur grand genie pour les afaires, la rendroient le plus floriſſant Etat du monde ; & qu'ils la laiſſerent enfin ſurprendre au dépourvû. Ataquée, batuë, vaincuë par les troupes aguerries de V. M. elle ſe vit reduite dans une extremité ſi grande qu'il lui auroit mieux valu n'avoir jamais été riche que de ſe voir ſi promtement apauvrie.

Ce genre de Miniſtres qui réuſſit aſſez bien dans les choſes qui ſont de ſa competance, devroit être aſſez ſage pour ne ſortir jamais de la ſphere de ſon activité. C'eſt trop preſumer à des gens qui, ni par leur naiſſance, ni par leurs emplois n'ont pû aquerir ni les ſentimens ni l'experience neceſſaire pour juger du prix de la belle gloire, que de s'ingerer à vouloir decider des motifs de la guerre & de ce qui regarde l'honneur d'une Couronne. Apliquez toute leur vie aux regles de leur arithmetique, & à trouver des moiens de remplir de finances les coffres de leurs Maitres, en rempliſſant preferablement les leurs, ils ne doivent jamais paſſer plus avant, ni prendre connoiſſance de quelle maniere on les vuide, ou de ce que le Prince a à démêler avec ſes Voiſins.

C'eſt en quoi V. M. a toûjours fait éclater un diſcernement juſte & delicat. Elle a parfaitement connu à quel uſage chacun de ſes Serviteurs devoit être emploié. Elle a conſulté ſur le ſujet des finances ceux dont elle a trouvé le genie propre pour les finances; &

Elle a communiqué les desseins qui concernoient sa gloire à ceux qu'Elle a jugé dignes de cet honneur.

Ainsi écoutant tranquillement des conseils que V.M. ne demandoit point, vous ne laissates pas de faire ce que vous sugeroit vôtre cœur. Vous prîtes la resolution de tirer vengeance d'une Republique trop imprudente de s'être abandonnée à des Ministres qui par leurs pratiques s'élevoient au dessus des Têtes Couronnées.

Madame ne fut pas plutôt arrivée en Angleterre, qu'elle fit ouvrir les yeux au Roi son Frere. Elle avoit trop de lumieres & étoit elle-même trop sensible aux outrages qu'on avoit fait à ce Prince, & à ceux qu'on preparoit à V. M. pour ne pas réüssir dans son dessein. Ce qu'elle avoit à representer étoit trop visible pour ne fraper pas à l'instant ; & le Roi qui dans le fond ne manquoit ni de penetration ni de courage, fut lui-même surpris de la maniere dont on lui avoit fait envisager ce qui s'étoit passé.

Il se reveilla donc de l'assoupissement où il étoit : il sentit les traits dont on l'avoit piqué ; & se rendant à ses interêts, qui étoient en cette ocasion ceux de tous les Monarques, il se joignit au plus grand des Rois, pour partager avec lui la gloire d'avoir tiré raison des affronts qu'on avoit osé faire à la Majesté Roiale.

Pendant que vous disposiez tout ce qui étoit necessaire pour ce grand dessein, le Duc de Lorraine, qui n'étoit demeuré en repos que parce qu'il n'avoit point vû de jour à remuer, se persuadant en avoir trou-

vé une ocasion favorable, & que la Triple Aliance auroit autant de vertu en sa faveur qu'il pretendoit qu'elle en avoit eu pour l'Espagne, s'avisa d'entretenir de nouvelles intelligences dans les Etats voisins, & levant des troupes en Alemagne, commença à vous manquer de parole dans l'execution des Traitez qu'il avoit faits avec vous. Son esprit inquiet avoit eu beaucoup de peine à demeurer quelque tems en repos. Il s'étoit repenti d'avoir traité presque dés le moment de la conclusion, & il ne s'apliqua depuis qu'à chercher les moiens de se retracter, c'est à dire de se faire entierement chasser de ses Etats, dans la possession desquels il auroit demeuré toute sa vie.

Il ne lui fut pas dificile de reüssir. Les fideles Agens que vous aviez dans toutes les Cours voisines, vous aiant donné avis de ses démarches, dont la plûpart n'étoient pas trop secretes, vous fites entrer dans la Lorraine une armée qui se saisit de toutes les Places de cette Province, & contraignit cet esprit brouillon d'aller ailleurs mendier des asiles, & vivre dans la dépendance des Souverains qu'il voioit au dessous de lui, pendant qu'il jouïssoit de l'avantage de vôtre protection.

Cette reünion de la Lorraine à vôtre Couronne, & la retraite du Duc, sur la foi duquel il n'y avoit point de compte à faire, ne fut pas un coup peu important pour vos desseins. La Fortune sembloit conspirer avec vos desirs, & vous prendre par la main pour vous faire monter à la gloire que V. M. s'étoit proposée.

Celle que vôtre reputation vous avoit déja aquise dans tout l'Univers se manifestoit tous les jours par quelque éfet éclatant. Il vint de la Guinée un Ambassadeur du Roi d'Arda, qui aprés vous avoir témoigné l'estime & la haute consideration que le Roi son Maître avoit pour V.M. vous declara que ses ordres étoient de rechercher vôtre Aliance, & de vous proposer un Traité de commerce avec vos Sujets, tant de la Martinique que des autres Terres de vôtre domination où les siens pouvoient negocier.

On ne marqua pas moins d'empressement à la Porte, pour faire voir combien vôtre Aliance y étoit agreable & desirée. Le Marquis de Nointel vôtre Ambassadeur y fut receu avec une magnificence & des honneurs qu'on n'a point acoutumé de rendre aux Ministres des autres Monarques.

Le premier trait d'indignation que vous voulutes faire sentir aux Holandois fut une défense à vos Sujets de charger de l'eau de vie sur leurs vaisseaux, & une augmentation d'impôts que vous mites sur les marchandises qui venoient de leur Etat. C'étoit un prélude par lequel vous vous donniez le plaisir de sonder la fierté de cette Republique, & de la faire en même tems connoitre aussi bien aux Rois vos voisins, qu'à ceux d'entre vos Ministres qui voulant vous détourner de la guerre cherchoient des raisons pour excuser vos énemis, & les faire paroitre moins coupables envers vous.

Autrefois cette nouveauté auroit été regardée avec un chagrin respectueux: On auroit envoié faire des remontrances à V. M. lui demander le sujet de cette rigueur ; lui offrir des satisfactions s'il s'étoit passé quelque chose dont elle eût lieu d'être offensée; & comme on n'auroit pas pû en douter, on eût atendu quelque tems pour l'en laisser revenir, & emploié cependant toutes sortes de moiens afin de la desabuser ou de la satisfaire. Cette vieille metode ne se trouva pas à la mode sous les de Vvits. Ils se seroient trop rabaissez. Le tour qu'ils savoient donner aux afaires étoit bien plus avantageux & plus honorable pour l'Etat. Tout ce qu'ils jugerent à propos de faire fut de se plaindre avec aigreur à V. M. & cette plainte n'aiant pas produit sur l'heure autant d'éfet que la qualité des plaignans meritoit qu'elle en fît, il n'y eut point de patience à prendre, on ne put pas se resoudre à suporter un seul moment cette injure; on courut vite aux represailles ; & on défendit l'entrée des manufactures & des danrées de France en Holande.

Voilà justement l'endroit où ces grands & moderez Politiques étoient atendus par vos Serviteurs fideles & desintereſſez, qui eurent le plaisir de vous faire connoître que ce qu'ils avoient prévû n'avoit pas manqué d'arriver, & qui convainquirent ceux qui vous déconseilloient la guerre, qu'elle étoit necessaire, à moins que de vouloir laisser les Ministres de Holande en possession des nouveaux droits de fierté & de hauteur dont ils commençoient à user avec V. M. & avec tous les autres Rois.

Mais on étoit cõme assuré que cette fierté feroit la cause de la chute de ceux qui l'inspiroient à cette Republ. & peut-être de celle de la Republ. même. V.M. avoit ses Creatures dans le cœur de toutes les Provinces de cet Etat, qui épioient le Gouvernement, & qui observant la conduite des Ministres vous en rendoient un si bon compte que vous ne pouviez pas manquer de prendre de justes mesures pour vos desseins.

On savoit que les de Vvits s'étoient emparé de tout le maniment des afaires; que ni leurs soins ni leur sufisance ne s'étendoient point à ce qui regardoit la guerre; qu'au lieu d'entretenir les troupes ordinaires de l'Etat, ils les avoient laissé dissiper & perir comme inutiles & comme ne faisant que causer de la dépense; que le peu de milice qui restoit encore dans leurs Places frontieres étoit sans experience & sans discipline. On connoissoit à fond le genie & les vûës de ces Ministres, qui se fondoient en partie sur la puissance maritime de la Republique, & en partie sur leur propre habilité, sur leur adresse, sur la force de la Triple Aliance, sur les richesses de l'Etat, & sur les troupes qu'ils pouvoient acheter au besoin.

Trafic tout particulier, & qui sentoit bien l'esprit des Ministres qui ne fondoient leur esperance & leur apui que sur le negoce, mais foible ressource dans un mal si pressant. Il n'étoit pas trop dificile à un Roi belliqueux & à une Cour aussi éclairée que guerriere de former des projets sur ce plan, & de trouver de seurs moiens d'acabler des gens si presomptueux & si aveugles.

Quand on veut s'élever si haut par ses propres éforts, on ne manque jamais d'atirer sur soi l'envie de ses égaux, aussi-bien que le mépris & la haine de ses superieurs au dessus desquels on veut se placer. Les Vvits pouvoient d'autant moins s'exemter de ces ateintes qu'il avoit dans leur Republique un parti peut-être plus puissant que le leur, qui ne soufroit leur élevation qu'avec une impatience extrême, & qui prévoioit la plûpart des suites que leur Gouvernement atireroit à l'Etat.

C'étoit celui de la Noblesse & de tous les Partisans de la Maison d'Orange. Ils étoient outrez de l'injure qu'elle avoit receuë par l'Edit Perpetuel qui non seulement l'excluoit des premieres Chages qu'elle avoit auparavant possedées, mais qui aboliſſoit même ces Charges, comme si elles eussent été odieuses, & que ceux qui en avoient été revétus se fussent servis de leur autorité au prejudice des interêts de la Republique.

Les de Vvits, qui ne pouvoient pas pretendre à ces emplois, avoient jugé à propos de les suprimer, afin que personne ne s'élevat à l'avenir au dessus d'eux, & qu'ils pussent eux-mêmes s'emparer de l'autorité sous d'autres titres & par des voies plus indirectes. Cependant les Nobles ne suportoient leur Gouvernement qu'avec impatience. Les Princes d'Orange leur paroiſſoient plus dignes d'être à leur tête que les de Vvits. On voioit même une grande partie du Peuple dans ce sentiment. Le souvenir des services que cette Maison avoit autrefois rendu à

tat n'étoit pas encore éteint : personne n'ignoroit que c'étoit elle qui en avoit posé les fondemens, & on ne pouvoit sans indignation la voir si cruellement insultée.

Mais les Nobles & le Peuple s'apercevoient du foible de l'Etat sous ce Gouvernement Bourgeois, dont les seuls principes étoient l'augmentation du negoce, l'abaissement du Prince d'Orange, & les hauteurs à l'égard des Puissances Etrangeres, qu'on pretendoit reduire, sinon sur le même pié où l'on n'avoit reduit ce Prince avec le reste de la Republique, au moins à n'oser rien entreprendre sans la permission de ces nouveaux arbitres de l'Europe.

Ils se voioient sans troupes, sans garnisons, sans munitions, sans oficiers. Tout le Païs étoit ouvert sans qu'on pensât le moins du monde à l'environer d'aucunes barrieres pour le défendre, & par consequent il se trouvoit exposé aux ataques du premier Prince qui ne voudroit pas suporter les fiertez des de Vvits.

Les Mécontens aiant resolu de laisser agir d'eux-mêmes ceux qui s'étoient emparez de l'autorité, & de ne leur prêter point la main à soûtenir le faix qu'ils devoient porter seuls, puis qu'ils l'avoient entrepris, ou qu'ils devoient laisser sur des épaules plus fortes, s'ils se sentoient incapables d'y resister, tout conspiroit de ce côté-là à favoriser les desseins de V.M.

On n'y travailloit pas moins en Angleterre où il se preparoit un puissant armement de mer. Mais ni tous ces mouvemens,

ni les nouveaux impôts qui avoient été établis en vôtre Roiaume à l'égard des Holandois, ne firent point ouvrir les yeux à leurs Miniſtres, tant ils étoient prevenus de leurs merites & entêtez du pouvoir de leur République, qu'ils croioient être au deſſus des ateintes de toutes les autres Puiſſances.

Ils ne furent pas beaucoup plus émûs du voiage que V.M. fit à Dunquerque & ils ne parurent pas s'inquieter beaucoup de vous voir acompagné de tant de forces, ni de penetrer à quoi vous pretendiez les emploier. Mais ils acheverent de ſe mettre l'eſprit en repos lors qu'ils vous virent retourner ſans avoir rien entrepris, perſuadez que V.M. ne s'étoit donné la peine d'aler juſques là que pour faire la parade, & par des motifs d'éclat à peu pres ſemblables à ceux qui les faiſoient ſouvent agir.

L'évenement leur aprit que leurs lumieres avoient été courtes. La ſaiſon déja trop avancée, qui ne vous auroit pas permis de faire d'aſſez grands progrez avant la fin de la Campagne, n'eût pas peut être donné aſſez de reputation à vos armes pour contenir toutes les Puiſſances voiſines qui auroient eu le tems de ſe réveiller pendant l'hiver. Vous vouliez conclure le mariage de Monſieur, qui étant devenu veuf recherchoit la Princeſſe Palatine, & cette aliance devoit encore aporter de la facilité à l'execution de vos deſſeins. Vôtre flote ni celle d'Angleterre, n'étoient pas encore prêtes. Cependant vous acoutumiez les yeux des Politiques de Holande à vous voir faire des calvacades qu'ils

gardoient comme inutiles, & qui sans oute leur faisoient pitié. Mais ils s'acoûtu-noient en même tems à vous voir camper ans leur voisinage, &. à ne concevoir plus le soupçons de ces sortes de campemens, qui ervoient à tenir vos troupes en haleine, & les disposer peu à peu par de petits exerci-ces aux fatigues qui leur étoient preparées.

Le printems de l'année suivante vint, & fit out d'un coup éclore les Declarations de guerre de V.M. du Roi d'Angleterre, & de 'Evêque de Munster, contre la Republique de Holande. Que devint alors le grand genie des Ministres de cet Etat ? où ala-t'il cher-cher les moiens de se mettre à couvert des orages qu'il avoit excitez ? Dans une soumis-siou tardive quoi qu'extrême. Mais l'excez où elle fut alors portée n'étoit pas capable de supléer à la negligence ou au peu de dis-position qu'on avoit eu à la faire dans un tems où elle auroit pû être aceptée quoi que plus mediocre, & par consequent moins hon-teuse pour ceux qui la faisoient : ou plutôt on auroit bien mieux fait de suivre les tra-ces de l'ancien Gouvernement ; de ne rien innover, de se tenir dans la même modestie qu'on gardoit autrefois, afin de ne s'atirer pas l'indignation des Etats voisins par des hauteurs qui convenoient si peu, & qu'on savoit si mal soûtenir.

Mais comme ces hauteurs, dont les de Vvits s'étoient fait une habitude, ne pou-voient pas absolument s'abaisser tout d'un coup, & qu'ils étoient piquez d'un vif ressen-timent contre V.M. qui n'avoit jamais voulu ploier sous l'autorité de la Republiq. qu'ils

vous regardoient comme le premier mo
de la guerre qui leur étoit faite, & comm
l'auteur des disgraces dont ils étoient mena
cez, ils tournerent leurs plus grands éfort
du côté du Roi d'Angleterre. Ils avoien
déja éprouvé ses foiblesses, & ils ne perdoien
pas l'esperance de les faire renaître par le
moien de ceux qui les lui avoient autrefois
inspirées, se prometant que s'ils en venoient
à bout, ils se trouveroient peut-être encore
en état de faire quelque resistance à V. M.
seule, & de l'incomoder au moins par mer,
s'ils ne pouvoient l'empêcher de triompher
par terre.

Les pointilleries & les chicanes qu'ils
avoient autrefois faites sur le salut des pa-
villons, & dont on n'avoit point oüi parler
avant eux, s'évanoüirent alors. Ils offrirent à
l'Angleterre tout ce qu'elle pouvoit desirer
à cet égard, & plus qu'elle n'avoit jamais eu.
Lors qu'ils avoient mû des questions sur ce
sujet il sembloit qu'ils acusoient leurs prece-
dens Amiraux de n'avoir pas bien maintenu
la dignité de l'Etat, & par consequent on
avoit eu raison de ne mettre plus cette im-
portante Charge entre les mains des Succes-
seurs de ceux qui s'en étoient si mal aquitez:
mais ils auroient mieux fait eux mêmes de
s'en tenir aux ancienes pratiques. Ce n'étoit
point à eux de faire un sujet de guerre à leur
Republique d'un point d'honneur de salut,
fondé sur de simples distinctions d'Ecole ou
de Palais, qu'ils s'aviserent d'inventer tou-
chant les termes ausquels ils pretendoient
faire ce salut, pendant que dans le fond ils
s'y soumettoient. Aussi les vit-on ensuite

offrir à genoux, non seulement aux termes qu'ils l'avoient refusé, mais dans toute l'étendue qu'on lui pouvoit donner.

Cette humiliation fut suivie d'une autre aussi honteuse. On fit bruler le Vaisseau Amiral qui avoit été pris à Chattam, afin que cet objet insultant ne fût plus en état d'offenser les yeux des Anglois. Mais cet aneantissement d'une masse de bois n'étoit pas capable d'éteindre le souvenir de l'usage auquel elle avoit été emploiée. La pointe des traits dont on avoit piqué la Majesté Roiale, demeuroit toujours vivement enfoncée dans la plaie, & n'en pouvoit pas être arrachée par l'éfet de ces petits remedes palliatifs.

Enfin aprés avoir tout tenté inutilement auprés du Roi d'Angleterre, il ne fut point d'ofres qu'on ne fist aussi à V. M. il ne fut point de voie à laquelle on n'eût recours pour éfacer des traces qui étoient devenuës inéfaçables par les soins qu'on s'étoit donné de les imprimer profondement. Le poisson eut beau se debatre pour rompre le filet, il y demeura pris.

En peu de mois, pour ne pas dire en peu de jours, vous vous rendites maître d'un si grand nombre de Places, que tout l'Univers en fut étonné. On dira peut-être qu'étant mal pourvûës & mal défenduës la gloire en est d'autant moindre, & j'en veux demeurer d'acord : Mais que dira-t'on du passage du Rhin au Tolhus ? de l'intrepidité avec laquelle aprés avoir passé ce fleuve si dangereux & si rapide, on ala ataquer jusques à leur barriere ceux qui en gardoient le pas-

sage, & qui firent un si grand feu qu'il auroit été capable d'intimider les plus courageux.

Il est vrai qu'il vous en couta cher, puisque vous y perdites le jeune Duc de Longueville pour lequel V.M. avoit de l'estime & de l'afection, & qui sembloit être destiné à vous rendre de grands services. Mais cette perte fut reparée par l'honneur immortel que vos armes s'aquirent en cette ocasion, & à la prise du Fort de Schenc qui fut reduit en quatre heures de tems, quoi qu'autrefois il eût arrêté plusieurs mois, & presque des années les Espagnols & les Holandois tour à tour.

C'est ce qui fait le comble entier de vôtre gloire, que de voir en même tems éclater & la force de vôtre genie, qui sait découvrir la foiblesse de vos énemis & aler en triompher dans tous les lieux où elle se trouve; & la grandeur de vôtre courage, qui surmonte les obstacles que lui oposent & les hommes & les élemens; & enfin l'excez de vôtre valeur, qui vient à bout des entrepriſes les plus dificiles, & qui emporte les plus fortes places avec la même rapidité qu'elle gagne les batailles. Aprés une action si hardie, & un exploit si extraordinaire qui la suivit, il n'y eut plus rien qui fût capable d'arrêter vos progrez. Il n'y avoit plus que le tems qu'il faloit necessairement emploier dans la marche qui retardât vos conquêtes. Si l'on pretendoit que les premieres avoient été faciles à faire, au moins celles que vous fites aprés ce dernier exploit, auroient dû couter infiniment à tout autre qu'à vous: mais Arnhem

&

& Nimegue furent bien-tôt forcées de subir
e joug du Vainqueur du Fort de Schenc.

La prudence convioit ces Vil es à prendre
ce parti, puis qu'il leur eût été impossible
de vous resister. Le Gouverneur de Does-
bourg qui l'entreprit, & qui voulut se signa-
er par sa temerité, n'y aquit point d'autre
honneur que celui de l'éclat du châtiment
que vous en fites : car au lieu d'éprouver
vôtre clemence, comme avoient fait tous les
Commandans des autres Places, qui ne s'é-
toient défendus qu'autant que la raison le
leur avoit permis, vous ne voulûtes point lui
acorder de capitulation, & il fut contraint
avec sa garnison de se rendre prisonnier de
guerre.

Bommelle que l'armée d'Espagne avoit au-
trefois si long-tems tenu assiegée sous la con-
duite du Comte de Mansfeld, qu'elle fut
sur le point de perir toute entiere devant la
Place, fut aussi tôt emportée par vos armes
victorieuses. Zutphen, Déventer, & une in-
finitez d'autres villes & forteresses ne purent
pas s'empêcher de se rendre à V.M. non plus
que Naarden, le boulevart d'Amsterdam, &
qui n'en est qu'à trois lieuës.

Si vous eussiez pû n'être que le General de
vôtre armée; si les soins du Gouvern. de l'E-
tat ne vous avoient point rapelé au cœur du
Roiaume pour donner à ce grand corps son
branle & ses mouvemens ordinaires, qui ne
sont tout à fait justes que lors qu'ils sont
reglez par la présence de son Chef; si vous
n'aviez point été obligé d'aler mettre
ordre à de nouveaux preparatifs pour vos

armées de terre & de mer, & disposer tout pour la campagne suivante, il n'y a point de doute que vous ne vous fussiez rendu maître d'Amsterdam, où tout étoit dans un si grand desordre qu'il n'eût pas été dificile d'en venir à bout. Mais le grand cœur du Vicomte de Turenne qui étoit à la tête de douze mil hommes se démentit en cette importante ocasion, ou bien il n'étoit pas tel qu'on le vantoit. Il n'avoit qu'à paroître, l'éfroi dont les Habitans de cette grande Ville se trouvoient saisis, la división qui regnoit parmi eux, & peut être l'envie de voir finir, en se metant sous vôtre protection, les calamitez de tant de guerres qu'ils étoient obligez de soûtenir sans cesse, avoient presque deja tout fait. Vôtre armée n'avoit qu'à se montrer, elle auroit bien-tôt achevé le reste; & en tout cas l'éfort de douze mille hommes, les plus braves & les plus aguerris de toutes vos troupes, n'auroit pas été si peu considerable qu'il ne fût venu à bout d'une entrepriſe plus dificile que celle-là ne paroissoit alors.

Quoi que l'Electeur de Brandebourg fût en marche avec vingt-cinq mille hommes pour aler au secours de la Holande, il n'y seroit arrivé justement que lors que cette illustre conquête auroit été faite & que le General François auroit été en état de lui disputer le passage, puis qu'il se seroit vû maître du Païs, & qu'avec les douze mille hommes qu'il avoit il pouvoit encore être renforcé de ce qu'il auroit tiré des garnisons, aprés en avoir pris dequoi composer

celle d'Amsterdam. Ainsi il se feroit ci-
lement & glorieusement maintenu jusqu'à
ce qu'il eût reçû de plus grandes forces, que
vous n'auriez pas manqué de lui envoier, &
que vous lui envoiâtes en effet. A en juger
par ce qui étoit autrefois arrivé à lui mê-
me, il n'auroit pas seulement dû disputer
l'entrée de la Holande aux Alemans, quoi
que superieurs en forces, mais même aler
les ataquer & les batre.

Cette faute irreparable a fait douter de la
force du genie de ce General ou de sa fideli-
té. Elle a été la source de toutes les pertes
qui l'ont suivie, & l'on peut assurer que si
V. M. de qui le courage se laisse si noble-
ment enflamer par les hautes entrepriſes,
eût été à la tête de son armée, elle auroit
fait la conquête d'Amsterdam, & par con-
sequent celle de toute la Holande. Elle au-
roit executé & pousſé à bout ce grand pro-
jet dont la gloire eût réjaillis sur ses fideles
Serviteurs qui lui avoient donné des con-
seils si dignes d'Elle. Ce pouvoit bien être
en vûë de vous dérober & à eux aussi cet
honneur, où il n'auroit pas eu alors assez
de part, & dans le dessein de se rendre
toûjours necessaire, que le Vicomte de Tu-
renne fit manquer ce grand coup.

Mais la mort des de Vvits, dont la fin
tragique doit être un grand exemple à tous
les particuliers, qui emportez par une am-
bition éfrenée, veulent s'eriger en de petits
Souverains, fit un peu changer la face des
afaires. Le Prince d'Orange fut fait Gou-
verneur de la Holande, & tout son parti, qui

étoit composé des gens les plus considerables & les plus propres à la guerre, aiant repris vigueur, il ne fut plus possible de revenir aux entrepriſes qu'ils avoient manqué, & il n'y eut plus d'eſperance de les executer, depuis que ce dernier parti, devenu le maître des afaires, eut pourvu à la défence de ſon Païs, qu'on peut rendre impraticable & inacceſſible quand on veut.

Ce changement fait bien connoître que l'autorité ne ſied pas à toutes ſortes de mains, & qu'il la faut mettre en celles qui ſont deſtinées à la manier. Tant que les de Vvits gouvernerent heureuſement & que la Fortune leur rit, ils furent inſolens, & voulurent tout conduire à leur gré dans les Cours Etrangeres; mais dés que le bon-heur ſembla les abandonner, & qu'ils ſentirent fondre ſur eux les Rois qu'ils avoient ſi peu ménagé, ils furent demontez, ils perdirent courage, ils eurent recours aux plus baſſes ſuplications. On ne voioit qu'Envoiez, qu'Ambaſſadeurs venir implorer vôtre clemence, tandis qu'il en aloit encore davantage en Angleterre, mais on n'en revit plus aprés leur mort. Au contraire il falut ſe reſoudre à faire la guerre tout de bon. On ala d'abord donner la chaſſe au Marquis de Brandebourg, qu'on pourſuivit juſques dans le cœur de ſes Etats, & qu'on fit repentir de ſa temerité. La deſolation qu'il atira ſur ſon propre Païs en voulant courir à la défence des Etrangers, lui fit faire des reflexions auſquelles il auroit deu penſer auparavant, & l'obligea de vous demander la

paix, qu'il obtint par l'interceſſion du Duc de Neubourg qui s'en rendit garand.

Cette ſoumiſſion ſurprit ſi fort la Holande, que les ſuites auroient pû remettre cette Republique dans le même deſordre où elle avoit été, & la contraindre à avoir recours à vôtre clemence, ſi vos Alicz euſſent agi avec la même vigueur que les François. Mais le peu de courage des Alemans au ſiege de Groningue, & la levée de ce ſiege furent d'une ſi dangereuſe conſequence, que chaque Ville crut pouvoir encore ſe défendre, la fermeté de celle-ci en aiant inſpiré aux autres qui étoient auparavant dans la derniere conſternation.

Car la perte de Vvoerden, que vous aviez priſe, avoit produit cet éfet dans toute la Province de Holande. On voioit que le changement qui étoit arrivé dans le Gouvernement aprés la mort des de Vvits, n'en avoit point aporté dans les afaires de la guerre; que tout ce qui étoit ataqué par les armes de V. M. flechiſſoit également ſous ſa loi; & dans la penſée que rien ne vous étoit impoſſible, on ſembloit ſe diſpoſer par tout à vous ouvrir les portes, lors que le mal-heureux ſuccez des Alemans devant Groningue les fit de nouveau fermer, & inſpira aſſez de courage aux Holandois pour aler lâcher leurs eſcluſes, mettre leur Païs ſous l'eau, & vous opoſer des barrieres que ni le fer ni le feu ne pouvoient pas renverſer.

Le Prince d'Orange voulant profiter de cette diſpoſition, & tâcher d'y afermir les

peuples par quelque action de vigueur, forma un petit corps d'armée de ce qu'il put ramasser de troupes, & alla mettre le siege devant Narden. Mais l'issuë de cette entreprise lui fit connoître que c'étoit beaucoup que de se pouvoir tenir sur la défensive, & empêcher que vos armes ne fissent de nouveaux progrez ; mais que c'étoit trop presumer que de pretendre vous arracher vos conquêtes. Cependant ce Prince voulut éprouver si la fortune des combats lui seroit plus favorable que celle des sieges. Il marcha au Marech. de Duras qui étoit prés de Tongres : mais la lenteur des Espagnols ne leur aiant pas permis d'arriver assez à tems pour trouver le Maréchal dans son poste, elle les arrêta encore sur les bords du Roer au delà duquel il étoit alors, & par ce moien les deux armées perdirent l'occasion de se signaler l'une contre l'autre.

L'Electeur de Brandebourg, sollicité par l'Empereur & par le Prince d'Orange, parut bien tôt las du repos qu'il venoit de s'aquerir avec assez de peine. Il reprit les armes, & oubliant ce qu'il lui en avoit couté il se preparoit à passer le Rhin sur le pont de Strasbourg, si vos troupes n'avoient pas été le bruler, & vanger en même tems les insultes que cette Ville avoit déja tant de fois faites à la France, en ouvrant à ses énemis ce passage qu'elle étoit obligée de tenir fermé comme par une espece de neutralité que vous lui aviez fait la grace de lui acorder.

Le Prince d'Orange chagrin des disgraces qui lui étoient déja arrivées dans un tems où

il avoit tant d'interêt d'établir sa reputation, tâcha encore de se signaler par quelque entrepriſe conſiderable. Il ala former le ſiege de Charleroi, où ſes éforts n'aiant pas eu plus de ſuccez qu'à Narden il fut contraint de metre ſes troupes en quartier d'hiver, ſans avoir pû rien executer dans toute la Campagne.

Mais vôtre armée nonoſtant la rigueur de la ſaiſon s'en ala à la fin de Decemb. aſſieger Bodegrave, Bourg qui aiant été bien fortifié par les énemis ne laiſſa pas d'être promtemẽt emporté, & où le Soldat dans la chaleur de l'action commit des excez que la guerre ne rend que trop communs, & qu'il n'eſt pas toûjours poſſible de prevenir. Cependant on les impute d'ordinaire aux Generaux, qui n'y ont preſque jamais aucune part, & qui les reprimeroient s'il étoit en leur pouvoir.

Comme cette expedition n'avoit pû ſe faire ſans le ſecours particulier des élemens qui avoient formé les glaces pour fournir un paſſage à vos troupes, ces mêmes élemens en bornerent la marche à Suammerdam dans le tems qu'elles ſe preparoient à la pouſſer juſques à la Haie. Le dégel ſurvint & empêcha que vôtre victoire ne s'étendît juſqu'à ce Siege des Etats Gen. qui ne pouvoit plus s'exemter d'être renverſé que par ce ſeul accident. Si vous n'aviez eu en ce Païs-là que les hommes à combatre, on peut bien juger par de ſi grands ſuccez qu'il n'y avoit point de forces qui fuſſent capables de vous reſiſter. La conſternation des Peuples n'étoit pas le ſeul fondement de vos victoires, elles en

avoient un plus solide dans la valeur de vos Sujets qui éclatoit en toutes ocasions.

Le feu aiant été mis à Suammerdam prit si promtement aux maisons, & ensuite à un pont, qu'il ôta à une partie de vos troupes la communication avec celles qui étoient déja passées. Ces premieres voiant le danger où elles étoient de demeurer separées de leurs gros & expofées à les fregates énemies qui se tenoient sur le canal avec du canon, passerent courageusement au travers des flâmes qui devoroient le pont, & firent connoître aux spectateurs de cette grande action ce qu'ils auroient deu atendre si la force des eaux n'avoit pas été encore plus insurmontable que celle du feu.

L'Empereur avec quelques-uns des Princes d'Alemagne jaloux de vos prosperitez & de vôtre gloire, osa vous declater la guerre, sur de legers pretextes d'hostilitez exercées dans l'Empire, & aiant entraîné le Roi d'Espagne dans son parti, il procura à V.M. une ample matiere de nouveaux triomphes.

En efet toutes ces fieres Puissances jointes ensemble, ne purent arrêter vos efforts ni prevenir leur défaite. Ce fut alors qu'on vit éclater hautement toute l'étenduë de vôtre pouvoir & des forces de la France. Elles firent face par tout avec cinq ou six Corps d'Armées. L'Electeur de Brandebourg fut repoussé jusques dans la Marke. Il perdit plusieurs Places, & se vit une seconde fois contraint de demander une suspension d'armes, qu'il auroit bien merité de ne pas obtenir, si dans la multitude d'énemis que vous

atiroient tant de fameux exploits, & l'augmentation de vôtre puissance, vous n'eussiez pas jugé ne devoir point negliger d'en diminuer le nombre.

Il est vrai que pour former tous ces diferens corps d'armées V. M. fut obligée de retirer la plûpart des garnisons qu'elle avoit en Holande, à Utrecht, en Gueldres, & en Overissel, aprés avoir fait sauter les fortifications des Places. Mais elle ne se fit pas une peine de ce rapel, parce qu'elle ne pretendoit pas conserver toujours ces conquêtes, ni les annexer à sa Couronne. Elle en connoissoit l'impossibilité dans l'état où les afaires étoient encore alors. Ces Païs se trouvoient alors trop éloignez de son Roiaume, & separez par des barrieres un peu trop fortes & trop suspectes. Avant que d'entreprendre de s'en assurer tout-à fait, il étoit necessaire d'en faire avec le tems les aproches dans les formes. Pour cette fois V.M. n'avoit intention que de se vanger d'une Republique dont les Ministres avoient osé faire des afronts outrageans à la M.R. que de punir leur orgueil, d'humilier leurs hauteurs, d'afoiblir leur Etat & en desoler les Provinces; sauf à prendre à l'avenir d'autres mesures, & à se preparer à un combat decisif, ce premier essai de vos forces n'étant que pour aler reconnoître le champ de bataille.

Le renfort que les Espagnols envoierent à Mastricht ne vous empêcha pas de former le siege de cette forte Place. Ce grand dessein avoit été prevû, mais il ne put être prevenu.

quoique vos énemis euſſent pris toutes le
precautions dont ils étoient capables, & qu
la garniſon ſe défendit avec une extrêm
vigueur. Tous leurs ſoins furent vains. L
reſiſtance ſe trouva inutile, & ne ſervit qu'
re'ever l'éclat de vôtre triomphe. Ce bou
levart de la Republique de Holande fut aba
tu, & en tombant il laiſſa tout le Païs d'a
lentour ouvert à vos armées.

Ce ne fut ni à la pointe de ſon épée, ni à
celle des fléches que portent ſes Lions qu
cette Republ que eut recours pour vous en
défendre l'entrée. Inſtruite par trop de fu
neſtes experiences que c'étoit-là un recours
foible & impuiſſant contre vous, elle en
chercha un autre plus ſeur dans le ſein de
ce Païs qu'elle ne pouvoit pas défendre, &
qui étoit contraint de ſe garantir lui-même
par les armes dont la Nature l'a pourveu.
On lâcha les écluſes du Brabant Holandois,
& cet obſtacle ordinaire, qui rendoit tous
les paſſages impraticables, ne pouvant pas
être ſurmonté, vous tournâtes vos armes
du côté de l'Alemagne, pour empêcher la
Ville de Strasbourg de favoriſer vos énemis.

Le Duc de Lorraine qui entretenoit tou-
jours des intelligences dans ſon Païs animoit
ſans ceſſe les Peuples contre le Gouverne-
ment. Ses Emiſſaires prenoient ſoin d'exa-
gerer toutes les prétenduës rigueurs de vos
Intendans, & de faire des comparaiſons
odieuſes de la maniere dont on traitoit les
Peuples à la liberté dont ils joüiſſoient ſous
leur Duc. Ces diſcours aiant fait impreſ-
ſion ſur les eſprits on vous avoit ſouvent

porté des plaintes, qui étant tres-mal fondées n'avoient pas trouvé en vous de disposition à les écouter. Mais comme ils ne pouvoient se défaire de leurs anciennes habitudes, ils semblerent vouloir encore renuër ainsi qu'ils avoient fait autrefois sous la domination de leurs Princes, & vous fûtes obligé de vous aprocher de cette Province, afin de faire connoître à ces nouveaux Sujets que ce n'étoit pas à eux à vous prescrire la forme en laquelle vous deviez les gouverner, & qu'il ne leur restoit de parti à prendre que celui de l'obeissance, auquel ils furent enfin assez sages pour se ranger.

L'abaissement de la Holande & la punition de l'orgueil de ses Ministres étant le but que V. M. s'étoit proposé dans cette guerre, Elle avoit trop bien reüssi pour n'en être pas satisfaite; ainsi vous ne rejetates plus les propositions de paix qu'on vous fit faire par le Roi de Suede. La Ville de Cologne fut choisie pour y tenir les conferences, mais les pouvoirs de la plûpart des Plenipotentiares ne s'étant pas trouvez assez amples, ni revétus de leurs formalitez, vous connûtes qu'on cherchoit à gagner un tems que vous ne vouliez pas perdre, & que vous emploiâtes à faire de nouvelles conquêtes, ce moien étant le plus éficace & le plus seur de de tous pour avancer la paix.

Cependant tout se passoit sur mer au gré de vos desirs. V. M. ne souhaitoit pas que les Anglois eussent de ce côté-là autant d'avantages que vous en aviez sur terre, & vous auriez encore moins voulu que les Holandois

en eussent remporté de trop grands, de peur qu'ils ne s'en fussent prévalus contre vous. Ainsi l'égalité qui se rencontra à peu prés dans les batailles qui furent livrées sur mer étant justement le point auquel vous desiriez de voir fixer les afaires maritimes, il sembla que la fortune prenoit autant de plaisir à vous favoriser sur cet élement que sur terre.

Le Roi d'Espagne s'étant déclaré contre V. M. & le Gouverneur des Païs bas aiant commencé les hostilitez, ce fut pour vous un nouveau champ à moissonner des lauriers. On vit bientôt une grande partie de la Franche-Comté augmenter le nombre de vos conquêtes. Neanmoins au plus fort de vos prosperitez vous consentites à les borner en faveur de l'ancienne Aliance que vous aviez avec les Suisses, qui vous demandoient la neutralité pour cette Province.

Mais la Cour d'Espagne toûjours presomptueuse, & toûjours aveugle dans ses propres interêts par la passion qu'elle a contre la France, ne voulut point d'une grace qui partoit de vôtre main. Elle refusa ce que les Suisses s'étoient donné beaucoup de peine à ménager. Ils se croioient fort obligez à V. M. de sa condescendance en leur faveur, mais l'Espagne ne leur tint point compte des éforts qu'ils avoient faits pour elle, ni ne profita point de l'avantage qu'ils lui avoient procuré.

Elle eut bien-tôt sujet de s'en repentir, si toutefois elle est capable de ce mouvement dans les choses qui concernent la France, & si la haine & le ressentiment de ce qu'elle regarde comme des outrages, quoi qu'elle se le

foit atiré, ne sont pas les seuls mouvemens dont elle se laisse posseder. Vous lui enlevâtes Dole & Besançon à la pointe de l'épée, & aprés la prise de ces deux Places, qui étoient les plus considerables de la Province, & dont l'une en étoit la Capitale, tout le reste ne put pas refuser de se soumettre à vôtre obeïssance.

Il sembloit que l'état avantageux où étoient les afaires de V. M. devoit au moins servir de frein aux hauteurs de la Maison d'Autriche, & l'empêcher de renouveller ses precedentes manieres d'agir, dont l'injustice & les excez lui avoient suscité tant d'énemis & causé tant de pertes. Mais il n'y a que la force qui soit capable de la reduire dans les bornes qui aprochent de la moderation; ce n'est que par contrainte qu'elle ne lâche pas la bride à ses passions, parce qu'elle les croit toujours legitimes, ou qu'elle se croit tout permis.

Pendant qu'on traitoit de la paix à Cologne, le Plenipotentiaire de l'Electeur de ce nom, qui étoit le Prince Guillaume de Furstemberg, fut enlevé par le Marquis de Grana au lieu même où se tenoient les conferences. Atentat inoüi! en comparaison duquel doit être compté pour rien tout ce que la Maison d'Autriche croit pouvoir reprocher aux autres Princes. Le Roi de Suede ne fut pas insensible à cet afront, qui ne le regardoit pas moins que V.M. & on vit par là s'évanoüir toute l'esperance d'une paix que devoient rechercher avec le dernier empressement ceux qui la rompoient de gaieté de cœur & d'une maniere si odieuse.

Ils comptoient sur les surprises & sur les trahisons, autant & plus que sur la force de leurs armes. Ils avoient gagné le Chevalier de Rohan avec quelques autres gens encore moins acreditez que lui, par le moien desquels ils prétendoient s'emparer d'un de vos ports de mer, où ils auroient eu bien de la peine à se maintenir, quand même leurs mesures se seroient trouvées plus justes, & les Conjurateurs plus capables de les servir; & qu'ils auroient eu à faire à un Prince moins éclairé & moins vigilant que Vôtre Majesté.

Mais de tous ces grands projets qu'ils formerent alors il n'y eut que celui qui violoit la foi publique & contre lequel on ne se tenoit pas en garde, qui reüssit. L'Empereur eut par la voie de la violence le Prince de Furstemberg en son pouvoir, mais les Espagnols ne mirent pas le pié dans la Normandie, ni les armes des Alemans ne firent pas en rase campagne contre vos troupes, ce que leur violence avoit fait dans une Ville close, qui devoit être un asile sacré pour tous ceux qui y étoient entrez, & dont leur seule infidelité les rendoit maitres.

Le Duc de Lorraine & le Comte de Caprara furent défaits à Zintseim, petite Ville, qui aiant été d'abord emportée à leur vuë, sembla vous presager la nouvelle victoire que vos armes alolent obtenir sur eux. Ils furent batus, mis en fuite sans pouvoir se ralier, & vos troupes demeurerent maitresses du champ de bataille aussi bien que de la place qui le couvroit.

Les lumieres que vous aviez de ce qui se passoit entre l'Empereur & les Princes de l'Empire, sur tout à l'égard de l'El. Palatin, vous engagerent à donner des ordres plus violens que vous n'auriez desiré. Ce n'est pas aux Princes qu'il faut s'en prendre de la desolation des Païs & des Etats où ils portent la guerre, c'est à la guerre même; & quand elle y peut trouver son compte, je ne sai pas ce qu'on veut dire en criant qu'il faut avoir des ménagemens sur ce point. Dans une bataille rangée on fait cruellement perir des milliers d'hommes de toutes conditions & presque de tous âges, sans que persone se recrie, parce qu'on y est acoutumé & qu'on ne peut pas faire autrement; & l'on voudroit qu'on épargnât des maisons, des fruits, des bêtes, des hommes mêmes, dont la destruction est quelquefois d'une si haute consequence pour l'execution d'un grand dessein.

Ce sont des acidens inévitables, des executions militaires dont on ne peut se dispenser sans ruiner ses propres interêts pour conserver ceux de ses énemis; des malheurs qu'il faut prevoir avant que de s'engager dans la guerre, & que l'Electeur Palatin devoit envisager avant que de rompre l'aliance qu'il avoit faite avec V.M. lors qu'il maria la Princesse sa fille avec Monsieur. Dans le grand démêlé qui se preparoit s'il ne vouloit pas se souvenir de ses promesses, & des engagemens qu'il avoit pris avec vous, il devoit au moins peser & mettre dans la balance les forces des deux partis, afin de connoître celui qui seroit le plus capable de le proteger. S'il étoit un peu plus éloigné de la

France que de l'Empire, vos forces avoient assez d'étenduë pour aler jusques à lui. De quelque quantité de branches que fût composé l'arbre auquel il se joignoit, il étoit aisé de voir que le tronc en étoit moins fort que celui dont il aloit se separer.

En éfet ce grand nombre de rameaux entrelacez ensemble, lesquels malgré l'assemblage qui en avoit été fait avec tout l'art dont on avoit pû s'aviser, demeuroient toutefois divisez en trois corps d'armées sous les noms de l'Empereur, de l'Espagne & de la Holande, venant à heurter contre cette seule tige de la France, ne se trouva non seulement pas assez fort pour la faire plier à Senef, mais ils plierent eux mêmes; & si le Pr. de Condé, toûjours aussi plein d'un feu indiscret qu'il l'étoit en sa plus verte jeunesse, eût sû au moins cette fois se moderer il n'eût pas vû ses premiers avantages suivis des pertes qu'il pouvoit facilement éviter.

Si les éfets de la guerre sont si terribles, on ne sauroit trop blâmer les Princes qui se l'atirent par leur manque de foi, ou par des hauteurs aussi mal entenduës que mal soutenuës. Au prejudice de la parole que l'Archevêque de Maience vous avoit donnée, & sur laquelle vous vous étiez reposé, il ouvrit les portes de sa Ville aux troupes de vos énemis, & les laissa passer. Vôtre armée auroit été en état de leur disputer le passage du Rhin, mais elle ne sembloit pas assez forte pour les repousser aprés l'avoir passé sans opposition. L'Electeur de Maience crut même qu'elle aloit sucomber, & qu'il n'avoit rien à craindre de vôtre ressentiment. L'expe-

rience lui fit neanmoins connoître qu'il s'étoit abusé. Vos troupes se retrancherent si avantageusement, qu'aiant empêché les ennemis de s'avancer, ils se trouverent resserrez jusques à ne pouvoir subsister dãs leurs quartiers, & furent reduits à repasser le Rhin. L'infidelité de l'Electeur de Maience n'aiant servi qu'à vous découvrir le fond de son cœur, & à lui atirer vôtre juste indignation.

L'exemple de cet Electeur fut trouvé si beau parmi les Alemans que la ville de Strasbourg ne fit pas dificulté de le suivre. Elle n'avoit pas de moindres engagemens avec vous, & elle n'étoit pas sur le même pié que l'Etat de Maience pour se pouvoir maintenir à de certains égards. On avoit même des soupçons de son infidelité & on envoia des Oficiers aux Magistrats pour leur renouveller le souvenir de leurs promesses. Mais tout cela n'y fit rien, le pont fut livré aux Alemans, qui aiant encore passé le Rhin avec des forces de plus de la moitié superieures aux vôtres, revinrent se faire ataquer & batre.

Les premiers essais de leur bravoure n'aiant pas reussi à deux contre un, ils jugerent prudemment qu'ils devoient atendre à être trois, ce qu'ils esperoient par le moien de la venuë des troupes de Brandebourg. Une si judicieuse precaution ne fut pas neanmoins capable de faire changer leur mauvaise fortune. Quoi qu'il ne se donnât point de bataille generale vos armes eurent tant de bonheur dans les rencontres, comme fut celle de Mulhausen, que cette multitude de troupes alemandes se trouva enfin re-

duite à moins de vingt-mille hommes lors qu'elles repasserent le Rhin, sans remporter aucun autre avantage de leur expedition que celui d'avoir pû passer & repasser ce fleuve, dont vous leur aviez crû le passage interdit; aussi ne leur fut il ouvert que par d'insignes manquemens de foi.

Mais d'un autre côté vos afaires prospereroient en Italie, où on vit la diference qu'il y a entre des Sujets continuellement maltraitez par des Gouverneurs, & acablez d'un joug étranger, d'avec ceux qui vivent sous une domination reglée, & dont le Monarque est l'ame qui donne tous les mouvemens à l'Etat, & qui en fait agir tous les ressorts, & qui sent jusques aux moindres déreglemens dont l'œconomie de ce corps peut être troublé.

J'ai déja dit que le Chevalier de Rohan avec un petit nombre de Complices, poussez par leurs besoins & par le desir des recompenses que leur ofroit l'Espagne, & dont ils avoient déja par avance touché la meilleure partie, oserent lui promettre plus qu'ils ne pouvoient tenir: mais leurs démarches n'eurent pas plutôt donné lieu de soupçonner qu'ils avoient quelque dessein caché, qu'on vint de toutes parts les denoncer à V. M. L'amour des François pour leur Monarque, leur fidelité, leur afection pour le Gouvernement, parurent alors dans toute leur étenduë, au lieu que les Messinois avec une partie de la Sicile, conspirans eux-mêmes pour se délivrer de leurs Tirans, & envoiant demander à V. M. une protection qu'ils ne

pouvoient obtenir d'ailleurs que de vôtre puissance, vous presenterent un avantage que vous ne cherchiez pas, & pour lequel il n'y avoit point eu de recompenses risquées.

Ils ne se trouverent pas trompez dans leur attente. V.M. leur envoia des secours de munitions de bouche & de guerre, & sur tout de troupes, qui acoutumées à vaincre les Espagnols dans leur propre païs, ne firent pas moins éprouver leur valeur à ces fiers énemis en ce Roiaume qu'ils ont autrefois usurpé, où ils furent défaits par mer & par terre. En reconnoissance d'une si haute protection les Messinois vous suplierent de les recevoir au nombre de vos Sujets, & vous aiant prêté le ferment de fidelité, vous leur envoiates un Viceroi qui les gouverna d'une maniere si équitable & si douce, & qui soutint si bien la gloire de vos armes par mer & par terre, qu'il ne dépendit que d'eux de vivre heureux sous vôtre domination.

Pendant qu'en Flandre vos Generaux venoient heureusement à bout de toutes leurs entrepriſes, que la forteresse de Dinant reconnoissoit le Maréchal de Crequi pour son vainqueur, il n'y avoit pas d'aparence que V.M. allât Elle-même à la conquête de Hui sans la faire.

La prise de Limbourg suivit bien-tôt celle de cette derniere Place, quelque diligence que fist le Prince d'Orange pour la secourir. V.M. n'en fit pas moins pour aler au devant de lui & pour lui livrer bataille;

mais il jugea à propos d'éviter la rencontre d'une armée victorieuse, & qui étoit animée de vôtre presence.

Celle que vous aviez en Catalogne, & qui y combatoit sous vos auspices, ne demeura pas moins victorieuse, quelque éloignée qu'elle fut de vous, puis qu'elle reduisit en fort peu de tems plus de quatre-vingt Places sous vos loix.

L'honneur est le prix de la vertu, & la recompense un aiguillon aux grandes actions. Celle que receurent plusieurs Oficiers Generaux que vous élevâtes alors à la Dignité de Maréchal de France, leur fut d'autant plus glorieuse que la main dont ils la recevoient ne dispensoit ses faveurs qu'avec un choix qui les rendoit encore plus precieuses & plus illustres.

Cette promotion avoit été precedée de la mort du Vicomte de Turenne, qui fut emporté d'un boulet de canon en Alemagne. Vos énemis qui pretendoient se prevaloir de cette perte, aprirent par une facheuse experience que ce Commandant n'étoit pas le seul d'entre les François qui fut capable de conduire une armée & de leur faire tête ; & que ce n'étoit pas tant son genie qui avoit animé la sienne, que celui de V.M. lequel subsistoit aprés la mort du General.

Comme il arrive quelquefois des acidens tout à fait extraordinaires & qu'il n'est pas possible de prevoir, on ne peut pas aussi empêcher qu'ils ne déconcertent les plus prudens desseins, & que le cours des prosperitez les plus suivies ne soit interrompu par quelque disgrace : tout ce qu'on peut desirer est

u'il ne soit jamais entierement arrêté. On
e console aisément d'une petite éclipse de
a Fortune, quand on la voit bien-tôt aprés
etter sur soi de nouveaux regards encore
lus favorables que les précedens. Ce ne fut
que par un coup de ces fatalitez atachées
ux actions humaines que vôtre armée fut
atuë proche de Treves. Le Gouverneur de
ette Ville qui n'avoit communiqué ses or-
dres à personne aiant inopinément peri au
moment qu'on aloit s'engager au combat, le
renfort qui devoit sortir de cette Place y
demeura, & laissa les troupes françoises
acablées par le grand nombre de leurs éne-
mis. La défaite de vôtre armée fut suivie
de la perte de cette Ville, qui ne se seroit
peut-être pas encore renduë sans la lâcheté
d'un Traître qui s'y trouva. Action dont on
ne voit que tres peu d'exemples parmi les
François, qui en fidelité pour leur Prince &
en amour pour la gloire ne le cedent à aucu-
ne autre Nation du monde.

Les Alemans tout fiers de ce succez, sans
faire reflexion que le hazard qui le leur a-
voit procuré, coururent avidement à de
nouvelles conquêtes & assiegerent Hague-
nau, d'où ils furent contrains de se retirer
avec la honte de n'avoir pû emporter une
Place de peu de consequence, & qu'ils avoient
araquée aprés le gain d'une bataille.

Les châtimens ne doivent pas moins être
dispensez que les recompenses. C'est une
maxime que V. M. sait admirablement met-
tre en pratique, & si l'on y prend bien garde
on connoîtra qu'Elle est le plus seur fon-
dement des prosperitez d'un Etat. Inspirer

tour à tour le courage & la timidité, l'esperance & la crainte, selon qu'il est à propos & possible, est la plus belle science d'un Politique : & ne se relâcher jamais sur ce point en est le plus haut degré.

Dans cette vuë il fut necessaire de transferer à Condom & à Vannes les Parlemens de Bourdeaux & de Rennes, lors que ces Compagnies prirent si peu de soin d'apaiser les mouvemens de revolte qui se firent dans leurs Villes, & de les étoufer dés leur naissance, ainsi qu'aparemment elles auroient pû faire, ou si leurs éforts avoient été inutiles elles se seroient au moins disculpées.

Comme le principal dessein de V.M. dans cette guerre avoit été d'humilier les Hollandois & que vous aviez sujet d'être satisfait en ce point, toutes vos conquêtes ni vos triomphes, qui venoient d'être augmentez par la prise de la ville de Thuin, ne vous empêcherent point de prêter l'oreille à la paix qui vous fut proposée par le Roi d'Angleterre. Il est vrai que le ressentiment de l'outrage fait au Prince Guillaume de Furstemberg auroit deu vous donner de la repugnance à y entendre, & que vous aviez même assez de panchant à vanger une si grande infidelité : mais l'envie de le tirer des fers où il languissoit l'emporta sur vôtre ressentiment. Vôtre cœur plus reconnoissant & plus genereux que vindicatif, aima mieux sauver un ami que mortifier ou perdre un énemi. Ainsi V.M. nomma des Commissaires pour assister aux conferences de Nimegue.

Le plus considerable avantage que vos

nemis purent obtenir en cette guerre, fut celui de prendre Philisbourg. Cependant il leur fut assez cherement vendu par quatre mois de siege que cette place soutint, & il sembla que ce dessein n'eût été formé que pour faire voir la diference qu'il y a des François aux autres Nations, lors qu'il s'agit d'assieger ou de défendre des Places.

Si les Holandois & les Anglois ont autrefois pretendu qu'ils étoient sur mer autant au dessus des François, que les François sont sur terre au dessus de tous les autres peuples, la guerre de Sicile fit connoitre aux uns & aux autres qu'ils se trouvoient bien loin de leur compte, & que lors que la France se laisse surmonter par quelque endroit, c'est ou volontairement ou par sa negligence & par sa faute, & non par aucun avantage essentiel que les autres Etats aient sur elle.

La Holande vit donc avec étonnement en deux batailles devant l'Isle de Stromboli, & sous le Mont-Gibel, que les François avoient non seulement la force de lui resister, mais encore l'art de la vaincre; & les Holandois & les Anglois y aprirent ensemble par la mort de l'Amiral de Ruiter, que ni l'une ni l'autre Nation n'avoit plus rien à pretendre à l'empire de la mer: car les premiers avoient perdu celui qui le leur pouvoit aquerir, & si par cette perte les derniers se voioient vangez de celui qui le leur avoit ôté, ils n'en avoient pas plus d'esperance de rentrer dans leurs pretendus droits, puisque leur Vainqueur sembloit par sa défaite le remettre entre les mains de V.M.

Cependant le voisinage des Espagnols qu'il auroit falu chasser tout à fait de la Sicile, & que vous en auriez sans doute bientôt chassez, si les Siciliens n'y eussent pas eux mêmes formé des obstacles ; les sugestions des Ecclesiastiques, qui aiant dans le fond le cœur espagnol avoient encore un nouvel éloignement pour vôtre domination, à cause du Pape auquel ils sont dévoüez, & qui ne vous étoit pas favorable, les inclinations italiennes, qui peuvent se contraindre pour un tems, mais non pas se changer, détruisoient peu à peu en particulier ce qu'un consentement general avoit édifié, & ce que vos victoires avoient afermi. Il se fit plusieurs conspirations secretes contre le Viceroi. Ce que les plus sages Têtes & les plus afectionnées à leur Patrie proposoient pour le bien public, étoit détourné ou hautement, ou par des cabales secretes.

Enfin pour reduire ce peuple inquiet, & le mettre sur le pié de ce qu'il auroit deu être, il vous eût falu entretenir plus de troupes en Sicile que contre tous vos autres ennemis, & faire plus de frais que n'auroit valu la conquête de cette Isle, & peut-être qu'en vous épuisant de ce côté-là vos propres frontieres auroient demeuré degarnies, & expoſées aux éforts de tant de puissances conjurées contre vous, ausquelles vous aviez plus d'interêt de faire tête, qu'à maintenir de nouveaux Sujets si peu dignes de vôtre protection.

Ainsi aprés que vos fideles & penetrans Ministres eurent eu le loisir d'examiner le

genie

génie & le mauvais fonds de cette Nation, l'éprouver sa perfidie aussi bien que son inconstance, & qu'ils vous en eurent donné les avis bien certains, vous jugeâtes à propos d'abandonner les Messinois à leur mauvais destin, & de les laisser lutter contre les Espagnols, ou rentrer sous un joug que leur infidelité meritoit bien de porter. Content d'avoir par ce moien fait une puissante diversion pendant un tems tres-considerable, & occupé les forces maritimes de l'Espagne & de la Holande, & d'avoir remporté sur toutes les deux Nations des avantages si considerables & qui avoient eté si funestes à la Holande en particulier.

Comme vos ênemis auroient pû se prévaloir dans leur opinion de la prise qu'ils avoient faite de Philisbourg l'année precedente, tandis qu'écoutant les propositions de paix qu'on vous faisoit vous vous relâchiez un peu pour épargner vos Sujets & les leurs, V. M. commença la Campagne de l'Année 1676, d'une maniere qui leur fit connoître que la paix étoit le plus seur moien qu'ils eussent pour borner le cours de vos conquêtes. Vous alâtes à la tête de vôtre armée prendre Condé & Bouchain, sans que 50000 hommes, qui paroissoient pour secourir cette derniere Ville, osassent neanmoins l'entreprendre. Ce succez fut suivi de la prise d'Aire, & de la levée du siege de Mastric, qui aiant été formé par les Aliez, & continué pendant prés de trois semaines, ne leur causa que beaucoup de perte & de confusion, au lieu des avantages qu'ils avoient osé s'en pro-

mettre, tant par la consideration de la Place même, que par celle de la reputation que cette conquête auroit aquise à leurs armes.

Les Generaux que vous aviez en Sicile ne s'en tinrent pas à l'avantage de la défaite & de la mort de l'Amiral de Ruiter, ils en recueillirent les fruits en alant brûler une partie des flotes de Holande & d'Espagne dans le port de Palerme, & en se rendant sur terre maîtres de quantité de Places.

Les Alemans avoient emploié quatre mois de siege à prendre Philisbourg qu'ils tenoient déja bloqué long-tems auparavant : mais quoi que Valenciennes, ville incomparablement plus forte, n'eût été investie par vôtre armée que le 28 de Fevrier, & que la tranchée n'eût été ouverte que le 4 de Mars, elle fut emportée d'assaut dés le 17 du même mois, & devint un exemple illustre de vôtre clemence, qui la sauva des desordres où sont ordinairement expoſées les Villes dans lesquelles on entre par la brêche.

Cambrai & S. Omer leur firent enfin connoître que vos Campagnes ne se bornoient pas à la prise d'une seule Place, quoi que la premiere de ces deux aiant une Citadelle qu'on estimoit presque imprenable, eût dû ocuper toute autre armée que la vôtre, non seulement toute une Campagne, mais peut-être plusieurs années. La gloire de ces grandes conquêtes fut encore relevée par le gain de la bataille de Monteassel, que les François livrerent à un secours de trente mille hommes qui pretendoient faire lever le siege de S. Omer. L'ardeur avec laquelle on combatit de part & d'autre fut une preuve

incontestable que les victoires de la France ne sont pas toûjours des éfets de la lacheté de ses énemis, & encore moins des surprises qu'elle leur fait. Que si l'on osoit douter de sa victoire, il ne faut que considerer le champ de bataille qui lui demeura, le nombre des morts dont il étoit couvert, celui des prisonniers qui furent faits en cette memorable Journée, aussi bien que des drapeaux & des étendars qui y furent gagnez.

Les avantages que V.M. remporta sur mer ne furent pas renfermez dans la seule Mediterranée, ils s'étendirent jusques aux bouts les plus reculez de l'Ocean. Bien qu'une de vos escadres, qui fut envoiée à Tabago, y trouvât les Holandois avertis & sur leurs gardes, elle ne laissa pas d'entrer dans le port, & d'insulter leurs vaisseaux, d'en bruler la plus grande partie, de faire une décente, & d'emporter le Fort. Je ne dirai pas que cette vigoureuse action reüssit sans peine & sans perte, il faudroit en même tems conclure que ce fut sans gloire. Il sufit de dire qu'une des Nations les plus aguerries par mer y fut batuë & chassée du Païs qu'elle ocupoit; que ses richesses y furent dissipées, & ses vaisseaux détruits. Quand on obtient la victoire, il ne s'agit point de savoir ce qu'il en a coûté. V.M. sera toûjours bien contente que ses énemis, qui voudroient être aussi bons ménagers de ses finances qu'ils le sont des leurs, tâchent de se consoler des avantages qu'Elle a remportez, par la consideration des dépenses qu'elle a faites pour triompher d'eux.

C'étoit là en éfet le seul sujet de consolation qu'il pût leur rester; car ils n'étoient pas plus heureux sur terre que sur mer. Aprés que tous les Aliez ensemble eurent pris les plus justes mesures que leur prudence & leur ardeur à vous vaincre leur purent sugerer, ils ne laisserent pas de lever le siege qu'ils avoient remis devant Charleroi, comme ils l'avoient déja levé autrefois, & comme ils venoient de lever encore depuis peu celui de Mastricht, qu'ils avoient aussi osé former; & cependant le Maréchal de Navailles batoit en Catalogne les Espagnols commandez par le Comte de Monterei.

La prise que vous fites de Fribourg en Alemagne, & celle de Saint Guillain dans les Païs-Bas, ne furent pas non plus pour eux des acheminemens à ces representations qu'ils aspiroient à faire sur V. M. ni la perte de Gand que vous leur enlevates en dix jours, & celle d'Ipre, qu'ils firent encore en moins de tems, ne parurent pas leur donner plus de jour à l'execution de leurs desseins. Celle de Puicerda en Catalogne, que la presence d'un secours conduit par le Comte de Monterei ne put prevenir, y mit encore de nouveaux obstacles : mais les victoires que vos armes remporterent en Alemagne, où il se fit plusieurs rencontres entre les deux partis, & toutes les Places qui furent rangées sous vos loix semblerent leur en devoir ôter toute esperance.

Ils ne purent pas toutefois se resoudre à y renoncer, ni à des pretentions qui faisoient les plus ardens de leurs vœux, & du succez

desquelles ils avoient osé se flater. Tant de forteresses considerables que vous aviez enlevées, tant de batailles qu'ils avoient perduës, tant de disgraces qui les acabloient de toutes parts, ne furent pas capables de les determiner à accepter la paix que vous vouliez bien leur donner. Ils eurent recours à de nouveaux éforts, qui ne servirent qu'à augmenter leur confusion & vôtre gloire. Tout ce qu'ils purent rassembler de conseils, de courage, & d'ardeur, ils en firent un dernier usage à la bataille de S. Denis, & vous donnerent par là une nouvelle matiere d'un triomphe, d'autant plus illustre qu'ils avoient épuisé leurs forces pour vous l'arracher, & que malgré toute leur resistance ils se virent enfin soumis aux conditions de paix qu'il vous plut de leur imposer.

Cette paix concluë par V.M. avec le Roi d'Espagne & avec les Etats Generaux aiant été publiée le 10 de Fevrier de l'an 1679, fut bien-tôt suivie du Mariage de ce Monarque avec Mademoiselle, qui en reconnoissance du soin que vous preniez de lui donner un si puissant Roi pour Epoux, & par ses inclinations naturelles ne pouvoit pas manquer d'entretenir la Cour d'Espagne dans les hauts sentimens que tout l'Univers a pour vôtre grandeur & pour vos vertus.

L'aliance que Monseigneur fit ensuite avec la Maison de Baviere, en épousant la Princesse Sœur de l'Electeur, sembloit lui promettre de son Beaufrere tous les bons ofices

qu'une si étroite union pouvoit faire esperer. Mais si l'éfet n'a pas entierement répondu à vôtre atente, c'est un défaut qui n'a aporté aucun prejudice à vos interêts, & qui a fait connoitre à ce Prince, comme à toute la terre, que vous étiez en état de vous passer de lui, & que tout ce qu'il auroit pu faire pour V.M. de ne pouvoir avoir de merite auprés d'Elle que ce qu'il vous plaisoit de lui en donner, par l'amitié que vous aviez pour sa Maison.

Dans le dessein que V.M. s'étoit proposé de détruire en son Roiaume la R.P.R. il n'y avoit point de meilleures voies à suivre que celles que vous aviez déja prises depuis long-tems, qui étoient d'exclure tous les P.R. des charges & des emplois publics. Vous y ajoutates ensuite l'exclusion des fermes, des soufermes, & generalement de tous les emplois qui se raportoient à vos droits ou à vos domaines. Moien qui ne fut pas moins éficace que le premier, & qui atira une multitude de Proselites à la Religion Catolique. Ensuite vous fistes peu à peu metre en pratique tout ce qu'on jugea pouvoir servir à l'execution de ce grand projet, duquel on peut dire qu'il n'y en eut jamais de conceu plus à propos, ni de plus heureusement executé. Cependant le Pape auquel en revenoit presque tout le profit ne put pas s'empêcher de vous chagriner. Ce saint Pere qui tâche de se moderer dans les afaires de religion, parce qu'en étant déja le chef & l'arbitre il n'a plus rien à desirer à cet égard, n'en use pas toûjours de même dans celles qui regardent

le temporel, sur lequel à son gré il n'a pas encore assez étendu ses droits & son pouvoir. Ainsi toujours opposé aux Puissances qui peuvent lui donner de l'ombrage & resister aux tentatives qu'il fait pour rétablir cet empire absolu que ses Predecesseurs avoient usurpé sur les Princes, & dont avec justice les Princes ont sû se délivrer, il ne manque gueres de traverser leurs desseins, & de songer, sous pretexte des interêts de la Religion & des droits de l'Eglise, quels sont leurs foibles & par quels endroits il les peut humilier. Plus attentif encore à ces dernieres vuës en qualité de Prince peu puissant, & qui cherche à s'agrandir, que soigneux de maintenir ou d'étendre la Religion dont il est déja le Pontife souverain, & dont il se prétend le souverain Maître, il fit ceder la reconnoissance qu'il vous devoit des conquêtes de tant d'ames que V.M. faisoit pour lui, à la jalousie qu'il avoit de vous voir regner en tant de lieux sur une si grande multitude de Sujets, & generalement en tous lieux sur les cœurs, par l'impression qu'y faisoient vos vertus & vôtre renommée.

V.M. convoqua une Assemblée du Clergé de France pour y faire examiner les Bulles que le S. Pere avoit fait passer en ce Roiaume; & comme il s'agissoit des droits des Têtes Couronées en general, & des droits de la Courone de France en particulier, les matieres y furent decidées suivant l'ancienne pratique & la seine raison. L'Eglise selon cette pratique, fut laissée au Pape pour la gouverner aux termes des Decrets & des

mais il ne fut point établi arbitre des Princes & des Monarques, ni dispensateur des Sceptres & des Couronnes, ni proprietaire ou distributeur des biens & des revenus de tous les Etats du monde; & ceux qui les regissent ne furent point declarez n'en être que des possesseurs précaires sous lui.

On n'autorisa pas non plus les nouveautez qui s'étoient introduites dans le gouvernement de l'Eglise. Les Reguliers qui tâchent toûjours de se soûtraire à la Jurisdiction des Evêques, & encore plus au pouvoir des Princes temporels, pour ne dépendre que du Pape, furent remis sous le joug de l'ancienne Discipline, & contrains de reconnoître leurs Prelats, par le moien desquels V. M. peut faire éclairer leur conduite.

Cet esprit d'independance & d'irreverence pour les Puissances temporelles & pour les Ordinaires Ecclesiastiques, aloit déja si loin, qu'un General des Carmes du grand Convent de Paris osa interdire un Carme Lecteur en Theologie, parce qu'il avoit enseigné le contenu des Decisions du Clergé. L'audace de ce Moine, qui fut reprimée comme elle le meritoit, fit connoître à tous ceux qui n'étoient pas instruits à fond de l'état des afaires qui avoient été agitées dans l'Assemblée du Clergé, que c'étoit avec raison qu'on avoit entrepris de faire rentrer les Reguliers dans leur devoir, & que V.M. n'y avoit pourvû qu'aprés avoir découvert par ses soins vigilans & paternels que cette démarche étoit absolument necessaire pour le bien de l'Etat & pour celui de la Religion.

En éfet il étoit besoin que cette ancienne coutume observée en France, d'y assembler de tems en tems un Concile National fût renouvellée, parce qu'elle sembloit presque éteinte, & qu'il est de l'interêt de l'Etat de ne la pas laisser abolir, de peur que les Papes ne pretendent ou qu'elle n'ait jamais été, ou qu'il y ait prescription contre elle & que le droit en soit peri, & que par consequent c'est desormais à eux seuls de regler tout ce qui regarde le fait de la Religion dans le Roiaume.

Il étoit aussi tems de pourvoir aux desordres que quelques Ecclesiastiques avec les Reguliers excitoient, pour rendre l'autorité du Saint Siege immediate à leur égard, & pour le mettre encore en possession d'autres droits; à quoi les Particuliers n'étant pas en état de s'opposer, il n'y avoit que l'Assemblée generale du Clergé fût capable de maintenir avec toute l'autorité necessaire les Libertez de l'Eglise Gallicane.

Ce n'étoit pas seulement dans le sein du Roiaume que V.M. faisoit triompher l'Eglise, vous aviez autant d'ardeur pour étendre ses conquêtes que les vôtres. On le sait, & ceux qui ont eu l'avantage d'être emploiez en des afaires d'une si haute consequence peuvent encore assurer hardiment que c'étoit le premier but que vous vous proposiez dans tous vos desseins, pour lequel vous avez souvent abandoné des projets qui vous auroient été utiles & glorieux.

Ceux d'entre vos fidelles Ministres qui eurent part aux negociations qu'on fit pour

remettre l'Eglise de Strasbourg sous la direction de son Evêque, & la Ville même sous vôtre pouvoir, sont des témoins irreprochables de cette verité, comme vous êtes & à vous-même & à toute la terre le témoin de leurs soins & de leur conduite dans une afaire si delicate & si importante. Aussi V.M. a bien voulu marquer à quel point elle en étoit satisfaite, & dire plusieurs fois, que tout le plus adroit maniment des finances qu'un homme peut faire en toute sa vie, n'aproche point de la grandeur du service qu'Elle receut en cette ocasion.

C'est ce que j'ose repeter hardiment aprés V.M. puis qu'elle sait mieux que personne du monde donner le prix aux choses, & distinguer entre ce qu'un million de gens peuvent faire également bien, & ce qui est l'ouvrage le plus acompli de la Politique, & conséquemment des plus nobles & des plus rares genies. Il faut aussi demeurer d'acord que le plan de cette grande afaire étoit vôtre propre production, & que vos Ministres ne doivent prétendre que la gloire de leurs soins & de leur fidelité dans l'execution d'un si haut dessein.

Le Traité qui mit à peu prés en même tems Casal entre vos mains étoit peut-être un peu moins important à de certains égards. Mais neanmoins c'étoit une afaire capitale pour toutes les entrepriſes que vous pouviez former dans la suite, & pour la seureté de vôtre Roiaume, que d'avoir une clef qui vous ouvrit l'entrée de l'Italie, & qui fermât celle de vôtre Etat aux Puissances de

ce Païs-là. C'étoit aussi un nouveau frein que vous donniez au Duc de Savoie, qui n'étoit pas encore tout-à fait resserré par Pignerol, & V.M. ne parut pas moins contente de ce qu'on avoit seu amener le Duc de Mantouë à ce point, que de ce qu'on avoit reüni Strasbourg à la France. Negociations qui avoient toutes deux reüssi par un même ministere.

L'augmentation de vos forces sur mer, & l'experience que les François avoient aquise pour la navigation, avec ce que la renommée publioit de vôtre pouvoir & ce qu'on en avoit déja éprouvé sur la Côte de Barbarie, avoit tellement frapé les esprits de la plûpart des Corsaires, qu'ils s'empresserent à l'envi à rechercher vôtre Aliance. On traita d'abord avec ceux de Tripoli, & ensuite avec l'Ambassadeur que le Roi de Maroc vous avoit envoié. Ces Pilates ne furent pas seulement obligez de renoncer à l'esperance du butin, mais encore contrains de vous demander la paix, au lieu qu'ils ont acoutumé de se faire soliciter par toutes les autres Nations pour la leur acorder.

Les ordres que V.M. a donnez pour faire élever les jeunes Gentilshommes dans l'exercice des armes, afin de les perfectioner de bonne heure en l'art de la guerre, & les dépenses qu'Elle a soutenuës pour les entretenir en diverses Citadelles de son Etat, pour leur faire enseigner les fortifications, & pratiquer les regles de la discipline militaire, n'ont pas eu des suites moins avantageuses que l'établissement en étoit glorieux. C'est de cette source feconde qu'on a veu sortir un si grand

nombre d'Oficiers qu'il s'eſt trouvé preſque inépuiſable, n'y aiant pas eu dans vos armées moins de gens capables de commander que vos énemis ont eu de ſoldats dans les leurs.

L'exemple de Tripoli & de Maroc n'aiant pû vaincre la brutalité des Algeriens, ni les reduire à avoir pour V.M. le reſpect qui lui étoit deu, vous envoiâtes ſur la fin de l'An 1682, une flote à Alger qui y jetta tant de bombes, ruina tant d'édifices, endommagea tant de Moſquées, & fit perir tant de gens, que ces Barbares furent châtiez de leur inſolence, quoi que non encore amenez au point où on les deſiroit. Cependant vôtre interêt & vôtre gloire ne pouvant vous permettre d'en demeurer-là, vous y renvoiâtes l'année ſuivante une flote qui acheva de les deſoler, & les força à demander à mains jointes la paix qu'ils font encore plus de dificulté d'acorder que tous les autres Corſaires, & à laquelle ils ne conſentent jamais qu'à des conditions qui leur ſont avantageuſes. Mais enfin cette fois abatus & ſoumis on les vit la recevoir de vous, & l'acheter au prix de plus de quatre cens Eſclaves Chrétiens qui vous furent rendus, au nombre deſquels étoient auſſi bien que vos propres Sujets tous les Etrangers que ces Pirates avoient pris ſous vôtre banniere. Ceux qui connoiſſent les manieres de ces Barbares, & qui ſavent ce que leur eſt la rançon d'un Eſclave, comprendront aiſément, par le nombre qu'ils en délivrerent alors ſans rien exiger, à quelle extremité ils étoient reduits.

La mort de celui de vos Ministres qui avoit le maniment de vos finances ne fut pas pour vous un coup si dangereux que ce Ministre même se l'étoit imaginé. Sa routine n'étoit pas une science dificile à aquerir. Ce n'est pas une habilité si rare, que de trouver les voies de lever des tributs, quand on se sent apuié d'un absolu pouvoir. C'est là le veritable ressort qui fait joüer avec éfet toute la machine des Financiers, & par le moien duquel ils ne peuvent pas manquer d'exercer heureusement leur art. Ce grand ressort qui avoit été fabriqué & monté avant vôtre Ministre, & qui devoit subsister aprés lui, ne fut pas plûtôt mis en d'autres mains, que l'experience fit voir que de lui-même il est si puissant & si seur, qu'il n'y a presque personne qui ne soit capable de le faire agir.

Tous les desavantages que l'Espagne avoit eu dans les precedentes guerres faites sous vôtre Regne, sembloient devoir la contenir dans les termes d'une exacte observation de la paix. Elle ne laissa pas neanmoins de vous declarer encore la guerre, premierement par plusieurs petites hostilitez & par des voies de fait, que vous seutes repousser en assiegeant & prenant Courtrai. Mais cette ancienne énemie de vôtre Couronne ne put s'empêcher de poursuivre sa pointe par une Declaration en forme, que le Gouverneur des Païs-Bas fit publier contre V.M.

Cette démarche qui ne devoit servir qu'à augmenter les pertes de ceux qui la faisoient, & à multiplier vos conquêtes, fut

encore suivie d'un arrêt qui se fit dans le Roiaume d'Espagne sur la plûpart des éfets de vos Sujets. Comme vous aviez un grand interêt à reprimer ces bravades, qui sans doute seroient alées bien plus loin, si V.M. l'eût permis, Elle usa sur terre & sur mer du droit de represailles, & fit bien tôt sentir à ces esprits inquiets & jaloux qu'ils auroient mieux fait de resister aux nouvelles tentations de vous insulter qui leur étoient survenuës, puis qu'ils n'avoient déja que trop éprouvé qu'il n'étoit plus tems de s'y laisser surprendre.

En éfet leur violence ne servit qu'à vous donner ocasion de leur enlever Luxembourg, Place tres-forte & tres-considerable, sur laquelle vous aviez des droits que vous vouliez bien oublier en faveur du repos de l'Europe, lors qu'on mit les armes à la main pour les disputer. Elles agirent avec leur vigueur ordinaire ces armes que V.M. ne prit jamais qu'à sa gloire & à la confusion de ses énemis, & elles lui conquirent une forteresse qu'elle ne se doit jamais laisser aracher ni par la paix, ni par la guerre.

Une si grande conquête se vit encore acompagnée du gain d'une bataille en Catalogne, qui ne fut pas moins glorieuse par la maniere dont elle fut gagnée, qu'avantageuse en elle-même. Ainsi les Espagnols aprirent à leurs dépens, qu'on ne se trouva jamais que mal d'être venu troubler vôtre repos, & qu'il leur eût été aussi utile qu'il étoit juste de vous laisser vous-même jouïr d'une tranquilité que vous aviez bien voulu rendre à toute l'Europe.

Cet esprit de jalousie, qui semble au moins plus supportable dans un grand Roi qu'à une petite Republique, n'avoit pas laissé de se saisir de celle de Gennes, à laquelle il s'étoit communiqué par l'air contagieux du Milanois, & par son étroit commerce avec l'Espagne. Il sembloit que le Senat de cette Ville affectât de vous desobliger & d'imiter la conduite du Pape: maladie qui n'auroit pas manqué de se répandre promtement parmi tous les Italiens, si V.M. n'eût pris soin d'y remedier, & d'en arrêter le progrez.

Le remede que vous fites administrer fut violent & causa un ébranlement étrange dans le corps qui le reçût. Il en troubla toute l'œconomie; il en altera la vigueur; il en rendit paralitique une partie des membres; & il s'en falut tres peu qu'il ne lui causât la mort. La plûpart des pompeux édifices de cette superbe Ville furent ou détruits ou endommagez par la prodigieuse quantité de bombes qu'on y jetta, & la rigueur du châtiment fit comprendre aux Souverains & aux Souverainetez de cet ordre qu'il n'est pas de la prudence à des gens de si petite taille de vouloir luter contre des Geans.

On connut en même tems que parmi les Geans même il en est de diverses tailles & de forces diferentes, comme il est des Saints de diferentes vertus. L'Espagne déja aterrées d'avoir eu seule vos éforts à soutenir pendant une Campagne vous fit demander par l'Empereur la paix ou du moins une tréve pour vingt ans, en gardant ce que vous aviez pris sur Elle.

Cette Tréve fut un de ces Traitez qui font honneur aux Mediateurs, parce que les deux Partis en paroiſſent également contens comme croiant également y trouver leur compte. L'Eſpagne foible & impuiſſante ſe promettoit qu'un tems ſi long lui donneroit non ſeulement le loiſir de reſpirer, mais encore les moiens de ſe remettre de ſa foibleſſe, & qu'alors elle pourroit vous demander la reſtitution de Luxembourg & de tout ce qu'elle avoit perdu, & V.M. maitreſſe de ce même Luxembourg prétendoit que pendant ce tems là cette derniere conquête faciliteroit l'acompliſſement de ſes deſſeins, & que par cette augmentation de puiſſance Elle ſeroit en état de faire tête à cette Couronne & à tous les Potentats de l'Europe. Ainſi Elle n'aſpiroit qu'à demeurer en poſſeſſion de cette forte Place, & ne fut pas moins ſatisfaite de s'y voir confirmée pour un ſi long-tems, qu'elle avoit été contente de l'avoir priſe.

Ce fut un des plus ſurprenans éfets de vôtre bonheur que dans le tems que la poſſeſſion de cette Forteresſe étoit devenuë abſolument neceſſaire à l'execution de vos vaſtes deſſeins, l'Eſpagne elle-même par ſes inſultes vous engageât à prendre les armes pour vous en emparer. Mais ce ne fut pas une circonſtance moins remarquable que vous euſſiez alors en Holâde un Ambaſſadeur aſſez adroit pour ménager les eſprits des Miniſtres de cette Republique, & pour les empêcher de conſentir à cette fameuſe levée de ſeize mille hommes qui fut alors ſi de-

batuë, & qui vous auroit peut-être obligé de diferer l'execution de ce grand projet, ou qui ne vous en auroit du moins laissé venir à bout qu'avec beaucoup de peine & d'éfusion de sang.

Si la profession des armes est la principale à laquelle les premiers Sujets d'une Monarchie doivent s'adonner pour en maintenir la gloire, en défendre les limites, & les étendre lors qu'on en trouve l'ocasion, il ne faut pas toutefois que ceux qui ne sont pas destinez à ce noble emploi demeurent dans l'oisiveté. Le commerce vient ensuite qui est digne d'ocuper avec un grand avantage pour l'Etat tous ceux qui n'ont pas pris cet autre parti. Ce sont ces deux Ordres de gens qui peuvent seuls faire fleurir les Etats, en augmenter la réputation avec la gloire, & y faire regner l'abondance. Cette vuë si naturelle, & qui a fait tant d'impression sur vôtre esprit, vous a porté à rechercher les voies de procurer à vos Sujets la facilité du commerce chez les Etrangers, & sur tout chez ceux où ils pouvoient esperer plus de faveur & d'avantage.

Les Païs de la domination du Grand Seigneur & de celle du Roi de Siam vous semblerent les plus commodes & les plus seurs pour ce dessein, tant par leur propre disposition que par celle du Gouvernement. Un grand Monarque a toujours un certain panchant secret pour un autre grand Monarque qui est éloigné de lui, & avec lequel il n'a ne peut rien avoir à démêler; & il ne

hesite presque jamais à le preferer aux Republiques ou à de petits Souverains.

C'est une verité dont on a veu la preuve dans les démarches de ces deux Potentats. Le Turc a favorisé le commerce de vos Sujets dans toutes ses Provinces, & a pris même des liaisons d'Etat avec V. M. dont les suites ne peuvent être qu'avantageuses & à l'un & à l'autre; & le Roi de Siam vous a fait des avances si extraordinaires & a acordé des établissemens si considerables aux François, qu'il y a lieu d'esperer qu'on les verra enfin negocier seuls dans ce Roiaume, & y aneantir le commerce de toutes les autres Nations de l'Europe.

Comme la brutalité des Corsaires de Barbarie est insurmontable, & que si elle se peut contenir pour un tems, il n'est pas toutefois possible de la refrener pour toujours, ceux de Tripoli oubliant & la paix qu'ils avoient faite avec V. M. & l'exemple d'Alger qui étoit encore recent, recommencerent à exercer leurs pirateries sur vos Sujets. Il n'y avoit pas moien de dissimuler cet outrage sans augmenter leur audace, & sans la voir bien-tôt suivie de celle de tous les autres Pirates. Ainsi vous ne relachâtes rien de la resolution que vous aviez prise d'arrêter les insultes de ces Ecumeurs de mer. Vous envoiâtes bombarder la Ville de Tripoli, & la reduire à vous demander la paix, en vous offrant non seulement de rendre tous les Esclaves François qui étoient dans l'étenduë de sa Jurisdiction, & les Etrangers qui avoient été pris sous la banniere de

France, mais encore de paier la somme de 500000 livres, pour les prises qui avoient été faites sur vos Sujets. On peut chercher parmi tous les Princes & parmi tous les Etats Chrétiens, s'il y en a quelqu'un à qui ces Corsaires aient eux-mêmes demandé la paix, & de qui ils l'aient acheté à un tel prix.

Les acheminemens que vos precedentes Declarations avoient déja heureusement donné à l'extinction de la Religion P. R. en reduisant ceux qui en faisoient profession à un beaucoup plus petit nombre qu'auparavant, vous fit enfin resoudre à en défendre absolument tout exercice, & à revoquer l'Edit de Nantes. Cette corde étoit assez delicate à toucher; non que vous eussiez à craindre aucun mouvement de sedition ou de revolte; les choses n'y étoient nullement disposées. Vous aviez la force en main, & les Pretendus Reformez n'avoient de leur côté que la foiblesse & l'impuissance. Mais il y avoit à craindre qu'un esprit d'opiniatreté n'en portât un grand nombre à s'exposer à des tourmens ausquels vous n'aviez pas dessein de les livrer.

Vôtre Conseil de Conscience se rendoit garant que cela n'arriveroit point, ou du moins qu'il y auroit si peu d'exemples de cette perseverance qu'il n'en pourroit naître de grands desordres, & qu'on sauroit pourvoir en tems & lieu à arracher les obstinez aux suplices que V. M. ne vouloit pas leur faire éprouver, pour ne leur faire sentir que les peines de l'exil, de la prison, ou de

la retraite des Convens, auſquelles vous les aviez condamnez.

Mais la plupart de vos Miniſtres n'étoient pas tout-à-fait de ce ſentiment. Ils s'imaginoient que les moins opiniâtres d'entre les P. R. avoient déja abandonné leur parti, & que s'il s'en trouvoit encore un grand nombre, qui attachez à leurs commoditez, ne pourroient pas ſe reſoudre à voir diſſiper leur argent, briſer leurs meubles, gâter leurs fruits & leurs proviſions, & expoſer toutes leurs maiſons au pillage, il en reſteroit pourtant une multitude infinie qui ſe mettroient dans de ſi grands mouvemens ou de deſeſpoir ou de reſiſtance à vos volontez, ſi ce n'étoit pas de pure rebellion, qu'on ſeroit contraint d'en venir à de plus grandes rigueurs que celles qu'on avoit reſolu d'exercer.

L'éfet a juſtifié l'un & l'autre de ces raiſonnemens, ou plutôt il n'a été conforme ni à l'un ni à l'autre, & il a tenu une eſpece de milieu. Car il s'eſt trouvé beaucoup plus de P. R. ſenſibles à la perte de leurs biens que vos Miniſtres n'avoient penſé, & il y en a eu auſſi beaucoup plus d'opiniâtres, de fugitifs, & de perſecutez que vôtre Conſeil de Conſcience ne ſe l'étoit promis. Il y a eu par conſequent beaucoup plus de rigueurs exercées contre eux qu'il n'avoit été ordonné. Mais qui auroit pu retenir l'ardeur du ſoldat auquel on les avoit abandonnez? On ſait dequoi les gens de guerre ſont capables quand on leur donne une licence entiere; & ceux-ci étoient aſſez ſouvent animez par la

zéle outré des Convertiſſeurs, qui ne craignant pas d'ajouter leurs ordres particuliers à vos ordres generaux ſe donnoient la liberté de les étendre autant que l'impetuoſité de leur zele les pouſſoit à le faire.

C'eſt une verité dont V.M. n'a jamais eu une entiere connoiſſance, & dont il eſt neanmoins aſſez à propos qu'Elle ſoit informée, parce que ſi le ſuccez vous a fait agréer les moiens dont on s'eſt ſervi pour l'obtenir, il eſt toûjours bon que vous ſachiez parfaitement l'état d'une ſi grande afaire, afin que vous puiſſiez prendre de juſtes meſures dans les ſuites qu'elle pourra encore avoir à l'avenir.

Ce n'eſt pas que ſur le pié qu'elle eſt preſentement on prévoit qu'il y ait rien de facheux à craindre. Tout eſt ſoumis, tout eſt réduit, au moins à l'exterieur, à la reſerve d'un tres-petit nombre de gens que la fuite ou les calamitez diſſiperont, & s'il reſte encore dans le cœur de la plupart des autres des mouvemens de repugnance ils s'éteindront avec le tems, ou par l'acoutumance ou par la mort. Mais on peut vrai-ſemblablement eſperer que par les ſoins qu'on prendra d'inſtruire les jeunes gens, par la pratique exacte de la Religion, par le commerce plus étroit qu'ils auront avec les anciens Catoliques, & par les Mariages qui les mélera enſemble, on les détachera enfin de tous les prejugez qui pourront leur être inſpirez en ſecret dans les familles.

Mais comme les biens ne ſe perdent point, & qu'il importe peu à V.M. lequel d'entre les Sujets les poſſede, puis qu'ils ſont auſſi

utiles à l'Etat entre les mains de l'un que de l'autre, le principal but qu'Elle doit maintenant avoir pour entretenir les choſes ſur le pié qu'elles ſont, c'eſt de n'épargner point les nouveaux Convertis, de rejetter ſur eux toutes les Charges publiques, & de les reduire au point que leurs familles ne puiſſent ſubſiſter que par un ſuport qui vienne des Catoliques. Aprés cela, s'il en eſt beſoin, Elle peut par ſes gratifications, relever les jeunes gens qui en ſeront dignes, & qui tenant alors tout d'Elle ne penſeront plus à ſe jetter dans un parti qui leur feroit perdre leurs avantages.

Enfin ce grand ouvrage eſt aujourd'huï amené à un tel point que ſi quelque veuë particuliere faiſoit un jour juger à propos de donner du relâche à ces gens-là, ou de leur acorder quelque leger rétabliſſement; s'il y avoit quelque puiſſant motif qui y engageât, comme celui de faire revenir dans le Roiaume quantité de Fugitifs avec les biens qu'ils ont emportez, & de les retirer du ſervice des Etrangers; ou quelque autre neceſſité plus preſſante, & telle que je la repreſenterai ci-aprés, il ne faudroit point faire de dificulté de s'y reſoudre.

Car à l'égard de ceux qui ſont déja demeurez, on ſeroit aſſuré qu'ils demeureroient toûjours; ainſi on pourroit à coup ſeur les traiter comme on voudroit, ſi on voioit qu'il y en eût trop grand nombre, qui par legereté ou par opiniâtreté voulut retourner à ſa premiere Religion. On pourroit même uſer contre eux des voies les plus rigoure-

ſes ſans craindre que cela dût alarmer ceux qui ſeroient revenus des Païs Etrangers, parce que ne ſe trouvant pas dans les mêmes cas ils ſe flateroient de n'être pas également traitez.

C'eſt une foibleſſe reconnuë dans ce parti-là & ſur laquelle on peut compter. Pendant qu'on convertiſſoit une Province l'autre Province ſe tenoit en paix, joüiſſant du repos qu'on lui acordoit encore, & s'endormant dans l'eſperance ou que les choſes pourroient changer en un moment, ou que par quelque autre voie les Convertiſſeurs ſeroient empêchez d'aler juſques à elle. Il en étoit de même d'une Ville à l'autre Ville, & dans le tems qu'on ne pouvoit plus douter que l'éfort des Convertiſſeurs ne devint general, on ne laiſſoit pas de ſe tranquilliſer dans le plus prochain voiſinage des lieux où ils étoient déja, ſans avoir recours aux voies de les éviter, qui ont été depuis embraſſées par quelques-uns, lors que l'orage a fondu ſur eux. On peut donc conclure, ſans crainte de ſe méprendre, que la même inſenſibilité regneroit encore parmi eux, ſur tout dans une pareille circonſtance, où il y auroit quelque jour à ſe flater, & à ſe promettre de la diſtinction.

Mais à l'égard des Fugitifs rétablis, par combien des moiens ne pourroit-on point les détruire, & en peu de tems, & ſans qu'il parut au dehors qu'on leur fit ni violence ni même injuſtice? Les charges publiques dont on les acableroit, les procez qu'on leur ſuſciteroit en leurs biens, les acuſations

qu'on porteroit sans cesse contre leurs personnes, les surprises qu'on feroit à leurs enfans, & enfin tous les moiens qu'on a déja pratiquez, & dont il seroit encore alors plus aisé de se servir ; puis qu'on n'auroit à faire qu'à un nombre de gens infiniment moindre qu'autrefois : tous ces moiens ne manqueroient pas de les dissiper tout-à-fait, & si promtement qu'à peine on s'apercevroit qu'ils auroient été rétablis. Je ne sai même si ceux qui reviendroient n'auroient pas dans le cœur pris leur parti sur ce pié-là, & s'il faudroit faire de trop grands éforts pour les vaincre. Il seroit au moins à presumer que n'aiant pû oublier des disgraces encore recentes, & ne pouvant ignorer vos intentions, ausquelles vous avez paru trop fortement ataché pour croire que dans le fond elles eussent pu changer, leur retour dans leur Païs natal ne leur tiendroit pas moins au cœur que leur Religion ; & qu'ils renonceroient desormais plutôt à celle-ci qu'à leur Patrie, si quelque nouvelle contrainte ou particuliere ou generale les reduisoient encore une fois à la necessité de choisir entre ces deux partis, & leur aidoit à mettre un peu leur honneur à couvert.

Si jamais Devise a été juste à tous égards, c'est celle qui a été faite pour V. M. *Seul contre tous.* Car si dans le temporel vous avez la jalousie de toutes les Puissances voisines à combatre & à surmonter, vous n'êtes pas moins dans le spirituel seul contre

contre tous les deux partis. Vous êtes le fleau des Protestans, qui ne s'en sont pas encore tout à fait pris à vous par leur seule impuissance, mais qui le feroient s'il y voyoient le moindre jour; & vous estes l'obiet de l'envie & des auteurs de la Cour de Rome; qui ne pouvant se rendre à son gré maîtresse & dispensatrice de tous les Etats du monde, tâche au moins de satisfaire sa passion dominante en exerçant à quelque prix que ce soit les droits de superiorité qu'elle pretend avoir sur les Princes.

Le Pape Clement X. avoit fait ce qu'il avoit pû pour étendre les siens sur vous & sur vos Etats, & Innocent XI. plus ambitieux encore que Clement, ne fut pas plutôt monté sur le trône de l'Eglise qu'il vint de nouveau vous disputer la Régale avec une hauteur que le moindre Prince n'auroit pû supporter. Mais comme il connut que ce Droit étoit si bien établi en faveur de la Couronne qu'il n'i avoit pas moien de vous l'enlever dans le cours de la Justice, telle qu'elle peut être pratiquée par la voye des remontrances & des negociations, ou d'Arbitres prenans connoissance de cause entre V.M. & sa Sainteté, il eut recours à d'autres voies, & en tachant de vous humilier par des insultes, vous qui sçavez si bien humilier tous, ceux qui s'élevent avec trop de fierté, il pretendit venir à bout de ce que l'équité ni la raison ne lui permettoient pas d'esperer.

Il voulut donc oster aux Ambassadeurs de France les immunitez & les Franchises des quartiers, & afin de donner au moins quelque couleur à cette atteinte il envelopa dans cette

exclusion tous les Ambassadeurs en general Cependant comme c'estoit le vostre à qui on s'en étoit pris, & que les Rois de France ont des raisons particulieres de pretendre au droit des franchises ou preferablement, ou il s'il plaist à sa Sainteté, exclusivement à tous les autres Souverains, vous sentites bien que cette innovation vous regardoit aussi en particulier.

Mais bien loin que l'Ambassadeur Extraordinaire que cette affaire vous obligea d'envoyer à Rome y fut reçeu avec tous les égards qui lui estoient deus, on ne voulut pas seulement le reconnoistre. V.M. ne manque pas aussi d'user de represailles sur la personne du Nonce, & de le traiter d'une maniere qui repondoit au mepris de la Cour de Rome. Resolution qui estoit absolument necessaire pour prevenir les autres attentats que le Saint Siege auroit sans doute fait succeder à ce premier, s'il luy avoit reüssi.

Cependant ce qu'il a été impossible de faire directement contre V.M. le Saint Pere a taché d'en venir à bout par des voyes indirectes, puisque par une iniustice connuë de toute la Terre il a favorisé l'Electiõ du Prince de Clemẽt Baviere à l'Archev. de Cologne au prejudice du Cardinal de Furstemberg que son âge, sa qualité de Prince de l'Eglise, & la pluralité des voix devoient avoir fait confirmer dans cette Dignité. Mais l'avantage qu'il avoit de vostre protection n'ayant servi qu'à supprimer ses droits & à obscurcir son merite à Rome, on y a mieux aimé

passer par dessus toutes les formalitez, & avoir allumez une sanglante guerre dans toute la Chrêtienté, que de perdre une occasion de vous chagriner qu'on trouvoit enfin apres l'avoir si long-tems cherchée.

Un outrage si éclatant ne pouvoit pas étre dissimulé. Mais l'iniustice qu'on faisoit à Madame en lui refusant la possession des biens qui luy devoient revenir de la succession de l'Electeur Palatin son Frere n'étoit pas moins manifeste & ces deux motifs ensemble n'estoient que trop forts & trop legitimes pour vous remettre les armes à la main.

Il y en avoit neanmoins encore d'autres qui n'estoient pas moins pressans quoi qu'ils fussent plus cachez V.M. savoit avec certitude qu'il se couvoit des desseins à la Cour de l'Empereur qu'on pretendoit faire éclore a l'occasion des droits de Madame, sur lesquels on ne vouloit rien décider afin de s'en faire un pretexte a rompre avec vous lors qu'on auroit fait la Paix avec la Porte, suivãt les acheminemẽs qu'on croioit y avoir alors.

Par consequent il étoit de la prudence que V.M. se saisist de Philisbourd, seule Place qui pourroit faciter l'entrée dans la France. Mais si on pouvoit trouver quelque chose à redire en cette action, les offres que vous fites rectifierent entierement vostre procedé & en firent voir la sincerité. Car en offrant de rendre cette Place demolie, il paroissoit clairement que ce n'étoit pas avec un dessein formé de l'usurper que vous l'aviez attaquée, mais seulement en veuë de pourvoir au mauvais

uſage qu'on en vouloit faire,& que l'interêt de vôtre Etat vous engageoit à prevenir.

On rejetta non ſeulement des offres ſi raiſonnables,mais quoi qu'on vous viſt reprendre des armes qui avoient été deja tant de fois funeſtes à vos ennemis,on perſiſta dans la reſolution de retenir iniuſtement les biens de Madame,& V.M.ne ſe relâcha point auſſi de celle qu'elle avoit prife de faire rendre juſtice à cette Princeſſe,

Manheim & Frankendal eſtant des Fiefs particuliers,non annexez à l'Electorat,& qui faiſoient une partie du ſuiet de vos plaintes. vous envoyates les aſſieger,& ces deux Villes furent dans un mois reduites ſous voſtre puiſſance.

Les intereſt du Cardinal de Furſtemberg, que vous aviez pris en voſtre protection, ayant alors beſoin d'eſtre ſoutenus par la force , puiſque toutes les oreilles eſtoient fermées à la iuſtice de ſa cauſe,Voſtre Majeſté fit avancer ſes troupes en Allemagne, où elles s'emparerent de Spire,de Mayence, de Bonn,ſeiour ordinaire de l'Archevéque de Cologne,& de pluſieurs autre Places.

Mais les nouvelles occupations que vous donna alors une Ligue qui s'eſtoit formée en ſecret depuis long-tems contre V. M. & qui commença à éclater en ce tems-là,vous empêcherent de conſerver ces deux dernieres Places , dont la reduction ſe fit neanmoins dans la ſuite avec tant de peine de la part de vos ennemis , & leur couta tant de ſang, qu'elles leur furent aſſez cherement vendues.

On travailloit depuis quelque tems en

Hollande à preparer un grand armement de mer. Vôtre Maiesté n'en eut pas plutôt avis. qu'elle fit demander à quoy il tendoit. Vous receutes des reponses si ambiguës, qu'il vous fut aisé de connoistre que directement ou indirectement il y alloit de vostre interest. Cette verité fut bien-tost éclaircie, & en même tems vostre precedente conduite fut justifiée Ce qui pouvoit auparavant ne passer au dehors & dans les esprits desintereſſez que pour de simples soupçons que vous aviez eu des desseins de l'Empereur, quoy qu'au dedans vous en eussiez une pleine certitude, parut alors avec une évidence entiere & dans son veritable jour pour autoriser vos pleintes, & les raisons sur lesquelles elles estoient fondées.

L'Empereur & le Prince d'Orange s'étoient liguez ensemble, & avoient fait entrer dans leurs desseins tous les Prince qui favorisoient la maison d'Autriche. Le but de l'Empereur estoit d'occuper par les armes du Prince d'Orange & de la Hollande celle du Roy d'Angleterre, qu'il savoit estre avec vous dans une union indissoluble; & les vûës du Prince étoient de vous mettre l'Empereur sur les bras afin de pouvoir tous deux en même tems executer leurs desseins, l'un sur l'Angleterre, & l'autre sur la France.

Cette Ligue ne devoit éclatter qu'aprés la paix que l'Empereur se promettoit de conclure avec la Porte. Mais comme le Roy d'Angleterre trop plein d'ardeur pour l'avancemẽt de la Religion Catholique & pour l'abaissement de la P. Reformée, n'agissoit

pas avec les mêmes ménagemens dont on s'étoit servi d'abord en France, qu'il donnoit tête baissée dans tout ce que son Conseil de Conscience lui suggéroit, & qu'il poussoit cette grande affaire avec trop de rapidité parmi des Peuples qui n'étoient pas encore assez reduits sous le joug, ils eurent recours au Prince d'Orange qui fut obligé de se declarer plûtôt que l'Empereur n'auroit voulu, afin de prévenir la ruine d'une Religion, sur laquelle il fondoit sa force, son esperance, & ses raisons

Pour l'Empereur, il ne fut pas moins confus en voïant ses projets trop-tôt découverts, que surpris de l'invasion que vous fites en Allemaigne. Il fallut donc promptement se déterminer de toutes parts, & se preparer d'un côté à araquer comme de l'autre à se défendre. Mais quel qu'ait été le succez, il est constant qu'à en juger suivant les lumieres de la seine raison & de la bonne Politique, il y avoit lieu de croire que l'Allemagne étoit plus en état de se defendre de la France, que la Hollande en état d'attaquer l'Angleterre.

Il y avoit beaucoup de Princes en Allemagne qui ne prenoient ou point du tout ou que tres-peu de part à la guerre de Hongrie. Le peu de troupes Auxiliaires que l'Empereur tiroit d'eux n'étoit rien pour leurs Etats. Les milices qu'ils entretiennent ordinairement estoient remplies. Il leur estoit facile de faire promtement de nouvelles levées, & de se tenir au moins fermes sur la defensive, si leurs forces ne

pouvoie t pas aller d'abord jusques à attaquer vos Places ou vos armées.

Mais il n'estoit pas même de l'expedition du Prince d'Orange ; aussi fut-elle regardée à vostre Cour comme la derniere des temeritez, & comme un leger vaisseau porté par un tourbillon contre un puissant écueil, où il ne pouvoit pas manquer de se briser.

Il s'agissoit d'aller faire une descente dans un Royaume étranger & de s'y maintenir. De toutes les entrepriſes de la guerre c'est celle qui est le plus difficile à executer, & qui est sujette à plus d'inconveniens & de hazards. On y alloit à la verité avec un assez grand nombre de vaisseaux, mais avec rres-peu de troupes & peu de Cavalerie. S'il arrivoit qu'on fist descente dans un lieu où il eust des troupes reglées, ou seulement des milices du Païs prestes à s'y opposer, il estoit impossible de reüssir.

Si on pouvoit aborder à l'impourveu en quelque endroit où l'on ne fust pas sur ses gardes, & y mettre les troupes à terre, on devoit s'attendre à voir venir en peu de temps l'armée Royale, les repousser, les resserrer, peut-estre les renfermer & leur couper les vivres du côté de la mer, car l'issuë a fait voir qu'on n'estoit point assuré que les Peuples se declareroient d'abord en faveur des Aggresseurs, puisque tout maîtres que ceux-ci furent du terrain ils demeurerent assez long-temps sans voir personne embrasser leur parti.

C'est aussi sur quoi la Cour avoit pris ses precautions en faisant sonder de longue

main l'esprit des Peuples que la défaite du Duc de Monmouth avoit auparavant étonnez & mortifiez. On sçait assez quelle est dans le fond leur disposition. Ils sont aussi legers & aussi remuans que les autres Nations, mais quoiqu'on en dise ils ne le sont pas plus. C'est l'occasion, c'est la forme du Gouvernement, c'est l'impunité, ce sont les moyens qu'on leur laisse qui les rendent remuans On verroit dans les autres Etat les Sujets, qui sont les plus soûmis devenir aussi broüillons & aussi mutins, si la prudence, l'autorité, & la vigueur de leurs Souverains ne les retenoit & ne leur en retranchoit toutes les occasions.

Si l'on comptoit sur un zele de Religion, il ne pouvoit agir en cette rencontre qu'au fond du cœur des plus éclairez d'entre les Particuliers, ausquels il y avoit à opposer un si grand nombre de bons Catholiques, & d'indiferens devenus ou toûjours prêt à devenir Catholiques, que leur credit surpassoit déja celui des zelez d'entre les P. R. & portoit plus de coup sur l'esprit du Peuple : outre que c'étoit ce méme pretexte de Religion qu'on avoit déja auparavant employé en faveur du Duc de Monmouth, dequoy l'Angleterre s'étoit si mal trouvée qu'elle n'avoit pas encore pû l'oublier, & qu'elle ne devoit plus estre disposée à s'en laisser seduire.

On ne pouvoit donc compter sur rien de certain que sur les troupes du debarquement, au lieu que du côté du Roi on voyoit une flotte, à l'égard de laquelle le Prince d'O-

range avoit à la verité beaucoup moins à craindre qu'à l'egard de l'armée de terre, parceque la plûpart des Comandans avoient esté gagnez, & qu'un Officier de la marine corrompu peut faire beaucoup plus de mal, & agir sur son vaisseau avec plus d'autorité qu'un Officier de terre fait au milieu d'une Armée.

Mais toutes ces pratiques n'alloient pas jusqu'à produire l'effet qui auroit esté necessaire pour favoriser l'entrepriſe, & c'est ce que le ſuccez à encore fait voir. La flotte ne fit rien pour le Roy, & aussi peu pour les Hollandois. Il n'y eut perſonne qui ſe declaraſſe pour eux, il n'y eu pas un Capitaine qui allât les joindre avec ſon vaiſſeau. Tout ce que firent les plus affectionnez au Prince d Orange & les plus zelez pour leur Religion fut de demeurer Spectateurs, afin de juger des coups, & d'étre en état de ſe ranger du coſté des plus forts.

Il ne ſe trouva donc point de different à vuider ſur mer, ce fut ſur terre qu'il fallut chercher un dénoüement. Mais ſa M. Britanique avoit une armée ſi conſiderable, qu'on pouvoit hardiment ſe promettre qu'elle accableroit un ſi petit nombre d'ennemis. J'avouë qu'on pouvoit craindre qu'il y euſt auſſi dans cette armée des gens pratiquez & entêtez d'un zele de Religion. Cependant comme il n'y en pouvoit avoir que tres-peu, la pluſpart eſtant des Catholiques ou des fideles ſerviteurs du Roy, on ne devoit tout au plus apprehender de leur infidelité ou de leur entêtement que ce qui venoit

d'arriver parmi les Officiers de la flotte. Peut-être même qu'ils n'auroient pas encore osé se manifester jusques-là, & que s'ils eussent veu agir vigoureusement, & qu'on eust esté à point de pousser à bout le Prince d'Orange, ils se seroient laissé entraîner avec les autres, & n'auroient pas osé se distinguer de peur d'être accusez de lâcheté, ou ruinez à la Cour.

Toute cette grande affaire n'a donc roulé que sur la resolution, la conduite, & le courage du Roy. Il s'est absolument dementi sur toutes ces trois qualitez. Et qui l'auroit jamais cru ? qui l'eût pû deviner ? Ses actions precedentes ne répondoient-elles pas de lui ? Ses interests n'en devoient-ils pas répondre ? Pour peu qu'il se fust maintenu n'auriez-vous pas fait passer des troupes en Angleterre qui eussent achevé d'accabler le Prince d'Orange ?

Cette question, de savoir si vous y en feriez passer, avoit été auparavant agitée avec toute l'application imaginable, & ce fut sans doute dans toutes les regles de la prudence que la negative l'emporta.

Car jusques alors le Roy d'Angleterre n'avoit pas fait une de ces demarches qui auroient pu formellement donner prise sur lui. Rien d'assez positif contre les Loix du Païs. Tout ce qu'on alleguoit se pouvoit reduire à des soupçons, ou pouvoit etre éludé par de raisons plausibles. Mais il n'y a rien qui soit plus odieux aux Anglois, ni plus criminel selon leurs maximes, que d'appeller des troupes étrangeres dans leurs Isle.

Neanmoins si la chose avoit esté d'une necessitéabsoluë, ou si on avoit pû la juger telle, il eust mieux valu s'exposer aux suites que ce sujet de plainte auroit pû attirer au Roy, & que l'évenement auroit peut-estre prevenuës, que de laisser par trop de precaution échouër tous vos desseins & détroner ce Monarque vôtre fidele Allié. Mais bien loin d'y croire de la necessité jamais on n'a formé d'entreprise contre vos interests qui vous ait esté moins desagreable, ni qui vous ait semblé plus propre à les avancer.

Sa Majesté Britanique n'avoit qu'à faire paroître la même vigueur & la même intrepidité qu'elle avoit autrefois temoignée. Elle estoit maistresse des Places & du plat Païs. Son armeé beaucoup superieure à celle des Agresseurs devoit selon toutes les apparences les reduire à la derniere extremité, ou au moins à faire retraite, & peut-étre les détruire tout-à-fait dans le desordre & la precipitation du rembarquement. Car comment auroient-ils pû se soutenir d'eux mêmes? & si personne ne s'estoit d'abord declaré pour eux cela seroit encore bien moins arrivé dans la suite lors qu'on auroit veu les armes du Roi victorieuses.

Mais le pis qu'il sembloit pouvoir en arriver, & sur quoi vous aviez compté, estoit que la guerre s'allumât, qu'une partie du Peuple & des troupes se declarât pour le Prince d'Orange. & que de part & d'autre on fût en état de resistance. C'étoit le moins qu'on devoit attendre du côté du Roi, qui avoit assez de troupes fideles, assez de Créatures, & assez

de Sujets affectionnez à son parti, pour ne douter nullement qu'il ne put faire tête au Prince d'Orange.

En effet ce n'est point par cet endroit-là que ses affaires ont esté ruinées; c'est par sa terreur panique, par son étourdissement, par sa fuite precipitée, ou plutôt une fatalité qui ne se peut encore concevoir. Pour peu qu'il eût seulement tenu bon il auroit receu du secours, & il eust fait de l'Angleterre un champ de bataille qu'il auroit au moins laissé bien sanglant s'il n'en avoit pas demeuré le maitre.

C'étoit là tout vôtre but & tout le fin d'une Politique dont les vuës étoient aussi justes qu'il y en ait jamais eu. C'est ce qui vous empécha aprés la prise de Philisbourg de tourner vos armes contre la Hollande. V. M. n'ignoroit pas qu'en faisant marcher son armée vers Mastricht ou vers quelqu'autre Place de cette Republique. Elle rompoit les mesures du Prince d'Orange. Elle arrêtoit son embarquement. Elle le forçoit à revenir défendre son propre païs.

Mais vostre intention n'estoit pas d'arrêter ce Prince. Vous regardiez son expedition comme la conjoncture du monde qui vous étoit la plus favorable, & comme l'unique qui pouvoit vous ouvrir le chemin de l'Angleterre, autoriser le Roy vostre allié à y appeller vos troupes, & lui donner le moyen de faire de son Païs le theatre de la guerre, & de mettre ses Sujets aux mains les uns contre les autres, & d'affoiblir en même tems les forces d'une Republique qui seule

étoit capable d'apporter des obstacles à vos communs desseins.

C'estoit donc le coup de partie pour la France que de transporter la guerre chez les Anglois, d'armer une partie de ce Royaume contre l'autre & contre la Hollande. Je ne diray rien des embarras où la Hollande se seroit trouvée à chercher des secours d'hommes & d'argent pour y envoyer, de la peine qu'elle auroit eu à les y faire passer, des jalousies qui se seroient formées entre les troupes ou entre les Commandans des deux Nations qui auroient été dans un même parti. Je diray seulement que si le Roy d'Angleterre avoit eu assez de resolution pour faire teste pendant quinze jours ou trois semaines au Prince d'Orange, tous les avantages que V M. s'estoit promis de l'expedition des Hollandois ne pouvoient pas manquer de luy arriver.

Mais comment auroit Elle pû douter que ce Prince n'eut pas au moins fait ce petit effort & pour sa gloire & pour la conservation d'une couronne qu'il ne devoit abandonner qu'avec la vie? Y a-t-il personne au monde qui pû le soupçonner de tant d'insensibilité & de si peu de conduite?

Ce n'est pas par les évenemens qu'il faut juger des entrepriſes. Il est constant qu'il n'a iamais été raisonné plus justes dans vostre Conseil qu'en cette occasiõ, & que jamais V. M. n'avoit fait un choix plus judicieux que celuy qu'Elle fit alors entre les differentes propositions qui y furent agitées. On a vû reüssir mille & mille desseins qui n'estoient pas concertez avec une prudence si delicate,

& ſi celuy-ci a échoüé, tout l'Univers ſait à qui il faut s'en prendre.

Les Campagnes d'Irlande iuſtifient encore la verité de ce que j'avance. Elles ont été un échantillon, quoique tres-mince, de ce qui ſeroit arrivé en Angleterre Quelque courte & quelque foible qu'ait eſté cette guerre, on a veu quelle puiſſante diverſion elle a cauſée, combien elle a occupé le Prince d'Orange, combien de perils elle lui a fait courir, & dont peut-être il ne ſeroit pas ſorti, ſi le Roy Jaques n'eut une ſeconde fois abandonné la partie,

On ne peut pas faire reflexion ſur cette foibleſſe, ſans ſentir des mouvemens dont on voudroit ſe deffendre par le reſpect qu'on doit à la Maieſté Royale; & on ne peut trop admirer Voſtre Maieſté de la tendreſſe qu'Elle temoigne à ce Prince, & de l'aſile qu'elle luy donne. Il s'eſt perdu parce qu'il a voulu ſe perdre, ou qu'il n'a pas eu le courage de ſe ſauver, & il a en même tems porté un ſi grand preiudice aux affaires de la France, qu'il n'y a que vôtre bon-heur & vôtre conduite qui ſoient capable de les releve Il eſt vray que ce Roy eſt à plaindre, de ce qu'il s'étoit entieremẽt livré a ſes Directeurs de Conſcience, & de ce qu'il ne ſe gouvernoit que par leurs avis dans les affaires d'Etat. Ces gens, dont le genie propre eſt formé à regir une Communauté de Moines, ne s'étend pas, quoi qu'ils oſent preſumer, juſqu'a gouverner des Etats n'eſtoient point capables de lui inſpirer une reſolution auſſi ferme & auſſi courageuſe qu'il en avoit beſoin.

Le peril, au moins s'il y en avoit, & s'il regardoit le Roy, les demonta absolument. Ils dominent avec fierté quand ils ont le pouvoir en main, mais à la premiere disgrace, aux moindres approches du danger, ils cherchent leur salut dans la fuite, & entrainent avec eux un Roy chancelant, qu'ils ont intimidé par leurs foiblesses, & qui abandonne à la vûë d'une poignée d'Etrangers des Suiets braves & fideles, une armé florissante & bien intentionnée, un Royaume qui ne s'est point declaré contre luy, pour aller estre un Beat chez les bons Peres ses dignes Conseillers.

Si Vôtre Majesté se sentoit encore une seconde fois la tentation de trop deferer aux avis de son Conseil de Conscience, un si bel exemple de ce qui s'est passé sous ses yeux, avec ce qui lui est déja arrivé à Elle même par le trop de precipitation dont on lui a fait user pour extirper les Heretiques, serviroit sans doute à l'en empêcher Mais cet inconvenient n'est plus à craindre. Elle a trop de penetration pour n'avoir pas connu par sa propre experience à quoi sont propres & les Moines & les autres Ecclesiastiques du commun, & à quel usage on doit les employer; & Elle s'est enfin trop bien affermie dans les sentimens qu'il faut avoir pour eux, suivant les idées que lui en avoient déja donné les instructions du Cardinal de Richelieu, qui sont les principales regles de sa conduite.

Sur ce suiet ie rapporte à V.M. une petite circonstance que je tiens du feu Chance-

lier mon Pere, & qui sans doute n'a pas merité d'estre mise dans vos Memoires, de laquelle neanmoins on peut tirer quelque usage. Ce grand Cardinal, qui ne s'abandonnoit jamais aux Moines, & qui ne les consideroit que par rapport au service qu'il en pouvoit tirer, avoit le Pere Joseph qui lui en rendoit d'assez importans, tant de sa personne que par le moien des intrigues de sa Communauté, qui est la moins soupçonnée de s'en méler. En recompence il ne perdoit point d'occasion de flatter ce Capucin, dont la vanité estoit la passion dominante, & qui n'aspiroit qu'à entrer dans les affaires d'Etat. Mais le Cardinal prudent & reservé sur ce point ne lui en faisoit part qu'avec mesure, & lors qu'il le jugeoit à propos.

Un jour que le Duc de Vveimar, le Cardinal, & le Capucin estoient enfermez avec le feu Roi vôtre Pere dans son cabinet, sur la table duquel estoit le plan d'une Place qu'on proposoit d'assieger, à peine le Capucin laissa-t'il au Duc & au Cardinal le temps de dire leur avis. Il parla presque toûjours pour instruire le Duc qui devoit avoir le commandement de ce siege, lui marquant les endroits foibles de la Place, les postes qu'il devoit occuper, & generalement tout ce qu'il devoit faire, & qu'il entendoit un peu mieux que le Pere. Mais comme le Roi & le Cardinal le laissoient parler il l'écouta aussi paisiblement, & sur la fin ce Duc, dont le sentiment n'étoit pas qu'on dust former le siege, ni qu'il y eust autant de facilité à y reussir qu'on lui en faisoit paroître avec le

doigt dont on se servoit pour lui marquer les endroits sur la Carte, répondit en peu de mots au Capucin, *Cela seroit bon, Monsieur Joseph, si l'on prenoit les Villes avec les bouts des doigts.*

Il ne faut pas douter que le Conseiller du Roi Jaques n'ait esté aussi brave dans le cabinet, & aussi éclairé que le Capucin; mais on ne doit pas s'étonner qu'il se soit trouvé poltron lors qu'il a fallu se mettre à la tête d'une armée où le Roi ne vouloit pas se hazarder sans le secours de ce pieux guide, puis que les Moines ordinairement ne sont pas hardis hors du Convent, & qu'un seul homme au milieu d'un Palais fut capable de faire presque mourir de fraieur le Pere *Preneur de Villes avec les bouts des doigts.*

Parmi tant de belles qualitez que possedoit le Cardinal de Richelieu, il avoit la foiblesse de vouloir aussi passer pour un Beat, & faire accroire aux gens qu'il avoit des revelations particulieres de la part de Dieu, sinon immediatement, du moins par le moyen du Pere Capucin que le Ciel inspiroit en sa faveur. Dans cette veuë une des principales voyes dont il se servoit étoit le ministere de tout l'Ordre des Capucins, qui recevant de grands biens-faits de lui, & du feu Roy par son intercession, étoient par tout dans les interests de la France; & qui au reste n'auroient pas esté fâchez de voir parmi eux un nouveau Saint, reconnu pour tel de la Cour & de tout l'Etat.

Il est incroyable quelle diligence faisoit toute la Communauté de ces bon Peres pour

envoyer secretement au Cardinal des nouvelles des Païs étrangers ou des Provinces du Royaume les plus reculées, & si promptement que le Cardinal & le Pere Joseph les publiant avant que personne les sçeût, & lors qu'il sembloit qu'on n'avoit pas encore eu le temps de les sçavoir, cette découverte pût tenir du miracle.

Les Capucins n'étoient pas les seuls Agens du Cardinal dans cette sorte de ministere, il en avoit de tous les Ordres & de toutes les conditions à son service, & qui faisoient Pour luy des choses si surprenantes qu'il n'y avoit personne qui n'en demeurât étonné. On en vit un exemple en ce qui arriva lors que le Garde des Seaux de Marillac ayant surpris le feu Roy crut que le Cardinal estoit tout-à-fait détruit dans son esprit, & qu'il eut depêché un Courrier au Maréchal son frere pour l'en avertir; car le Cardinal, qui détruisit luy-même dés le lêdemain tout ce que le Garde des Seaux avoit pris tant de peine à édifier, en depêcha un autre au Marechal de Schomberg, qui lui portoit un ordre d'arrêter le Marêchal de Marillac, & qui n'arriva qu'un jour apres celuy du Garde des Seaux, quoi que celuy cy eût parti deux jours avant l'autre.

A la bataille qui se donna proche de Sedan, entre l'armée du Roy & celle du Comte de Soissons, du Duc de Boüillon & de leurs autres adherans, ce Prelat qui s'y interessoit d'une façon particuliere, par l'ordre qu'il avoit mis à ce que cent Cavaliers, tous engagez separement, & sans qu'aucun eût

connoissance qu'il y en eût un autre que lui gagé pour attaquer par quelque voye que ce fust la vie du Comte de Soissons, avoit entr'autres envoyé tous ses plus fideles postillons & basquet, pour luy apporter avec la plus extraordinaire viteſſe les nouvelles ce qui se seroit passé. Dés la nuit qui suivit ce combat il arriva un de ces Messagers, dont la diligence fut si prodigieuse, que s'il y avoit des voyes surnaturelles pour cet effet, on pourroit croire qu'il s'en étoit servi.

Il fut introduit dans l'appartement du Cardinal, mais sa depêche ne faisoit mention que du fâcheux succez de la bataille, & ne parloit point de la personne du Comte de Soissons, du sort de qui le donneur d'avis n'estoit pas encore informé lors qu'il écrivit, & qui n'étoit peut-être pas encore mort, puisqu'il ne fut tué qu'à la fin du combat. Le Cardinal avoit envoyé appeller le Pere Joseph, qui passoit souvent les nuits deguisé dans le Palais de ce Prelat, & qui estant venu sans flambeau par l'escalier dérobé apprit la nouvelle, afin de la debiter à la pointe du jour comme une revelation. Lors qu'il s'en retournoit par le méme degré, un second Courrier qu'on introduisoit encore par le même endroit rencontra le Pere, & comme l'ordre le plus precis du Courrier étoit de ne se point manifester, il le maltraita de paroles, l'appella voleur & assassin, tira son épée, & le menaça de le tuer, afin que le Pere s'enfuyant le prist pour un Garde ou pour un Domestique, & qu'il n'eut point connoissance de son en-

trée en la chambre du Cardinal.

Mais le Capucin travesti en Cavalier, demeura si transi & si immobile, que ne pouvant faire un seul pas, le Courrier se crut obligé de le saisir pour l'entraîner dehors. Cependant le Cardinal trop bien reveillé pour la nouvelle qu'il venoit de recevoir, & par l'impatience avec laquelle il en attendoit de plus particulieres, se leva au bruit & courut à l'escalier où le Courier entraînoit le Pere avec violence. Il les mena tous deux dans sa chambre, & ayant apris encore avant jour que le Comte de Soissons estoit mort, la petite disgrace du Pere Joseph ne l'empêcha pas de goûter à longs traits tout le plaisir que lui donnoit cette importante nouvelle, & il eut encore celui de la faire annoncer le matin par le Pere, comme lui aïant esté miraculeusement revelée pendant la nuit.

Ce recit, qui ne semble estre qu'une bagatelle, peut toutefois servir à affermir V.M. dans le sentimens de ne communiquer point à ses Directeurs de conscience la fin des affaires d'Etat, & sur tout de ne les écouter jamais dans celles de la guerre; & à lui faire en même temps bien comprendre dequoi ils sont capables, & à quel usage ils doivent être employez dans la Politique.

Mais quoi que le Roi d'Angleterre soit extremement à plaindre, il est encore plus à blâmer de s'être trop abandonné à de semblables Directeurs, sans écouter les mouvemens de generosité qu'il n'estoit pas possible que son cœur Roïal ne lui sugerât.

On ne peut l'excuſer de n'avoir pas ſuivi les conſeils de V. M. au temps de la deſcente qui ſe fit en ſon Royaume, & on ſe ſent contraint de le condamner ſans grace ni pour ſa Perſonne, ni pour ſon Roïal caractere : dans ce qui s'eſt paſſé en Irlande où il eſtoit entre les mains de vos Officiers qui lui inſpiroient tout autre choſe que ce qu'il a fait.

Comment eſtoit-il donc poſſible que vos deſſeins euſſent d'heureux ſuccez avec cet aveugle & timide Allié ? I'oſe dire que ces deſſeins étoient le chef-d'œuvre de la prudence & de la politique, & qu'il falloit que le cœur du Roi Jaques fut tourné comme il eſt pour les renverſer. Sa fuite precipitée, à laquelle il ne ſe voyoit encore nullement reduit, eſtoit peut-eſtre la ſeule circonſtance qui pouvoit vous empêcher de jetter la guerre au milieu de l'Angleterre & de l'Ecoſſe. Mais à moins que d'être un Dieu, il ne vous étoit pas poſſible de prevoir cette étrange conduite, ſi indigne d'un Roy, & qui n'a peut-être jamais eu d'exemple.

Par cette revolution ſi impreveuë vous avez demeuré ſeul contre tous, & l'Empereur & le Prince d'Orange, qui ſe propoſoeint au moins la France avec la plus grãde partie de l'Angleterre à combattre, dans l'eſperance de les vaincre, puiſque l'un ſe diſpoſoit à être l'Aggreſſeur & que l'autre l'a été en effet, ayant aujourd'huy l'Empire, l'Angleterre, & la Hollande à leur commandement, épreuvent neanmoins que la

France seule ne craint pas l'Angleterre, la Holande, & l'Empire unis ensemble.

Cette union est un de ces capricieux mouvemens de l'esprit humain qui ne se peuvent comprendre, & qui font seulement concevoir, qu'il est en lui-même & dans son principe comme la mer, dont les courans & les flots sont poussez tantôt au Sud, tantôt au Nord, selon la diversité des vents qui l'agitent.

On ne peut pas marquer plus d'aversion pour la Religon P. R. qu'en a témoigné l'Empereur. On ne peut pas la persecuter plus vivement qu'il a fait par les condamnations judiciaire, par les prisons. par l'exil, par les Galeres, par les peines capitales, jusques-là qu'il s'en est attiré le Turc en Hongrie. Mais si c'est par un vray zele pour la R. Catholique qu'il a ainsi poussé à bout les P. R. comment a-t'il abandonné tout d'un coup ces Heretiques, laissé traîner languissamment la guerre qu'il avoit commencé de faire au Turc avec tant d'ardeur, & formé une ligue avec les Etats Protestans, pour s'en prendre à V. M. tandis qu'Elle étoit occupée à détruire les P. Reformez de son Royaume.

Ceux qui disent que c'est V.M. qui a attaqué l'Empereur. & l'Empire, ne sont pas si bien fondez qu'ils pensent, ou parlent malicieusement. Car soit que vous eussiez de bons avis sur les projets que l'Empereur avoit formé contre vous pour les executer apres la paix faite avec le Turc, ou que ces avis fussent faux, vous les regardiez neant-

moins & comme bien fondez, par rapport aux apparences qu'on leur prétoit, & comme veritables par la foy que vous ajoûtiez a ceux qui vous les donnoient.

Cela étant ainsi presupposé, & V. M. sachant que l'alteration extraordinaire où étoit un tres-grand Corps d'entre ses Sujets, qui pouvoient en user de même à son égard, en appellant quelque puissance voisine à leur secours, comme les Hongrois en avoient usé à l'égard de l'Empereur, lors qu'ils avoient appellé le Turc, il estoit de vôtre prudence de prendre vos précautions. Ces précautions n'alloient qu'à s'emparer de Philisbourg, & à le raser si on avoit voulu y consentir.

La perte ou la demolition de Philisbourg estoit-elle à l'Empereur un sujet d'entrer en guerre avec vous? Estoit-ce à un Prince Catholique une raison d'abandonner le Turc, de laisser les Hongrois, & de fortifier le courage de vos Sujets P. R. qui pouvoient concevoir l'esperance de vous contraindre à leur acorder un retablissement, en vous menaçant de se joindre à vos ennemis, ou en se servant de l'occasion de quelque disgrace que vos armes pourroient recevoir?

La demolition de cette forteresse étoit-elle à un Empereur Catholique & declaré persecuteur des P. Reformez un legitime motif de faire une ligue avec le Prince d'Orange pour occuper vos armes, tandis que ce Prince alloit porter la guerre au Roy de la Grande Bretagne, parce qu'il tâchoit de faire dominer la Religion Catholique dans son Ro-

yaume, ou du moins pendant que vous tâchiez de faire remonter sur le Trône ce pieux Allié que la Religion en avoit fait décendre ?

Car pour l'affaire de Cologne elle ne regardoit directement ni V.M. ni l'Empereur, qui pour ces mêmes considerations auroit bien deu s'abstenir d'y prendre part. Mais quand il auroit voulu donner du secours au Prince de Baviere, comme vous en donniez au Cardinal de Furstemberg, cette demarche, qui se fait tous les iours en pareille occasion, par des Princes qui n'ont point rompu ensemble, ne vous auroit pas non plus obligé de rompre.

C'est donc le nouveau renfort de l'Angleterre dont l'Empereur a cru que vous seriez accablé, qui l'a engagé, aussi-bien que le Roi d'Espagne, à se declarer contre vous, & qui luy a fait negliger de conlure la paix avec la Porte; par l'esperance qu'il avoit que l'Angleterre toute entiere dans les interests de la Ligue, lui fourniroit autant & plus de forces qu'il auroit pû lui en fournir s'il avoit esté delivré de la guerre du Turc,

Pour les Etats Generaux on ne peut pas se plaindre d'eux Ils sont vos ennemis, mais ils on lieu de l'être, & V. M ne peut blâmer leur conduite, qui n'a esté que prudente, puis qu'elle étoit forcée, ni les regarder que comme des gens qui veulent se maintenir dans. l'independance, & qu'il est de vostre gloire & de vôtre interêt de reduire sous vos loix

Ils savent que vous en voulez à leur Religion; ils savent que vous en voulez à leur

liberté

liberté, & que leur ambition de se mettre en paralelle avec les Testes Couronnées vous est insupportable. Ils savoient que vous aviez pris de nouvelles mesures avec le Roy d'Angleterre pour les pousser à bout. Ils avoient déja autrefois senti les rigueurs du sort dont ils se voyoient menacez, & ce qu'estoit capable d'executer contre eux l'union des forces des deux Royaumes. Ainsi on ne doit pas trouver estrange qu ils ayent tâchez de prevenir un mal qui leur pendoit si visiblement sur la teste, ni desapprouver leur expedition en Angleterre, quoi qu'apparemment elle ne deût pas reüssir; comme on ne peut pas vous condamner de n'estre pas allé les attaquer apres la prise de Philisbourg pour détourner cette expedition, quoi que son succez imprevu ait fait voir que cette attaque eut esté aussi salutaire qu'elle paroissoit alors opposée à vos veritables interests.

En toute conionćture l'entrepriſe de cette Republique auroit dû passer pour une extravagance, indigne de gens non pas d'une prudence consommée, mais même de sens rassis. Quand les Etat auroient eu mille fois plus de certitude du secours & de l'affection des Seigneurs Anglois & du Peuple que l'issuë n'a fait voir qu'ils en avoient, on ne pourroit pas leur pardonner d'avoir si temerairement hazardè leurs forces, s'il ne l'avoient fait par des motifs plus pressans que ne sont ceux qui portent ordinairement les Souverains à prendre les armes & à commencer la guerre.

Je pourrois ajouter hardiment que quelque indispensable que parut la necessité de cette expedition, il y auroit eu encor de l'imprudence à s'y resoudre, si l'experience du passé n'avoit pas esté un garand certain de l'avenir qui les attendoit Ils n'auroient pas deu tât deferer à de premieres craintes. Ils auroient pû conserver l'esperance de voir encore arriver quelque changement dans les affaires, quelque alteration dans les esprits par jalousie, ou par interest. Ils auroient pû se flatter que les forces de la France & de l'Angleterre n'auroient pas esté tout-à fait assez puissantes pour les détruire, ni les fonds assez grands pour pousser la guerre jusques à ce point-là ; que les Etats voisins auroient armé en leur faveur; que l'Empereur auroit plutôt conclu la paix avec la Porte que de vous laisser leurs Provinces en proie & l'Empire apres elle, quand vous auriez voulu vous en saisir.

Mais la guerre qu'ils avoient eu depuis peu à soutenir & de V. M. & du feu Roy d'Angleterre ne leur permettoit pas de s'étourdir sur vos desseins, ni sur la certitude de leur succez, puis qu'ils avoient alors connu que malgré tout l'Empire & l'Espagne elle les auroit enfin mis sous vostre joug, si Charles II. eût été moins inconstant, ou s'il eut été aussi bien intentionné que son Successeur.

Ils voyoient leur perte iurée & certaine, & qu'elle ne pouvoit plus être prevenuë ni reculée que par la seule voie qu'ils prenoient. Si cette voie n'avoit pas reussi, il ne pouvoit en arriver pis à leur Republique que ce qui

ce qui avoit esté proietté contre elle, & un heureux êvenement, tel qu'il a esté, les affranchissoit d'un peril si mortel & si manifeste ou si le succez eust esté plus balancé la guerre se seroit faite dans un Païs étranger où ils auroient veu se ioindre avec eux une partie des Habitans, desquels les Etats Generaux ne pouvoient attendre aucun secours estant attaquez dans leurs Provinces mêmes.

Cette fameuse expedition fait connoistre que quãd les coups de desespoir sont un effet de prudence & non pas d'une aveugle impetuosité, les suites en sont assez souvent favorables Lorsqu'on est seur de tout perdre on ne hazarde rien dans les efforts que l'on fait de tout gagner. Il en est comme d'une foible armée que l'ennemi tient de toutes parts enfermée dans ses retranchemens, & comme condamné à perir ou par la faim; ou par la force. Il n'y a point de soldat qui ne comprenne que ce n'est que par une action de vigueur qu'il peut s'arracher à une mort autrement inevitable. Dans cette disposition embrassant avec ardeur le parti que ses Generaux lui proposẽt, d'aller surprẽdre l'ennemi & percer au travers, son courage se trouve souvent secondé de la fortune, & on a veu plusieurs fois un petit nombre de troupes reduit à l'extremité enfoncer des multitudes d'escadrons, & les defaire entierement, ou pour le moins se tirer du mauvais pas où elles estoient engagées.

C'est ce qui est arrivé à la Hollande. Par sa courageuse resolution elle a écarté tous ses ennemis, elle vous a attiré sur les bras toute l'Angleterre, avec l'Empire qui n'auroit

encore osé se declarer, & avec l'Espagne, & la Savoye. Mais cette revolution ne permet plus à Vostre Majesté de se flater de la ruine de cette Republique, au moins pendant cette guerre, elle vous sera la matiere d'un triomphe beaucoup plus glorieux que si vous aviez sans peine rangé les Provinces Unies & plusieurs autres Etats sous vos loix,

A la verité vous ne pouvés pas porter les bornes ni de vôtre Empire ni de la Religion aussi loin que vous auriez fait si vôtre union avec l'Angleterre eut subsisté. Mais la France n'est-elle pas assez vaste & assez puissante pour contenter l'ambition d'un grand Roi ? Ne resiste-t-elle pas seule à tant de Nations armées pour l'humilier? & sa gloire n'est-elle pas plus grande & plus solide, que si ayant sans beaucoup de forts subjugué de nouvelles Provinces, les fers qu'elle auroit donnez à tant de peuples étoient venus à se relacher, parce qu'ils auroient esté trop étendus.

Les forces, le bon-heur & la prudence de V.M. ont paru en cette guerre aux yeux de tout l'Univers avec plus d'éclat que dans aucun autre On y voit mieux que jamais & la grandeur de vôtre pouvoir & celle de vôtre ame. En vain une multitude d'ennemis s'est soulevée de toutes parts, & s'est jointe pour vous accabler, vous ne vous bornez pas à une simple resistance, vous ne vous contentez pas de faire tête par tout, vous attaquez, vous gagnez des batailles, vous remportez des victoires ; vous faites des conquestes.

Mais quelles conquestes ? les plus fortes

Places de l'Europe hormis les vôtres. Et en combien d'Etats ou des Royaumes ? En Catalogne, en Savoye, en Allemagne, dans les Païs-bas; Campredon, Suse, Nice, Heidelberg, Mons, & beaucoup d'autres Places de moindre conſequence. Vous avez obtenu la celebre victoire de Fleurus, celle de Staffarde en Savoye, & ce qui eſt plus conſiderable, & qui eſtoit autre fois moins ordinaire à la France, vous avez été victorieux ſur mer dans la bataille qui s'eſt donnée proche du Cap de Beveſier.

Ces importans avantages qui ne ſont que des preludes de ceux que vous remporterez encore, ſi la guerre continuë auſſi long-tems que vos ennemis témoignent y être reſolus, ſont des preuves convaincantes pour toute la terre, que ſi vous aviez fait des Alliances, c'eſtoit ſans un beſoin formel, puis que vous êtes ſeul ſuffiſant à vous même & contre tous. C'étoit principalement par un eſprit de paix & d'union que vous garderez toûjours en faveur des Princes qui ſeront dignes de voſtre eſtime. C'étoit pour repondre à des avances qu'on ne vous fait jamais en vain, pour donner du ſupport à ceux qui vous en demandoient, & pour étendre plus aiſement leurs conqueſtes, les voſtres, & celles de la Religion.

Ils publient hautement ces avantages ſi glorieux, que cinq puiſſans Etats ne ſe ſont liguez enſemble que pour donner une matiere plus ample & plus illuſtre aux triomphes dont on voit V.M. déja couronnée, & à ceux qu'on lui verra obtenir dans chacune de ſes Campagnes tant que la guerre durera.

Ainſi ces ennemis ſi redoutables par leur nombre, ſeront enfin forcez de ceder à la prudence & à la valeur. Ils viendront encore vous demander une paix, que voſtre clemence ſera toûjours prête à leur accorder. Tout l'Univers demeurera convaincu de l'immenſité de vôtre pouvoir, des forces inepuiſables de vôtre Royaume, & des vertus guerrieres de vos Sujets, & cette connoiſſance ſervant comme de frein à la jalouſie de vos Voiſins, fera qu'à l'avenir il n'y aura plus d'aſſez temeraires pour oſer vous attaquer, ou pour s'oppoſer à vos volontez.

La France ſe verra par ce moyen comblée de proſperité & miſe au deſſus des atteintes de tous ſes envieux. Elle goutera le plaiſir d'être ſous un Gouvernement également doux, vigoureux & équitable, que rien ne ſera plus capable de troubler. Heureux en mon particulier, ſi comme l'ardeur de mon zele & la fidelité de mes ſervices ont pû ſous les auſpices de V. M. contribuer quelque choſe à faire monter ſa gloire au degré où elle eſt; je puis encore lui aider à conſerver ſes avantages par des conſeils, dont la part que j'ai eu au maniment des affaires m'a fait connoître l'utilité, & qu'il plaira à V. M. de recevoir d'une main fidele & d'un cœur qui lui eſt plus devoüé qu'à tout le reſte des objets auſquels on a accoûtumé d'offrir des hommages.

TESTAMENT POLITIQUE DE FRANCOIS-MICHEL LE TELLIER, MARQUIS DE LOUVOIS.

SECONDE PARTIE.

De l'Autorité absoluë.

C'Est le plus sur moyen de rendre un Etat florissant & redoutable à ses ennemis; de le garantir de leurs insultes; d'y faire regner la paix & l'abondance, & de l'agrandir s'il en est besoin, ou si le Prince est belliqueux, & d'humeur à mesurer sa gloire par l'étenduë de ses conquêtes.

L'importance est de sçavoir bien manier

cette autorité, qui estant en elle-même un excellent instrument pour le plus parfait de tous les Ouvrages, devient d'autant plus dangereuse quand elle tombe en de mauvaises mains que la corruption qui se forme dans les bonnes choses est plus grande que celle qui arrive aux mauvaises.

L'abus qui s'en peut faire n'a pas neanmoins plus d'inconveniens que ceux qu'on voit dans les autres formes de Gouvernemens lors qu'ils sont mal administrez. L'autorité limitée du Souverain & celle des Republiques ont plus de mauvais côtez, & sont sujettes à plus de facheuses suites pour l'Etat & pour le Peuple, que n'est le pouvoir arbitraire. Les factions, les seditions, les tumultes, les guerres civiles, font souvent plus de mal en un an que tout le dereglement d'un Monarque absolu n'en pourroit causer en toute sa vie.

Quel avantage ne produit point au Grand Seigneur l'autorité de son Gouvernement? Que n'a-t'elle point executé contre ses ennemis? Jusques où n'a-t'elle point porté les bornes de son Empire?

Elle n'est sujette à éprouver de veritables revers que de la part de la milice & sur tout des Janissaires. Mais ce sont des accidens qui ne regardent point le Peuple ni le corps de l'Etat, il n'y a que le Souverain qui en souffre, & sa disgrace particuliere n'interrompt point le cours des prosperitez de la Nation.

Au reste ce défaut ne vient que d'un seul point qui manque à ce Potentat pour être par-

venu au plus haut degré de l'authorité absoluë. La Politique des Fondateurs de cet Empire n'a jamais atteint jusques-là. C'est à leur successeurs d'éviter par leur prudence le precipice que ces premiers ont bien veu dans leur chemin, mais qu'ils n'ont pû trouver le moyen de fermer.

Le naturel vif & ardent de ces peuples, leur peu de politesse, avec les principes mal digerez de leur Religion, contribuent beaucoup à ces mouvemens brutaux & indomptables dont ils se trouvent quelque-fois saisis.

Mais dans l'Occident de pareils attentats ne sont point à redouter, & ils le sont encore moins à proportion de ce que les Nations sont plus civilisées. Je sçai ce qui s'est passé en Angleterre, mais je sçay aussi qu'on n'en usa pas avec la même fureur qui se remarque parmi les Turcs. On abusa les peuples par une espece de formalité de Justice; & ce qui est arrivé dans cette Isle a si fort touché les esprits, & inspiré tant d'horreur à tous les Etats qui sont en cette Partie du monde, qu'on peut asseurer que cet évenement est un garand certain qu'on n'en verra jamais de semblable.

Il n'y a donc point de forme de Gouvernement qui conviennent mieux à la plus part des Païs de l'Europe, & sur tout à la France, que la Monarchie absoluë, appuyée sur les fondemens de la crainte & de l'amour.

L'amour pour le Prince est si naturelle dans le cœur des François, qu'il n'y a pas de Nation au monde où elle regne d'avantage; mais comme ils sont pêtris avec le même le-

vain que tout le reſte des hommes, ils ſont auſſi comme eux legers, broüillons, & ſujets à s'aigrir, comme à s'enfler par trop de fermentation.

C'eſt la crainte ſeule qui eſt capable de les contenir dans des bornes les plus prochaines de l'état naturel où tous les hommes devroient être pour l'intereſt de leur conſervation & de leur mutuelle défenſe. C'eſt elle ſeule qui peut refroidir cette ardeur exceſſive, arreſter la fermentation, & fixer l'activité des eſprits.

Cette crainte ne peut être produite dans le cœur qu'à proportion du pouvoir qui l'excite. On n'a qu'à jetter les yeux ſur les Etats voiſins où avec la molleſſe du Gouvernement, on ſe fait un merite d'une clemence mal entenduë, où on appelle rigueur, & peut-être inhumanité, une ſeverité neceſſaire à la conſervation des Societez : où ſous pretexte de douceur les crimes ſe multiplient par l'impunité & font ſentir leurs funeſtes effets au Public & aux particuliers.

Mais il n'en faut point chercher d'exemples ailleurs qu'en vôtre Royaume, où il ne ſe trouve plus aujourd'huy de mutins, ni de factieux, ni de traites. Il faut avoüer qu'il ne s'eſt jamais commis tant de perfidies qu'on en a veu de tous temps parmi les Etrangers, & qu'on en voit encore maintenant ; ce que Voſtre Majeſté ſçait mieux que perſonne du monde par les offres qu'ils luy font tous les jours, & par les entrepriſes qu'ils executent quelque fois

en sa faveur. Cependant la fidelité n'est pas si generalement épurée qu'il ne se soit autrefois, même sous vostre Regne, trouvé quelque lâche qui ait manqué de foi, mais pour des brouillons & des rebelles, il est constant qu'on en a veu en France sous les Regnes precedens, & au commencement de celui de V. M. autant qu'en aucun autre endroits de l'Univers.

Où est-elle auiourd'hui cette multitude d'esprits remuans & enclins à la revolte? N'ont-ils pas tous les pretexte qu'ils ont iamais eus? Les guerres & les autre depenses que V. M. est obligée de faire pour soutenir l'eclat de sa gloire, ne l'obligent-elle pas d'imposer sur le peuple des tributs plus excessifs qu'ils n'en fut iamais levé même sous Loüis XI? Les P. R. n'ont-ils pas esté poussez plus loin que sous Charles IX. & sous Loüis XIII. La Noblesse n'est-elle pas plus chargée qu'elle n'a iamais esté? Le Clergé ne contribuë-t'il pas aux besoin de l'Etat plus qu'il n'a iamais fait & dans ce siecle & dans tous les siecles passez? Et V. M. n'a-t'elle pas autant de demeslez avec le Siege de Rome qu'aucun Roy de France en ait eu?

Cependant tout est tranquille, tout est soumis. Point de revolte point de trahison. La guerre & les troubles ne sont qu'au dehors, au lieu qu'autrefois ils estoient dedans. Le Pais êtrangers est pillé, brûé, desolé, pendant que vos Suiets ioüissent en paix du fruit de leurs travaux, & du revenu de leurs domaines.

Ceux d'entreux qui pouvent être dans la souffrance, ou avoir un peu degeneré du vrai

naturel des François, qui est d'être affectionnez à la Monarchie, & ceux d'estre les Etrangers qui prendroient plaisir à voir les troubles renaître au cœur de vôtre Royaume pour en profiter, ont beau dire que la France se voit accablée par la disette qui y est survenue & par la pauvreté qui y augmente; toutes les affaires n'en vont pas moins leur train; elle ne s'en maintient pas moins glorieusement contre ses ennemis; le Gouvernement n'en a pas moins de vigueur. Il est vray que l'abondance y regne moins qu'autrefois mais il n'est pas possible qu'on soit exemt de toute incommodité. Pour le consoler du peu qu'on est obligé de souffrir, & de ces levées extraordinaire de finances qui se font à present, mais qui cesseront un jour, on n'a qu'à faire comparaison de l'état où la grace se trouve aux calamitez où sont exposez les Peuples chez qui vous avez seu transporter la guerre pour l'en garentir.

S'il y a donc quelque mecontent qui se plaigne, ou quelque malheureux qui gemisse, ce n'est que tout bas & en secret: il n'ose seulement troubler de ses plaintes le bel ordre & la tranquilité qui regnent par tout; il n'ose se dispenser de prendre part aux affaires publiques, de crainte de se voir soupçonné d'être un mauvais Suiet. La plûpart de ceux qui sont le plus dans la contrainte font des demarches qu'on n'exige pas tout-à-fait d'eux, & dont on ne pourroit pas leur reprocher le defaut s'il s'en abstenoient.

Il n'y en a point d'exemple plus sensible que la conduite de quelques-uns des Reünis.

Un Pere qui a encore son ancienne Religion dans le cœur,& qui a un Fils ou plusieurs hors du Royaume, qu'il sait être dans les troupes des ennemis de V M. ne laisse pas neanmoins d'envoyer le Fils qui lui rête,ou de luy permettre d'aller à la guerre porter les armes contre ses propres Freres,dont toute la Famile approuve la retraite,& contre les Pais où ils ont trouvé un asile. Il met par là ses propres Enfans aux mains les uns avec les autres & au hazard de s'entregorger, & cela presque volontairement & sans aucune autre contrainte que celle qui lui fait l'envie qu'il a de passer pour bon citoyen,& pour bon Sujet de Vostre Majesté.

Il n'y a personne qui n'avoüe que ces gens-là n'en auroient point usé ainsi sous les Regnes precedens,Tous ceux qui portent les armes chez les Etrangers auroient demeuré dans le Royaume où ils les porteroient de même:mais ce seroit pour maintenir leur liberté ou plutôt leur independance;ce seroit pour s'opposer aux volontez de V.M & ceux de ce parti qui la servent encore fidellement n'en feroient pas moins que les autres & se joindroient à eux pour l'outrager.

D'où vient donc cette difference de ce qui se passe auiourd'hui à ce qui se faisoit autrefois?D'où vient ce changement? De la difference avec laquelle V. M. manie l'autorité Royale; de son discernement à en faire le veritable usage; de son addresse à conduire cette beste brûte qui s'appelle le Peuple & qui demeurant sans frein court à l'abandon de tous les côtez où l'on instinct la pousse,

mais qui s'accoutume insensiblement à laisser regil par le mors qu'on luy donne, & à marcher mieux à proportion de ce qu'on luy tient la bride plus serrée.

C'est le pouvoir absolu qui seul est le veritable frein capable de domter la fougue d'une multitude aveugle & capricieuse, comme il est en même tems l'obiet de l'admiration des grands Politiques qui en connoissent les avantages, & des esprits les plus éclairez qui voyoient qu'une partie de la gloire du Souverain rejaillit sur les Sujets.

En effet il y en a peu parmi les vostres qui en voyant augmenter l'estime de tout l'Univers pour V.M. ne soient persuadez qu'elle a aussi augmenté pour toute la Nation qui est sous vostre Gouvernement. Il n'y en a presque point qui allant faire des feux de joye pour vos conquestes, ne soit si transporté de plaisir qu'il ne s'imagine en quelque façon y participer, & qu'il ne se croye trop recompensé des contributions immenses qu'il est obligé de fournir pour la guerre, par les glorieuses acquisitions que fait V.M & par le respect dans lequel vostre puissance & les grandes actions des François tiennent tous leurs voisins.

Ainsi V.M. aura raison de ne se laisser seduire par aucun conseil, s'il se trouvoit à l'avenir quelqu'un de ses Ministres ou de ses Directeurs qui osât lui en suggerer de contraires à ceux qu'Elle a toûjours suivis, & qui tendissent à luy faire relâcher une partie des droits de son autorité à quoy Elle ne peut jamais descendre sans interesser sa gloire Son but principal, sa premiere vûë doit toûjours

être de s'affermir en cette autorité suprême & independãte,& de travailler à la transmettre dans toute son êtendue& dans toute sa vigueur aux Rois ses Successeurs,qui seront obligez de vous regarder comme un nouveau Fondateur de la Monarchie,puisque vous aurez amené la forme du Gouvernement à sa perfection.

A cét avantage qui revient à vos Suiets du costé de la gloire, se joignent ceux des grandes recompenses que le pouvoir sans bornes met entre les mains de Vostre Majesté pour leur distribuer. Combiem ne s'est-Elle point fait restituer de droits & de revenus qui avoiẽt êté usurpez sur la Couronne? Combien de Benefices &de biens Ecclesiastiques, dont on luy avoit enlevé la disposition? Et si toutes ces sources de bien faits qu'Elle a à repandre n'êtoient pas encore assez abõdantes,le pouvoir arbitraire ne l'autorise-t'il pas à imposer tels nouveaux tributs qu'il lui plaît pour remplir ces defaut?

Ce sont ces grandes liberalitez,ces recompenses riches & magnifiques dont Vostre Majesté ne manque pas de combler ceux qui les meritent,par l'attachement qu'ils ont pour sa gloire & par les services qu'ils rendent à l'Etat,qui animent les cœurs de ses Guerriers, & qui aident à former cette multitude de Heros dont les belles actions donnent de l'émulation a tous les peuples du monde.

Dans les Sciences & dans les beaux Arts, aussi biens que dans la guerre, la France ne l'emporte-t elle pas aujourd'huy sur toutes les autres Nations? Les plus rares Esprits & les plus excellens Ouvriers n'acourent-ils pas de toutes parts dans un Royaume, où

meurer jusques à lamort broüillez avec la vôtre on sait en même tẽs distinguerle merite & le recompenser? Mais sur tout on voit s'y rendre en foule les plus braves & les plus genereux Guerriers, qui exposent leur vie pour le salut du Noble, tandis que dans l'oisiveté & parmi les plaisirs il jouit de ses privileges; & pour celui du Marchand qui dans la tranquillité qu'ils luy procurent, acquiert & possede quelquefois de richesses immenses. Cependant le Soldat dans les autres Etats n'est regardé du Noble & du Bourgeois que comme un mercenaire, qui est trop heureux de ce qu'on lui fournit tres mediocrement dequoy vivre. Ses services, qui meritent les plus grandes fortunes & les premieres recompenses, y sont avilis par sa facilité. Les Peuples ne comprennent pas la grandeurde ses travaux, ni n'en connoissent pas le prix, parce qu'il ne les leur met pas lui-même assez haut; & les Marchands, qui n'estiment que ce qui est cher, ne font si peu d'état d'une vie qui est sans cesse exposée pour leur seureté, que parce qu'ils en ont le sacrifice à trop bon marché.

C'est une prevention dont il n'y a que la puissance absoluë de V. M. qui ait fait revenir ses Peuples, & que rien ne sera capable d'ôter aux Etrangers. Ceux-ci s'imaginent avoir fait un grand effort en portant leur liberalité à deux mille écus dans une occasion où V. M. n'a pas cru faire largesse que d'en donner cent mille. Voilà le secret par lequel Elle a attiré à son service les plus braves d'entre ses Voisins, & picqué les plus indolens d'entre ses Suiets. Mais pour pouvoir pratiquer ce

ſecret il faut qu'un Souverain ſoit en état de de faire ce qu'il veut; de dépoüiller ſans rien craindre les membres de ſon Eſtat qui cherchent à repoſer tranquillement dans leurs lits & ſous leur toit, afin de veſtir ceux qui vont s'expoſer aux injures de l'air & aux ardeurs du Soleil pendant que les autres dorment à leur aiſe.

De L'Egliſe.

LEs affaires de la Religion ſont auiourd'huy dans un état ſi violent au dedans, que paiſible qu'il paroiſſe au dehors, qu'il n'y a point de matiere ſur laquelle la Politique ait plus dequoy s'exercer. Preſque tous les Reguliers ſont maintenant dans la contrainte. Une partie des autres Eccleſiaſtiques y eſt auſſi. Il y a un Corps tres-conſiderable de Laïques qui gemit ſous le poids de la violence qu'on continuë à exercer ſur leurs conſciences dont on n'a pû domter les mouvemens, & quelque bonne mine que faſſe le Pape regnant, le S. Siege n'eſt pas ſatisfait.

Si on avoit cru à Rome trouver autant de vigueur en V.M. qu'Elle en a fait paroître, on ſe ſeroit bien donné de garde de commencer à la harceler. Les precedens Pontifes en auroient uſé comme fait le Pape d'auiourd'hui. Ils n'auroient rien entamé. Ils auroient diſſimulé ce qu'ils pretendent avoir été donné d'atteinte à leur autorité & à leurs droits. Mais preſque toûjours accouſtumez de venir à bout de la reſiſtance des Princes, ils n'ont pas cru que la vôtre iroit ſi loin. Cependant apres s'être declarez ils n'ont pas voulu s'en dedire, & tâchant d'aller par tout l'infaillibilité du fait avec celle du droit ils ont mieux aimé de-

France, que de se retracter, & davoüer qu'ils étoient mal fondé en leurs pretensions.

Le Pape regnant qui a veu que la resolutiõ de ses Predecesseurs avoient été surmontée par la vôtre, n'a pas jugé à propos de suivre la route qu'ils lui avoient tracée. Il a pris le parti de favoriser V. M. dans tout ce qui ne concernoit point les matieres en question, à l'égard desquelles il s'est teu, afin de n'être pas obligé ou de ceder ou de se broüiller aussi, attendant que des conjonctures plus favorables lui donnent lieu de reprendre les procez qui demeurẽt indecis entre V.M & le S.Siege.

Car on ne doit pas s'imaginer que Rome ait dessein de rien relâcher dans le fonds. Elle ne démord jamais de ce qu'elle a entrepris, & fûtce apres des siecles entiers, elle fera un jour revivre les pretensions qu'elle a une fois mises en avant.

Je n'en excepte pas même ce qui regarde les franchises des quartiers, quoi que ce ne soit pas un de ces points de Doctrine qui donnent atteinte à son autorité Ecclesiastique, & que l'affaire ne devant être considerée que comme de Prince à Prince, & de Seculier à Seculier, le Pape put vous faire justice sans interesser la delicatesse de ces sortes de droits ausquels il ne veut point souffrir qu'on touche le moins du monde.

Il ne faut pas neanmoins esperer qu'il se rende beaucoup plus traitable sur ce point que sur les autres. Quand la necessité d'obtenir de vous quelque condescendence pour lui dans les autres points contestez, l'engageroit à entrer sur celuy-cy en un accommodement, par

equel il semblât vous accorder quelque cho-
se, il tacheroit de ne le faire qu'avec tant de
estrictions, & en des termes si équivoques,
qu'ils peussent être encore sujets à interpre-
tation; & en tout cas on aura toûjours au
besoin la minorité de l'Eglise à confondre
avec les interêts de l'Etat, en vertu de laquelle
on pretêdra que le Mineur releve le Majeur.

Mais sans parler de la Regale, à laquelle
V. M. ne s'attache pas tant pour l'utilité qui-
lui en peut revenir, que pour ne ceder rien à
Rome, qui sçait trop se prevaloir des defe-
rences qu'on a pour elle. Quel accommode-
ment pourroit-on faire sur les Decisions du
Clergé de France? Elles sont nettes, elles
sont claires, elles ne laissent point de diffi-
cultez. Il seroit de l'interest de tous les Etats
du monde de les soûtenir: il est de celuy de
vôtre Couronne de ne vous en desister jamais,
il est de celuy du S. Siege d'en demander
eternellement la revocation, ou de les casser
& annuller hautement & formellement, si
jamais il en trouve une favorable conjonc-
ture, & si le Gouvernement de la France se
retrouve jamais en des mains assez foibles
pour permettre au saint Pere de parler aussi
haut qu'il a fait autrefois.

Ce que les Papes ont entrepris en vertu
de ce droit qu'ils s'attribuoient de disposer
de tous les Etats, est trop connu pour ne
comprendre pas combien ils ont d'interest
à le rétablir s'il est possible. C'est aux Sou-
verains à se precautionner sur ce point,
& à mettre ordre que les Peuples ne retombent
plus dans l'aveuglement où ils ont esté.

Il n'y a jamais eu de Prince qui ait sçeu garder un si juste milieu qu'à fait Vostre Majesté entre le respect qui est dû à la Religion & à son Souverain Pontife dans l'exercice qu'il fait de son Auguste Charge, par rapport à la Foy & à la Conscience, & entre la resistance qu'il faut faire à ses entrepriſes, lors qu'il les étend au delà des bornes de ce qui concerne ses fonctions Ecclesiastiques.

Sur ce chapitre si delicat on a veu presque tous les Princes donner dans l'un ou dans l'autre extremité. Henry VIII. Roy d'Angleterre, ayant fort bien compris que la Cour de Rome s'émancipoit infiniment au delà de sa Commission Apostolique, qu'elle s'estoit autorisée à juger des choses qui n'estoient nullement de sa competance, & qu'il estoit de la prudence des Têtes Couronnées de s'opposer à ses usurpations, il ne s'en tint pas à resserrer la Jurisdiction Ecclesiastique dans ses justes limites. Il prit feu contre Rome. Comme elle pretendoit tout avoir il lui disputa tout, & en lui ôtant ce qui ne lui appartenoit pas, il la dépoüilla d'une main sacrilege de ce qu'elle possedoit legitimement.

D'un autre costé les Etats qui se sont fait un principe de conscience d'être aussi soumis au Lieutenant de Dieu qu'à Dieu même, lui ont non seulement conservé ses droits legitimes, mais ils lui ont encore abandonné les leurs; & quoi qu'ils ayent assez souvent senti les inconveniens

qui accompagnoient cette deference outrée, ils n'ont pas eu la force de la ramener à ses iuftes termes, & ils ont mieux aimé se rendre coupables contre eux-mêmes du peché d'omission, par rapport aux choses de ce monde, que de celui de commission, par rapport à la vie à venir.

De là est procedée cette alliance monstreuse de Puissances opposées l'une à l'autre, & si égales en autorité en un même Etat. L'Inquisition condamne le pere mort & le Fils vivant de Philippe II. Roi d'Espagne, & quand ce Monarque n'y consentiroit pas il se verroit forcé de souscrire à une si terrible condamnation. Les Inquisiteurs font lier, quand il leur plait, un nombre de Creatures humaines, parce qu'elles ne peuvent pas croire ce qu'on veut qu'elles croyent, & quelquefois par d'autres motifs, quoi que sous ce même pretexte, ils les font jetter dans un feu ardent, & le Roi d'Espagne est obligé d'assister à ce barbare spectacle, de contempler cette horrible execution, & témoigner qu'il se divertit beaucoup à la voir.

Quand je fais reflexion sur le pouvoir de ce Tribunal & sur les sentimens de V. M. ie ne puis m'empêcher de vouloir deviner ce qui se seroit passé entre Elle & lui si Elle l'avoit trouvé établi en France; & aprez y avoir bien pensé, & consideré le furieux conflict qui se seroit fait entre un Roi qui a le cœur si noble & si independant, & une puissance si absoluë & si autorisée dans les esprits des

peuples, j'en demeure absorbé, & je me pers dans mes imaginations.

La Republique de Veniſe eſt un des Etats qui s'eſt gouverné le plus ſagement ſur le fait de la Regilion. Elle a reconnu le centre de l'unité dans le Siege de Rome. Elle a ſuivi les deciſions qu'il a faites en matiere de foi; elle en a gardé le culte; elle lui porte le reſpect qui lui eſt dû; mais elle ne le laiſſe ni dominer dans l'Etat, ni en regler les intereſts, ni y introduire les Tribunaux qu'il lui a plu d'ériger depuis qu'il a aſpiré à la Monarchie univerſelle.

Cette ambition des Papes pouſſées ſouvent avec aveuglement & avec excez, a par un autre excez fait tomber beaucoup de Peuples dans l'hereſie, parce qu'ils ne pouvoient croire qu'un injuſte Siege deû enſeigner une doctrine juſte, & qu'obligez par leurs lumieres naturelles de lui être oposez à de certains égards, ils ſe ſont piquez de lui être oposez en tout.

Mais ſi leur averſion outrée leur a eſté préjudiciable à eux-mêmes, en les faiſant éloigner du centre auquel doivent aboutir toutes les lignes de la Religion qui ſont droites, elle n'a pas été inutile à ceux qui ont ſçeu faire un bon uſage de la connoiſſance particuliere qu'ils ont priſe des procez que Rome faiſoit à ſes ennemis, & du tort qu'avoient ceux-cy, comme des choſes en quoy ils avoient raiſon.

Ils ſe ſont ſervis de cet exemple pour ne pecher point, pour ſe tenir unis au gros de l'arbre & n'en defigurer pas la beauté par un retranchement injuſte & peu neceſſaire; mais auſſi pour ne ſe laiſſer pas tellement couvrir

de son ombre qu'ils ne pussent plus joüir de la clarté du Soleil, ni en recevoir d'influences que celles qui pourroient passer au travers de ses branches & de ses feüilles.

Ce n'est donc pas un si grand malheur qu'on se l'imagine ordinairement, qu'il y ait des Heretiques au monde. Lors qu'il n'y en avoit point ou qu'ils n'osoient paroître, ou qu'on les mépriſoit si fort que personne ne vouloit les écouter, les Papes ont pris leur tems pour s'en faire accroire. Devenus maîtres des affaires de la Religion ils ont adroitement sçeu y allier toutes les autres, & à la faveur de ce mélange d'interests ils se sont presque par tout rendus arbitres du temporel comme du spirituel.

Ainsi il n'y a pas lieu de s'étonner qu'ils témoignent tant d'indignation contre les Heretiques, & qu'ils employent le Clergé de chaque Etat pour les en faire chasser, ou pour les y faire exterminer, il y va trop de leur interest & ils n'en doivent souffrir en aucun lieu du monde ou leur credit peut s'étendre jusqu'à les détruire, puisqu'en quelque endroit qu'il s'en trouve ils font leur principale affaire d'aneantir Rome, comme de son côté Rome emploie tout son pouvoir à les extirper.

Une des principales veües d'un bon Politique doit être de se former un plan raisonnable de la conduite qu'il faut tenir à l'égard du S. Siege & de ses ennemis, & de ce qu'il faut faire par raport à l'établissement où se trouve chacun des deux partis dans l'Etat.

La Religion en soy même est l'objet le

plus auguſte & plus digne de la veneration des hommes, le lien le plus beau & le plus utile des Societez, la Mere qui les couve dans ſon ſein, qui les éleve, & qui prend ſoin de les former à toutes le vertus. Il n'y a donc point de Societez qui puiſſent ſans crime ſe diſpenſer d'honorer leur Mere, & qui ne doivent empêcher qu'aucun de ceux qui ſont dans l'enceinte de leur vaſte Famille la traitte avec mepris ou irreverence.

C'eſt ce qui ſe pratique dans tous les Etats du monde. Il n'y en a point qui ſouffrent l'irreligion ou les blaſphemes. Ce qu'il y a de gens profanes dans leur ſein ſont obligez d'etouffer leur impietez, & je ne croy pas que parmi les Nation policées il y ait perſonne qui oſe dire hautement qu'il vit ſans Religion, bien loin d'oſer employer ſa langue ſacrilege à la combattre & à la detruire.

Mais le reſpect qui eſt deu à la Religion en general ne peut pas eſtre exigé dans la même étenduë pour chaque Religion particuliere; autrement ce lien qui unit ſi heureuſement & ſi fortement toutes les ſocietez, venant à être ſerré avec trop de force & de violence, ne manqueroit pas de les bleſſer & de leur faire de dangereuſes playes.

Les égards que l'Etat doit obliger ſes Membres d'avoir pour chacune des Religions qui ſe trouvent établies, ſont differens ſelon les differentes diſpoſitions ou ſont les peuples. Comme on ne doit jamais permettre ny à un particulier ny à un Corps de parler irreveremment ou trop fortement de la Religion

gion dominante, il faut auſſi tenir la main à ce que ceux qui la profeſſent ne diſent rien d'injurieux aux autres Sectes qui sôt tolerées.

La queſtion eſt de ſçavoir s'il en faut tolerer, & ſi les Princes Catholiques doivent ſouffrir l'exercice d'une autre Religion dans le Pais où il dominent ? Le Pape n'approuve pas cette tolerance, & il a raiſon. La Politique l'admet en de certains cas, & elle n'a pas tort.

En general le Pape a raiſon, car il eſt de ſon intereſt de faire des Catholiques. C'eſt ſa vocation, c'eſt ſon avantage, & l'experience luy fait tous les jours connoître qu'entre les Proſelytes qu'on a faits par violence il y en a toûjours quelqu'un qui devient effectivement bon Catholique; & à l'égard de ceux qui demeurent dans l'incredulité, comme ils ſont toûiours deſtinez à la damnation, il n'importe pas beaucoup que ce ſoit hors de l'Egliſe ou dans l'Egliſe qu'ils ſe damnent.

Tout le Clergé étant dans la dependance du Pape; comme dans l'uniformité de Doctrine avec luy, il n'y a preſque pas un Eccleſiaſtique qui ne ſoit dans ce principe, ſur tout les Reguliers, qui lui ſont devouez d'une façon particuliere. On peut dont toûjours faire fond qu'il n'y aura point de Directeur de Conſcience qui ne tâche de mènager toutes celle qui lui ſeront commiſes, & qui ne les ſollicite à contraindre & à maltraitter les Heretiques.

J'oſe dire à Voſtre Majeſté que ie ne ſai ſi. Elle a été aſſez en garde contre ſes Directeurs ſur ce point-là Quoy qu'il en

soit son bonheur ordinaire l'a tirée d'affaire. Le succez a justifié le dessein qu'Elle a eu d'eteindre l'Heresie dans son Roiaume, & rédu legitimes les moyens dont elle a permis qu'ő se soit servi pour en venir à bout. Le grand ouvrage de la reünion est achevé, au moins le regarder par l'exterieur. Ce seroit en vain qu'on porteroit à present la veuë sur le passé, il ne se revoquera plus, & les conseils ne peuvent avoir plus d'effet que pour l'avenir.

La Politique de son costé n'a pas tort d'admettre la tolerance en de certains cas; car lors qu'elle est établie de longue main, ou qu'il y a un Corps si puissant qui la demande, que l'Etat se trouveroit en danger d'en estre bouleversé, on ne peut pas la refuser; ou bien il s'ensuivroit que la Religion, cette Mere de la Societé, étoufferoit sa Fille, & que de plus assuré principe de l'ordre on en feroit un principe de desordre & de confusion.

Mais pour s'acquiter à la fois des devoirs de la Religion & de ceux de la Politique, il n'y a point de Souverain qui ne doive employer ses soins & son autorité à dissiper les Sectes, à ramener dans le sein de l'Eglise ceux qui s'en sont retirez, & à y faire entrer ceux qui n'y ont jamais esté. Quand un Conseil de Conscience n'inspirera au Prince rien de plus outré contre les Sectaires, son Conseil ordinaire n'aura pas raison de s'y oppoſer.

L'uniformité en matiere de Religion, est d'une grande importance dans un Etat. Attachez que sont les hommes aux sentimens que la Religion inspire, & bien plus fortement qu'à toutes les autres passions qui peuvent les

agiter, ils portent leurs aigreurs sur ce sujet, leurs haines, & leurs guerres, beaucoup plus loin qu'en toute autre occasion. Il s'éleve entre eux plus de contestations, de querelles, & d'animositez sur ce point qu'aucun autre interest n'est capable d'en faire naître. Lors même qu'il se forme des cabales de pure Politique on ne manque pas d'y appeller la Religion afin de fortifier le parti, & d'y embarquer un nombre infini de gens qu'aucun autre prétexte n'y feroit jamais entrer.

Cette uniformité s'entretient dans le Monde Chrêtien par le moien du Pape. Il faut demeurer d'accord que l'établissement de cette Puissance Ecclesiastique est admirable, & qu'on ne peut pas concevoir comment tant de divers genies & d'humeurs differentes pourroient demeurer dans une si grande union de sentimens, & dans l'observation d'une même discipline, s'il n'y avoit sur la terre une autorité également reverée des peuples & des Souverains qui fût destinée à entretenir cette merveilleuse harmonie.

La saine Politique ne peut donc point permettre qu'on se détache de cette Puissance dont l'établissement produit tant d'éfets si utiles, desquels je ne ferai ici aucun détail parce qu'ils sont assez connus. C'est le principe d'une unité qui se conserve parmi les Nations les plus desunies ; un germe qui entretient toûjours en elles les dispositions necessaires à la reünion. C'est une espece de Tuteur de la Famille Chrestienne, contre lequel à la verité les Princes peuvent agir lors qu'il fait des malversations, ou qu'il administre

mal les affaires qui lui ſont commiſes, mais ils doivent toûjours reſpecter en lui le titre de Tuteur, & lui laiſſer libre l'exercice de ſa charge dans les choſes qui en dependent.

Cependant comme il n'y a rien de ſi parfait au monde qui n'ait ſon defaut, rien de ſi utile qui n'ait ſon inconvenient, rien de ſi beau qui n'ait ſes taches, ce ſalutaire établiſſement du S. Siege a auſſi ſon mauvais côté. L'eſprit humain qui abuſe des meilleures choſes & qui les gâte, ayant emploïé ce legitime pouvoir à des uſages illegitimes l'a rẽdu ſuſpect. Les Papes en traitant les Heretiques avec trop de rigueur, & en obligeant les Princes à les traiter de même, ont rendu les Heretiques neceſſaires aux Peuples & aux Princes, & ont engagé dãs la ſuite les Souverains à les épargner, afin de s'en ſervir à éclairer les demarches de Rome, & à la mortifier quand elle s'en fera trop accroire.

Les Heretiques ſont donc neceſſaires dans le monde pour aïder à reprimer le Pape lors qu'il s'échape au delà des bornes de ſon adminiſtration. S'il arrivoit encore comme autrefois, qu'il ne ſe trouvât dans l'Europe que des Princes foibles & des Peuples groſſiers & ignorans, la haine & les lumieres de ces Ennemis de l'Egliſe, ſeroient un ſel qui preſerveroit les Etats de la corruption dont les Eccleſiaſtiques les avoient remplis.

Mais comme il y a aſſez & trop de ces Sectaires dans le voiſinage de la France pour produire cet effet, il n'eſt pas beſoin qu'elle en

entretienne dans son sein sans necessité. Il gemera assez de cette mauvaise semance dans les terres étrangeres, sans la laisser croitre parmi les bonnes plantes, qui en seroient peut-étre enfin étouffées si elles en estoient également pressées au dehors & au dedans.

Le dessein de la détruire en vôtre Royaume étoit digne de V.M. qui n'en conçoit que de grands & d'extraordinaires, & les mesures qui avoient été prises pour y parvenir étoient si justes & si bien concertées, qu'il sembloit qu'on ne pouvoit pas manquer de reüssir. La maniere même dont on s'y étoit pris d'abord avoit déja eu des succez si avantageux, qu'il y avoit lieu de s'en promettre des suites tout à fait favorables, & d'esperer qu'avec le temps on n'en viendroit si heureusement àbout, que ce seroit une affaire vuidée sans retour.

Mais Vostre Majesté excitée par le zele que Rome lui faisoit inspirer, n'a point voulu attendre des effets qui étoient trop lents au gré de l'impatience du Clergé. Elle a par complaisance pour lui precipité ses démarches, & ordonné qu'on arrachât promptement cette yvroie dont la racine a esté tirée de la terre & renversée sur le champ, où on pretend la laisser seicher à loisir.

Quoy qu'il en soit, comme il vaut mieux occuper la terre d'une semence mauvaise en elle même, lors qu'elle raporte un fruit utile au laboureur par le debit qu'il en fait, qu'en la laissant tout-à fait inculte faute de bon plan

demeurer privé de tous revenus, & reduit à l'indigence, je crains que Vostre Majesté ne trouve dans la suite qu'elle s'est trop precipitée, en faisant faucher tout d'un coup ce qu'il ne falloit que sarcler & detruire avec le temps & par degrez.

Car s'il paroist que l'Etat n'ait point senti de secousse trop violente par ce grand bouleversement qui s'y est fait, & si on ne s'apperçoit pas encore beaucoup des desordres qu'il a causez, il est neanmoins constant que vostre Conseil de conscience, qui se sent toûjours de l'esprit de Rome, sur tout à l'égard des Heretiques, s'est peu mis en peine de la diminution de vos revenus : & de l'affoiblissement du Royaume, qui est plus grand qu'on ne croit ; & que tous vos Directeurs n'ont eu en vûë que d'augmenter l'Empire & les revenus du Pape & du Clergé.

C'est là l'unique motif qui les a poussez à faire de si puissantes solicitations à Vôtre M. & à presser un denouëment trop prompt & trop irregulier. Vous avez eu pour eux une complaisance dont les fâcheuses suites, qui, si je l'ose dire, semblent se preparer, doivent vous determiner à ne faire point de difficulté de vous en dedire.

Il est sorti de vostre Royaume un peuple tres-considerable, & si la plus grande partie n'a emporté que tres-peu de bien, c'est au moins de l'argent comptant qui s'en est allé avec ces Fugitifs. Mais quelle sommes immenses n'avoient point une multitude de Marchands qui ont fait retraite, & qui

ont sauvé tous leurs effets ? Comme les P. Reformez n'estoient point admis ni aux Charges, ni dans les affaires de vostre Majesté, ils s'en estoit beaucoup jetté dans le negoce, & la plûpart de leurs biens consistant en argent ou en effets, il leur a été facile de les transporter.

Cette verité n'est devenuë que trop sensible par la quantité prodigieuse d'especes de monnoie de France qui s'est trouvée dans les Pais voisins, d'où on n'a bien eu de la peine à en faire revenir une tres petite partie, tout le reste y ayant demeuré.

Ce desordre n'est pas le seul qu'on ait remarqué. Il y en a eu d'autres qui n'estant pas si considerables que les ennemis de Vostre Majesté le publient, ne laissent pas toutefois d'estre de quelque consequence. On peut mettre en ce rang les manufactures de France que les Fugitifs ont retablies chez les Estrangers ; où on pretend qu'ils en ont deja tellement perfectionné quelques-unes qu'il ne faut point esperer qu'à l'avenir elles soient abandonnées, ni qu'on revienne chercher en France ce qu'on trouvera commodement chez soy.

Mais le plus grand mal & la plus dangereuse de toutes les suite de cette affaire est que les troupes de vos ennemis ont été fortifiez de ceux d'entre les François qui ayãt deja exercé la profession des armes, sont allez communiquer, ailleurs les lumieres qu'ils avoient acquises sous les auspices de V Majesté. Outre cela il y a eu encore beaucoup de gens de cœur, qui ne sembloient pas à la verité destinez

pour la guerre, mais que le besoin a reduits à prendre ce parti, & qui pressez de la necessité, & animez du vain desir de se faire jour par cette voye à rentrer dans leur Patrie, & dans la possession de leurs biens, avec la disposition que les François ont aux armes, n'ont pas combatu moins courageusement, & n'ont pas moins rendu leur valeur funeste à leurs compatriotes, que ceux qui de tout temps s'étoient excercez en l'art de la guerre.

Le nombre n'en est pas même si mediocre, qu'on ose quelque fois l'asseurer à Vostre Majesté, & il ne diminuë pas par la mort de ceux qui perissent, car de nouvelles necessitez font tous les jours de nouveaux soldats parmi eux aussi-bien qu'en France, & ce qu'il y a à present de gens de cette Religion ou qui sortent encore de temps en temps du cœur du Royaume, ou qui desertent sur les frontieres, sont presque tous jeunes & capables de servir dans vos Armées, ou d'être utiles à l'Etat par leur travail.

La France commence à avoir besoin d'Ouvriers, sur tout pour la culture de la terre, aussi bien que de soldats. Il n'y a point de Province qui ne se ressente de cette disette plus dangereuse qu'aucun autre. Les vignobles sont abandonnez, les terres labourables sont en friche, les bêches & les fauciles sont transformées en piques & en épées.

Ce ne sera pas la fin de la guerre qui fera cesser ce desordre, cõme ce n'est pas la guerre qui l'a causée. Si l'on n'avoit point écarté tant de Peuples il y en auroit eu assez pour suffire & à

la guerre & aux ouvrages ordinaires, & au commerce. Mais en tout cas ce que la guerre peut avoir contribué à ce mal étoit inevitable; Quand il s'agit de vôtre gloire il n'y a rien à dire, si elle doit perir, il faut qu'avec elle toute la France perisse, ou c'est une ingrate & une perfide. Alors il n'y va pas moins que du salut de l'Etat, & c'est le premier interest de tous ceux qui en sont les membres.

Mais en ce qui regarde les Fugitifs que la France a perdus, il ne s'agissoit à propremẽt parler que de la gloire de Rome, la vôtre n'y étoit interessée qu'autant qu'il vous plaisoit, c'est à dire, autant que vous aviez resolu de maintenir & d'étendre le Regne du Pape, & de lui donner vôtre protection, ce qui est une espece de gloire à laquelle Vostre Majesté & ses augustes Devanciers ont esté tres-sensibles, & peut-estre trop, puis qu'à son égard aussi bien qu'au leur, les Papes ont esté souvent des ingrats, & Rome une insolente,

Car pour le fonds de la chose même par raport à V.M. quel avantage ou quel hõneur y avoit-il à aquerir pour elle? Ne regnoit-elle pas aussi absolumẽt sur cette espece de Sujet que sur les autres? Y avoit-il rien parmi eux qui fut exemt de sa jurisdiction? Leurs biens, leur personnes, leurs vies, tout ne lui étoit-il pas également devoüé, & lors qu'il faloit aller à la guerre cõtre les Natiõs d'une même professiõ qu'eux les a t'on jamais vû s'épargner? Duquêne ne cõmandoit-il pas l'armée navale quand de Ruiter fût tué? Les Maréchaux de

Turrenne, de Gassion, & de Schomberg, sont-ils, favorisé ou les Allemands ou les Hollandois ? Les Pretendus Reformez ne furent-ils pas les seuls d'entre vos Sujets qui arresterent les progrez du Prince de Condé dans le Languedoc, & qui luy fermerent les portes des Villes où leur nombre les rendoit les maistres ? Y a-t'il eu de negociations plus favorables à Majesté que celles du Marquis de Ruvigni en Angleterre ?

Elle n'estoit donc nullement obligée de maltraiter ce Corps de ses Sujets. Ce n'est qu'en faveur du Saint Siege qu'elle l'a fait, & le Saint Siege devoit bien la laisser faire à loisir sans l'engager à tant de precipitation ; ou du moin, aujourd'huy que l'experience a fait connoistre le prejudice que ses Conseils ont apporté à l'Etat, il ne doit pas s'opposer à ce que la France se releve de cette perte autant qu'il luy sera possible.

Une ame moins éclairée que celle de Vôtre Maiesté & qui donneroit generalement dans toutes les imaginations de son Conseil de Conscience, en viendroit peut-estre à me soupçonner moi-même, sinon d'heresie, au moins d'être un fauteur d'Heretiques ; & mon corps pourroit courir autant de danger d'être deterré & jetté au feu, qu'en courut celuy de l'Empereur Charles V. contre lequel on concut de pareils soupçons apres sa mort.

Pour me preserver de cette infamie, que ie ne merite nullement, je declare

ici par mon Testament, Acte le plus digne de foy qu'un homme fasse en toute sa vie, que je n'ai aucune liaison ni d'intrigues ni de sentimens avec les Heretiques, qui seront sans doute d'assez bonne foy pour me faire eux-mêmes la justice de me disculper de ce crime ; & je proteste que je vis & que je veux mourir dans la même creance que le Directeur de Vôtre Majesté & que nostre S. Pere le Pape.

Mais en convenant avec eux sur les dogmes speculatifs je ne puis pas me dispenser de m'écarter souvent de leur pratique. Je ne doute pas qu'ils ne different extremement avec moy en ce point, qu'il est bon que les Pretendus Reformez Fugitifs soient rappellez dans vostre Royaume, & qu'on facilite leur retour par toutes sortes de voyes, fust-ce par le retablissement de l'Edit de Nantes.

Les raisons que j'en ai alleguées sont deja plus que suffisantes pour appuyer ce conseil : mais il y en a une autre qu'il faut bien peser : c'est que dans quelque lustre que soit maintenant la France, avec quelque avantage qu'elle se soutienne aujourd'huy, quelque grande que soit sa puissance, quelque affectionnez à la Monarchie qu'on voye ses peuples, & quelque enchantez qu'ils soient des vertus de Vostre Majesté son bonheur n'est pourtant pas plus fixe que tout le reste des choses du monde, & qu'il faut toûjours faire son conte que les armes sont journalieres.

Je ne m'étendray point sur la maniere

dont les changemens peuvent arriver Les évenemens sont si divers qu'on pourroit rapporter un million d'exemples de desseins concertez avec les mesures du monde qui sembloient les plus justes, & qu'un nouvel incident, qu'il n'estoit pas possible de prevoir est venu renverser tout d'un coup. Le feu pris par hazard dans un magasin de munitions de guerre, une terreur panique qui vient saisir une armée preste à combattre, un coup de vent qui porte les ennemis sur vostre flotte, ou qui la dissipe, peuvent mettre un Etat à deux doigts de sa ruine.

Si donc les ennemis de la France, par quelque accident aussi inopiné qu'il est aujourd'hui peu apparent, venoient à avoir le dessus & à triompher d'elle, avec quelle hauteur ne demanderoient-ils eux-mêmes le retablissement des Refugiez. Plus le Pape & le Clergé ont temoigné d'ardeur à les faire maltraiter, plus V. Majesté y a fait consister sa gloire; & plus pour insulter le Pape, pour mortifier V. Maiesté, & pour flettrir vostre gloire, ils seroient ardens à faire revivre des Loix de l'extinction desquelles vous avez fait vostre plus grande affaire.

Car dans le fond ce ne seroit pas l'envie qu'ils auroient de vos renvoyer vous Suiets qui les feroit agir, Quoy qu'il en disent, dequoy qu'ils se vantent sur ce chapitre & chez eux, & par leurs Agens dans les Cours Etrangeres, quelque peu d'égards & même quelque mépris qu'ils témoignent pour ces étourdis, qui ont mieux aimé par un entêtement insupportable aller s'exposer aux

froideurs & souvent aux hauteurs des Etrangers, que de continuer à se voir au dessus d'eux par la protection de V. M. & par leurs propres qualitez qui ne le cedent en rien à celles des autres Peuples, il est certain qu'ils n'incommodent pas les Nations parmi lesquelles ils se sont melez, & qu'elles n'auront pas beaucoup d'empressement pour s'en decharger.

On ne laisseroit pourtant pas d'exiger le retablissement de l'Edit de Nantes, si l'on se trouvoit en état de forcer V. M. à y consentir. La raison que j'en ai deja alleguée est trop sensible, & il y a encore un autre Arrest qui ne manqueroit pas d'y porter vos ennemis. C'est qu'ils demeureroient persuadez que la plus grande partie des Reünis mêmes qui sont dans vôtre Roiaume, & qui embrasseroient de nouveau leur premiere Religion, seroient à l'avenir plus affectionnez à ceux qui leur auroient procuré la liberté de conscience qu'à V. M. ou qu'en tous cas ce seroit un parti dans l'Etat plus soupçonneux qu'il n'a esté, & par consequent moins bien intentionné, & plus prest à se remuer.

Mais il ne faut pas douter que dans le tems qu'ils le feroient ioüir vos Suiets qui seroiét au dedans du Royaume de tous les avantages du retablissement de l'Edit de Nantes, ils ne finissent tous leurs efforts pour detourner ceux qui seroient parmi eux d'y venir prendre part, & ils ne manqueroient ni de raisons vrai-semblables pour les arrêter, ni d'exemples propres à emouvoir leurs esprits.

Ils sçauroient leur representer que qui

eſt forcé ne dure d'ordinaire qu'autant que la force regne, que ſi l'on a cy-devant imputé aux P. Reformez d'avoir autrefois extorqué l'Edit de Nantes les armes à la main, quoi qu'il fut connu de toute la Terre que le Royaume étoit alors en paix, & que cet Edit avoit été accordé librement par Henry le Grand vôtre Ayeul avec connoiſſance de cauſe, & de l'avis de ſon Conſeil, on leur imputeroit un jour, & peut être bientoſt, non ſeulement d'en avoir eux-mêmes exigé le rétabliſſement, mais de l'avoir fait extorquer par des Etrangers, auſquels conſequemment ils ſeroient tenus d'en avoir toute l'obligation & non à V. M.

Que V. M. dont ils font paſſer les nobles ſentimens pour une fierté outrée conſervera toûjours le ſouvenir de l'affront qu'Elle aura receu & voudra à quelque prix que ce ſoitſe vanger d'avoir été forcé à la choſe du monde à quoi elle avoit le plus de repugnance, & pour l'execution de laquelle elle s'eſt abandonnée à une conduite qu'on ne peut pas lui reprocher dans aucune autre de ſes actiõs.

Que quand V. M. ſeroit perſuadée qu'ils n'auroient point ſollicité ſes ennemis à agir ſi vigoureuſement en leur faveur, & que cela ſeroit arrivé par le pur mouvement de la jalouſie de ſes Voiſins, & par le plaiſir malin de la contraindre à une demarche ſi deſagreable & ſi mortifiante? toûlours elle les regarderoit comme la cauſe, quoy qu'innocente & accidentelle, & comme le ſujet de la cruelle mortification qu'elle auroit ſoufferte, & qu'ainſi Elle ne pourroit les

enviſager que comme des objets odieux.

Que Voſtre Majeſté ſenſible aux affrons comme Elle eſt, & toûjours environnée des Emiſſaires de Rome n'auroient rien plus à cœur que de vanger ſa gloire ſi mortellement outragée, qu'elle abandonneroit tout autre deſſein pour y travailler, & qu'Elle ne manqueroit pas de s'y prendre dés qu'Elle verroit le moindre jour d'y reuſſir.

Qu'encore que pour porter l'inſulte plus loin, les Puiſſances Etrangeres qui auroient procuré le rétabliſſement de l'Edit de Nantes, ſe fuſſent rendus garentes de ſa ſubſtance & de ſon execution à l'avenir, il n'en ſeroit neanmoins pas plus ferme, & qu'ils n'y auroit que tres-peu de fonds à faire ſur cette garantie. Que tout ce que les Pretendus Reformez auroient à eſperer de plus favorable en vertu de cette clauſe, ſi on venoit à revoquer une ſeconde fois l'Edit, ne pourroit aboutir qu'à des preſſantes ſollicitations de la part des Garands pour engager V. M. à l'entretenir.

Car de ſe flatter qu'aucun Etat voulut prendre les armes, & s'attirer une guerre avec Voſtre Majeſté en faveur de vos propres Sujets & par rapport à la Religion, ce ſeroit eſtre bien aveugle, & ſe ſouvenir bien peu du paſſé. Il n'y a point de Souverain. Il n'y a point de peuples qui ne ſçachent par une ſanglante experiance qu'elles ſont les ſuites de la guerre, ils y regardent plus d'une fois lors qu'ils l'entreprenent, même

pour les interefts qui leur ſont les plus chers,

Mais ſuppoſé qu'il y eut des Puiſſance qui ſe piquaſſent de generoſité juſqu'à ce point, ne ſait-on pas quelle eſt la conſtitution du Gouvernement des Etats voiſins, & qu'il faut avoir le conſentement des peuples pour trouver le fonds de la guerre ? Les Pretendus Reformez de France, ſur tout ceux qui ont deja vecu depuis aſſez long-tems dans les Pais eſtrangers, ſeroient-ils aſſez ſtupides pour s'imaginer que les Peuples voudroient fournir tant de millions en leur faveur, & courir encore les riſques de la guerre ? Ces Peuples de qui ils eſſuyent tous les jours tant de rebuts, & qui auroient autant de penchant à les renvoyer chez eux, que les Souvarains en ont à les conſerver dans leurs Etats.

Cependant ils n'auroient que faire de s'épuiſer en raiſonnemens ſur ce chapitre; car ils doivent être perſuadez que le cas n'arriveroit point, ſoit qu'il y eut garantie pour le retabliſſement de l'Edit, ſoit qu'il n'y en eût pas Non ſans doute, ſi malgré les oppoſitionu de Rome & du Clergé, Vôtre Maieſté trouveroit bon de rappeller de ſon propre mouvement les Fugitifs, ou qu'Elles les reçeût par contrainte & étant forcée d'en ſubir la Loy, Elle ne ſe prendroit jamais à les detruire tout d'un coup par la révocation des Edits, & par la violence generale des Peres & des freres Convertiſſeurs.

Inſtruite par une experience qui l'auroit

deja reduite à une si dure extremité qu'est pour un grand cœur celle de se retracter, Elle ne presteroit pas l'oreille aux avis de ceux qui l'auroient precipitée dans un si profond abyme. Elle se tiendroit sur ses gardes contre son Conseil de Conscience, & se livreroit à Elle-même & à son Conseil Ordinaire.

Alors ce grand ouvrage qui avoit esté autrefois si heureusement commencé, & qui auroit pû s'achever de même, ce haut dessein qu'on s'est tant applaudi d'avoir si facilement & si promtement executé, quoy que les suites ne témoignent que trop qu'il y reste encore beaucoup à faire, ne manqueroit pas de s'acomplir parfaitement & sans retour par des voyes moins éclatantes, mais plus seures.

On ne s'en prendroit plus au general On detruiroit tantost une Assemblée particuliere, tantost une famille. On chasseroit tour à tour chaque personne du lieu de sa demeure, & par ce moyen on la mettroit dans l'impuissance de subsister & dans la necessité de se convertir. Les Edits, les Arrests, les Declarations les charges publiques & les impost, les procez, les Informations sur les termes d'irreverence prononcez contre les Misteres, sur les Assemblées secrettes, sur les coniurations contre l'Etat, sur le manque de respect aux objets d'adoration qu'on porte dans les rues, soit en procession soit aux malades, sur le defaut de tendre devant les maisons aux jours de procession, ou d'avoir salué la Croix, sur le mepris des Reliques, des Agnus Dei

de l'Eau benite, tous ces moyens ne seroient pas moins capables de les desoler qu'autrefois. Mais particulierement les procez domestiques, qui se trouveroient aujourd'huy beaucoup plus frequents dans les familles, parce qu'elles seroient plus partagées en Catholiques & en P. R. & que ce qui s'est passé pendant le temps de la revocation de l'Edit en feroit naître une infinité, ces procez dans lesquels on feroit toûjours succomber les Pretendus R. avec mille autres inventions qui ont esté déja pratiquées, & que l'occasion fourniroit encore, seroient plus que suffisans pour achever de les détruire.

Car il est sans contredit que le nombre en seroit peu considerable & en lui même & en comparaison de ce qu'il a été; & comme on est déja assuré que tous ceux qui ont demeuré de peur d'être privez de leurs commoditez & d'abandonner leurs biens, demeureroient toûjours on n'auroit qu'à en user à leur égard comme on le jugeroit à propos. On seroit seur de leur soumission lors qu'on ne voudroit plus avoir de tolerance pour eux.

V. M. pensera peut être qu'au regard de cette partie des P. R. qui est déja rentrée dans l'Eglise, il ne seroit ni juste ni prudent de leur redonner la liberté d'en sortir pour avoir encore la peine de les y ramener, & que pour les Refugiez, comme les sollicitations de ceux parmi lesquels ils vivent, apuyées des fortes raisons que je viens d'alleguer, les empêcheroient sans doute de revenir, il n'est pas necessaire de se jetter dans un si grand embar-

ras, & dans une contradiction auſſi manifeſte qu'eſt celle de rétablir ce qui eſt déja détruit pour le détruire encore.

A l'égard des reünis je puis aſſeurer V.M. qu'ils conſiderent leur reünion comme forcée à cauſe de la voye par laquelle elle s'eſt faite & qu'ils ne cherchent que l'occaſion de la retracter. Mais s'ils avoient eſté ramenez inſenſiblement & à ſucceſſion de tems, par des moyens qui les mettant en effet dans la neceſſité de ſe reünir auroient pourtant ſemblé leur laiſſer la liberté de n'en rien faire, la choſe n'auroit pas moins reuſſi, puis que la matiere y eſtoit diſpoſée, & cet ouvrage auroit ſubſiſté dans la ſuite, parce qu'il y auroit eu quelque apparence de liberté dans le choix & que l'eſprit humain, qui eſt naturellement ennemi de la contrainte, ne la ſuporte ſur ce point avec quelque patience que lors qu'elle n'eſt pas trop ſenſible.

Pour les fugitifs, eſt il beſoin que je repreſente à V.M. qu'elle eſt la ſtupidité du Peuple. Qui eſt-ce au monde qui la connoît mieux qu'elle? La Multitude n'eſt-elle pas une bête qu'on pouſſe où l'on veut? N'a-t'il pas mille moyens de la mater comme de luy impoſer? Un cheval ruë d'abrd qu'il eſt piqué, mais quand on continuë à le preſſer, & qu'en luy faiſant faire un certain manege on l'accoûtume à obéir à l'éperon, il ſe laiſſe regir & va où le Cavalier le mene. Les Fugitifs ſeront-ils plus aviſez que ceux qui ſont dans le Roïaume? Combien d'impoſts ne leve-t'on point ſur ces derniers, qu'ils ſe diſpenſeroient bien de payer s'ils vouloient, & qui ſont neanmoins

ceux qui les ruinent le plus. Des achapts d'Offices, des Rentes constituées, de biens de Communautez, & mille autres choses, qui parce qu'elles ont l'air d'affaires volontaires, ou qu'elles flattent la vanité, vous produisent de plus grandes sommes, & reduisent bien plus de familles dans l'indigence que les autres attributs qu'on paye par necessité.

Si l'on duppe ceux-cy par la surprise qu'on leur fait du costé de l'ambition ou de l'avarice, jusqu'à les engager à revenir volontairement, comment les Refugiez ne seroient-ils pas les dupes de leurs plaisirs & de leurs commoditez, dont l'appas paroîtroit beaucoup plus fort qu'aucun de ceux qu'on peut tendre aux Regnicoles? Tous les Fugitifs qui ont quelque voye que ce soit de subsister en France, ou par leur industrie, ou par le bien qu'ils y ont laissé, & qui sont dans la disette chez les Etrangers, ou qui ne vivent que d'aumônes, n'y voudroient-ils pas revenir? il est impossible qu'en pouvant vivre commodement dans sa Patrie, supposé qu'on y ait la liberté de conscience, on veüille demeurer exposé à la merci des Etrangers, & leur tendre la main, qu'on ne se voit souvent remplie qu'avec des circonstances qui assaisonnent d'une amertume extrême la douceur du don. Ainsi ce qui se passe dans les aziles des Refugiez à l'égard de ceux qui se voyent en cet estat d'indigence, & qui sont en tres-grand nombre, n'empêcheroit nullement leur retour. On leur

fait la charité, c'eſt un bon-heur pour eux ; le beſoin les oblige à la recevoir, & c'eſt ce qu'ils éviteront au moindre jour qui leur en ſera ouvert. Ils ſont dans la baſſeſſe & dans la dependance ; le bien qu'on leur fait n'eſt pas capable de les en tirer, ils deſireroient ſans doute de changer de condition, de faire finir les chagrins de ceux qui ne voulant point ſe décharger de ce fardeau, ne perdent neanmoins, aucune occaſion de faire connoître que ſon poids les incommode.

Outre cet ordre de gens on verroit revenir tous ceux qui ont pris parti dans les armées. Ils vivent à preſent, mais la Paix eſtant faite ils ſeront la pluſpart ſans employe, & preſque tous ceux qui pourront être conſervez, auront en France & des biens à poſſeder & des emplois militaires à pretendre auſſi-bien que chez les Etrangers.

Enfin mille motifs de pauvreté, de miſere, d'attachemens de famille, avec les caprices qui ne poſſedent pas un petit nombre de gens, rameneroient ſans doute dans voſtre Royaume la plus grande partie de ceux qui s'en ſont retirez. Il y en reviendroit même un eſpece un peu moins duppe que les autres, & qui auroit de veuës plus raiſonnables, mais en effet également deſtinée à ſubir un avenir douteux, quoy qu'ayant toûjours un deſſein formé de s'y ſouſtraire. Je parle de ceux qui prevoyant les ſuites de ce rétabliſſemẽt forcé,

ne viendroient en France que pour y ménager leurs affaires, & mettre leur biens sur le pié de pouvoir être transportez dans le Païs étranger, où ils auroient dessein d'aller s'établir pour n'estre pas exposez à cet avenir qu'ils craindroient. Comme si V.M. ne sçavoit pas les moyens de les empêcher de disposer de leurs fonds, de les convertir en des especes qui pussent être transportées, ou comme si ces gens eux mêmes revenoient d'un autre monde, & avoient oublié qu'on a déja bien sçeu une fois leur lier les mains, & qu'ils ne peussent comprendre qu'on ne sçauroit pas moins encore les retenir & leur ôter les moyens d'executer ce qu'ils se seroient proposez. Pendant qu'ils attendoient l'occasion de pourvoir à leurs affaires V.M. feroit les siennes, & ils demeureroient enfin pris au méme filet que les autres.

Il ne resteroit dont asseulement chez les Etrangers qu'un certain petit nombre de Marchands, & d'autres gens qui auroient pris assez d'abitudes pour y établir un commerce raisonnable, ou trouver l'occupation qui leur cõvient, & qui n'auroient point laissé de bien dans vôtre Royaume, ou si peu que leur nouvel établissement meriteroit de lui être preferé. Mais que seroit-ce que ce nombre? A peine on s'en appercevrit. Il demeureroit comme englouti par la foule qu'on verroit revenir avec les derniers empressemens.

Au reste quand on se tromperoit dans cette conjecture, & qu'il reviendroit moins de Fugitifs que les apparences ne le font espe-

rer, il me semble neamoins qu'il n'y a pas à balancer sur leur rapel. Il s'agit de la gloire de V.M. il y va de vôtre honneur & des atteintes ausquelles il pourroit se voir exposé; c'est à quoy il faut parer à quel prix que ce soit dés qu'on aura le moindre soupçon du danger. Si la France peut se maintenir toûjours avec les mêmes avantages qu'elle a aujourd'huy, si elle continuë à etre sur le pié de faire la loi à ses ennemis partagez qu'elle ne soit cõtrainte à la recevoir d'eux V.M. pourra laisser les choses dans la situation où elles sont, remettant au temps & aux soins de son Clergé, au zele des anciens Catholiques, & à la vigilance de ses Intendans dans les Provinces d'achever le reste.

Mais si on peut prevoir le moins du monde que vos ennemis par leurs propres forces, ou par leur bonheur, ou par des accidens funestes qui pourroient arriver à la France, soit dans les Armées, soit dans l'interieur du Royaume, ou par des maladies dont ce grand, & robuste corps se trouveroit affligé, il ne faut pas manquer de rapeller de bonne heure & comme volontairement les Refugiez, sans attendre qu'on soit forcé à les recevoir.

Peut-être même que quand l'état des affaires du dehors n'engageroit point necessairement à prendre ce parti V.M. ne feroit pas mal de s'y resoudre, & je ne sçai si apres avoir fait de serieuses reflexions, le Clergé n'entrera point enfin dans les veuës de vôtre Conseil. Car ne comprend-il pas que tôt ou tard il demeureroit maître aussi bien des Fugitifs que de ceux qui sont encore dans les

Royaume ? N'a-t'il pas connoissance de tous les moyens qu'on peut pratiquer pour les pousser dans le sein de l'Eglise ? N'est-ce pas lui-même qui fournit ces moyens, & qui se donne le soin de les inventer ? Mais qu'elle joye n'auroit-il point en voyant rapprocher à la portée des coups tous leurs Ministres qu'il s'est si fort repenti de n'avoir pas retenus ? Il prendroit à loisir ses mesures pour ne laisser plus échapper une proye qu'il a tant regretée.

Voilà ce que j'ay à representer à V.M. sur le Chapitre des Heretiques. A l'égard de l'autre parti qui est celui de l'Eglise je prendrai aussi la liberté de lui en declarer mes sentimens.

L'Eglise en elle-même merite d'être reverée. Sa gloire, cõme je l'ay déja dit, ne doit pas être moins chere aux Princes Catholiques qu'est celle d'une mere à ses enfans. Son repos ne leur doit pas être moins precieux. Ils n'en doivent jamais rompre l'union. Ils ne doivent jamais laisser alterer l'affection naturelle qu'ils lui portent. Ils sont obligez d'entretenir toutes les marques essentielles de la relation de Mere & d'Enfans.

Mais comme un Fils emancipé, ou parvenu à un âge avancé, peut quelquefois sans injustice & sans manquer de respect, maintenir ses droits & plaider contre ses Parens, quand prevenus par de mauvais conseils ils oppriment leur Famille ; & qu'il a encore plus ce droit contre de simples Tuteurs qui n'usent pas bien de leur administration : un Catholique, & sur tout un Souverain, est bien fondé à s'opposer au Pape & à l'Eglise

representative

repreſentative qui conſiſte en ſa Cour. Car il n'eſt dans le fond qu'un ſimple Tuteur, & non l'Egliſe même. Toute la Cour de Rome n'eſt qu'une Aſſemblée de Conſeillers établis pour exercer les droits de cette mere en ſon Authorité, & non pour les regler, parce qu'étant des droits naturels ils ſont déja tous reglez, & qu'ils ne dependent nullement du caprice des Adminiſtrateurs, qui doivent ſe regler eux-mêmes dans leurs fonctions, ſuivant les loix que cette ſage Mere a preſcrites à ſes Officiers pour les faire obſerver, comme elle a ordonné à ſes enfans de les obſerver.

C'eſt donc un abus que de preſumer qu'un Prince qui fait profeſſion d'être Catholique, & de demeurer dans le ſein de ſa mere uni à toute la Famille, ait en veuë dans aucune de ſes actions de perdre le reſpect qu'il doit à cette Mere, de luy diſputer ſes droits, & encore plus de l'inſulter. Il arrive beaucoup plus ſouvent que ce ſont les Tuteurs, que c'eſt le Conſeil établi pour regir les affaires de la Famille, qu'il veut s'ingerer au delà de ſon adminiſtration, & uſurper plus de pouvoir qu'il ne lui en a été confié, & qu'il cherche à s'emparer de toute l'autorité paternelle & de tous les biens de la Maiſon.

Si donc on eſt obligé de reſpecter ces Tuteurs, & d'écouter les avis de ce Conſeil on eſt auſſi fondé à examiner leurs démarches, & à veiller ſur leur conduite. On a droit de l'improuver ſi elle eſt mauvaiſe, & de leur reſiſter s'ils pouſſent trop loin leurs excez.

Il n'eſt pas beſoin d'avertir V.M. de ſe tenir ſur ſes gardes à l'égard du Pape. Elle eſt pleinement inſtruite de ce qui regarde immediatement & la Cour de Rome & de ſes vaſtes deſſeins. Elle eſt informée des uſurpations que le Saint Siege a faites dans le gouvernement de l'Egliſe. Elle ſait de quelle maniere il en faut uſer pour prevenir celles qu'il voudroit encore faire.

Mais V. M. n'eſt qu'à demi éclaircie du pouvoir que le Pape poſſede par une voye plus indirecte, qui eſt le devoüement du Clergé pour lui dans tous les Etats Catholiques, où il ſe trouve par ce moyen quelquefois plus puiſſant que les Souverains mêmes, mais au moins ſouvenir égal en autorité, & rarement inferieur.

Pour parer à ces inconveniens, V. M. n'a qu'à ſuivre toûjours la même route qu'Elle a déja tenuë à l'égard des principaux Benefices & de la Regale; à en faire Elle-même adminiſtrer tous les revenus; à ne les pas laiſſer entre les mains des Emiſſaires de Rome; mais ſur tout elle doit s'attribuer la collation de tous les Benefices, & ne les conferer qu'à des Sujets dont elle connoiſſe & l'affection pour ſon ſervice, & la ſuffiſance pour l'employ, auquel ils ſont appellez.

Cette derniere qualité n'eſt preſque pas moins neceſſaire que l'autre, parce que les lumieres des Eccleſiaſtiques ſervent non ſeulement à inſtruire les Peuples ſur les matieres de Religion, mais encore à leur faire connoître l'étenduë des droits de V. M. de ceux du S. Siege, & des leurs propres; &

lors qu'ils ont cette connoissance ils en sont bié plus disposez à maintenir chaque puissance dans la possession de ce qui lui apartient, & bien moins attachez à suivre les inspirations de la Cour de Rome sur un point delicat.

A l'égard des Benefices qu'on traite de mediocres ou de petits dont V. M. laisse la disposition à son Directeur de conscience, c'est un article auquel Elle doit prendre garde. Le nombre de ces Benefices va bien loin, & quoy que le pouvoir de chaque Beneficier ne soit pas grand, ils ne laisseroient pas tous ensemble de frapper un grand coup s'il s'agissoit de convoquer une Assemblée generale du Clergé pour traiter des droits & de l'autorité du Pape. Il seroit alors à craindre que tenant leur place comme de sa main ils ne fussent trop à sa devotion. Le credit qu'ils ont sur l'esprit du peuple merite aussi qu'on y fasse des reflexions, car comme il y a une grande multitude de ces Benefices mediocres, il y a aussi une infinité de consciences qui sont soûmises à ceux qui les possedent.

Il seroit donc à propos de trouver une voïe pour en remettre la collation entre les mains d'une ou de plusieurs personnes qui fussent tout à fait dévoüées à V. M. Peut-être qu'elle ne voudroit pas faire aujourd'huy cette innovation qui chagrineroit trop son Directeur, mais il y aura moyen d'y pourvoir lors qu'elle sera obligée d'en prendre un nouveau, & en attendant Elle peut toûjours commencer à en conferer Elle-même les plus considerables, comme elle fait les Evêchez & les grosses Abbaies.

Beaucoup de gens s'étonnent que la charge des tributs qui se levent sur les Ecclesiastiques tombe sur le bas Clergé bien plus à proportion que sur les Abbez & les autres Prélats. C'est neanmoins une conduite dont on ne peut se départir, & dont l'utilité prevaut sur les inconveniens qu'on y trouve. Les haut Beneficiers sensibles à l'honneur de la distinction & aux plaisirs de la vie, se trouvent d'autant plus obligez à V. M. qui leur accorde l'un, & les laisser joüir de l'autre en ne leur retranchant pas trop leurs revenus, & le bas Clergé qui est la pluspart ignorant, & de qui la devotion pancheroit fort vers la soumission aveugle au Pape, sent neanmoins qu'il est sous vôtre joug, & que le poids de vôtre autorité l'emporte sur celuy de l'autorité de Rome, qui ne le peut garantir de ce qu'il appelle accablement. Ainsi en conservant ses dispositions à la soumission, il les laisse detourner vers l'objet auquel elle est deuë, & dont il éprouve si sensiblement le pouvoir à se la faire rendre.

Pour les Reguliers ils ne se laissent pas si facilement entrainer. Ils ont deux principes qui ne doivent pas étre agreables à V. M. celui de l'obeïssance aveugle au S. Siege, & celuy de l'avarice & de l accroissement de revenus de leurs Maisons. Comme leur credit sur les consciences a encore plus d'étenduë que celui des autres Ecclesiastiques, & qu'on est prevenu en faveur de leur saintеté, ils sont aussi les plus à ménager; & il est necessaire de les amener adroitement au point qu'on souhaite.

Ils ont été déja remis dans la dependance des Evêques par la Decision de l'Assemblée du Clergé,& on a commencé à leur faire sentir les effets de cette dependance par des manieres si douces, & si honestes qu'elles ont contribué à leur en faire digerer la dureté. Tout s'est soûmis à la visite, jusques à l'Abbesse de Frontevaux qui s'est assez heureusement en cette occasion trouvée n'estre que de la maison de Mortemal,car si ç'avoit été une Princesse, comme il y en avoit toûjours eu,& qu'elle eût refusé d'obéir,on n'auroit pas eu peu de difficulté à l'y contraindre.

Mais quoique V.M. ait souvent parlé d'un ton de maître, elle n'a pas toutefois encore trouvé la conjoncture favorable pour empêcher les Convents de plus recevoir aucune dot de ceux qui font profession. C'est une affaire qu'elle ne doit pas abandonner, si elle ne veut voir passer plus de la moitié des biens de la France en main-morte, d'où on ne peut plus en tirer qu'une utilité tres-mediocre pour les besoins de l'Etat.

Il seroit également juste & necessaire de connoître quels sont les biens que les Convens possedent déja, car ils sont si prodigieux qu'on en pourroit retrancher une partie, sur tout à de certaines Communautez. Mais afin que le Pape, ni le Clergé, ni le Peuple ne puissent rien trouver à redire à cette disposition,il ne faudroit pas que Vôtre Majesté appliquât ni à Elle-même, ni à aucun Laïque ce qu'Elle retrancheroit. Elle pourroit le laisser pour servir de fonds au bas Clergé, & sur tout aux

Curez qui en manquent, & ne leur assigner plus leurs portions congruës sur les dixmes qui appartiennent aux Laïques, dont les revenus ; que la plupart consument à vôtre service, ne sont point capables de souffrir de diminution. Par ce moyen V. M. déchargeroit quantité de Seigneurs Decimateurs des Parroisses, & mettroit le bas Clergé en état de lui payer de plus grosses decimes qu'il ne fait, & que ne font les Communautez mêmes par rapport aux biens qui leur seroient enlevez, puisque chacune a son Patron dans vôtre Conseil qui la fait traitter favorablement.

Et comme les fonds dont on pourroit les dépoüiller excederoit encore de beaucoup tout ce qui seroit necessaire pour revétir le bas Clergé, on pourroit appliquer le reste à l'entretien des Religieux Mandians qui sont fort à charge au Peuple. Que si leurs Instituts ne leur permettent pas de faire un tel maniment, chaque Convent pourroit en charger un ou deux Peres Temporels, comme ils les appellent, qui de leur costé feroient leur profit en lui rendant ce service, & pour lesquels il n'y auroit pas plus de danger à manier les revenus des Moines, non plus qu'aux Moines à recevoir les provisions du Convent de leurs mains, qu'il n'y en a aujourd'hui pour les uns à manier l'argent qui est quelquefois donné en aumône aux mêmes Communautez, & pour les autres à se servir des danrées en quoi cet argent est converti par les Peres Tempo-

rels. Car il n'y auroit pas plus de mal, & il ne seroit pas plus contraire au vœu de pauvreté, de recevoir tout d'un coup de vostre Royale main cette grande aumône, pour suppléer encore au défaut des autres aumônes particulieres qui se trouvent quelquefois exceder les besoins journaliers qu'il y en a de recevoir ces aumônes particulieres, & d'en faire un fonds entre les mains d'un Pere Temporel, pour suppléer au defaut des aumônes journalieres.

Il semblait autrefois qu'il importoit fort peu que les Appels comme d'abus fussent admis ou qu'ils ne le fussent pas, parce que les Parlemens ou les Tribunaux Ecclesiastiques travaillant chacun de son costé à se rendre absolus, & à ne dépendre de l'autorité Royale que le moins qu'il leur estoit possible, il n'importoit pas aux Rois laquelle de ces deux jurisdictions s'emparât d'une autorité qui estoit également perduë pour eux entre les mains de l'une ou de l'autre. Mais aujourd'huy que que les Parlemens sont remis sur le bon pié, qu'ils n'exerçent ce que le Souverain commet de son autorité entre leurs mains que par rapport à ses intentions; & qu'il n'y a plus d'attentats à craindre de leur part, il est bon de tenir la main aux Appels comme d'abus, & de transporter à la Jurisdiction Seculiere toutes les affaires dont il y aura le moindre jour de lui attribuër la connoissance, parce que quelques efforts qu'on fasse il sera toûjours impossible de s'asseurer des

Ecclesiastiques, & de les détacher absolument du Pape. Le plus court est de les reculer de tout maniment d'affaires, de quelque nature qu'elles puissent être, & de leur retrancher tout ce qui peut leur prester quelque nouveau lustre, & aioûter quelque air d'autorité à celle que la Religion leur a déja donné.

Que s'il est vray que V. M. ne doive pas connoître des cas privilegiez, cela doit s'entendre pour en decider : mais c'est a Elle, & à Elle seule de connoître & de decider si le cas dont il peut s'agit est privilegié ; & si Elle le juge tel, Elle est trop équitable pour ne le renvoyer pas à ceux qui ont droit d'en connoître. Mais s'il n'étoit pas de cette qualité il ne seroit pas à propos qu'Elle en ôtât la connoissance à la justice ordinaire pour en favoriser une autre qui lui doit estre plus suspect. Cependant cõme il n'est pas possible que V. M. entre Elle-même dans la discutiõ de tous les faits particuliers, elle peut à cet égard remettre son autorité entre les mains des Parlemens, ou de telles autres Cours, qu'il luy plaira d'établir pour en juger à sa place.

Si Vostre Majesté pretend disposer de tous les benefices du Royaume qui dépend immediatement de la Couronne, elle doit aussi pourvoir à ce que le droit de Patronnage demeure entre les mains des Laïques, & que les Evêques n'ayent que celui d'examiner la capacité des Sujets, & de leur cõferer les Ordres, c'est à dire, uniquement le droit de l'Eglise.

Par ce moïen V. M. rétablira en quelque sorte l'ancienne forme des Elections qui apartenoïẽt

au Peuple. Car les Patrons, qui sont le plus ordinairement les Seigneurs des Lieux où les benefices sont situez, ont un grand interêt à les biens pourvoir, tant par raport à leurs Familles, dont ils desirent l'édification & l'instruction, que par raport au peuple, auquel le Seigneur d'une place tâche toûjours de procurer le même avantage; & par raport au service du Prince, duquel les Laïques dependent uniquemẽt, ont grand interêt de bien pourvoir ces sortes de Benefices. Mais les Evêques les donnent souvent pour recompense des services qu'on leur a rendus, ou à la recommandation de leurs parens & amis, n'ayant quelque honnête gens qu'ils soient, qu'une certaine veuë generale de faire leur devoir, laquelle seperd aisemẽt à la moindre ombre qu'on vient repandre devant leurs yeux, & n'ayant d'ailleurs nulle affection particuliere pour des Paroissiẽs qu'ils n'ont jamais vûs, & pour un lieu où ils n'ont peut-être jamais été.

V. M. doit aussi continuer à faire ordinairement les nominations des Superieures pour les Monasteres des filles, afin d'empêcher les jalousies, les brigues, & les troubles que causent les Elections triennales, & de pouvoir gratifier de certaines familles qui en seront encore mieux disposées à son service. Neanmoins comme ce soin fatigueroit trop V. M. s'il devoit s'étendre par tout, elle peut n'user de ce droit qu'en quelques occasiõs, mais toutes les fois qu'elle trouvera à propos de s'en abstenir Elle fera sentir aux Communautez qu'Elle ne le fait que par gratification & par bonté pour elles.

Quoi que le Pape faſſe le difficile ſur le ſujet des tranſlations des Evéques d'un Siege à un autre, lui qui n'en fait aucun ſcrupule, & qui en accorde tous les jours pour gratifier ſes favoris, V. M. ne doit nullement lui deferer en ce point. Cette pratique vous eſt trop avantageuſe. Elle vous donne quelquefois occaſion de mortifier ceux qui ne vous ſont pas aſſez affectionnez & ſouvent de favoriſer ceux qui font leur devoir; & c'eſt par cette raiſon que le Pape s'y oppoſe ſous des pretextes qu'il ne dépend que de lui-même de faire ceſſer, puiſqu'il ne tient qu'à lui d'accorder promptement des Bulles, & que par la reſiſtance qu'il y apporte, il temoigne qu'il eſt plus ardent à vous d'éſobliger qu'à procurer l'édification des peuples, de laquelle neanmoins il oſe pretexter ſur refus.

De la Nobleſſe.

LA vraïe Nobleſſe conſiſte en la vertu, ainſi que tout le monde en demeure d'accord. Neanmoins une partie de ceux qui ſe glorifient aujourd'hui ſi fort de ce titre ne le doivent pas à leur propre merite Ils ne le voïent dans leur Familles que parce que leurs Anceſtres l'ont obtenu par leurs belles actions. L'autre partie ne le poſsede que parce que leurs Predeceſſeurs l'ont acquis à pris d'argent, ſoit en achetant des Charges, ou en finançant d'une autre maniere dans les coffres des Rois, ſous leſquels ils vivoient.

Au regard de cette derniere espece de Noblesse, elle n'est pas maintenant plus difficile à acquerir qu'elle étoit autrefois. Il semble même que la derniere acquise doit être plus considerée, parce que les finances qui ont été fournies en nos jours & emploïées aux besoins du Regne sous lequel nous vivons, ont plus contribué à nos avantages presens, & à la gloire de Vostre Majesté deux choses qui nous touchent de plus prés que ce qui s'est passé il y a plusieurs siecles, à quoi nous n'avons point eu de part.

Ainsi ceux qui par estime pour tout ce qui vient de la main de Vostre Majesté & par affection pour le bien de l'Etat achetent aujourd'hui avec empressement les Charges qu'il plaît à Vostre Majeste de créer, & le titres de Noblesse qu'elle trouve bon de vendre, doivent être censez pour les premiers & les plus considerables en ce genre de Nobles, & on doit avoir dans les impositions des charges publiques beaucoup plus d'égards pour eux que pour ceux qui joüissant depuis long-temps d'un privilege qu'ils n'ont acquis que par la même voïe, sont déja plus que rembourcez des sommes qu'ils ont fournies.

Il en est de même de ceux qui par leur courage & par les belles actions qu'ils font pour le soutient & pour la gloire de l'Etat, meritent d'obtenir de Vostre Majesté la qualité de Nobles.

Pourquoy ne les prefereroit-on pas au Nobles anciens ? il sont fondez les-uns & les autres dans les mêmes Titres, ils

ont tous originairement le même droit à cette qualité. Mais comme les nouveaux Braves nous font plus de bien que les anciens, & que nous leur sommes plus obligez qu'à des gens que nous n'avons point connus, & qui n'ont rien fait pour nous, ils nous doivent aussi estre plus considerables. Je ne sai s'il y a eu aucun des Guerriers du tems passé qui ait mieux servi l'Etat que Faber, du Quesne ; & quantité d'autres que Vostre Majesté connoist mieux que moy. Quoy qu'il en soit si ces anciennes souches des Maisons nobles pouvoient encore reverdir ; & se presenter sur les rangs avec les nouvelles, je conseillerois volontiers qu'on leur fist les premiers honneurs.

Mais quelle raison y a-t'il de preferer ce Duc ou ce Marquis, de qui tous les Ancestres, apres le premier qui merita il y quatre ou cinq cens ans l'estime de son Prince ; n'ont rien fait pour leur Patrie que jouïr de beaucoup de privileges qui ont retourné à la charge du Peuple ? quelle apparence de gratifier plus ce Courtisan, qui fier des services peut-estre d'un seul de ses Predecesseurs, demeure maintenant dans l'oisiveté, bornant tout son merite & tous ses devoirs à se presenter le plus souvent qu'il peut devant les yeux de Vostre Maiesté à son lever, pourquoy faire plus d'honneur qu'aux vaillans Officiers qui aux yeux de Vostre Maiesté s'exposent si courageusement pour sa gloire & pour l'interest de l'Etat ?

Comme donc les merites des illustres An-

ceſtres ne doivent pas être tout-à-fait inutiles à leur Poſterité, de peur de decourager ceux qui voudroient marcher ſur de ſi belles traces, il eſt bon de laiſſer leurs deſcendans jouir de quelques Privileges, & de ne les leur enlever pas tous; mais il n'eſt pas à propos de leur en accorder tant: au contraire en maintenant la Nobleſſe dans quelques-unes de ſes prerogatives, il faut chercher toutes les autres voyes de l'appauvrir & de l'abaiſſer, afin que ne pouvant ſe ſoutenir d'elle-même elle s'empreſſe à ſe mettre dans le ſervice, & à meriter ces recompenſes que V.M. repand avec tant de profuſion ſur ceux qui s'en rendent dignes.

C'eſt cette Politique qui ſous voſtre Regne a attiré un ſi grand nombre de Gentils homme à la profeſſion des armes, à laquelle ils ſont naturellement deſtinez par leur naiſſance, & que l'aiſe & l'abondance leur faiſoit negliger. C'eſt elle qui vous a donné le moyen de remplir vos Citadelles, & d'y faire inſtruire en toutes ſortes d'exercices tant de jeunes gens, dont les parens bien nobles, mais incommodez dans leurs affaires, n'eſtoit pas fachez de ſe decharger, & qu'ils auroient gardez à la maiſon pour aller à la chaſſe ou pour paſſer leur vie peut-être dans une plus grande moleſſe, s'ils avoient eſté aſſez riches pour les y élever.

Les recompenſes dont j'ay deja parlé dans les precedens Chapitres ſont encore un grand charme pour entrainer la Nobleſſe du côté où ſa naiſſance l'appelle, ou au moins pour la tenir dans une eſpece de l'étargie, & hors

d'êtat d'oſer ouvrir la bouche au ſuiet de l'abbaiſſement où elle ſe voit. Car ſi elle ſe trouvoit reduite a une miſere inévitable il ſeroit à craindre qu'elle ne ſe reveillât, & qu'en criant à l'iniuſtice elle ne cherchât en même tems les moyens de s'y oppoſer. Mais quand on voit vos mains pleines de faveurs & de liberalitez qui lui ſont deſtinées preferablement à tout autre Ordre de gens, lors qu'elle repond aux devoirs de ſa profeſſion; quand on conſidere qu'il n'y a de diſette & de honte que pour ceux qui n'ont pas le courage d'aller chercher l'abondance & l'honneur, & qui par conſequent ne meritent ni l'une ni l'autre, il faut que les Nobles demeurent confus dans le ſentiment de leur indignité, puiſque s'ils étoient ce que l'honneur les oblige d'eſtre, il ne leur manqueroit rien de tout ce qu'ils peuvent raiſonnablement deſirer.

Les violencesque les Gentils-hommes ſe donnoient autrefois la licence d'exercer, ſont aujourd'huy tellement reprimées, qu'il n'eſt plus neceſſaire que de ne ſe point relâcher à cet égard. Il y a de ſa juſtice, ce. Chacun doit trouvert ſa paix & ſa ſeureté dans le ſein de l'Etat & ſous la protection de V. M. Ces airs d'autorité & d'empire que les Nobles s'attribuoient ſur les Roturiers, les entretenoient dans un eſprit de hauteur & de fierté dont ils ne pouvoient pas ſe defaire entierement lorſqu'il s'agiſſoit de la deference qu'ils ſont obligez de rendre à leurs Superieurs, & même de la ſoumiſſion deuë au Souverain.

Des Gens de Iuſtices.

Ils ſont auiourd'huy reduits ſur le bon pié. Les Parlemens font leur devoir. Tous les Magiſtrats exercent leurs Charges avec précautions, ſeurs que s'ils venoient à manquer ils ne pourroient pas éviter le chatiment.

Si les Eccleſiaſtiques ont un grand pouvoir ſur l'eſprit du Peuple, ce n'eſt que par la voye de ſugeſſion; mais ceux ci ont à peu pres la même voye, & quoy qu'à la verité elles ne ſoit pas d'une ſi grande étenduë, & que les routes qui les y conduiſent ſoient moins ſeures, ainſi que l'experience le fait connoiſtre; elles ſont neanmoins plus directes. Un Confeſſeur qui n'oſe dire tout haut ce qu'il inſpira à l'oreille, eſt ſuiet à laiſſer dans le cœur de celui qui l'écoute quelques ſoupçons contre ce qu'il luy veut ſuggerer, & ſi le reſpect de la Religion étouffe le plus ſouvent ces ſoupçons, au moins il en demeure preſque toûjours quelque-uns dans les eſprits les plus éclairez, & qu'il n'importe le plus au Souverain d'avoir dans ſon party.

Mais le grand nombre de Gens de Juſtice qui ſe trouve dans l'Etat entraine une infinité de familles, qui leur eſtant alliées reçoivent les impreſſions qu'ils veulent donner, & les font paſſer aux autres, Ils ont outre cela les voyes de fait, & peuvent agir, ce qui eſt d'une grande conſequence. L'exemple a beaucoup de force & ſur tout l'exemple de ceux

qui paroiſſent en même tems éclairez & deſintereſſez.

Car il ne ſemble pas que les Parlemens, & encore moins les juſtices inferieures, puiſſent avoir aucun intereſt particulier contre le Souverain. Ils ne relevent ni du Pape ni d'aucun autre Puiſſance que de la ſienne. Ils n'ont point deux maiſtres qui puiſſent partager leurs ſentimens. Ainſi tout ce qu'ils font ſemble n'avoir en veuë que le bien public, auquel comme eſtans une partie des principaux Membres de l'Etat ils ont part en commun avec tout le reſte du peuple. Ils ſont donc regardez comme des gens qui ne peuvent agir que par des motifs favorables aux peuples, & par conſequent le credit qu'ils ont eſt dangereux.

Cela n'a que trop paru ſous voſtre minorité. On a veu avec combien de facilité tout Paris entr'autres, & tout Bourdeaux; ſe ſont laiſſé entrainer par ces Compagnies. Voſtre Maieſté ne peut donc prendre trop de meſure, ni agir avec trop de vigueur pour diminuer ce credit, & pour abaiſſer tous les Corps de Juſtice en general, & en particulier chacun de ceux qui les compoſent.

C'eſt un ouvrage qui n'eſt pas ſeulement commencé, mais qui eſt preſque conduit à ſa perfection, & que l'eſtat preſent des affaires peut donner lieu d'achever

Car il n y a pas un Corps dans voſtre Royaume qui ſoit plus à la portées des atteintes des Financiers. La guerre que Voſtre Maieſté eſt obligée de ſoutenir con-

ſume des ſommes immenſes. Il faut ſous ce pretexte tirer de ces gens-là tout ce qu'il ſera poſſible, & les reduire dans la derniere impuiſſance par les taxes. Enſuite on achevera d'avilir leurs Charges par des Creations de nouveaux Offices, dequoy ils n auront pas lieu de ſe plaindre, puis qu'il leur ſera libre de financer eux mêmes pour empecher que ces Offices ſoient levez, & qu'à ce defaut on leur fera regarder ce moyen comme inventé en leur faveur, & pour les decharger des nouvelles taxes qu'on ſeroit obligé de faire ſur eux.

Je ſay qu'on trouve de grands inconveniens dans cette methode, qu'on dit qu'elle renverſe l'adminiſtration de la Juſtice; que des Juges qui ſont dans l'indigence vendent ſouvent le droit des parties; ou qu'au moins ils ne manquent pas de perpetuer les procez, & de prendre des épices exorbitantes lors qu'ils rendent leur Sentences & leurs Arreſts.

Pour le renverſement du Droit & de la Juſtice il n'y a pas lieu de s'en inquieter ſi fort, Voſtre Maieſté a ſes Intendans dans les Provinces auſquels on peut s'addreſſer, & qui ont ordre d'écouter favorablement les plaintes. On a la voye de venir juſqu'à Elle, & on ſe ſert tous les jours de l'une & de l'autre avec tant d'avantage & de ſatisfaction pour ceux qui y ont recours, qu'on peut hardiment aſſurer qu'il ſe commet aujourd'huy auſſi peu de ces iniuſtices criantes qu'il s'en ſoit jamais commis.

A l'égard des taxes ou des épices il faut laisser faire les Juges. Quel interest auroit V.M. à les empecher, c'est un petit tribut que chaque particulier paye en quelque sorte volontairement, quoi que ce soit une espece d'exaction, & qu'elle fasse crier plus haut que toutes celles qui sont faites sous vôtre nom; témoignage certain qu'on en ressent vivement la violance. Mais cette violence qui aliene des Magistrats les esprits des Peuples sert en même-temps à vous les concilier, aussi bien qu'à diminuer le credit des Gens de Justice, car leurs exactions sont d'autant plus sensibles & plus odieuses qu'on les croit moins legitimes. comme tournant toutes entieres au profit de ceux qui les font; & nullement à celui de l'Etat. C'est donc un moyen tout propre à augmenter l'amour du Peuple pour V.M. qui lui rend justice lorsqu'il est forcé de recourir à sa protection, ou qui la lui fait rendre par ses Intendans & par ses Commissaires à beaucoup moindres frais & plus promptement qu'il ne l'obtient des Tribunaux ordinaires.

Mais ce qu'il y a de plus avantageux est que dans le fond ce tribut qui est payé par cette voye, ne laisse pas de tourner presque tout entier au profit de Vostre Majesté Il rétablit peu à peu des gens que les taxes avoient épuisez, & parconsequent il les remet en état d'en soûtenir de nouvelles à la premiere occasion. Ainsi on leve sur eux de grandes sommes qui entrent dans vos coffres sans qu'il paroisse que ce soit à la charge du Peuple, au contraire le Peuple regarde la rigueur

qu'on exerce contre les Magistrats comme une punition de celle qu'ils ont exercée sur les Particuliers, de laquelle on a le plaisir de se voir vangé,

V. Majesté fera bien de prendre garde que les Charges de Judicature ne soient plus portées à des prix excessifs, comme elles ont esté autrefois, parce que ceux qui les ont si chérement païées ne peuvent plus porter les taxes qu'on leur impose de temps en temps, & que les épices ne sont pas capables de les rembourser de ces deux sortes de dépences. Outre cela V. M. se priveroit de la liberté d'en disposer par preference, parce que personne ne prétendroit à la preference comme à une gratification si le prix montoit si haut. Peut-estre que la necessité de l'Etat dans la guerre presente, ou en quelque autre occasion, obligera V. M. à tolerer encore quelquefois cet abus, mais dés qu'il sera possible j'estime qu'il y faut donner ordre en faisant executer sans grace vos Déclarations qui ont déja fixé le prix de la plûpart des Offices, & en fixant celui des autres, ou au moins des plus considerables, ausquels on n'a pas encore touché.

Des Officiers des Finances, & des Partisans.

Si la multiplicité des Officiers des Finances & celle des Partisans doit être regardée comme un mal, eu égard à l'interest des Particuliers, on doit aussi convenir que ce mal est necessaire, & que c'est un bien par rapport au Gouvernement.

Ceux qui ont dit qu'il est à propos de souffrir que dans les Societez il y ait des gens riches, afin qu'ils soient comme des reservoirs & des magasins où les biens estant rassamblez & comme en depost on puisse les trouver dans les pressans besoins de l'Etat, on avance une proposition raisonnable dans la theorie, mais ils n'ont pas donné des leçons suffisantes pour en tirer de l'utilité dans la pratique.

Car si ces gens, qu'il faut presupposer être les plus riches de l'Etat, sont des Ecclesiastiques, des Nobles, des Magistrats, ou des Marchands, qui ayent eu leurs biens, ou par les voyes admises dans l'Eglise, ou de patrimoine, ou par un legitime commerce, ou par quelqu'autre moyen ordinaire & approuvé, qui ne donne point de prise sur eux, comment & sous quel pretexte pourra t'on tout d'un coup les tirer de leurs mains dans les besoins publics ?

Sera-ce par des taxes ? Mais elles ne peuvent en ce cas estre que modiques, & par rapport aux richesses des taxez, & par rapport aux necessitez de l'Etat. On ne les pourra faire que tres-peu differentes sur une personne qui possedera des facultez immences, & sur une autre qui estant riche à la verité ne sera que mediocrement, par comparaison à cette premiere : car si des gens, qu'il n'y a aucune raison de maltraiter, estoient taxez trop excessivement, quelque puissans qu'ils fussent, tout le monde crieroit à l'injustice avec eux.

Ce sont des Financiers qu'on doit laisser

extremement enrichir, à quoi il faut même contribuer autant qu'il est possible, afin que comme ils sont déja odieux au peuple, & qu'on est persuadé qu'ils n'ont point amassé tant de tresors sans injustice & sans exaction, on les voye pillez à leur tour, & contrains de rendre gorge, sans en avoir aucune pitié.

Ainsi il faut qu'il y ait des pauvres & des riches dans un Etat. Cela demeure pour constant par mille raisons que les Politiques ont tant de fois alleguées que je ne les retoucheray point ici. Mais il est en même temps vray, qu'il ne faut point souffrir, qu'il y ait aucun autre ordre de gens que les Financiers qui accumulent des richesses prodigieuses, parce qu'on ne peut les tirer des mains des autres qu'avec de trop grands fracas, & que lors qu'on les y laisse elles deviennent inutilles à l'Etat.

Il suffit qu'il y ait des gens de tous Ordres qui possedent un mediocre bien, afin que lors qu'on commence à pressentir les necessitez futures de la Couronne, les Partisans puissent s'en prendre à eux, vû que les pauvres sont dans l'impuissance de porter plus que les charges ordinaires. Car je mets en fait que par la voye des taxeordinaires qui se font sous divers pretextes, selon les diverses conditions ou les differentes vocations, on ne tire pas moins de ces gens-là qu'on en tireroit quand ils possederoient des biens excessifs.

Mais quand de tous ces ruisseaux, ou de ces petites rivieres, on a attiré les eaux dans ces vastes reservoirs que le Prince à lui-même pris la peine de preparer pour les recevoir, il les y peut à son gré puiser abondamment; & lors que la secheresse commence à faire tarir toutes les autres sources, il en leve les bondes & en fait sortir comme des torrens.

L'homme aime tant la liberté, que toute autorité quelque legitime ou necessaire qu'elle soit lui est odieuse, & que plus elle est grande, & par consequent génante moins il la peut souffrir. Comme donc la puissance arbitraire en est le plus haut degré il faut présuppoſer que les Peuples ont naturellement plus d'averſion pour elle que pour celles qui les contraignent moins. Que si dans les lieux où elle se trouve eſtablie, ils n'osent pas s'en expliquer auſſi hautement qu'on le fait dans les autres Etats dont le Gouvernement eſt moins abſolu, c'eſt parce qu'il y a plus de danger, & en même tems plus de contrainte, quoi qu'elle n'engendre que plus de soumiſſion, ſur tout en France, où les Sujets adorent leur Souverain, & ont pour lui dans le cœur un veritable amour qui ne se trouve point ailleurs, & qui les empêche de ſentir le joug du pouvoir deſpotique comme on feroit dans les Etats voiſins.

Ces mouvemens qu'en ce cas les hommes ſont obligez de tenir renfermez dans leurs cœur, n'y deviennent que plus forts

par l'impuissance où ils sont d'en sortir, & de s'affoiblir en se communiquant : ainsi il est bon de leur fournir quelque objet sur qui ils puissent se détourner & se rabattre.

La guerre, qui presente des ennemis à haïr, & à détruire, occupe une partie des mouvemens du cœur, mais elle ne dure pas toûjours, & pendant même qu'elle est en sa plus grande force sur les frontieres, il demeure encore dans le sein de l'Etat tant de gens qui n'y prennent que tres-peu de part, qu'il n'y a pas de mal de leur donner une autre matiere que des ennemis éloignez pour amuser leurs passions.

Il ne s'en trouve point qui y soient plus propre que les Gens d'affaires. Ils sont dans une espece de guerre perpetuelle ou du moins de contestation avec le peuple; qui ne mord ordinairement que la pierre qu'on prend soin de lui jetter, parce qu'elle demeure à sa portée, & que les yeux qu'elle attire se laissent en même tems détourner de la main qui la jette; ou parce qu'il juge inutile de s'en prendre à une main qui est si fort au dessus de lui qu'il ne lui est pas possible d'y atteindre. C'est là le second usage qu'on tire de l'établissement des gens d'affaires, d'où il est aisé de conclure que leur multiplicité est d'un tres-grand secours pour le Gouvernement. Car on doit les regarder, non seulement comme des magasins dont V. M. a toûjours la clef pour le ouvrir au besoin & y prendre les munitions qui s'y trouvent, mais encore comme des amusemens qui occupent les passions du peuple, & comme

des Athletes contre lesquels ils s'attache à luter, mais qui ne manquentpas de le renverser adroitement par terre à vos pieds.

Neanmoins quoy que Vostre Maiesté permette aux Partisans & aux Officiers des Finances de s'enrichir, Elle ne doit pas souffrir qu'ils s'ingerent dans les autres affaires qui ne sont pas de leur ressort, & que sous pretexte que c'est par leur ministere qu on recouvre les fonds dont on a besoin pour la paix ou pour la guerre, pour les recompenses que Vostre Majesté distribuë ou pour les plaisirs qu'il luy plaist de se donner, & qui ne contribuent pas peu à la gloire, comme est celuy des bastimens, ils se mélent de regler ce qui concerne la paix & la guerre, & d'entrer en connoissance de ce qui ne se rapporte nullement à leur administration.

Destinez à étudier le genie du peuple, & occupez à domter cet animal, qui tout domestique qu'il est devient furieux lors qu'il voit sortir son sang, ils ont assez d'affaires; à s'exercer en cet art, & à s'y rendre habiles, sans entreprendre de penetrer dans des sciences à la speculation desquelles ils ne sont pas propres, & qui dans la pratique sont toutes differentes de celles dont ils ont acquis la connoissance.

On ne chasse pas aux aigles, on ne prend pas les Lions & les Léopards avec la même facilité qu'on met les Taureaux sous le joug Ceux-ci sont faits pour estre maniez par des gens grossiers, & ceux-là pour estre la proye des plus adroits & des plus hardis

Chasseurs

Chasseurs. On n'a besoin que d'une corde pour lier les derniers, & d'un éguillon pour les reduire ; mais il faut de grands preparatifs de boulets, de poudre de plomb, d'armes, & de toutes sortes de munitions pour se rendre maistre des autres.

Il est donc necessaire pour le bien de vostre service que chacun se renferme dans les fonctions où il est appellé soit par l'étenduë de son genie ; ou par sa naissance, ou par l'habileté dont l'experience l'a rendu capable : que le Surintendant des Finances s'applique à les regir avec adresse & avec exactitude : que les directeurs des divertissemens de Vostre Maiesté & des ouvrages qu'Elle a entrepris, les dirigent d'une maniere qui lui soit agreable, & qui fasse éclater sa magnificence : que les Ministres qui sont destinez à regler les affaires de la paix & de la guerre, & chargez des plus nobles soins de l'Etat, employent leur prudence & leurs veilles à s'acquitter dignement de cette illustre fonction ; sans que les uns anticipent sur l'administration des autres, chacun aiant assez & trop dequoy s'occuper dãs la siéne, s'il se picque de faire son devoir.

Vostre Maiesté est plus capable que personne qui soit au monde de juger si j'ay raison. Elle sait comment en ont usé les Administrateurs de ses Finances, quand Elle a voulu faire la guerre ; combien de soins ils ont pris pour l'en detourner lors qu'Elle la regardoit comme absolument necessaire, tant par rapport à sa gloire qu'au bien de son Etat ; combien d'intrigues ils

ont employées pour parvenir à ce but quand ils n'ont pu y reüssir ouvertement combien de faux bruits ils ont répandus contre vos autres Miniſtres qui avoient la direction de ce qui concernoit les affaires militaires, & de quels ſoupçons ils ont taché d'en noircir la conduite, pretendant que les frais de la guerre, des intrigues, & des negociations, ſe doivent menager auſſi regulierement & ſur le meme pié que ceux de la lévée des Finances, & que le compte ſe doit rendre auſſi juſte des uns que des autres.

La bonté & le juſte diſcernement de V. M. ſe ſont également manifeſtez en ces occaſions. Ni ces ſoupçons ni ces calomnies n'ont fait aucune impreſſion dans ſon eſprit. Elle s'en eſt tenuë ? à la connoiſſance qu'Elle avoit de la fidelité de ſes ſerviteurs, auſſi-bien que du penible embarras de leur emploi, & des circonſtances enveloppées qui s'y trouvent, leſquelles ne permettent pas de rendre un compte exact des depenſes qu'elles exigent ; & Elle a en méme tems ſupporté ceux qui ſe donnoient tant de peine à la fatiguer, parce qu'ils ne connoiſſoient ni les affaires dont ils luy parloient ni la maniere dont il faut avoir le cœur & l'eſprit fait pour les conduire.

Ils en jugeoient comme du maniment qui eſtoit entre leurs mains, dont ils avoient éprouvé que les miſteres les plus cachez ne ſont pas fort difficiles à penetrer quand on veut ſe donner le ſoin de les approfondir. Voſtre Maieſté comprit ſi promptement d'où procedoit la revolte qui ſe fit

dans le Boulonnois, qu'ils en avoient demeuré estonnez & confus. Elle s'estoit deja apperceuë qu'on favorisoit les Traitans lors qu'ils demandoient des remises, & soit qu'Elle les accordât ou qu'Elle les refusât, laissant tantost agir sa bonté, tantost sa justice, Elle faisoit toûjours sentir que rien ne luy étoit caché, & que de quelque maniere qu'Elle en usât ce n'estoit point qu'Elle se fut laissé surprendre.

En effet on peut presque dire que cela n'est arrivé qu'une seule fois, ou au moins que la surprise ait esté poussée jusques au bout, sans que Vostre Maiesté s'en soit apperceuë. Il est vray qu'on s'y prit bien adroitement, & qu'on trouva le moyen de vous toucher par un endroit qui vous doit estre sensible, savoir par vostre gloire, & sous ce pretexte specieux on vous engagea dans une depence qui n'estoit pas moindre que celle d'une guerre, & qui donnoit à ceux qui se méloient de la regler & de conduire le dessein, bien plus de moyens de faire leurs propres affaires qu'ils ne pretendent que la guerre en fournit aux autres.

Je veux parler de la jonction des deux mers, de ce grand & éternel monument qu'on devoit élever à l'honneur de Vostre Maiesté & qui devoit faire vivre sa memoire dans tous les siécles à venir. J'avouë que le souvenir des prodigieuses sommes qui ont esté employées à ce travail immense durera jusques à ce que le tems l'ait entierement détruit. Mais il est à

craindre qu'on ne voye bien-tôt perir un ouvrage dont le premier but commençoit à se ruiner tandis que Vostre Maiesté a veu sa gloire appuyée sur un sable mouvant qui ne cessera pas de s'ébouler iusqu'à ce qu'il soit rentré dans la place ou la Nature l'avoit mis.

J'ose l'asseurer, & V. M. ne le sçait que trop, que les Finances qui ont esté employées à cet infructueux dessein auroient pû suffire pour faire la conqueste d'un puissant Etat aussi V. M. a-t'elle enfin ouvert les yeux sur cette affaire, & reconnu le tort de ceux qui l'avoient engagée à l'entreprendre; mais elle a eu assez de bonté pour ne l'attribuer qu'à leur imprudence & pour faire semblant de croire qu'ils s'étoient trompez les premiers.

Il faut donc le croire aussi, & il a fallu souffrir que jusqu'aux moindres directeurs de ce travail se soient enrichis, & qu'ils joüissent en paix d'un bien si mal acquis, puisque V. M. le souffroit. Mais au moins devoient-ils avoir la même complaisance pour ceux qui manioient les affaires de la guerre. V. M. qui y voyoit plus clair que dans celle du Canal de Languedoc étant satisfaite de leur conduite ils n'avoient aucun interest à la blamer. Ils auroient mieux fait de respecter le jugement de leur Maître, qui ne pouvoit pas se laisser aisement surprendre dans une matiere où il est luy seul plus éclairé que tout le reste du monde ensemble.

La suffisance que les Financiers croient avoir a decider de tout a porté plusieurs fois

le premier Miniſtre de vos Finances à vous propoſer de ſuprimer l'impoſt du ſel avec tous les Officiers des Gabelles, & d'en faire lever les droits aux ſalines. Il pretendoit qu'en ce qui regardoit l'avantage de la Couronne on épargneroit les frais de l'entretien d'un nõbre infini d'Officiers & d'Archers qui conſument une partie du revenu de l'impoſt du ſel, & qu'en méme-tems les Provinces privilegiées à cet égard, ne ſe trouveroient pas plus exemtes que les autres.

Il eſperoit ſans doute y trouver auſſi ſon avantage particulier, & que la plus grande partie du butin, qui d'ordinaire ſe partage entre une multitude de gens, reviendroit au peu d'Officiers qu'il ſeroit neceſſaire d'entretenir pour cette adminiſtration, c'eſt à dire, à lui & à ſes creatures par le moïen deſquelles il ſe l'aproprieroit preſque tout entier.

Mais ſans m'arrêter à faire voir qu'il étoit aveuglé de la paſſion de demeurer ſeul & abſolu maître de toutes les affaires de ſon reſſort, & que dans l'execution de ce projet il auroit moins trouvé ſon compte qu'il ne s'imaginoit, je dirai ſeulement que faute de bien connoître les principes de voſtre Gouvernement, il s'en écarteroit autant de fois qu'il avoit l'imprudence de s'ingerer à vous donner des Conſeils qui concernoient le fonds des affaires, même de celles de ſon propre miniſtere. Car s'il eſt vray qu'il auroit pû revenir de ſa propoſition quelque avantage au Peuple, qui auroit été peut-être un peu moins chargé, il eſt en même temps certain que bien loin d'en tirer quelque utilité pour

les revenus de la Couronne, elle n'en auroit reçû que du prejudice.

En rendant le sel venal aux salines on en reduiroit le revenu sur un certain pied reglé, & on le porteroit tout aussi haut qu'il seroit possible, sans qu'on en pût augmenter les droits que de tres-peu dans les occasions extraordinaires, & lors qu'il s'agiroit des besoins pressans de l'Etat. Ainsi il ne seroit pas possible d'en tirer alors aucun secours, parce que tous les revenus ordinaires de V. M. sont destinez à des certains usages dont on ne peut pas les détourner ailleurs.

Mais les traitans des Gabelles & les Officiers des Greniers sont au besoin des sources si fecondes des Finances, qu'elles en produisent plus que ne font tous les autres Officiers & Financiers du Royaume. Ils rendent à V.M. une bonne partie de ce qu'ils ont pris, & cette consideration est d'un si grand poids dans la constitution presente du Gouvernement, par rapport aux accidens impreveus ausquels on se trouve par ce moyen toûjours en état de parer, ou pour les desseins dont le succez dépend de la promtitude de l'execution, qu'il n'y a point de gens qu'il soit plus necessaire de maintenir, ni d'impost qu'il fût plus desavantageux de suprimer.

Quoy que cette raison soit de la derniere consequance, & qu'elle suffise seule pour engager Vôtre Majesté à entretenir les affaires des Gabelles sur le même pred où on les a toûjours veuës, il y en a toutefois encore une autre qui ne doit pas moins y con-

tribuer. C'eſt l'utilité des Archers, ſur leſquels ſe recrient quelques politiques de courtevûë, & qu'en bons ménagers ils voudroient faire retrancher, comme un ſuperflu dont on ſe paſſeroit aiſement, & dont la dépence eſt auſſi exceſſive qu'inutile.

Il eſt vrai que ſi le ſel eſtoit venal on n'auroit que faire de ces gens là, mais s'il s'élevoit quelque ſedition parmi le peuple, s'il ſe faiſoit quelque Aſſemblée illicite, ou des tranſports de marchandiſes deffenduës d'une Province à l'autre, ſi les autres impoſts ne ſe payoient pas bien, s'il eſtoit à propos d'arreter par des voyes indirectes des familles dont on ne ſeroit pas content, les Archers de Gabelle ne ſerviroient ils de rien? ou plûtôt ne ſont ils pas toûjours ſur pied, & diſpoſez à agir au premier commandement, & à prevenir toutes ſortes de deſordres?

Ils ſont des inſtrumens d'une ſi grande efficace entre vos mains, que je ne ſçai s'il y en a d'autres qui en aprochent. N'eſt-ce pas par la crainte de ces gens-là, & du promt ſecours qu'on en peut tirer, que la Nobleſſe intimidée n'oſe plus ſe porter aux violences qu'elle exerçoit autrefois? Les Intendans ne trouvent-ils pas en eux des forces toûjours preſtes à executer ce qu'ils jugent eſtre expedient pour voſtre ſervice? Ceux qui levent les imports en voſtre nom ne s'en font-ils pas aſſiſter lors qu'ils ne ſont pas payez? Ne gardent ils pas tous les plus importans paſſages des Provinces? V. M. n'eſt-elle pas informée par leur moyen des moindres dé-

marches de chaque Particulier de ſon Royaume, ce qui eſt un avantage incomparable pour maintenir le Gouvernement dans toute la vigueur où il eſt, & duquel il faut bien ſe donner de garde de ſe priver ?

Les troupes ne ſont pas ordinairement répanduës dans toutes les Provinces, & moins encore en tems de guerre que durant la paix, & dans les quartiers où elles ne ſejournent elle ne font leurs affaire que d'executer vos ordres. Il y a peu d'Officiers qui veüillent eſtre enrollez au nombre des eſpions. Mais pendant la guerre comme en pleine paix Vôtre Majeſté a en ce Corps de milice extraordinaire autant d'eſpions en titre d'Office, qu'il y a d'Officiers & des Soldats.

La pluſpart des ſoulevemens commencent par des petites Aſſemblées, qu'on diſſiperoit aiſément ſi on en avoit connoiſſance aſſez toſt ; mais elles ont loiſir de groſſir pendant que la Cour n'en eſt pas avertie, & quand elles ſont ſi groſſes que le bruit en vient aux oreilles du Souverain, le tems qui ſe paſſe à faire marcher des troupes qui ſont éloignées leur donne le moyen de ſe fortifier, & de ſe mettre en état de reſiſtance. C'eſt de cette maniere qu'autrefois on a veu ſe former les rebellions en France, & quelles ont fait des progrez ſi prejudiciables à l'autorité Royale.

Mais les yeux des Archers de gabelle ouverts iour & nuit ſur ce qui ſe paſſe en leur detroit, ne laiſſent rien échapper à leurs regards. Ils découvrent les moindres

mouvemens dés qu'ils commencent à naître, & ils sont en état de les prevenir. Leur fidelité est à l'épreuve. Ce sont des gens dont la fortune est ruinée, qui ne subsistent que par leur employ, & que l'interest engage à la vigilance; parce qu'estant eux mêmes les executeurs des ordres qu'on donne contre ceux qu'ils ont denoncez, ils trouvent toûjours des voyes de profiter dans l'exercice de leur commission.

On represente en vain à Vôtre Maiesté l'augmentation de ses revenus qui se feroit par le moyen des Provinces maintenant exemtes de l'impost du sel, auquel elles se trouveroient soumises comme les autres; car on sait fort bien leur faire payer l'équivalant par d'autres subsides dont on les charge. Il n'y en a aucune de qui on ne tire tout ce qu'elle est capable de contribuer. On prend même occasion de faire porter à celles qui sont franches de cet impost, une grande partie des contributions extraordinaires & lors qu'elles se plaignent on à toûjours cette exemption à leur obiecter.

Il en est des Tailles, & des Elections qui sont établies pour en connoistre, comme des Gabelles. Les Officiers qu'savent adroitement multiplier les procés, les perpétuer, ou les juger au profit des Traitans, sont d'un grand secours à entretenir le peuple dans l'état d'aneantissement où il faut qu'il soit pour demeurer paisible, & à mortifier la Noblesse par mille voyes indirectes. Ils font aussi en même tés leurs affaires, & succét à loisir un sang que V. M. leur fait regorger

sout d' un coup lors qu'il en est besoin, & qui sert à reparer la vigueur de tout le corps de l'Etat quand elle commence à s'affoiblir.

Des Marchands

IL y a entre la guerre & le commerce une alliance que V. M. ne doit jamais perdre de veuë. Ce sont deux colomnes qui soûtiennent ensemble l'edifice de l'Etat, dont l'une ne peut tomber sans ébranler l'autre par sa cheute.

L'argent est le nerf de la guerre, & ce nerf n'est fortifié que par le commerce. A mesure que la guerre épuise le sang qui est dans les vaines du corps de l'Etat, le commerce luy fournit les alimens necessaires pour en former des nouveaux.

Mais il ne peut les assembler que par le secours ou de guerre actuelle, ou du pouvoir où se trouve le Souverain de la faire quand il lui plaît, & de la terreur qu'il inspire à ceux qui sont capables de détruire les affaires des Negocians, ou de les incommoder.

Cette seconde source de la grandeur & de la prosperité des Etats ne leur attirant pas moins d'envieux que la premiere, on ne doit pas veiller avec moins d'empressement à sa conservation. Il est bon même d'avertir V. M. qu'Elle a interest de ménager les Negocians plus qu'aucun autre Ordre de son Royaume.

Car il n'y en a point à qui il soit facile de faire perir, par raport au Souverain, les affaires qu'ils ont entre les mains, sans en ressentir eux-mêmes beaucoup de prejudice, &

sans qu'on s'en apperçoive que lors que le mal est fait. il peuvent avec autant de facilité que de secret transporter leurs effets en des Païs étrangers. Ils peuvent negliger le commerce dans les lieux où le Prince le voudroit faire fleurir, & l'établir en d autres lieux où on desireroit qu'il fût entierement éteint.

Comme donc c'est le seul Ordre de gens des démarches duquel Vostre Majesté ne se peut pas dire absolument maîtresse, & qu'il lui importe neanmoins extremement de les voir multiplier dans son Royaume, Elle ne fera pas mal de les favoriser toûjours, & de prendre garde à ne les laisser pas en proye aux Partisans, comme est tout le reste du peuple Il n'est pas juste qu'ils soient exemts des charges publiques, au contraire, comme étant plus riches que les autres, & ayant plus d'argent comptant, on doit tacher de les faire encore plus contribuer aux besoins de l'Etat.

Mais il faut que ce soit avec de grands ménagemens. On doit vuider adroitement leurs bourses, & les presser sans qu'ils le sentent trop. On peut de tems en tems deffendre le debit de certaines marchandises sous de differens pretextes, tantôt parce qu'elles viennent d'un païs ennemi, ou que vos Sujets en font des excez & s'y ruinent; tantôt parce qu'elles empéchent un autre debit; & qu'il est à propos de le faciliter. On fera ensuite connoître aux Negocians, que s'ils veulent dedomager Vostre Majesté de l'interest qu'elle a dans l'affaire,

Elle pourra se relacher & lever ses deffenses ; & sans doute ils ne manqueront pas de faire leurs offres.

On peut aussi obliger à son tour chaque espece de Marchands de former un corps particulier, & de prendre des Lettres Royaux ; & lors que ces corps seront formez, on pourra les faire financer les uns apres les autres, sans qu'il soit à craindre que jamais tous les Negocians en general s'élevent en faveur d'un Corps particulier, de qui les chagrins n'empecheront point le commerce d'aller son train accoûtumé.

Quoy que ce soit là un moyen extraordinaire de lever les finances, il ne faut pas neanmoins le compter comme tel, parce que si on attendoit l'occasion d'un besoin extraordinaire pour presser tous les corps à la fois cela feroit trop de bruit. Ce seroit avertir les Negocians de prendre des mesures dont il est à propos de détourner ; & si on ne s'adressoit qu'à quelque Corps particuliers cela produiroit trop peu, & le negoce, ce fond si riche & si fertile, demeureroit trop infructueux pour V.M. Il en faut donc faire un ordinaire, c'est à dire, ne cesser point de se servir à diverses repriſes & avec methode des voyes qu'on a d'obliger tour à tour les corps à contribuer des certaines sommes proportiõnées à la qualité de leur cõmerce & à leurs profits.

Quelque abondant en fruits & en manufactures que soit vostre Royaume, il n'est capable de fournir à ses Habitans que dequoi vivre commodement & à leur aise, plus que toutes les autres Nations de l'Europe qui ne

vivroient que de ce que produit leur propre Païs, mais non de les combler de ce grand nombre de richeſſes qui rendent un Etat tout à fait floriſſant, & qui mettent le Prince ſur le pié de ſe faire redouter de ſes Voiſins. La France ſeule ne peut pas fournir tous les ruiſſeaux neceſſairés pour remplir cette ſorte de reſervoirs dont j'ay parlé. Le ſecret eſt d'aller puiſer dans les Païs étrangers, & d'en attirer les eaux chez ſoy.

L'eſſence de ce ſecret ne conſiſte pas dans cette derniere maxime generale qui eſt connuë de tous les Etats, & que chacun tâche de pratiquer en ſon particulier, elle eſt, à proprement parler toute renfermée dans l'adreſſe qu'on a à s'en ſervir.

Juſques à preſent l'Italie, l'Eſpagne, l'Angleterre, & la Hollande l'ont emporté ſur la France, & ces deux derniers Etats ont enfin laiſſé les autres bien loin derriere eux. Leûrs Peuples ſe ſont tranſportez dans toutes les parties du monde, & ſemblent avoir découvert tout ce qu'il y a de fin & de caché dans le negoce.

Le peu d'experience que les François avoient autre-fois en l'Art de la Marine les a empêchez de ſuivre les traces de ces autres Nations, ou même de les devancer; car ils ne manquent ni d'activité, ni de ſuffiſance, ni d'adreſſe. La France produit dans ſon ſein plus de choſes neceſſaires à la Navigation que ni la Hollande, ni l'Angleterre, & elle ne peut pas moins tirer de ſes Voiſins ce qui lui manque.

Les causes de sa negligence pour une occupation si necessaire & si utile ont été les guerres continuelles, soit étrangeres ou domestiques, qui depuis plusieurs siécles n'ont point donné de relache a ses Habitans & ne leur ont point permis de s'appliquer à des desseins qui les pussent attirer hors du Roiaume, où il y avoit toûjours des affaires assez pressantes pour eux. Ils n'i étoiét point aussi contraints par une necessité absoluë d'aller chercher ou dequoi s'enrichir, ou dequoi fournir à leur entretien, pour lequel ils trouvoient chez eux assez abondamment les choses dont on ne peut se passer, & même celles qui sont la meilleure partie des commoditez & des delices de sa vie; au lieu que les unes ou les autres, ou toutes ensemble manquant à leurs Voisins, ceux-ci se sont veu reduits à aller les chercher ailleurs, & en cherchant le necessaire, ils ont trouvé l'abondance & les richesses.

C'est un embarras qu'ils ont épargné aux François, un chemin qu'ils leurs ont frayé & accourci. Les premieres decouvertes & les nouveaux établissemens ne se font qu'avec beaucoup de peines, & souvent avec de grãdes pertes. Combien de fois la plus puissantes des Compagnies qui soient dans les Etats voisins a-t'elle été sur le point de tomber? Combien il en a-t'il eu d'autres ruinées? Sait-on précisémẽt sur quel pié est maintenant celle d'Angleterre, & n'en a-t'on pas veu succomber même dans vostre Royaume?

On peut raisonnablement esperer que ce sera la France qui profitera à l'avenir de ces travaux, qui ont gouté tant de gens aussi - bien

que de fatigues & de perils aux Etrangers. Il y a beaucoup d'apparence que l'addreſſe de vos Suiets leur enlevera peu à peu le commerce qu'ils ont établi preſque en tous les endroits du monde, comme elle a deja commencé à leur en ôter une partie.

La guerre, & les forces de Voſtre Majeſté, ne peuvent pas manquer de procurer cét effet. Preſque tout ce qu'il y a de gens capables de porter les armes en Angleterre, & ſur tout en Hollande, ſont occupez au commerce de la mer, lequel a toujours un air de guerre, & ſemble plus convenir à la noble ardeur d'un cœur belliqueux qu'y déroger. Ainſi par la guerre que Voſtre Maieſté ſouſtient contre ces Etats, & par les gens qu'ils y perdent, Elle leur diſtrait ou leur enleve une multitude infinie de peuple qui ſeroit employée au negoce, & qui n'en peut être détournée ſans que le commerce en ſouffre : au lieu que dans les troupes de V.M. il n'i a pas un Officier ni un Soldat qui fut deſtiné pour la marine. Tous ceux de vos Suiets qui s'étoient deja tournez du coſté de la navigation & du commerce, y demeurent appliquez avec la même aſſiduité, & continuent toûjours leur premiere profeſſion

Par ce moyen il ne ſe trouve pendant la guerre que bien peu moins de François, ou peut-eſtre pas moins que d'Anglois, ou des Hollandois, navigans & negotians dans toutes les Parties du monde. Mais c'eſt ce qu'on n'a pas encore pû dire pendant la paix, veu que la plus grande partie de ceux d'entre

les Nations ennemies qui sont employez à resister à V.M. se jettent alors dans le commerce, & s'adonnent à la navigation

Cela se connoist facilement quand on sait ce qui se passe dans les Païs éloignez. Les Nations qui se vantent d'être les plus experimentées de toutes celles de l'univers, & les plus fortes sur mer, ne peuvent y remporter aucun avantage sur les François, ou du moins les avantages sont bien à peu pres égaux de part & d'autre, Les Hollandois envoyerent en l'An 1674. leur plus fameux Amiral pour s'emparer des Antilles Françoises, avec des forces qui en devoient faire trembler les Habitans, mais il eut la confusion de s'en revenir sans avoir rien fait.

Qu'est-ce que les Hollandois & les Anglois ensemble ont effectué là ou ailleurs depuis la guerre presente ? En quel endroit du monde ont-ils ruiné le commerce de vos Sujets ? Mais on ne peut pas nier qu'ils ne fussent assez forts pour le detruire, ou que l'une de ces deux Nations ne fut seule suffisante pour aller ravager tout ce que les François possedent dans les autres Parties du monde, qu'elle ne peut s'en emparer & les en chasser, si elles n'estoit pas obligées d'employer la plûpart de leurs forces à se defendre par terre.

Il y en a encore une autre partie qui n'est pas moins considerable, ou plutost qui l'est infiniment davantage, laquelle est occupée à les defendre par mer. La pluspart des vaisseaux de leurs armées navales seroient

en route pour le commerce, ou pour escorter leur vaisseaux marchands, & on verroit équipez en marchandise tous les bâtimens de transport qui suivent leurs flottes,

Sous le Regne du feu Roy vostre Pere, & au commencement de celuy de Vostre Maiesté la Hollande ne craignoit d'avoir la guerre que contre les Anglois, parce qu'il n'y avoit alors que cette derniere Nation qui pust luy faire éprouver tous ces inconveniens. Elle redoutoit beaucoup moins ses autres Voisins qui n'estoient en état de l'attaquer que par terre; seure que la mer luy fourniroit abondamment tout ce qui seroit necessaire pour sa defense.

Les affaires ne se meurissent pas tout d'un coup. Il faut qu'un dessein ait le tems de couver; d'éclore & de s'avancer par degrés avant que de venir à sa perfection. Celui de rétablir les forces maritime d'un Etat, & de faire cultiver l'art de la navigation, a besoin de plus de tems qu'aucun autre projet qu'on puissent concevoir.

L'argent qui fait trouver toutes les choses qui tombent dans le commerce, peut bien fournir ce qui est necessaire, soit pour la construction des vaisseaux ou pour leur équipement, à un Païs qui en seroit entierement depourveu; mais il ne peut pas en transformer les Habitans en des matelots L'experience que demande L'art de la marine ne se peut acquerir que par de longues habitudes, & les gens de

cet ordre, dont le cœur aussi bien que le corps est dur comme le fer, ne se durcissent dans les eaux qu'à force de temps comme le fer dans les vaines de la terre.

On n'a pas peu d'obligation au Cardinal de Richelieu de ce qu'il a pris tant de soin d'exciter les François à l'exercice de cet art, & de leur avoir procuré les moyens d'y réüssir & de restablir les forces maritimes de la France. On a toûjours depuis continué à suivre ses traces, & enfin V. M. qui par son assiduité & par sa constance vient about de tout ce qu'elle entreprend a mis les François sur le pié de ne le ceder plus par mer à aucune Nation du monde, soit dans la guerre, ou en ce qui regarde le commerce.

Elle a des flottes puissantes. Elle possede des Isles & des Continens dans le Nouveau monde; ses Sujets y ont fait des établissemens considerables: ils se sont répandus dans tous les Païs connus aux Européens, pour que avoir part aussi-bien que les autres nations au negoce qui s'y fait.

C'est déja beaucoup que d'y avoir part, & qu'il n'y ait point d'endroits où les autres Peuples ayent penetré avec beaucoup de peine, les François ne les ayent suivis & atteints, mais ce n'est pas encore assez.

Il faut qu'ils les surpassent, & qu'ils les en chassent s'il est possible. Jamais ils n'ont exercé leur adresse pour en parvenir à un but qui soit plus digne d'eux, ni pour un interest plus considerable que celuy de s'emparer de tout le commerce, lors que les conjonc-

tures pourront leur permettre d'en exclurre les autres Nations. Ce n'eſt pas même aſſez que d'attendre que les occaſions s'en preſentent, ils doivent les rechercher avec empreſſement.

Cela n'eſt pas ſi difficile qu'on pourroit ſe l'imaginer V.M. de qui la penetration eſt auſſi grande que ſon diſcernement eſt juſte, l'a bien ſçeu comprendre Quand on n'eſt ni d'humeur ni en eſtat de craindre la dépenſe ou la perte des hommes, qu'on eſt obligé de riſquer pour les grands deſſeins, on va bien loin. Il ne s'agit plus que de conſtance à pourſuivre ſa route, que de ne la quitter jamais, bien que quelque fois la fatigue oblige de s'arreſter.

Dans les veuës que V.M. s'eſt propoſée, & qui ſans doute ſeront toûjours bien ſuivies, Elle peut ſe promettre en peu de temps le plaiſir & l'avantage de voir ſes Sujets devenir maîtres du commerce, & ſurpaſſer en ce point tous les autres Peuples, comme ils les ont laiſſé bien loin derriere eux à l'égard de la guerre. Autrefois on craignoit pour vos Païs du Nouveau monde, aujourd'hui on ne craint plus, on eſt en eſtat de ſe maintenir; bien-tôt on ſera craindre les autres, & enfin on les reduira ſous voſtre pouvoir.

C'eſt une Prophetie dont vos ennemis ſe mocqueroient ſi elle eſtoit entre leurs mains ils verront avec le rems que les rieurs ne ſeront plus de leurs côté. A moins qu'il n'arrive de ces accidens qu'on ne peut abſolument prévoir, de ces viciſſitudes ſurprenantes par leſquelles le Deſtin renverſe ſouvent ce qui paroiſſoit

le plus solidement établi, de ces foudres qui se formant subitement en l'air vont frapper les plus hauts édifices ; de ces tremblemens de terre qui engloutissent en un moment les plus superbes Villes, il y a autant d'aparence qu'on verra reussir les mesures qui ont été prises, & que les François supplanteront leurs Voisins, qu'ils leur enleveront leurs commerce, & qu'ils les chasseront de la plupart de leur établissement dans les autres Parties du monde, qu'il y en eut jamais à la réussite d'aucun autre dessein.

Il ne faut pas s'estonner que le chemin dans lequel on marche pour y parvenir soit bordé d'épines qui picquent en passant, ni qu'en courant en cette carriere on trouve des endroits rabouteux qui fassent quelquefois broncher. L'importance est qu'en tombant on ne le brise pas, qu'on ait la force de se relever de sa cheute, & de continuer ensuite à marcher, car peu à peu on ira enfin jusques au bout malgré tous les obstacles qui auront causé du retardement. Tout le pis qu'il y a maintenant à craindre est d'y artiver plus tard.

Si on considere ce qui s'est passé sur la côte de Barbarie, on ponrra aisement comprendre de quelle maniere les choses seront conduites dans tous les autres endroits du monde où V. M. se dispose à maintenir ses Sujets, & où sans doute ils demeureront à la fin maîtres des affaires, en frappant leur coup d'abord d'un côté, puis apres de l'autre.

Les courses des Armateurs Turcs ne font

pas une des moindres incommoditez du commerce. L'Angleterre & la Hollande sçavent de quelle consequence il est de les reprimer. L'une & l'autre de ces Nations s'est souvent mise en devoir de domter ces Pirates, mais elles ne s'y sont efforcées qu'a demi. Le chemin leur a semblé si rude & si long qu'elles se sont toûjours arrêtées au milieu, où on leur a jetté à la traverse quelques propositions de paix pour les amuser. Alors trop contentes d'un relache qu'elles sçavoient ne devoir pas être de longue durée, elles n'ont pas laissé de s'en feliciter & d'en joüir en attendant que de nouvelles insultes les engageassent à des nouvelles depenses pour aboutir à la même fin. Souvent même les conditions de la paix ont esté honteuses & aussi facheuses que la guerre même, puis qu'on estoit forcé de se soumettre à la visite des vaisseaux. Mais les frais de l'armement & de l'entretien d'une grosse escadre pour reduire ces Corsaires étoient un mal present, & la visite des vaisseaux étoit un mal un peu plus éloigné.

Vostre Majesté n'a pas pris cette commune route. Depuis que ces forces Maritimes ont esté en estat d'affranchir ses Sujets de ces dangereuses courses, & qu'Elle a jugé à propos de l'entreprendre, Elle n'a épargné ni soins, ni depenses, ni hommes pour en venir à bout. Les Pirates ont creu qu'ils pouvoient en user avec Elle comme avec les Souverains des autres Etats Chrêtiens; qu'Elle estoit de la même trempe, & qu'ils n'auroient pas plus

de peine à la manier. Ils ont creu épuiser aussi sa patience en violant les Traittez incontinant apres les avoir faits.

Mais ils ont à la fin connu qu'ils s'estoient trompez dans leur conjectures. Ils ont trouvé un ennemi aussi ferme dans la resolution de les dompter qu'ils l'estoient dans celles de luy faire insulte. Ils ont taché d'intimider V. Majesté en exerçant des cruautez contre quelques malheureux François que leur mauvaise fortune avoit livrez en de si barbares mains. Cependant V. M. qui malgré la douleur qu'Elle avoit du triste sort de ces Infortunez voyoient de quelle importance il étoit de ne se pas relacher, & sçavoir que la perte des uns est quelque fois necessaire pour le salut des autres, jugea qu'il y avoit encore plus à risquer en ne prevenant pas les maux qui pendoient sur la tête de tous ceux que la navigation exposoit aux courses des Pirates; qu'en abandonnant à leur rage un petit nombre de gens qui étoient déja en leur pouvoir; & qu'on n'en auroit pas retirez en se retractant par une compassion dangereuse, qui auroit esté regardée comme une timidité.

Elle prit donc le parti de mepriser leurs menaces. Elle entretint des escadres qui chasserent les Armateurs de la mer, & qui allerent reduire en cendre une partie des edifices de leurs plus fortes Villes par les bombes qu'on y jetta, n'estant pas possible de leur faire plus de mal, parce que l'entrée de leurs ports impraticable, & enfin on le força à demander tout de bon la paix, &. à la deman-

der à genoux. Les Esclaves qui furent rendus sans rançons, en furent des preuves authentiques, & encore plus les sommes que les Pirates paierent pour dedommager Vostre Majesté d'une partie de ses pertes, ce qu'ils n'ont jamais fait pour aucune autre Puissance de l'Europe.

Voilà un des effets qu'ont produit les forces maritimes de Vôtre Majesté & par où Elle a fait connoistre de quelle maniere Elle se preparoit à agir dans les affaires de la marine & du commerce. Elle ne manquera pas sans doute de persister dans un dessein si important & si bien concerté. Elle entreprendra d'abord une affaire dans un païs, & ne l'abandonnera pas qu'Elle ne l'ait achevée, à quoy Elle ne trouvera point d'obstacle qu'Elle ne surmonte par ses forces & par son credit, & lors que de ce costé-là Elle aura établi les choses sur un si bon pié qu'il n'y aura plus d'apparance de craindre aucun revers, Elle prendra ses mesures pour agir de même ailleurs, & élevera ses batteries contre une autre Place.

Au reste les frais qui se feront en des occasions extraordinaires estant fournis par le Public, & sur tout par les Compagnies ausquelles l'utilité en doit le plus revenir, Vôtre Majesté ne sera point obligée d'y employer ses revenus ordinaires, ni de se desister d'aucun des autres desseins qu'Elle auroit formez au contraire dans la suite s'étant fait rembourser des avances qui auront été fournies par le peuple, & qu'elle retiendra entre ses mains

elles luy ſeront un fonds pour pouſſer les entrepriſes qui ſe trouveront alors ſur le tapis.

Il eſt donc à propos que pendant la paix Vôtre Majeſté favoriſe & gratifie tous ſes Suiets qui voudront s'adonner au commerce des Païs Etrangers ; qu'Elle les maintienne pendant la guerre ; & que l'intereſt du négoce luy ſoit en auſſi grande recommandation que la guerre même.

On peut neanmoins conclure que ſi on vouloit que le commerce s'étendiſt juſqu'à en faire prejudice aux affaires de la guerre, & qu'il depluplât la France en tranſportant une trop grandes partie de ſes Habitans dans le Nouveau monde, comme il a aidé à dépeupler l'Eſpagne, il y auroit des meſures à prendre & de nouveaux ordres à donner pour prevenir cet inconvenient. Mais cela n'eſt pas à craindre. Il y aura toûjours plus de François qui pancheront du coſté de la guerre, & qui ſeront preſts à porter les armes pour la gloire de leur illuſtre Souverain, qu'il n'y en aura de diſpoſez à la navigation & au commerce des Païs Etrangers D'ailleurs la France eſt ſi peuplée en comparaiſon de l'Eſpagne, qu'elle fournira aiſement à tout, ou s'il ſe trouvoit heureuſement entre le Peuple une ſi grande multitude de gens qui s'adonnaſſent à la marine que vos armées puſſent en ſouffrir quelque legere diminution, les grands revenus que Vôtre Majeſté tireroit de leur induſtrie lui donneroient moyen de renforcer les troupes de Suiſſes, ou d'autres Nations qu'on verroit accourir de toutes

toutes parts pour participer à ſes libera-litez.

L'alliance qui eſt entre Voſtre Majeſté & le Grand Seigneur a deja introduit autant & plus de François dans ſes Etats, qu'il n'y a de Sujets d'aucune des autres Puiſſances de l'Europe. Les occaſions que la preſente guerre va vous fournir de rendre à ce Potentat des ſervices conſiderables, leur donneront lieu d'obtenir de luy des graces encore plus particulieres, & d'eſtre preferez aux Sujets de tous les autres Souverains; peut-eſtre même de les ſupplanter & de leur enlever une partie de leur commerce.

On ſait ſur quel pié ont eſté les affaires de Siam, & ſi ce n'eſtoit pas preſque fait pour tous les autres Negocians de l'Europe ſans le contre-tems de la mort du Roy. J'avouë qu'elles y ſont maintenant fort reculées, mais elles ne ſont pas renverſées; ni l'eſperance n'eſt pas éteinte, comme on le publie en des lieux où on aime à ſe flatter; & où on porte une mortelle envie à la France. On a penetré le genie de cette Nation; on a fait des habitudes à la Cour & parmi le Peuple; il faut attendre peut-être l'évenement fera t'il voir que les François y ont pour le moins encore autant de credit que leurs Voiſins.

Tous les nouveaux établiſſemens auſquels il a fallu pourvoir afin d'étendre le commerce de mer, n'ont pas juſques à preſent permis de rendre cet ouvrage achevé dãs toutes ſes parties. S'il eſt peu de grandes affaires qui ſoient diſpoſées à ſe faire tout d'un coup, dont on ne doive raiſonnablement ſe

promettre le succés qu'a succession de tems, c'est en ce genre d'entreprise que cela arrive encore plus qu'en aucun autre ; & qu'il ne faut rien attendre que de la patience qu'on se donne.

La grosse péche est encore trop negligée, on ne s'y applique que tres-peu, mais lorsqu'on se sera rendu maistre du commerce des païs éloignez on ne trouvera pas de difficulté à s'emparer de celui qui se fait comme au portes du Royaume. Lors que le credit & la puissance de Vôtre Majesté auront fait parvenir ses Suiets au but qu'elle s'est proposé, le commerce de la peſche passera aisement entre leurs mains, & cependant l'exercice continuel qui se fait de la navigation parmi eux, formera un assez grand nombre de mariniers pour tout entreprendre, & pour fournir à tout.

Les Etrangers jaloux de ce que V. M. a établi dans son Royaume des manufactures, qui n'étant auparavant que chez eux leur donnoient lieu de tirer des sommes immenses de ses Suiets ; & que par ce moyen Elle leur retranchoit des profits tres-considerables, ils s'en sont plaints, & ont comme menacé de ne venir plus chercher en France ce qu'ils avoient accoutumé d'en enlever mais il faut les laisser faire à l'avenir, & voir ce qu'il en arrivera. Il n'y a ni de fabriques ni fruits chez eux dont la France ait absolument besoin, non pas même de ce qui sert à la construction des vaisseaux. S'il en failloit venir iusques là on trouveroit dans le Royaume tout ce qui est necessaire, quoy que peut-estre avec

un peu plus de peine & plus de gouſt, ou s'il manquoit encore quelque choſe on le pourroit prendre en des païs plus éloignez que ceux de vos Voiſins, qu'il faudroit abandonner au chagrin qu'ils ont de ce qu'on ſe paſſe de leurs danrées.

Mais peuvent-ils ſe paſſer de même de celles que la France leur fournit ! Nont-ils pas un beſoin extreme de ſes vins de ſes eaux de vie, & de ſon bled qui eſt proche d'eux en comparaiſon des païs où ils ſont obligez d'aller en charger lors qu'elle en a diſette, ou qu'elle refuſe de leur fournir ! Se paſſent-ils aiſément de ſes lin de ſes chanvres, & de ſes toiles, dont elle a une ſi grande abondance, & qui leur ſont neceſſaires à tant d'uſages, mais ſur tout à la navigation ? Ne regreteroit-ils point ſes chateignes, ſes pruneaux, ſes noix, & tant d'autres d'anrées utiles & delicieuſes pour la vie, deſquelles ils auroient plus de peine à ſe priver que n'en ont les François-mêmes ? Ne ſeroient-ils pas bien fachez de ne voir plus éclater ſur eux le beau luſtre des taffetas, & des autres étoffes de ſoie qui ſe fabriquent en pluſieurs de ſes Provinces ?

Ceux qui connoiſſent leurs panchants & leurs manieres de vivre, ſavent qu'ils ſont naturellement moins diſpoſez que vos Suiets à ſe contraindre ſur tous ces points. Mais quand l'inclination ſeroit égale dans les uns & dans les autres pour les choſes qui viennent des païs étrangers, ne ſuffiroit-il pas que Voſtre Maieſté témoignaſt une ſeule

fois qu'Elle souhaitteroit qu'on s'en retranchaſt l'uſage ? On verroit tous les Habitans de la France, ſans en excepter aucun des plus curieux ou des plus voluptueux, obeïr avec une exactitude dont rien ne ſeroit capable de les detourner.

Il eſt conſtant qu'il n'en ſeroit pas de même des Suiets des Etats voiſins. Il ne ſçavent ce que c'eſt que de ſe contraindre. Il ſemble qu'ils ayent fait vœu de ne point changer leur train ordinaire, méme dans les choſes qui leur ſont preiudiciables. Comment ſe priveroient-ils des vins, des eaux de vie, des vinaigres & des chanvres de France, qui leur ſont d'une utilité extreme, & preſque d'une abſoluë neceſſité ? Auſſi voit-on que bien loin d'en abandonner l'uſage, & d'obeïr aux deffenſes qui leur font leurs Souverains, ils n'ont pas laiſſé, & dans la preſente guerre, & dans les précedentes, d'employer tous les artifices imaginables pour en tirer & par mer & par terre tout ce qu'il leur a été poſſible.

Il n'y a donc rien à craindre. On peut à coup ſeur établir dans vôtre Royaume toutes les manufactures étrangeres, ou ſe paſſer de celle qu'on ne voudra pas établir, ſans que vos voiſins ceſſent de venir chercher ce qu'ils ont accoûtumé de tranſporter chez eux. Je demeure d'accord que dans les lieux où les Pretendus Reformez François ſe ſont retirez, on voit auſſi à preſent ſur pied quelques-unes des fabriques qui étoient particulieres à la France. Mais cela

n'eſt pas d'un fort grand prejudice. Ils en font beaucoup plus de bruit que la choſe ne le merite. Ils n'y ont pas tranſplanté les vignobles, ni les arbres, ils n'y ont pas emporté les chenevieres : ils n'y ont pas détourné le cours des belles eaux qui ſervent aux teintures, ni entraîné avec eux tous les autres avantages dont la Nature à ſi liberalement pourveu la France ; & tandis que ces avantages lui reſteront on peut aſſurer que les Etrangers ne manqueront pas de lui apporter & leur argent, & toutes leurs marchandiſes qu'elle voudra recevoir de leurs mains.

Qu'importe-t'il au fond que ſes voiſins viennent chercher les ouvrages de ſes Artiſans & les étoffes de ſes manufactures ? Si ſon commerce va toûjours s'étendant dans toutes les autres Parties du monde il ne s'en fera pas plus qu'il en faut pour y envoyer, & peut-être qu'alors les Européens n'en auront pas aiſement quand ils en demanderont. Ne ſont-ce pas même les François qui leur fourniſſent la pluſpart de ces quinquailleries & des autres marchandiſes qu'on tranſporte dans le Nouveau monde, & qu'on y troque avec tant de profit ? Pourquoy ne les y porteroit-il pas eux-mêmes ? N'en ſont-ils pas capables ? Leur Patrie n'a t'elle pas autant qu'aucun autre Païs des commoditez à leur fournir pour cet effet ?

Ainſi il eſt beaucoup moins à apprehender pour la France que ſes Voiſins ne viennent plus rien chercher chez elle, qu'il eſt à craindre pour ſes voiſins qu'elle n'ait plus

rien à leur fournir ou qu'elle ne vueille pas leur donner la plusparт des choses qu'elle possede, afin qu'ils les transportent aux lieux où le debit s'en fait avec un si grand gain, parce que ses Habitans entreprendront eux-mêmes ce trafic qu'ils ont trop long-tems laissé entre les mains d'autrui.

On vend en même tems aux François avec un profit qui n'est pas mediocre, les marchandises qui se prennent dans les païs où se transportent celles de France, & ce gain demeurera encore à vos Suiets, puis qu'ils en rapporteront eux-mêmes tout ce qu'on leur fournit aujourd huy. Que s'il y a quelque espece de negoce qui leur soit d'abord interdit par les soins ou par le pouvoir de leurs envieux, ou qui leur demeure fermé pour toûiours, ils se mettront fort peu en peine de ces sortes de marchandises dés que V. M. témoignera qu'Elle n'en fait point d'état, & qu'elle n'en veut pas permettre le debit ni l'usage dans son Royaume.

Des Arts & Métiers & de l'Agriculture.

COmme il n'y a point de ressource à chercher parmi les Artisans, & que c'est un Ordre de gens qui vivent presque au jour la journée, il n'est pas necessaire de prendre aucun soin pour les multiplier, ni de leur accorder des privileges ou des gratifications.

Il ne faut pas aussi les anneantir, car on se priveroit de quantité de belles fabriques ou du moins de leur abondance, qui transportée dans les Païs voisins font honneur, quoy qu'il n'en revienne qu'un mediocre profit, mais enfin ce profit tel qu'il est entre-

tient toûjours ceux qui travaillent, & leur donnent moyen de payer les subsides ordinaires dont il faut beaucoup les charger, puisqu'il n'y en a presque pas d'extraordinaire à pretendre d'eux.

On ne doit pas non plus esperer des Laboureurs. Cependant il y a bien plus de ménagement à garder à leur égard. S'ils ne peuvent porter qu'un certain poids reglé du fardeau, ce poids est si grand qu'il est capable de contrebalancer les avantages qu'apportent les impostes extraordinaires qui se levent quelquefois sur la plusparт des autres Corps.

Comme ces dernieres impositions peuvent être augmentée à proportion de l'état où se trouvent les Corps desquels on les exige les subsides qui font les revenus ordinaires de V. M. le peuvent être aussi, selon le pouvoir des Laboureurs qui en portent la plus grande partie.

On n'a donc eu grand tort, non seulement de les épuiser, mais encore de les reduire à une extreme misere. C'est là une des circonstances dans lesquelles vostre dernier Ministre a tres-mal servi Vostre Maiesté. Il n'a regardé qu'à lui-méme, & à la facilité qu'il y avoit a faire payer ces miserables, qui travaillent plus que des forçats, & qu'il a reduits à manquer souvent du pain, supposant que leurs forces pourroient durer autant que son Ministere, & ne se mettant pas en peine de ce qu'il en arriveroit aprés sa mort, ni si les revenus de Vostre Majesté se trouveroient tout d'un coup affoiblis

par l'impuissance où il laisseroit un des plus grands Corps de ceux qui les fournissent.

C'est par cet acharnement qu'il a eu contre les Païsans, qu'on voit tant de terres labourables en friche, tant de vignobles abandonnez, si peu de bestiaux entretenus; ce qui est peut-être l'endroit par où la France se trouve le plus en danger de tomber dans la disette, quelque fertile qu'elle soit en ces sortes de revenus, aussi-bien que dans toutes les autres années qui peuvent contribuer à l'entretien de la vie.

Il faut menager cette riche source qui est intarissable si on ne la bouche expres, ou si on ne la laisse boucher par une negligence affectée. C'estoient autrefois les gens de guerre qui faisoient trembler les Laboureurs. Aux approches des armées ou des garnisons tout étoit en mouvement & en allarmes. On craignoit alors la violance du Soldat, & on trouvoit des voyes de s'en garantir, mais on n'apprehendoit point le Collecteur duquel il n'y a n'y a nul moyen de se sauver.

Aujourd'huy on voit venir le soldat sans inquietude, on l'attend sans oster une seule poule de sa cour. Mais on tremble à la veuë de son propre Voisin qui vient faire payer la taille, on lui abandonne, non pas le lit où on couche, car ce n'est presque par tout que de la paille, mais le plus mauvais blé qu'on a conservé pour se faire du pain.

D'où procede ce changement? C'est que

les Ministres que Vostre Maiesté a employez dans les affaires de la guerre lui êtant veritablement affectionnez, ont mis leur gloire à la bien servir, & à executer fidelement ses ordres, qu'ils n'ont eu en vûë que ses interests, & qu'ils ont tâché de ne fouler point ses Suiets. Si cela est arrivé quelquefois par des rencontres inevitables, & par des accidens ausquels on n'a pas toûjours pû parer, on y a apporté aussi-tôt tous les remedes possibles; on a tenu le soldat dans une discipline si exacte, qu'on peu dire hardiment que le Païsan n'a jamais esté si tranquille ni si libre de ce côté-là.

En recompense on ne l'a jamais veu plus tourmenté qu'il a esté depuis peu par les Financiers, qui ne songeant qu'à leurs propres interests se sont peu mis en peine des suites qu'auroit leur procedé, ni du préiudice qu'ils causeroient aux affaires de Vostre Maiesté.

Elle ne peut y donner ordre trop promptement ni avec trop d'exactitude. Le Païsan en géneral a besoin d'être soûlagé, & particulierement le Laboureur. La misére dont ils sont tous accablés en avoit déja extrémement diminué le nombre. Elle en a encore contraint une partie à quitter la charruë & à prendre le mousquet. Il faut penser à rétablir cette perte par des traitemens favorables, en les faisant jouir de douceurs qu'il y a si long-temps qu'ils n'ont goûtées qu'ils ont eu le loisir de les oublier.

Outre l'avantage qui en reviendra à vôtre Maiesté par leurs contributions qui font les

plus asseurez de ses revenus ordinaires, on peu dire qu'Elle n'a rien à redouter de leur part, sur tout de celle des Laboureurs. Occupez tout le jour aux travaux de leur vocation, ils ne se mêlent ni d'affaires publiques, ni de cabales dans l'Etat, ni de faire des Assemblées seditieuses ; & si quelquefois le hazard en a entraîné quelques-uns dans ces sortes de mouvemens contraires au repos du Royaume, c'est parce que tous les autres Païsans s'y étoient aussi abandonnez, & ceux ci même ne s'y sont jamais engagez volontairement & de leur choix, mais ils y ont esté contraints par les Gentils-hommes de leurs Villages qui les faisoient marcher par force, ou au moins par des sollicitations & par des menaces.

De la Paix, & de la Guerre.

Si la paix donne lieu à un Monarque de faire éclater sa magnificence dans ses propres Etats, & dans le Cours Etrangeres, par le moien des Ambassadeurs qu'il y entretient & de ceux qu'elles lui envoient, la guerre fait d'elle-même un éclat si grand que le bruit en retentit de toutes parts, & que quand toutes les portes des Païs voisins seroient fermées il y passeroit par plus d'endroits, & avec un plus glorieux fracas que ne fait du milieu de ses tranquilles avantages le doux murmure de la paix.

Ce n'est pas qu'il faille negliger la paix ou la rompre sans necessité ; au contraire on ne doit faire la guerre que pour y parvenir d'une maniere qui rende maistre & des condi-

tions des Traitez & de leurs suites. En un mot il faut la donner, & non la recevoir, non pas même la negocier, ou s'il survient quelque contre-coup qui engage à prendre ce dernier parti, on doit alors en batailler si fort les Articles, & les exprimer avec tant d'ambiguité, qu'il y ait jour à les expliquer dans un sens favorable lors qu'on se trouvera en état d'en faire l'éclaircissement, quand même ce ne seroit pas l'intentiõ de ceux avec qui ont traité.

De deux sens qu'on peut donner à une proposition ambigue il est naturel de prendre celui qui nous accommode. Un autre prétendra avoir le même droit, j'y consens; mais il faut aussi avoüer qu'il n'en a pas plus. Lequel des deux partis est-ce donc qui doit l'emporter sur l'autre? C'est sans doute celui qui se trouve le plus fort, & cette circonstance est toute la raison de la preference que la guerre doit avoir sur la paix, parce que c'est la force qui fait entretenir la paix, & qui explique les Traitez.

Je parlerai principalement de la guerre, puis que c'est le chemin qui a déja ci-devant conduit V.M. & qui la conduira encore glorieusement à la paix.

La situation des affaires de l'Etat étant la regle des démarches du Souverain, il ne doit se resoudre à la guerre que lors qu'il est assseuré de ses forces pour la soûtenir. La France a eu beaucoup de peine à resister à ses ennemis du dehors pendant qu'elle étoit acablée de ceux du dedans. Trop occupée par ceux-ci elle ne pouvoit pas en même tems parer à tous les coups des autres. Attaquée dans ses

propres entrailles, elle n'avoit pas assez de vigueur pour aller déchirer celles de ses voisins.

Mais aujourd'hui que suivant les traces qui vous avoient été marquées, V. M. a gueri les maladies les plus inveterées de son Royaume; que l'orgueil des Grands est abatu, que le parti des P. Reformez est atterré; que tout le corps est sain & dispos, prêt à se laisser guider par son illustre Chef; que sa vigueur est extrême, nonobstant quelques petites langueurs qui se manifestent en de certains membres, que le tems & les soins de V. M. sauront enfin fortifier. Elle peut prendre de plus justes mesures pour la guerre que les ennemis de la France n'avoient autrefois coutume d'en prendre contre elle.

Il y a deux raisons essentielles qui font voir que Vôtre Majesté ne risque rien en entreprenant tout ce qu'Elle veut. Elle a aujourd'hui des resources si visibles & des moiens si seurs de faire la paix quand il lui plaira, qu'Elle n'a qu'à tenter le destin de la guerre, & à se prevaloir de ce qu'il voudra lui accorder de faveurs. Elle a des forces si grandes, que n'en emploiant jamais qu'une partie pour l'execution de ses desseins, Elle ne se voit en danger que de n'aller pas aussi loin qu'Elle pourroit s'estre promis, & nullement de mettre sa gloire en peril, ni d'exposer son Roiaume.

Il en doit estre des affaires de la guerre comme de celles du negoce, où l'on ne verra jamais qu'un habile Marchand hazarde tout son bien. Il en retient toûjours assez entre ses mains pour subsi-

ſter ; & pour continuer ſon commerce, en cas que ce qu'il aura riſqué vienne à perir. Mais il ne manque pas auſſi d'en expoſer une portion lors qu'il s'agit de faire des profits ſi conſiderables qu'ils meritent qu'on donne quelque choſe au hazard pour tâcher de ſe les procurer. Un bon Politique ne craindra pas de faire une tentative ni de prendre les armes pour attaquer, de riſquer une armée, de ſacrifier un certain nombre de finances, lors qu'il eſt ſeur de faire la paix quand il ſera las de la guerre. Il ſaura trouver des pretextes de recommencer la guerre quand la paix lui aura donné le loiſir de reſpirer ou de mieux faire ſa partie ; quand il ſe trouvera en état de faire teſte à tous ſes ennemis, & de remettre ſur pié de ſi grandes forces qu'il en ait de reſerve en cas que les premieres qui marcheront ſoient défaites ; quand il aura pourvû aux moiens de rétablir les finances qui auront eſté conſumées.

Lors qu'un Prince a pris des meſures juſtes, ainſi que Voſtre Majeſté a accoutumé de faire, à tous ces differens égards, il peut hardiment s'embarquer, & envoier une eſcadre de fregates legeres inſulter ſes ennemis, tâcher de percer au travers, de leur donner la chaſſe, & de leur enlever une partie de leur vaiſſeaux, tandis qu'encore dans le port il demeure au milieu d'une puiſſante flotte, parfaitement équippée, & capable d'aller achever de détruire ce qui aura

esté déja incommodé, ou de se maintenir si le premier detachement a esté battu.

On peut dire que c'est risquer peu pour beaucoup gagner, & qu'en tout cas on ne craint pas de perdre tout, ni mesme de faire des pertes dont on ne puisse rien retirer. Car si cette espece d'Enfans perdus qu'on envoie attaquer le camp de l'ennemi peuvent enforcer les retranchemens & en ouvrir les passages au corps de l'armée, elle y entrera ensuite sans peril &. comme en triomphe. Mais s'il n'en viennent pas à bout & qu'ils demeurent sur la place, l'armée qui n'a point abandonné le poste avantageux qu'elle avoit choisi, & qui a derriere elle les avenuës libres & le païs à sa devotion pour en tirer des vivres & du secours, n'en demeure presque pas plus affoiblie; au lieu qu'il est impossible que la défaite du peu de braves avanturiers qui étoient allé harceler les ennemis dans leurs camps, n'ait coûté à ceux ci beaucoup de fatigues, de sang, & d'allarmes.

Comme dans les premieres années de vôtre avenement à la Couronne, le Prince de Condé en usa fort imprudemment pour les interêts de V. M. en risquant des batailles où il risquoit le sort de tout l'Etat, & qu'il n'étoit alors besoin que de se maintenir ou de perdre peu & de se battre en retraite, le Vicomte de Turenne fut inexcusable de n'avoir pas hazardé douze mille hommes pour tenter la conquête d'Amsterdam. Quand ces douze mille hommes y auroient peri V.M. n'étoit elle pas en état de se relever de cette perte? Ses enne-

mis n'auroient-t'il pas esté trop contens d'accepter une paix qui n'auroit pû estre honteuse pour Elle aprés avoir déja signalé son pouvoir par un si grand nombre de triomphes, & fait si vivement sentir à ses ennemis les effets de sa vangeance.

On me dira peut-estre que tous ces moyens ne sont pas exemts de difficultez dans la pratique, & qu'il y en a même quelques-uns qui en ont beaucoup plus que les autres; qu'il est plus aisé de commencer une guerre, d'exposer une Armée & même de remplir ses cofres que de reduire à faire la paix ceux qu'on aura une fois engagez à prendre les armes. J'en demeurerois d'acord si tous les Etats se gouvernoient par les mêmes maximes, & qu'ils eussent tous les mêmes avantages pour se soûtenir: mais l'adresse de la Politique est de savoir bien manier le pouvoir qu'on a en main & profiter de la foiblesse de ses Voisins; soit qu'elle vienne de leur impuissance même, ou de la constitution de leur Gouvernement.

Ceux qui craignent le fleau de la guerre que V. Majesté tient toûjours dans sa main prêt à répandre sur eux quand ils ont la temerité de l'offenser, se recrient sur la mauvaise foy de la France. Il n'y a pas une de ses entrepriſes qu'ils ne traduisent en perfidie. Ils regardent toutes ses nouvelles acquisitions comme des biens volez ou usurpez, & non pas gagnez.

Mais à qui pretendent-ils imposer si ce n'est à eux mêmes? Comment osent-ils reprocher comme averée une pretenduë mauvaise foy qui est contestée per ceux qui en

ſont accuſez, & qui n'a de preuves que les plaintes qu'on en fait? Eſt-ce que les ruptures de paix ou de tréves faites par la France, fondée ſur des raiſõs qui lui paroiſſent auſſi plauſibles & auſſi fortes qu'elles paroiſſent foibles & frivoles à ſes ennemis, & que les Puiſſances neutres trouvent neanmoins ſi aparentes qu'Elles ne ſe declarent point contre vous ſur ce ſuiet, ſont comparables à la violence & à la violation du droit des gens faite en la perſonne du Cardinal de Furſtemberg? Y a-t'il rien qui approche de la perfidie de Mayence & de Strasbourg, qui s'ẽgagẽt aujourd'hui à la France, & qui lui font payer bien cher la foy qu'elles lui donnent; & qui cependant ouvrent demain leurs portes aux Allemands, & ne ſe promettent pas moins que de leur mettre le couteau à la main pour aller egorger les François. L'Electeur Palatin qui avoit fait alliance avec V.M. avant la declaration de guerre, & l'Electeur de Brandebourg qui avoit conclu la paix apres avoir pris les armes & s'eſtre veu maltraité, & qui ayant rompu cette derniere paix demanda encore une tréve qu'il n'obſerva pas mieux, n'ont ils pas eſté plus manifeſtement moins religieux obſervateurs de leur parole qu'on ne peut prouver à V.M. qu'Elle ait manqué à la ſienne.

Ce n'eſt pas que je vouluſſe conſeiller à V. M. de ſuivre de point en point cet exemples : ils vont trop loin, & des manquemens de foy ſi clairs & ſi reconnus ne luy feroient point d'honneur. Mais au moins ne devroit-on pas déclamer ſi fort, quand on fait pis que ceux à qui on oſe s'en

prendre. N'eſt-ce pas aux Parties qui traitent à faire exprimer ſi netement, & en termes ſi exprez tous les Articles de leurs Traitez qu'il n'y demeure aucune équivoque, & lors qu'ils y en laiſſent, peut-être à deſſein de s'en prevaloir eux-mêmes, s'ils ſe trouvoient en état de les faire expliquer en leur faveur, doivent-ils ſe plaindre d'être pris dans le filet qu'ils ont tendu? & ont-ils bonne grace de pretendre que V. M. n'ait pas le même droit qu'eux quand Elle à le pouvoir en main?

Comme Voſtre Majeſté n'a dû avoir aucun ſcrupule de s'engager dans la preſente guerre non plus que dans les precedentes, Elle ne s'en doit pas promettre une moins bonne iſſuë, en continuant toûjours d'agir par les mêmes principes & de ſuivre les mêmes maximes qu'Elle a tenuës juſques à preſent. Une grande exactitude à faire entretenir le diſcipline militaire, à ne pardonner point les fautes des Soldats, moins encore celles des Officiers, ni même des Officiers Generaux, ni de tous ſes Sujets en general de quelque qualité qu'ils ſoient.

L'exemple eſt plus fort que tous les raiſonnemens, & en voici un qui parle de lui-même. V M. ne manque jamais de reconnoître avec tant de liberalité ceux qui la ſervent, qu'il n'y a point de Prince au monde de qui les gens de merite puiſſent attendre de ſi belles recompenſes, & Elle eſt ſi exacte à châtier le crime ou la negligence, qu'il n'y a point d'Etat où il ſe

trouve moins de traitres & de scelerats que dans le sien, ni d'armées où on voye moins de Soldats & d'Officiers qui manquent à leur devoir. Toutes les Puissances de l'Europe ont devant les yeux ce modele si parfait, ce grand exemple si capable de les instruire si elles estoient capables d'en profiter.

Au contraire les Puissances voisines n'ont a donner que de certaines recompense presque toûjours reglées & tres-mediocres, & elles se picquent d'une clemence outrée pour les coupables. Je ne veux point blâmer leur methode à l'égard des recompenses, qui procede peut-estre de leur inclination naturelle au bon menage, peut-être du peu qu'elles ont à distribuer : car tous les Souverains ne possedent pas des sources aussi fecondes que la France en elle-même & l'autorité absoluë en fournissent à Vostre Majesté pour répandre en liberalitez & en bien-faits.

Mais à l'égard des châtimens, il n'y a qu'à vouloir ouvrir les yeux, & on verra quel est l'effet que produit une severité bien entenduë, ou quel est celuy de l'impunité. Qu'on examine, & qu'on disent quel est aujourd'hui le Prince de l'Europe qui est le mieux servi ? Dans lequel des deux Partis qui sont en guerre est-ce qu'il se trouve plus de fidelité ou de trahisons ? Quel est l'Etat où il y ait moins de seditions & de revoltes ? Où est-ce qu'on parle du Gouvernement avec plus de respect ; que chacun s'empresse le plus à s'acquiter de son devoir :

Autrefois tout estoit à peu pres égal. La France estoit non seulement troublée par les factions, des-honnorée par les violences des partis en general, & des gens de guerre en particulier, aussi-bien que des Nobles, ou de tous ceux qui estoient nez avec des inclinations peu vertueuses. L'Espagne trouvoit parmi les François des Gouverneurs qui lui livroient les Villes : les Papes trouvoient des Ecclesiastiques qui excommunioient les Rois : ceux d'entre les Etrangers qui étoient assez perfides & assez abominables pour leur faire ôter la vie, trouvoient des scelerats comme ceux qui leur prêtoient leur main.

Que Vostre Maiesté considere attentivement ce qui se passe dans les Etats voisins, ce qui est arrivé autrefois en son Royaume, & la disposition où sont aujourd'huy les esprits de ses Sujets, le respect qu'on a pour Elle, la fidelité qu'on luy garde, la promtitude avec laquelle on lui obeït, la tranquilité dont on joüit au dedans tandis que la guerre ravage tout au dehors, la seureté publique qui regne en tous endroits. Alors Elle conclurra aisément que comme le pouvoir despotique qu'Elle s'est Elle-même restitué fait sa grandeur & sa gloire, il est aussi la source de l'ordre & de la prosperité qu'on voit & dans ses armées & dans tous ses Etats.

Elle ne pourra pas manquer de reconnoître la severité que ce pouvoir supréme luy donne lieu d'exercer en tous tems & en tous lieux, sans distinction de personne, & sans que qui

que ce soit osé en reclamer bien que le juste temperamment avec lequel elle l'exerce est le frein qui retient dans le devoir les gens de guerre & tous ses autres Suiets, comme il est le fondement sur lequel sont appuyez les projets qu'Elle fait, les grandes choses qu'Elle execute au dedans & les victoires qu'Elle remporte au dehors.

Il est vray qu'outre le pouvoir absolu qui est entre ses mains, & qui ne permet à aucun de ses Suiets, quel qu'il soit, de raisonner sur sa conduite, Elle a encore un autre avantage tout particulier qu'Elle ne doit qu'à sa prudence & à son application aux choses qui peuvent contribuer au bien de son Etat, mais principalement à rendre ses armées florissantes. C'est qu'Elle a un tres-grand nombre d'Officiers de tous degrés & de tous ordres & de plus une infinité de jeunes gens de merite, qu'Elle a fait élever ou qu'Elle a avancés pour prendre la place des autres lorsqu'ils vienne à luy manquer soit en perissant ou en tombant dans la desobeissance. S'il arrive donc qu'Elle soit mecontente de ses Officiers Generaux aussi bien que du moindre soldat, Elle ne perd rien à les envoyer en retraite mediter les obligations de leur devoir afin de s'en mieux ressouvenir une autrefois, parce qu'Elle en a à leur substituer assez d'autres qu'Elle trouve chez Elle qui sont formez par ses soins, ou qui viennent d'ailleurs lui offrir leurs services, pour avoir part aux faveurs, dont Elle honore la vertu, & aux recompenses qu'Elle lui distribuë.

J'ay deja dit que l'Art de la marine eſt une des plus fertiles ſources de la grandeur & des proſperitez d'un Etat, tant par raport à la guere qu'au commerce, & que Voſtre M.ne doit rien negliger pour porter l'exercice de ce Art à ſon plus haut degré Il y a neanmoins beaucoup de meſures à garder dans l'uſage qu'Elle fera de ſes forces maritimes, quelque floriſſantes qu'elles ſoin maintenant, & qu'elles puiſſent encore le devenir.

De tous les Etats voiſins de la France il y en a deux dont la puiſſance, à proprement parler, ne conſiſte que dans leurs flottes, ou du moins ne peut preſque agir que par mer. Cette raiſon qui fait que la plus grande partie de leurs Sujets ne s'adonnent qu'à la navigation fournira toûjours à chacun de ces deux Peuples des forces à peu pres ſufiſantes, ſinon pour égaler celle de Voſtre Maieſté du moins pour empécher l'effet de leurs expeditions, & qu'elles puiſſent faire des conqueſtes ſur eux par cette voye.

Cela ne ſera point ſurprenant, car bien que les forces de Voſtre Maieſté puiſſent bien-toſt ſe rendre égales ou ſuperieures aux leurs, il faudroit toutefois que la ſuperioté fut montée à un degré bien extraordinaire pour donner lieu de former des projets de conqueſtes par les voyes de la mer. Les expeditions maritimes étant en elles-même accompagnées de trop de difficultez qui ne ſe peuvent ſurmonter, & qui cauſent des depences prodigieuſes, ſont encore ſujettes à des accidens auſquels il eſt impoſſible de parer. Les vents, les vagues, les

en projets, & de consumer des finances innombrables pour envoyer peut-être perir une Armée sans qu'elle ait seulement vû l'ênemi.

Ce qui arriva a Philippe II. Roy d'Espagne, doit servir de leçon à tous les Princes, & plus encore à ceux qui ne font que commencer de se rendre puissans sur mer.

Que si une armée navale est assez heureuse pour éviter ces perils, combien ne s'en presente-t-il point d'autres à faire une descente? Combien de peine & de machines ne faut-il point employer, sur tout pour embarquer la Cavalerie, & la mettre ensuite à terre? Combien peu faut il de resistance pour empécher un debarquement? Je ne m'attacheray pas à remettre devant les yeux de Vostre Maiesté tous ces inconveniens: Elle sait mieux que moy qu'il s'en presente autant qu'il y a de démarches à faire, & qu'il n'y en a point qui ne soient d'une dangereuse consequence.

Si donc Vostre Majesté ne doit rien negliger pour se mettre en estat d'attaquer ses ennemis par mer, & pour se faire redouter sur cet element aussi bien que sur terre, Elle ne doit pas neanmoins entreprendre legerement des expeditions qui tendent à faire des descentes dans le païs ennemi. Elle ne doit méme jamais s'y resoudre qu'à la derniere extremité, & dans les plus pressantes neccessitez, comme seroit celle de sauver d'une cheute entiere sa gloire ou son Etat, par une diversion qui fust vrai semblablement capable de produire un si grand effet.

Car autrement il ne lui est pas possible de rien gagner par cette voye. Quand on auroit supris les Anglois, & emporté d'abord quelqu'une de leurs Places, ce seroit se flatter que de pretendre de s'en conserver la possession. Il faut laisser à part ces Insulaires que la mer separe des autres Peuples de l'Europe, & n'entrer dans leurs affaires que pour les broüiller, & pour empêcher qu'ils n'entrent eux-mêmes en celles de Vostre Majesté ou pour se les acquerir; si l'on peut y trouver jour.

Tous les autres Païs voisins de la France sont plus à la portée de ses coups par terre que par mer. Elle peut s'y ouvrir des passages sans courir ces risques qui sont si frequens sur l'eau, & qui enlevent quelquefois des flottes entieres, sans qu'il y ait dans le courage ou dans l'industrie aucune resource pour s'en garantir; au lieu que l'une & l'autre de ces qualitez font autant sur la terre que la force même, & qu'il n'y ait point de danger ou un grand cœur n'ait dequoi exercer sa resistance & où il n'ait la satisfaction de le faire partager à son ennemi.

Vostre Majesté a déja si bien réussi par cette voye, qu'Elle ne doit pas songer à en prendre aucun autre pour étendre ses conquestes. Ses Sujets sont tous accoûtumez à agir par terre. Les Païs voisins y sont non seulement à sa bienseance, mais elle peut les conserver aisement; & les mesures dont on se sert pour ces sortes de desseins, dependant moins que les autres du caprice

de la fortune & des elemens, ont tout le degré de certitude que la prudence humaine peut desirer.

Cependant comme il est impossible que vos projets ayent des succez tout-à-fait favorables sans le secours des armées Navales, il est necessaire, ainsi que je l'ai déja dit, que V. M. travaille à rendre les siennes aussi florissantes que celles de terre. Si elles ne sont pas destinées à attaquer, il faut qu'elles soient en état de le faire, & qu'elles soiét regardées sur ce pié là. Autrement on viendroit insulter les côtes de vôtre Royaume pendant que vous seriez occupé dans le cœur du Païs, & on desoleroit autant de villes que vous en pourriez prendre sur les frontieres de vos ennemis.

Il est encore à propos d'éviter les batailles generales qui ne sont bonnes à rien, & dont la perte causeroit un aussi grand prejudice à la France que le gain lui apporteroit peu d'avantage. Car quand on auroit défait les Anglois sur mer qu'en reviendroit-ils? puis qu'il n'est pas possible que Vôtre Majesté entende ses prétensions jusques dans leur Isle. Et à l'égard des autres Nation de quelque grande utilité pourroit étre une victoire, qui coûteroit toûjours fort cher quelque peu de perte qu'on put faire?

Ouvriroit-elle le chemin de leurs côtes pour y aller faire des descentes? mais outre les dangers dont j'ai marqué qu'une descente est ordinairement accompagnée, & qui sont capables d'empecher V. M d'en former ja-

mais

mais le dessein, n'y a-t'il pas par terre des voyes plus seures & plus faciles d'entrer dans le pais de qui que ce soit de vos Voisins, & d'y penetrer jusques aux extremitez : Les batailles navales ne serviroient qu'à affoiblir vostre Etat, à consumer inutilement vos finances, & à vous enlever des matelots qu'il faut reserver pour de meilleures occasions.

Ces occasions sont en parti celles des rencontres, ou de ce certains combats qu'on peut appeller particuliers par rapport au batailles generales. Tandis qu'une flotte considerable tiendra la mer, mettra vos costes à couvert, & sera preste à resister aux ennemis, ou même à les attaquer s'il étoit iugé tout-à-fait expedient & inévitable, il faudra avoir diverses escadres, qui iront croiser au loin, & qui estant plus fortes que les leurs ne manqueront pas sans doute de les insulter & de les batre, mais sur tout il faudra surprendre leurs flhottes marchandes & les detruire si on ne peut s'en rendre maistre.

Les courses des Armateurs ne doivent pas non plus, étre negligées. Ils ont esté d'un grand secours à la Hollande dans l'une des guerres qu'elle à soustenuës contre l'Angleterre; dont les forces estoient superieures aux siennes. Ce fut par leur moyen qu'elle se maintint & les Anglois s'en trouverent enfin si incommodez, qu'ils furent contraints de préter l'oreille à des propositions de paix pour éviter les desordres que leur causoient ces courses, sur tout celles des Capres de Zelande, qui seuls estoient capable de ruiner le cõmerce de l'Angleterre, le nõbre des prises qu'ils

firent étant si prodigieux qu'il ne s'en estoit jamais tant fait pendant aucune autre guerre.

On peut encore aller dans le Nouveau monde attaquer les païs, les vaisseaux & les flottes des Nations voisines, beaucoup plus hardiment que sur leurs propres côtes, où leurs forces sont toûjours assez considerables & bien plustost prestes à agir : au lieu que l'embarras des armemens pour les voyages de long cours, la lenteur des deliberations, & le temps qui leur faut employer à lever des Finances, donnent ordinairement à un ennemi vigilent & actif les moyens de les prevenir dans les expeditions qui regardent les Païs éloignez. Tous ces retardemens qu'ils ne peuvent éviter, & qui sont cause que malgré leurs forces ils n'ont jamais rien executé de grand & d'extraordinaire dans les autres Parties du monde où il ont des pays qui relevent de leur domination, ne leur permettent point de parer assez vîte non seulement à des attaques imprevûes, mais mémes à celles qu'ils ont tout loisir de prevoir.

Vostre Majesté leur en peut préparer & de l'une & de l'autre espece quand elle voudra. S'il est des desseins qu'on ne peut pas absolument cacher, & qui se découvrent par les preparatifs qu'il faut necessairement faire pour leur execution, ou qui font naître de si grands soupçons qu'il y auroit de l'imprudence à ceux qui les ont conceus de ne se tenir pas sur leurs gardes, il y en a d'autres dont le secret peut estre conservé à la faveur d'un faux bruit qu'on aura fait repandre, & par milles autres voyes dont je ne m'ar-

resteray point à faire icy le detail.

Quoi qu'il en soit, V. M. aiant pris ses mesures, ainsi qu'Elle a accoûtumé de faire, & estant toujours prête a pousser vigoureusement & ses projets connus & ceux qu'elle aura meditez en secret, il y a toute apparence qu'ils se trouveront executez avant qu'on ait pensé à les prevenir, ou au moins avant qu'on ait eu le temps de faire toutes les demarches & d'observer tous les degrés de formalitez requises parmi les autres Nations pour deliberer, pour resoudre, & pour agir.

C'est par cette diligence, & par le moyen du secret, des circonstances qui font un des principaux avantages du Gouvernement absolu, & qui sont necessaires pour faire réüssir les grandes entreprises que V. M. viendra aussi aisement à bout de celles qu'Elle fera par mer, qu'on lui a veu glorieusement executer celles qu'Elle a cy-devant faites par terre, desqu'elles on peut dire, que comme elles ont esté le sujet de l'étonnement de tout l'Univers en nos jours, elles seront encore le sujet de l'admiration des Siecles à venir.

FIN

E 695
C 864 t

AD